Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15015 – 7 F

SAMEDI 8 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Coups durs pour John Major

LE mauvais sort s'acharnerait-il sur John Major ? Coup sur coup, les revers se multiplient pour le premier ministre britannique, comme pour mieux gâcher l'embellie économique qui s'amorce. Après d'incessants et humiliants mouvements de retraite sur la ratification du traité de Maastricht par la Chambre des communes, imposés par les rebelles de son propre parti, le gouvernement conservateur a essuyé une sérieuse défaite aux élections locales du jeudi 6 mai. Le scrutin traduit une claire volonté de sanctionner le gouvernement de John Major, un an après la large victoire législative du premier ministre.

Les défaites de jeudi sont les plus nettes depuis que les tories ont repris le pouvoir en 1979. A l'élection législative partielle de Newbury, le candidat démocrate-libéral remporte à une très large majorité un siège détenu depuis 1924 par les conservateurs. Lors des scrutins locaux dans les comtés de l'Angleterre et du pays de Galles, les candidats du parti au pouvoir subissent une déroute. Des pans électoraux entiers s'effondrent au profit de l'opposition, notamment dans ce sud de l'Angleterre traditionnellement prospère et qui constituait un véritable bastion des tories.

CERTES, des élections locales, si mauvaises soient-elles, ne constituent qu'un cliché de l'opinion à un moment précis. Pourtant, ce vote de protestation semble aller au-delà de l'éphémère. Il montre d'abord que l'intense campagne orchestrée sur le thème de la reprise de l'économie, qui devait apaiser le ressentiment des Britanniques envers leur gouvernement, n'a pas convaincu. La crise a laissé des stigmates profonds dans le corps social de la Grande-Bretagne, qu'il s'agisse du chômage, des saisies immobilières ou de l'alourdissement de la fiscalité.

Les explications les plus pertinentes du monde à propos de la récession qui frappe tous les pays occidentaux ne changeront rien au fait que, naturellement, le gouvernement est jugé responsable de ce mal-vivre au quotidien ressenti par les Britanniques. S'y ajoutent les errements politiques d'un hiver marqué par la sortie humiliante de la livre sterling du système monétaire européen, la crise des mineurs si mal gérée, enfin les atermoiements sur les questions européennes. Mis bout à bout, tous ces éléments donnent l'image d'un gouvernement qui subit les évènements au lieu de leur imprimer sa marque.

JOHN MAJOR peut choisir d'ignorer l'avertissement qui vient de lui être adressé : après tout, la reprise de l'économie pourrait bientôt transformer celui-ci en mauvais souvenir. Mais il peut aussi reprendre l'initiative à la faveur d'un remaniement du gouvernement. Dans ce cas, le très impopulaire chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, accusé de tous les maux économiques par l'opinion et la presse, serait le plus menacé.

Lire page 24 l'article de LAURENT ZECCHINI

En leur imposant un embargo économique

Belgrade veut faire plier les Serbes de Bosnie

La communauté internationale est divisée sur l'attitude à adopter face au rejet du plan de paix Vance-Owen par le « Parlement » des Serbes de Bosnie. Alors que le président Clinton a appelé, jeudi 6 mai, les Européens à une action commune « décisive », M. Eltsine semble vouloir attendre le référendum des 15 et 16 mai. Les consultations entre Occidentaux n'ont pas permis de définir une riposte commune. Pour les faire plier, Belgrade a décidé un embargo économique contre les Serbes de Bosnie, tandis que le Conseil de sécurité déclarait six enclaves assiégées en Bosnie « zones de sécurité ». (Lire page 3.)

La grande peur des Balkans

par Daniel Vernet

Il faut prendre au mot la boutade d'un diplomate occidental : rien ne serait pire que le refus du plan Vance-Owen, sinon son acceptation. Au-delà des considérations morales et des regrets exprimés pour la large reconnaissance des faits accomplis, la « cantonisation » de la Bosnie-Herzégovine, fût-ce dans un Etat proclamé unitaire, crée un fâcheux précédent qui pourrait donner des idées à d'autres dirigeants balkaniques dans une région où les Etats multiethniques sont nombreux. Aussi les voisins de l'ex-Yougoslavie sont-ils partagés entre le désir de voir au plus vite s'arrêter un conflit qui, en menaçant de s'étendre, risque de mettre le feu à l'Europe du Sud-Est, et la crainte qu'une fois encore les Balkans ne soient victimes de leurs traditionnelles turpitudes.

Il y a dans la région des élites politiques et intellectuelles dont le premier souci n'est pas l'exaltation de l'ethnie, ni de la religion – qu'elle soit chrétienne d'Orient ou d'Occident, ou islamique, – ni même de la nation, si cette notion a encore ici un sens. Elles pensent et voudraient agir – mais c'est souvent une autre histoire – en termes de droits des hommes, des peuples, des minorités. Bref, après la chute du communisme, elles aspirent à s'intégrer à une Europe et à ses valeurs pratiquées ou supposées, dont elles ont été artificiellement séparées pendant plus de quarante ans par la guerre froide.

Elles ont tendance à reprocher, parfois non sans raison, à cette Europe de les avoir largement ignorées ; non seulement pendant la longue traversée du tunnel stalino-brejnévien, mais même depuis 1989.

Lire la suite dans « Espace Européen » page 8

Selon un projet préparé par le gouvernement

La durée de cotisation des retraites serait progressivement allongée

Parallèlement à l'augmentation de la contribution sociale généralisée et à la préparation de mesures d'économies sur les dépenses de santé, le gouvernement va engager une réforme des retraites, à partir des mesures suggérées en 1991 par le Livre blanc. La durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein (150 trimestres actuellement) serait augmentée d'un trimestre par an dès 1994 et la période de référence (les dix meilleures années) progressivement allongée. Des discussions spécifiques auraient lieu pour appliquer ce dispositif aux fonctionnaires et aux entreprises publiques.

Dans les pas de Michel Rocard

par Jean-Michel Normand

En invitant, le 23 avril, les partenaires sociaux à l'Hôtel Matignon pour dresser, avec quelque solennité, un état des lieux de la France sociale, le premier ministre ne cherchait pas seulement à créer un climat ou à faire montre de courtoisie. Edouard Balladur nourrissait des intentions sans doute plus précises que ne le pensaient ses hôtes. Ce jour-là, il n'a pas échappé au chef du gouvernement que son appel à « *tirer les conséquences* » de la situation économique et de la dégradation des comptes sociaux n'a pas vraiment choqué les syndicats. La perspective d'une forte augmentation de la CSG et de *sérieuses économies sur les* dépenses de santé comme l'annonce du « gel » des traitements des fonctionnaires n'ont pas davantage suscité de tangage, malgré les protestations de la CGT. Aussi, M. Balladur est-il aujourd'hui déterminé à lier indispensables ajustements à court terme et nécessaire souci du long terme en programmant une véritable réforme des retraites. Un obstacle devant lequel tous ses prédécesseurs avaient reculé.

Parallèlement à la hausse de la contribution sociale généralisée, qui pourrait être portée de 1,1 % à 2,4 % sur tous les revenus, et l'élaboration d'un plan de 20 à 25 milliards d'économies en 1994 (*le Monde* daté 2-3 mai) sur les dépenses de santé qui comprendrait notamment la hausse du forfait hospitalier, voire l'instauration d'un forfait non remboursé de 10 francs par ordonnance, le gouvernement annoncera, lundi 10 mai, son intention de modifier les paramètres de calcul des retraites.

Lire la suite page 15

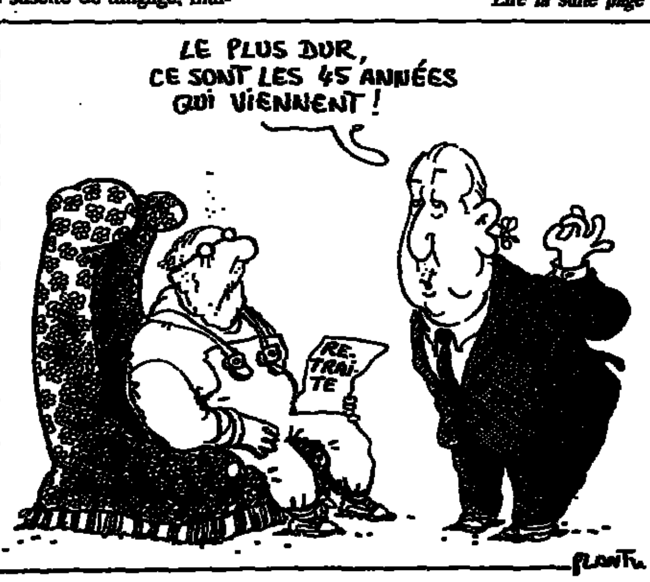
Les silences du rapport Raynaud

Des déficits publics chiffrés mais insuffisamment expliqués

par Alain Vernholes

On chercherait en vain dans le rapport Raynaud qui vient d'être publié – et a fait couler tellement d'encre avant même d'être connu ! – les traces d'un quelconque réquisitoire contre la politique menée par M. Bérégovoy et son gouvernement. En quelque vingt-cinq pages sont décrits et évalués, sans pratiquement aucun commentaire, les déséquilibres financiers de l'Etat, de notre système de sécurité sociale et d'assurance-chômage. Ces déséquilibres sont lourds, sans précédent, semble-t-il, depuis plus de quarante-cinq ans, et devront être corrigés puisque aucun pays ne peut vivre durablement à crédit. Mais la mauvaise situation des finances intérieures ne préjuge pas l'état de la France ni son économie en particulier. Il faudra attendre la fin du mois pour avoir une description plus complète du pays, de son industrie, de son agriculture, de son système d'enseignement et de défense, de sa justice, des problèmes posés par l'immigration, le logement, le sentiment d'insécurité... Encore que cette seconde partie du rapport, confiée il y a un mois seulement par Edouard Balladur à M. Raynaud, ait des objectifs si vastes qu'on peut raisonnablement douter de la voir menée à bien en si peu de temps.

Lire la suite page 18, ainsi que le texte intégral du rapport Raynaud et nos informations pages 16, 17 et 18

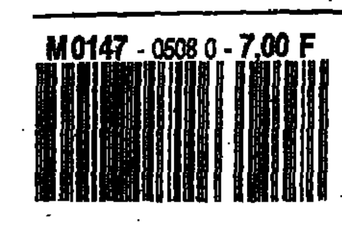


L'enquête sur le suicide de Pierre Bérégovoy

L'enquête de la gendarmerie sur les circonstances de la mort de Pierre Bérégovoy précise la chronologie des événements du samedi 1er mai dans leurs grandes lignes. Si quelques questions restent en suspens, d'autres faits, établis grâce à différents témoignages, devraient permettre d'éviter la multiplication des rumeurs. La seule véritable énigme semble être, selon les enquêteurs et les proches du défunt, l'absence d'une lettre de Pierre Bérégovoy expliquant son geste.

Lire page 9 l'article de PHILIPPE BROUSSARD et FRANCK NOUCHI

M 0147 - 0508 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,60 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

La mort de Pierre Bérégovoy

Des hommes, pas des robots

EN tant que simple citoyen, j'avais l'impression, en assistant aux débats politiques, que les hommes politiques n'étaient que des robots, des machines: machines à mauvaise foi, machines à profiter et à mentir. Le suicide de Pierre Bérégovoy m'a ramené à la réalité: dans «homme politique», c'est le mot «homme» qui est le plus important, avec le cœur, les joies et les peines que cela implique. *Les «éléphants» du PS*, les «mammouths» du RPR, qui naviguent entre les défaites et les victoires, ne sont pas forcément des sauvages, mais bien des êtres sensibles et dévoués pour la plupart.

BRUNO BARRET
Etudiant, Paris

La mort de Socrate

LA carrière de Pierre Bérégovoy fut exemplaire. Parti au bas de l'échelle, il a été un « notable » à chacun des échelons, désigné ainsi pour les gravir jusqu'aux plus élevés. Elle fait honneur à l'homme, mais aussi à la République et à la démocratie.

La mort de Bérégovoy c'est la mort de Socrate ; un avertissement à une classe sociale qui dégénère, qui perd le sens des valeurs et des priorités.

Autrefois, les notables, dans tous les sens du terme, se lançaient dans la politique et cela la valorisait.

Aujourd'hui, on se lance dans la politique pour essayer de devenir un notable... et la démocratie tourne peu à peu en médiocratie.

Retenons le message posthume de Pierre Bérégovoy.

JEAN MITTAINE
Paris

Déplacer les projecteurs

JE suis partisan de la liberté absolue de la presse. Ancien journaliste moi-même, j'en connais les impératifs commerciaux :tirage et audimat. Mais il est *temps* que la corporation ne juge pas avant les juges et que les juges s'astreignent davantage au secret professionnel.

Ni Pierre Bérégovoy hier, ni Edouard Balladur demain n'étaient ou ne seront responsables des 3, 4 ou 5 millions de chômeurs prévus. L'économie française est d'abord dans les mains des dirigeants de *grandes entreprises qui ne savent* que «restructurer», c'est-à-dire licencier, sans proposer ni mettre en œuvre des alternatives positives pour redonner un job, un salaire, une dignité à ceux qu'ils jettent à la rue, avec la sacro-sainte excuse de la rentabilité de leur entreprise.

Les contrepoids n'existant plus (une chambre bleu horizon, des syndicats fantômes, des cadres et employés tellement tétanisés par la peur de perdre leur emploi qu'ils *en sont devenus muets, etc.), il* est urgent que les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle reprennent du «poil de la bête», retrouvent leurs lunettes, remettent du vitriol dans leurs stylos et placent sous les projecteurs tous les responsables de la dégradation économique de la société, qui précède la dégradation sociale. Le mur du jardin de M. Léotard, la campagne municipale de M. Noir, et l'affaire du prêt du M. Bérégovoy ne sont que des faits divers sans importance en regard de ce qu'attendent des millions de Français préoccupés de leur avenir et de celui de leurs enfants.

PATRICK D'ELME
Paris

Le paradoxe de l'intégrité

LES paroles sont des actes, les paroles médiatiques peuvent même être des meurtres. Or, si nous exigeons l'excellence morale des politiques, à savoir de ceux qui agissent *par leurs décisions, condition sine qua non* de la démocratie, il faut aussi que nous exigions l'excellence morale des journalistes, à savoir de ceux qui agissent par leurs commentaires. Ne faut-il pas exiger que ceux qui exercent, non pas le quatrième pouvoir, mais ce qui est devenu aujourd'hui, en toute évidence, le premier et peut-être le seul véritable pouvoir, de répondre de leurs paroles ? Il faut donc juger ceux qui ont monté en épingle une affaire qui n'en valait pas la peine. Et que l'on ne vienne pas dire qu'un suicide est par essence un mystère, il y a des évidences devant lesquelles seules les *crapules restent froides et sourdes.*

Il y a un paradoxe de l'intégrité. Quand on naît riche, et que sa fortune travaille d'elle-même, selon une logique autonome et légale, on peut avoir, sans aucun effort, l'apparence de l'intégrité, alors même que l'on ne fait que jouir de privilèges éhontés parce que immérités. Quand on naît pauvre au contraire, et que l'on a *suffisamment* de caractère pour créer ce que l'on est ou devient, quand on possède, en somme, la véritable intégrité, à savoir la véritable force morale, il faudrait avoir de la sainteté pour paraître en plus ce que l'on est vraiment. Pierre Bérégovoy n'était pas un saint mais un homme, c'est pourquoi il a accepté un prêt sans intérêt. Cela fut incontestable*ment une erreur. Mais ce ne fut* qu'une de ces erreurs qui font que les hommes sont des hommes et non des dieux. Cette erreur, si elle est exploitable pour ceux qui n'aiment et ne respectent rien, est dérisoire pour ceux qui savent voir, en hommes et en toute modestie, *la réalité du* monde et de l'humanité, la juste mesure de ce qui vient de l'homme. Le paradoxe de l'intégrité veut ainsi que ce soit les plus intègres qui le paraissent le moins.

PATRICE GUILLAMAUD
Tours

TRAIT LIBRE



Destins français

TOUT est rentré dans l'ordre. Chacun est à sa place. Les humbles sont morts. Les importants dans les palais.

On peut prononcer des oraisons funèbres avant de se retrouver entre gens comme il faut, qui savent qu'on ne meurt pas de ça, l'échec d'une espérance. Question d'éducation et de bon goût. Seuls les humbles sont assez naïfs pour espérer. Celui-là qui, en 1942, au temps où tant d'autres fréquentaient encore Vichy, la capitale d'alors des importants, celui-là qui avait pris les armes dans l'enthousiasme radieux de ses dix-sept ans, celui-là qui avait, après avoir connu *« le soleil insensé de la victoire »*, puis le moment où *« l'automne se défarde et le silence autour d'une rose d'hiver »*, comme dit Aragon, celui-là s'est tué d'une espérance morte, *dont il se sentait, parce qu'il était* resté un humble, témoin et comptable.

Quelques heures avant lui, un homme d'une trentaine d'années s'était immolé par le feu, demandant qu'on le laisse mourir car il était au chômage depuis un an.

Cet humble-là, sans espérance, est mort lui aussi le 1er mai, fête des humbles.

Et la symbolique est si forte, de ces deux vies qui se rejoignent ce jour-là, qu'on en vient à trembler.

Mais la voix des fils de notables ne tremble pas. Ils étaient ministres ou députés. Ils ont retrouvé les palais des grands corps. D'autres les ont remplacés. Même famille qui ne *se laisse pas prendre au jeu de l'es*pérance. Et qui profite de la mort d'un humble, pour pérorer, désigner des coupables, juges ou journalistes, gagner ainsi, peut-être, un petit point dans les sondages ou se refaire une vertu. Ou une popularité.

Avant de s'en aller brunir au bord de leurs piscines dissimulées par de hauts murs, tranquilles.

Les humbles meurent toujours.

Et on reste, enfin, entre soi.

MAX GALLO
Ecrivain.
Mouvement des citoyens

On peut aider les suicidaires

LA tentation est grande de trouver un coupable. Nombreux sont les hommes politiques qui y ont succombé. *La méconnaissance d'un acte* aujourd'hui banal dans l'histoire de l'humanité, de la part de responsables politiques, confond.

Médecin, confronté à cette autodestruction, j'ai été amené à analyser les nombreux cas dont j'ai eu à connaître. Il me semble que l'acte que l'acte suicidaire obéit toujours à trois principes : dévalorisation, surévaluation, échéance.

La dévalorisation est habituellement consécutive à un fonctionne*ment biologique inhabituel : banale*ment étiquetée de «grande fatigue» avec diminution du sommeil physiologique.

La surévaluation correspond à une diminution du sens critique qui *aboutit à surévaluer la difficulté de* surmonter les tâches habituellement assumées.

L'échéance fait référence à un «rendez-vous» que le suicidaire a dans les heures (au plus les deux jours) qui suivent l'acte suicidaire. Ce «rendez-vous» est toujours vécu comme une «épreuve». La notion d'échéance permet de distinguer la tentation suicidaire, qui est relativement banale, du passage à l'acte.

Au total, le suicidaire, physique*ment diminué, surestime l'épreuve* qu'il va avoir à subir et, psychologiquement dévalorisé, choisit le suicide par préférence à l'échec, pour lui prévisible.

L'avenir dira, car l'enquête est jusqu'à maintenant muette, quelle échéance Pierre Bérégovoy avait magnifiée.

Point n'est besoin de culpabiliser la presse et les iconoclastes pour leur faire porter la responsabilité d'un acte qui s'inscrit toujours dans la solitude d'un être qui a perdu toute notion de relativité existentielle.

La connaissance de ces trois principes de la démarche suicidaire permet d'expliquer que l'on puisse malgré tout aider ceux qui l'empruntent lorsque les facteurs de risques s'accumulent. La première aide consiste avant tout à favoriser le repos physiologique indispensable à notre *fonctionnement. La deuxième aide* visera à déresponsabiliser l'individu suicidaire vis-à-vis des échéances prévisibles, dans la mesure où celles-ci sont connues, à la suite d'une connaissance intime de la problématique du sujet.

Docteur ALAIN BRÉANT
Moulins

Le prêt d'un ami

LA mort de Pierre Bérégovoy m'a beaucoup touché. Bien qu'étant moi-même de droite, c'était un homme que j'estimais au plus haut niveau. C'était un homme droit, honnête et discret. C'était un des rares hommes politiques qui était vraiment au service de la nation.

Il est vrai qu'il a bénéficié d'un prêt sans intérêt d'un ami. Et alors ? Cette personne ne serait pas un ami, mais un banquier si cet argent avait été prêté avec intérêts. Je trouve qu'il est triste qu'à soixante ans un homme à haute responsabilité n'ait pas les fonds pour s'acheter un appartement parisien. C'est bien la preuve qu'il ne s'était pas enrichi au *détriment de la nation. Si j'étais for*tuné, je lui aurais gracieusement donné ce petit million de francs pour sa dévotion à notre pays. Mais je serais certainement condamné, un jour, pour pot-de-vin !

Il est grand temps que le monde politique change en France. Il est grand temps d'arrêter ces guerres de religions, car personne ne détient la vérité, et que tous, ensemble, politiques comme citoyens, construisions un monde meilleur.

A quand un gouvernement composé des plus brillants éléments, de droite comme de gauche ? Les résultats seraient certainement démultipliés, car nous le savons tous, l'union fait la force.

PHILIPPE CHARLIER
Paris

Le suicide du maire d'Elbeuf en 1911

Romancier et auteur de nombreuses biographies, André Maurois (1885-1967) évoque dans ses *Mémoires* l'usine de tissage située à Elbeuf (Seine-Maritime) *qu'il a* dirigée avant-guerre, celle-là même où le jeune Pierre Bérégovoy *a exercé* le métier d'ajusteur-fraiseur en 1941. Un lecteur de la région parisienne, qui nous signale ce fait, relève aussi le destin tragique de Charles Mouchel, maire d'Elbeuf, élu député en 1910, qui s'est suicidé le 22 novembre 1911.

André Maurois évoque en ces termes la figure de Charles Mouchel : *«Mon ancien professeur de mathématiques, Mouchel, était devenu maire socialiste d'Elbeuf. Je le rencontrais souvent dans les rues, la moustache humide et le veston crayeux. Il s'arrêtait pour m'expliquer ses projets : «Cette malheureuse ville était exploitée par quelques grandes entreprises : compagnie du gaz, compagnie des eaux... J'ai décidé de m'en passer, de ne pas renouveler les contrats et de construire moi-même une usine à gaz... Comprenez-vous ?»* (...)

» Bientôt des bruits inquiétants commencèrent à courir : l'usine municipale ne couvrait pas ses frais. Le malheureux Mouchel y avait embauché sans méfiance tous ses agents électoraux... L'argent manquait. La ville avait emprunté deux millions pour la construction ; il fallut emprunter à nouveau pour l'exploitation. Mais la préfecture protesta, elle ne pouvait autoriser de nouveaux emprunts. La ville d'Elbeuf allait-elle faire faillite ? Un matin, comme nous arrivions à l'usine, le concierge tout ému dit à mon père : «Monsieur Ernest sait-il que Mouchel s'est tué ?» Je courus à la mairie. Le corps était encore sur le trottoir ; on attendait la justice. Le député-maire avait passé la nuit à travailler, à mettre la caisse à jour, puis à l'aube il avait pris son gros revolver d'ordonnance d'officier de réserve et s'était tiré une balle dans la tête.»

Notre lecteur conclut sa lettre en se demandant si Pierre Bérégovoy *«a retenu le précédent exemplaire et tragique de l'infortuné Mouchel, sentant que son geste, maintenant qu'il était parvenu au Grand Balcon, aurait un énorme retentissement dans toutes les consciences d'un pays très inquiet pour l'avenir et tourmenté par son passé».*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

UN LIVRE

La famille indissoluble

LE DÉMARIAGE
d'Irène Théry
Editions Odile Jacob
396 p., 160 F.

LE mariage a longtemps été *la clé de voûte de l'édifice* social. Il n'est plus aujourd'hui que l'une des formes de la *conjugalité : aux couples* mariés s'ajoutent des couples divorcés, des couples *séparés, des unions libres...*

Mais, au-delà de ce pluralisme, c'est la conception même du mariage qui a changé, explique Irène Théry, chargée de recherche au CNRS, dans un livre d'une grande richesse, consacré à l'histoire récente du divorce en France.

Nous sommes en plein « démariage » : la vie affective et sexuelle passe désormais pour une affaire privée, et la société est priée de ne pas s'en mêler.

Jusqu'en 1975, les époux qui décidaient d'un commun accord de se séparer étaient condamnés à une comédie judiciaire. Ils devaient inventer de fausses lettres d'injures et divers scénarios, avec la complicité des avocats, sinon des juges, pour démontrer que la faute de l'un ou de l'autre rendait leur union impossible. Le divorce par consentement mutuel a été introduit pour adapter la loi aux mœurs.

Son succès allait dépasser toutes les prévisions : cette négociation sans rupture représente aujourd'hui plus de la moitié des jugements prononcés. On veut « réussir » son divorce, comme on veut « réussir » sa vie sexuelle ou ses enfants.

Il y a un « bon divorce », moderne, progressiste en quelque sorte, sans cris et sans rupture. Cette volonté de consensus à tout prix finit par conduire à une hypocrisie à l'envers, explique Irène Théry : beaucoup de couples nient ou enfouissent leurs désaccords, et ce sont les plus faibles qui le paient le plus cher...

Avoir un père et une mère

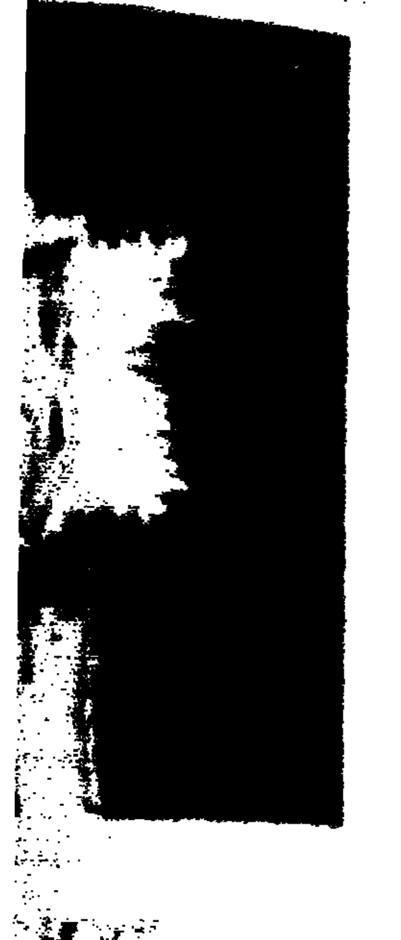
Au moment où il changeait la loi, le législateur ignorait que le divorce, resté à peu près stable depuis la Libération, allait « exploser ». En 1975, près de 13 % des mariages se terminaient par une rupture légale. On est passé à 20 % en 1978 et à 30 % à partir de 1985. Le taux semble se stabiliser depuis lors, mais il ne faut pas oublier *les séparations sans* divorce et les « désunions libres » qui ne sont évidemment *pas comptabilisées.*

Depuis le vote de la nouvelle loi, le projecteur s'est déplacé peu à peu. Les deux protagonistes du divorce cèdent la vedette à un personnage annexe : l'enfant. Comment lui donner voix au chapitre ? Comment, surtout, assurer « son bien » ?

On en a conclu qu'un enfant doit toujours avoir un père et une mère : ce n'est pas parce qu'un homme et une femme renoncent à être époux qu'ils cessent d'être parents. La loi du 8 janvier 1993 prévoit qu'après le divorce l'autorité parentale sera *« exercée en commun ».*

Les conjoints se trouvent ainsi liés, à vie, par leurs enfants, souligne Irène Théry. *La famille se fonde désormais* sur la biologie. Identifiée à partir de l'enfant et non plus du *couple, elle résiste à tout,* même au divorce. Ainsi donc, le démariage aura produit la *famille nucléaire indissoluble !* Un curieux paradoxe et un beau sujet de réflexion.

ROBERT SOLÉ



Le rejet du plan de paix Vance-Owen et les menaces internationales

Belgrade décide un embargo contre les Serbes de Bosnie

BELGRADE

de notre correspondante

Au lendemain du rejet du plan Vance-Owen par le «Parlement» des Serbes de Bosnie, le président Slobodan Milosevic, qui s'était personnellement engagé en faveur du «oui», a décidé, jeudi 6 mai, d'isoler ses alliés bosniaques. En écho aux demandes de la communauté internationale, qui réclamait notamment la fermeture des frontières entre la Serbie et la Bosnie ainsi que la suspension de tout soutien de Belgrade, les gouvernements serbe et yougoslave ont décrété un embargo économique contre les Serbes de Bosnie jusqu'à ce qu'ils se rallient au processus de paix.

Alors que le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, avait déclaré que la décision de son «Parlement» n'était pas *«définitive»*, de nouvelles discussions ont été entamées à Belgrade pour tenter *in extremis* de ramener les Serbes de Bosnie à la table des négociations.

Dépêché de toute urgence à Belgrade, Vitaly Tchourkine, l'émissaire spécial du président russe, Boris Eltsine, s'est entretenu jeudi soir avec le président de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), Dobrica Cosic, sur les chances d'un revirement des Serbes de Bosnie en faveur du plan de paix. Tandis qu'il devait rencontrer, vendredi 7 mai, Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic, les deux coprésidents de la conférence internationale de paix sur l'ex-Yougoslavie, lord David Owen et Thorvald Stoltenberg (qui remplace à ce poste Cyrus Vance) devaient arriver dans la journée à Belgrade pour une nouvelle mission de la dernière chance. La communauté internationale semble donc décidée à déployer d'ultimes efforts avant le 15 mai, date à laquelle les Serbes de Bosnie ont été appelés par leur «Parlement» autoproclamé à se prononcer définitivement par voie référendaire sur le plan Vance-Owen.

Alors que Belgrade paraît convaincu que ces négociations peuvent aboutir à un «oui», le «non» risque fortement de l'emporter à ce référendum. D'abord, la population serbe ne connaît pas les détails du plan Vance-Owen, qui lui a été présenté par ses leaders comme la pire des *«capitulations»*. Ensuite, près de la moitié des Serbes appelés à voter sont installés dans des régions qui doivent être rétrocédées aux Musulmans ou aux Croates. Enfin, les Serbes de Sarajevo ou de Tuzla, qui revendiquent le maintien d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique, ne seront pas consultés. Dans ces conditions, M. Karadzic avait toutes les chances de ne pas se tromper en disant, jeudi, que le plan serait rejeté lors du référendum.

Arracher de nouvelles concessions

Alors que le leader des Serbes bosniaques a reconnu jeudi à Pale avoir lui-même recommandé le référendum, il est clair qu'il tente de gagner du temps pour arracher de nouvelles concessions. L'un de ses ministres avait d'ailleurs averti la presse mercredi qu'*«il ne pouvait pas y avoir de «oui» inconditionnel puisque Alija Izetbegovic* [le président bosniaque] *avait posé neuf conditions à sa signature»*. Avant d'ajouter également que les Serbes de Bosnie ne plieront pas tant que leurs principales revendications ne seront pas satisfaites. Même si Radovan Karadzic a paraphé à Athènes le plan Vance-Owen et a appelé le «Parlement» à ratifier sa décision, il semble s'apprêter à défier une nouvelle fois la communauté internationale, persuadé qu'elle préférera céder en partie plutôt que de recourir à la force.

«Nous préparer à la lutte finale»

Devant les médiateurs qui défileront ces jours prochains à Belgrade, il brandira la menace d'un *«non»* définitif pour obtenir certaines corrections aux cartes de redécoupage de la Bosnie. N'avait-il pas déjà lancé un avertissement jeudi à l'issue de la session parlementaire? *«Il me semble*, avait-il dit, *que la réponse du peuple serbe sera non, à moins que les cartes ne soient redessinées.»*

Conscient de l'irrecevabilité des exigences des Serbes de Bosnie, donc de l'échec inéluctable du référendum, Slobodan Milosevic a qualifié, jeudi à Belgrade, d'*«irresponsable»* la décision d'organiser cette consultation populaire. Après le revers que lui ont infligé mercredi ses alliés de Bosnie, le président serbe, qui semble décidé à tout faire pour éviter une intervention militaire étrangère, a décidé, jeudi, de prendre le taureau par les cornes.

Désormais, la Yougoslavie *«n'enverra plus d'argent, de pétrole et autres matériels»* à la *«République serbe»* (autoproclamée en Bosnie) et *«ne tolérera plus que certains dirigeants serbes bosniaques vivent confortablement à Belgrade alors qu'ils offrent à leur peuple une politique de sacrifices et de pauvreté»*. Pour ne pas s'attirer les foudres des ultranationalistes, M. Milosevic a toutefois assuré que *«la Yougoslavie continuera d'aider sans réserve les blessés et les réfugiés de Bosnie, et de fournir nourriture et médicaments à la «République serbe»*. Si elles sont vraiment appliquées, ces mesures pourraient faire plier les Serbes de Bosnie, qui ne peuvent pas poursuivre la guerre sans l'aide de Belgrade. Le durcissement de M. Milosevic envers les Serbes de Bosnie sera certainement salué par une grande partie de la classe politique et de l'opinion publique serbes et monténégrines. Le rejet du plan de paix coûte cher à la Serbie et au Monténégro, qui se sont vu imposer le 26 avril de nouvelles sanctions par les Nations unies. Des sanctions qui, si elles durent, asphyxieront totalement l'économie yougoslave et réduiront une grande partie de la population à la misère.

Alors que l'opinion publique en Serbie était à moins de 40 % le 27 avril, favorable à la signature du plan Vance-Owen, aujourd'hui plus de 61 % des Serbes estiment qu'il doit être signé. Une telle évolution serait-elle possible en Bosnie-Herzégovine si tous les leaders serbes locaux militaient ouvertement pour la paix? Peut-être, mais pour le moment, Momir Talic, le commandant adjoint du général Mladic, le chef des forces serbes de Bosnie, a bien d'autre recommandations. *«Nous devons*, a-t-il déclaré, *nous préparer à une lutte finale. Car si les envahisseurs décident une action, il faudra lutter jusqu'au bout pour défendre nos terres, nos familles et notre dignité...»*

FLORENCE HARTMANN

Le Conseil de sécurité décrète «zones de sécurité» cinq nouvelles villes bosniaques

NEW-YORK
(Nations unies)

correspondance

Certains pays occidentaux exigeront peut-être des mesures militaires contre la Bosnie, mais la première réaction, au Conseil de sécurité, face à la nouvelle humiliation subie par la communauté internationale après le rejet du plan de paix de MM. Owen et Vance par les Serbes bosniaques, est très mesurée. *«Nous sommes ridicules»*, admettait un ambassadeur en sortant, jeudi 6 mai, de la réunion du Conseil.

Effectivement, la résolution 824, adoptée à l'unanimité à New-York, se contente de décréter cinq nouvelles villes de Bosnie-Herzégovine – outre Sarajevo – *«zones de sécurité»*, en les plaçant sous la protection de cinquante observateurs militaires seulement. Pourtant, la journée de jeudi avait commencé sur un ton assez ferme. *«Nous n'acceptons pas ce refus*, assurait l'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée. *Le Conseil sera obligé de prendre une autre direction.» «C'est un acte de folie suprême.»*



Mais les Occidentaux n'ont avancé aucune proposition concrète. Le secrétaire général de l'ONU a, pour sa part, déclaré que les Serbes bosniaques *«n'ont pas dit leur dernier mot»*. Selon son porte-parole, Boutros Boutros-Ghali *«pense qu'il y aura d'autres négociations et que les efforts se poursuivront pour surmonter les difficultés»*. Un diplomate espérait que cette prise de position ne serait pas interprétée par Radovan Karadzic et les siens comme l'acceptation du référendum annoncé par eux. Pour les médiateurs, MM. Owen et Stoltenberg, la décision du «Parlement» serbo-bosniaque n'est rien d'autre qu'*«un refus»* du plan de paix.

Un texte proposé par la France, qui condamne la décision des Serbo-Bosniaques, a été refusé par les Etats-Unis en attendant le retour, à Washington, du secrétaire d'Etat, Warren Christopher. *«Nous ne sommes pas sûrs de ce qu'il faut faire, le désarroi et la confusion sont pires que d'habitude au sein du Conseil; quant à une réponse crédible au défi serbe*, explique sans fard un ambassadeur occidental. *Il faut dire que nous ne sommes pas les seuls à nous trouver dans une impasse, les Serbes aussi le sont.»* Le rejet du plan de paix a pris de court le Conseil, qui avait, la veille, entamé des consultations sur sa mise en œuvre. La résolution 824, parrainée par les cinq pays non alignés membres du Conseil, a ses origines dans la mission faite, la semaine dernière, par quelques membres du Conseil en Bosnie-Herzégovine, en particulier à Srebrenica, qui avait déjà été déclarée *«zone de sécurité»*, le 16 avril dernier.

Une présence symbolique

Cette nouvelle résolution prévoit que Sarajevo, Tnzla, Zepa, Gorazde et Bihac seront aussi traitées comme telles par toutes les parties. Elle demande le retrait immédiat de toutes les unités militaires serbes. Elle exige le libre accès à l'aide humanitaire et le strict respect de la sécurité du personnel, chargé de ces opérations.

Cette résolution autorise le renforcement de la FORPRONU en Bosnie par cinquante observateurs militaires, à savoir cinq observateurs pour chaque zone de sécurité. *«Cette présence sera purement symbolique*, explique un diplomate. *Le but est en fait d'accroître le coût politique de l'agression, le message étant que les attaques contre les zones protégées reviennent à des attaques contre l'ONU.»*

Les membres occidentaux du Conseil qui s'étaient opposés à l'adoption de ce texte estiment que décréter des *«zones de sécurité»* sans pouvoir réellement protéger les populations qui y vivent est *«assez cynique comme démarche»*. Et de citer l'exemple de Srebrenica, décrétée zone protégée depuis trois semaines, qui fait notamment face à d'énormes difficultés d'approvisionnement en eau. Reste la menace de la résolution 824 de prendre *«toute mesure supplémentaire»*, au cas où les parties ne s'y conformeraient pas.

Dans son discours, après le vote, l'ambassadeur américain, Mme Albright, a rappelé aux dirigeants serbo-bosniaques que son gouvernement consulte ses alliés au sujet de *«mesures encore plus fortes et plus dures»*. Dans le discours le plus ferme qu'il ait jamais prononcé depnis le début du conflit, l'ambassadeur de Russie, Iuli Vorontsov, qui préside le Conseil en mai, a prévenn les Serbes bosniaques que, s'ils n'acceptaient pas le plan de paix, son pays serait prêt à examiner d'autres mesures *«sans en exclure aucune»*.

Faisant, vraisemblablement, allusion à l'absence des forces américaines en Bosnie-Herzégovine, M. Mérimée a lancé *«un appel pressant»* aux Etats membres de la CSCE afin de *«contribuer, dans les meilleurs délais, à la prise en charge et à la protection d'autres zones de sécurité»*.

AFSANÉ BASSIR POUR

L'enclave de Zepa serait dans une situation «désespérée»

Alors que les observateurs de l'ONU n'ont toujours pas été autorisés par les assiégeants serbes à pénétrer à Zepa, les défenseurs de cette enclave musulmane en Bosnie orientale livraient, jeudi 6 mai, un combat *«désespéré»*, attaquant les blindés serbes aux cocktails Molotov, selon un radio-amateur basé dans la ville.

Haris Siladjic, le ministre bosniaque des affaires étrangères, a affirmé, jeudi à Washington, que, *«si rien n'est fait, quarante mille personnes vont être massacrées»* dans cette enclave qui serait sur le point de tomber. Cependant on ne disposait toujours pas d'informations de source indépendante sur la situation dans cette poche attaquée – selon les Musulmans – depuis trois jours par les forces serbes.

Le général Philippe Morillon, commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie, a obtenu, jeudi à Pale, «capitale» des Serbes de Bosnie, de nouvelles assurances que les observateurs militaires des Nations unies, refoulés mercredi, seraient autorisés à se rendre vendredi à Zepa. – *(AFP, Reuter, AP.)*

M. Clinton appelle à des actions engagées «collectivement et non par les seuls Etats-Unis»

WASHINGTON

correspondance

Les premières déclarations de M. Clinton sur le refus des Serbes de Bosnie d'accepter le plan Vance-Owen illustrent la position délicate dans laquelle se trouve le président américain, aussi bien vis-à-vis de ses alliés que du Congrès et de l'opinion publique. Sa vigoureuse condamnation du référendum décidé par l'assemblée de Pale, qualifié de *«manœuvre dilatoire visant à consolider les gains acquis par une brutale agression»*, s'accompagne d'un appel aux Européens, Russes compris, à appplipquer des *«mesures plus sévères»* pour arrêter l'agression. Mais ses propos confirment également le souci de ne pas s'engager dans une action unilatérale précipitée.

En fait, le président fait face à plusieurs interlocuteurs. Les Européens, d'abord. M. Clinton a souligné l'importance d'une action collective à laquelle les Européens doivent être les premiers à participer. *«Le moment est venu pour la communauté internationale de s'unir et d'agir rapidement, et de manière décisive»*, a-t-il dit en ajoutant une critique à peine voilée : *«L'Amérique a clairement défini sa position et est prête à participer à cette action (...). Les Européens doivent agir avec nous (...).»* Il a indiqué avoir enjoint le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, de poursuivre ses consultations avec les Européens concernant les mesures *«à prendre collectivement et non pas par les seuls Etats-Unis»*.

Les Nations unies représentent un second interlocuteur. Le président a demandé à l'organisation internationale d'adopter une nouvelle résolution qui approuvera spécifiquement le recours à la force en en confiant l'emploi à l'OTAN.

Mais, en fin de compte, l'interlocuteur le plus coriace est le Congrès et, au-delà du Capitole, l'opinion américaine. Les leaders parlementaires à l'écoute de l'«Amérique profonde» ont informé le président de l'inquiétude de leurs électeurs devant le chiffre avancé de vingt mille à vingt-cinq mille soldats appelés éventuellement à participer à la force internationale de retour à la paix. Les chefs des deux partis insistent maintenant sur la nécessité d'un débat qui devrait se conclure par un vote.

Conscience mondiale offensée

Le président doit enfin accomplir un gros effort d'information et d'éducation du public américain. A la différence de la crise du Golfe, les Américains ne perçoivent ni l'importance ni l'enjeu du conflit des Balkans. M. Clinton a donné trois raisons justifiant une intervention : les Serbes enfreignent le principe de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues; leur comportement menace la stabilité dans d'autres parties de l'Europe; et leur politique d'«épuration ethnique» offense la conscience mondiale. Tels sont les thèmes, disent ses adjoints, que le président devra répéter s'il veut rallier le peuple américain.

A dire vrai, derrière une façade d'extrême fermeté, les officiels s'accrochent à l'espoir que toutes les chances de faire revivre la négociation n'ont pas été épuisées. Dans une interview à la chaîne de télévision CNN, lord Owen a entretenu cet espoir en évoquant l'évolution de M. Milosevic, allant au-delà de la «persuasion politique» pour fermer la frontière et arrêter l'assistance militaire et économique aux Serbes de Bosnie. *«Un bon début*, a dit le président Clinton. *Nous verrons... Nous continuons à travailler sur plusieurs options.»*

HENRI PIERRE

Les Occidentaux restent divisés sur les moyens de riposter

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La rencontre, jeudi 6 mai à Bruxelles, de Warren Christopher, le secrétaire d'état américain, avec les alliés de l'OTAN, puis les partenaires de la Communauté européenne, n'était pas conçue pour arrêter une stratégie face à l'intransigeance des Serbes de Bosnie, mais pour s'informer mutuellement, pour se conforter, pour essayer de rapprocher des points de vue encore divergents. Ceux qui l'ont vécue ont cependant relevé comme impression dominante, au-delà des paroles martiales, l'indécision et l'absence de détermination des Occidentaux, avec une mention toute particulière pour le rejet, quasi obsessionnel de la part des Américains, de toute intervention impliquant le déploiement de troupes terrestres.

«Le rejet par le soi-disant «Parlement» serbe de Bosnie transforme en parodie, ridiculise, l'accord d'Athènes. C'est un très mauvais service rendu au peuple serbe. Le référendum, je ne lui accorde pas l'ombre d'un début de légitimité. Je n'y vois qu'une manipulation cynique destinée à gagner du temps pendant que les Serbes consolident leur conquête territoriale» avait déclaré M. Christopher à l'OTAN. (*le Monde* du 7 mai).

Fortes paroles, à ce stade, suivies d'aucun effet, même si, selon la formule désormais consacrée, on a dit et redit jeudi, que *«toutes les options demeuraient ouvertes»*. Cependant Américains et Européens continuent à ne pas privilégier les mêmes options. La préférence de Washington va toujours à la levée de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques musulmans, mais les Européens y sont opposés. Ces derniers doutent de l'utilité sur le terrain, par rapport aux opérations en cours, de frappes aériennes, alors que les Serbes ont conquis l'essentiel du territoire qu'ils revendiquent. C'est, estiment certains, une attitude qui pourrait évoluer en cas d'attaques massives contre Gorazde, Sarajevo ou toute partie de la Bosnie encore tenue par les forces du président Izetbegovic.

Stopper la progression des Serbes et protéger les civils de plus en plus dépourvus de refuges, tel peut être l'intérêt, par rapport à une situation déjà très dégradée, de la création de zones de sécurité *(voir l'article d'Afsané Bassir Pour)*.

Mais on retombe sur le problème central déjà cité : ces zones devraient être sérieusement protégées par des troupes d'intervention, opérant avec la bénédiction de l'ONU, nombreuses, bien armées et autorisées à riposter dès lors que le territoire qu'elles auraient mission de neutraliser serait attaqué. Une mission qui, à ce stade, ne plaît pas du tout aux Américains, puisqu'elle implique le déploiement de troupes au sol dans des conditions de grande précarité. Même s'il est acquis que ces zones pourraient bénéficier de la couverture aérienne occidentale.

Il n'est pas évident non plus que les Européens les plus actifs n'hésiteraient pas si une telle option se précisait. Défendre des zones de sécurité se rapproche, en termes de danger encouru, d'une mission de rétablissement de la paix, une éventualité qui, pour l'instant, n'est pas envisagée, a souligné Douglas Hogg, le ministre délégué anglais. Lundi, les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se retrouvent à Bruxelles, rouvriront ce dossier.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Boris Eltsine et le plan de paix.** – Le président Boris Eltsine a exhorté jeudi 6 mai les Serbes de Bosnie à approuver le plan de paix Vance-Owen lors du référendum prévu la semaine prochaine. *«La Russie apportera un soutien ferme à ceux qui suivent honnêtement la voie de la paix selon les fondements du plan Vance-Owen, mais ne soutiendra personne qui s'en écartera»*, réaffirme M. Eltsine. Mercredi, il avait refusé de discuter des options militaires américaines pour la Bosnie avec le secrétaire d'Etat Warren Christopher, affirmant que les risques d'un rejet par le Parlement serbe de Bosnie étaient *«proches de zéro»*. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE : après le référendum

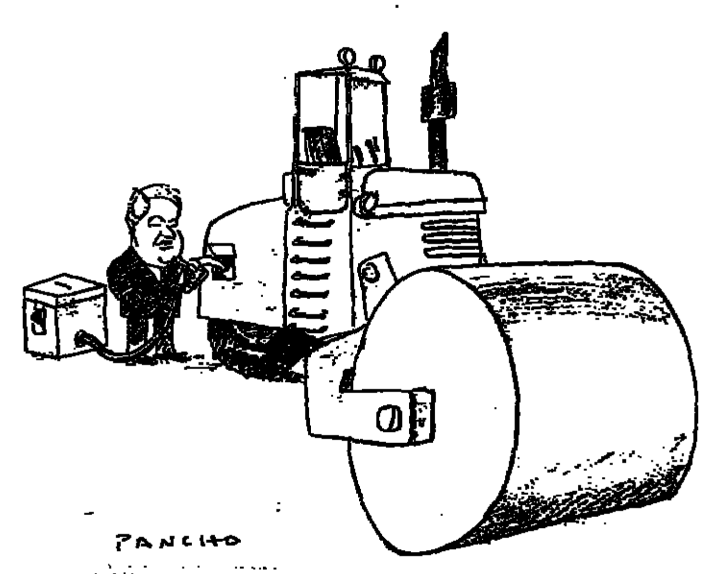
M. Eltsine hésite sur les moyens de concrétiser sa victoire

Au lendemain de la proclamation des résultats officiels du référendum du 25 avril, le président Eltsine a commenté sa victoire dans une allocution télévisée, jeudi 6 mai. En dépit de promesses de *« mesures décisives »* non précisées, Boris Eltsine a paru donner des signes d'essoufflement.

MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine avait promis de dévoiler son programme d'action dès la proclamation officielle des résultats du référendum. En un sens, il a tenu parole, en intervenant *à la télévision jeudi 6 mai*, vingt-quatre heures après que le président de la commission électorale eut confirmé ce qu'on savait depuis dix jours : un peu plus de 58 % des Russes ayant participé au vote ont exprimé leur confiance au président. Pourtant, les démocrates « radicaux » qui avaient annoncé à l'avance une cascade de « décrets » présidentiels ont quelques raisons



d'être déçus. Tout comme l'aile marchante de ses conseillers, qui, après l'avoir poussé depuis des mois à en découdre avec le Congrès, *estiment que le temps est* venu de liquider définitivement l'adversaire.

Certes, M. Eltsine a célébré sa victoire, proclamé du même coup *« la défaite retentissante des organes législatifs »*, et mis en demeure les députés d'*« accepter le choix du peuple »*, et donc la politique du président : *« Leur avenir politique en dépend »*, a averti M. Eltsine. Cet avenir paraît d'ailleurs très limité, puisque le président a fait part de son intention de *« proposer un projet d'acte normatif concernant les élections au Parlement fédéral »*. Ces élections, ajoute M. Eltsine, devraient se tenir *« pas plus tard que cet automne »*. Pourtant, la formulation choisie – *« le projet d'acte normatif »* – dissimule une difficulté : la Constitution actuelle ne donne pas le droit au président de convoquer des élections anticipées.

M. Eltsine ne paraît pas non plus encore avoir fait son choix définitif quant à la *méthode qui lui permet*trait de faire adopter son projet de Constitution. Le président a réitéré sa *« proposition »* de convoquer une *« Assemblée constituante »*. Mais on ne sait toujours pas précisément comment cette Assemblée serait formée, et *surtout comment pour*rait être ignorée ou tournée l'opposition du Parlement en exercice.

M. Routskoï dépouillé de tout

M. Eltsine a seulement manifesté son désir de stopper la *« contre-offensive »* des députés, *qui ont* décidé de relancer l'activité de leur propre commission constitutionnelle. Boris Eltsine a fait valoir que ladite commission n'avait pas le droit de travailler sans son accord. Ce qui n'a nullement dissuadé la commission de *se réunir dès ven*dredi matin et de contester le projet présidentiel.

Bien entendu, M. Eltsine a consacré une part importante de son intervention aux affrontements sanglants du 1er mai, dénoncé les *« néo-bolcheviques »* et affirmé que le président et le gouvernement sauraient *« garantir la stabilité et le calme »* dans le pays. M. Eltsine en a profité pour faire l'amalgame entre cette *« opposition extrême »* et le Parlement *« sur lequel elle s'appuie »*. De son côté, M. Khasboulatov affirme que les heurts du 1er mai sont la conséquence directe du référendum qui a contribué à *« diviser la société »* A l'approche d'une nouvelle manifestation de l'opposition, dimanche 9 mai, anniversaire de la victoire de 1945, on se rejette donc déjà la responsabilité de nouveaux affrontements. Si des heurts se répètent, M. Eltsine pourrait y trouver une occasion de passer des menaces aux actes, au risque de voir ses adversaires l'accuser d'avoir lui-même ourdi cette *« provocation »*.

Il faudra également attendre pour savoir si le président est disposé à écouter ceux qui le poussent *à chasser les « tièdes » de l'exécutif*, voire à reconstituer un gouvernement réformateur homogène (certains annoncent même le retour d'Egor Gaïdar, devenu le symbole d'une politique libérale sans concessions). M. Eltsine a certes *répété jeudi que ceux qui « ne suivent pas notre ligne »* devraient *« partir »*. Mais en annonçant des mesures *« décisives »* pour créer *« une économie de marché à orientation sociale »*, il n'a pas vraiment tranché entre les libéraux et les partisans d'une économie plus dirigée, dont plusieurs représentants ont été récemment promus à des postes de haut rang.

En fait, la seule victime désignée à ce jour par M. Eltsine est son vice-président, Alexandre Routskoï. Successivement privé de l'usage de sa Mercedes, *de la supervision de* la politique agricole puis de la présidence de la commission d'enquête sur la corruption, le général Routskoï est désormais *« déchargé de toutes les missions confiées par le président »*, qui *« n'a plus confiance en lui »*. M. Routskoï est donc dépouillé de tout – sauf de son titre, que le président ne peut lui enlever : là encore, rien n'a donc, fondamentalement, changé.

Au total, cette intervention télévisée annoncée comme un tournant *décisif ressemblait plutôt* à un discours d'attente. Si le ton de M. Eltsine était plutôt moins guerrier, c'est peut-être parce que, comme l'écrit la *Nezavissimaia Gazeta*, *« l'euphorie post-référendaire commence à se dissiper »*. Un examen détaillé des *résultats du vote a pu* d'ailleurs inciter M. Eltsine à réfléchir, sinon à hésiter. Lui-même a fait une discrète allusion aux résultats (négatifs) enregistrés *« dans une série de Républiques et de régions »*, dont il faudra *« tirer de sérieuses conclusions »*. Il y a aussi un chiffre, à peu près ignoré jusqu'à *présent* : une majorité des votants (53 %) se sont prononcés pour une élection présidentielle anticipée. Ils sont certes nettement moins nombreux que ceux qui désirent des législatives anticipées (68 %). Mais il reste que, si l'on *prend* en compte la majorité relative, le président comme le Parlement sont priés de se représenter devant les électeurs. Et que, si l'on s'en tient à la majorité des inscrits, l'un comme *l'autre en sont dispensés.*

JAN KRAUZE

ITALIE : devant la Chambre des députés

Le président du Conseil s'engage à modifier le mode de scrutin pour les législatives

ROME

de notre correspondante

Peu d'applaudissements, mais ils étaient sincères, et encore moins de contestation, exception faite de deux ou trois interruptions de principe, dans un Parlement jusqu'alors ingérable : avec la présentation, jeudi 6 mai à la Chambre des députés, du programme de gouvernement de M. Ciampi, la politique italienne serait-elle enfin revenue à *la raison ? Sans fioritures et sans* détours, le nouveau président du Conseil a fait un exposé précis et détaillé de ce que fera son gouvernement si le Parlement lui accorde sa confiance.

Une confiance, a-t-il précisé, qui ne se limite pas *« à une comptabilité numérique de votes »* mais qui soit *une vraie « confiance morale »*. Et reconnaissant, dès ses premiers mots, le caractère exceptionnel des circonstances actuelles et même *« l'anomalie »* de sa propre nomination, celui qui, il y a une semaine encore, n'était que le gouverneur de la Banque d'Italie a expliqué : *« C'est la première fois dans l'histoire de la République qu'un simple citoyen, sans mandat électoral, parle devant vous, investi des pouvoirs de président du Conseil. »*

Une constatation qui a été suivie aussitôt d'une affirmation destinée à rassurer l'auditoire, à redonner confiance à cette Chambre des députés si décriée au lendemain du vote qui a bloqué la demande de levée de l'immunité parlementaire de l'ex-leader socialiste Bettino Craxi : *« Je me sens tenu de témoigner devant cette Assemblée du profond respect, de l'amour civique et de l'orgueil des Italiens pour les institutions qui les représentent (...) Personne n'a jamais mis en doute que la voie parlementaire soit l'unique route possible pour un renouveau civil et moral. »* En d'autres termes, même si la nouvelle équipe au pouvoir, largement formée de techniciens et moins assujettie aux partis politiques, entreprend des réformes radicales, ce sera dans le cadre des institutions et main dans la main avec le Parlement, même si ce dernier a perdu une partie de sa légitimité.

Un gouvernement de « passage »

Quels seront les objectifs de ce gouvernement qui se définit lui-même comme un gouvernement *« de passage »* vers le changement ? Mettre en œuvre justement les réformes dont les grandes lignes ont été esquissées lors du référendum du 18 avril. *« La question électorale est notre priorité absolue. Le référendum a provoqué un déséquilibre entre les deux Chambres du Parlement, un déséquilibre salutaire car il nous impose de trouver une solution immédiatement. »* Pour harmoniser le mode de scrutin du Sénat qui, après le vote du 18 avril, devrait être le vote majoritaire, et celui de la Chambre, toujours à la proportionnelle, M. Ciampi a promis, dans un temps *« très bref »* et de préférence *« avant l'été »*, de faire adopter les modifications nécessaires pour instituer un scrutin majoritaire corrigé d'un peu de proportionnelle à la Chambre des députés, quitte à jouer les aiguillons auprès du Parlement.

Il s'agit là, a insisté le président du Conseil, d'un devoir qui *« impose au gouvernement de sortir de sa neutralité traditionnelle et de jouer une part active dans le processus de réformes »*. Parmi les autres conséquences du référendum, une nouvelle loi sur le financement public des partis politiques sera *mise en chantier*, tandis que les compétences du ministère du tourisme et de celui de l'agriculture, abolis par le scrutin du 18 avril, seront transférées, pour l'essentiel, aux régions. Dans le cas de l'agriculture, le gouvernement conservera, *« pour rester en conformité avec les autres pays européens »*, une certaine représentativité sur le plan international. Quant au ministère des participations d'Etat, qui disparaît totalement, le personnel sera simplement réparti entre le ministère du Trésor et celui de l'industrie.

Autre priorité, redonner une certaine *« éthique »* à la vie publique en contrôlant mieux les appels d'offres pour les entreprises, en instaurant un *« code de comportement »* pour le personnel, et en pratiquant l'abolition des *« privilèges »* pour les parlementaires *« dont l'immunité ne doit plus se transformer en impunité »* (à cet égard, un projet de réforme est déjà en cours).

Bien plus que les questions internationales, l'économie est, à l'évidence, l'objet principal des préoccupations de M. Ciampi : les privatisations seront le fer de lance de sa politique. *Quant à l'assainissement* des finances publiques, il ne *doit* pas conduire à une pénalisation de l'épargne : *« La moitié des familles italiennes ont des titres d'Etat »*, a-t-il rappelé. En revanche, il faut s'attendre *« immédiatement »* à un nouveau plan d'austérité de 13 000 milliards de lires.

Au total, ce fut un véritable discours *« de reconstruction nationale »*, à la fois très *« technique »* et totalement orienté dans le sens des réformes voulues par le référendum. L'opposition a toutefois décidé de s'en tenir à une *« abstention constructive »* lors du vote de confiance qui devait avoir lieu vendredi soir. Umberto Bossi, le leader de la Ligue, se montrait confiant, – *« C'est une abstention bien méritée »* –, tandis que certains députés au PDS (ex-PCI) se disaient *« au bord du vote positif »*. Dans les rangs de la majorité, en revanche, certains doutes *étaient perceptibles*, notamment quant à la durée de vie d'un gouvernement qui semble lui-même peu convaincu d'avoir l'éternité devant lui. Vendredi, en dépit des consignes de vote, les rangs de la Démocratie chrétienne et du PSI pourraient bien être clairsemés quand viendra l'heure du scrutin. Le gouvernement se trouverait alors confronté à une situation pour le moins paradoxale : ses alliés officiels lui mégoteraient leur soutien, tandis qu'au cas par cas l'opposition lui fournirait un plus grand appui pour mettre en œuvre ses réformes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Carlo Azeglio Ciampi, la conscience de la péninsule

A Rome, où l'on adore tout brocarder, il y a deux institutions dont on ne rit jamais : le pape et la Banque centrale. L'un au Vatican, l'autre dans le massif palais Koch, au nº 47 de la Via Nazionale, jouissent du respect général peut-être, ou sincèrement, parce qu'ils sont au-dessus des partis et ne prêtent pas le flanc à la corruption. *Jouant son joker*, en fait sa dernière carte, afin de tenter de *dénouer la crise politique* italienne, le président de la République, *Oscar Luigi Scalfaro, faute* de pouvoir recourir au pape, fait *appel au gouverneur* de la Banque d'Italie, Carlo Azeglio Ciampi (*le Monde* du 28 avril 1993).

Les deux hommes se connaissent *depuis longtemps : catholi*ques pratiquants, ils sont de la *même génération*, ont fait la même guerre, et leurs maisons de campagne au nord de Rome sont voisines. Dans une Italie volontiers exubérante, M. Ciampi incarne la rigueur et l'austérité. Né à Livourne en 1920, cet élève des jésuites aurait bien voulu, comme bien des citoyens de sa ville natale, entrer dans la marine de guerre. Mais, à une époque *sans radars ni satellites, où une* vue perçante était exigée pour *apercevoir les navires au ras de* l'horizon, un peu de myopie lui barra *malencontreusement* la route de ses rêves de jeunesse. Il a néanmoins gardé le goût des métaphores maritimes. Combattant valeureux, ce qui lui valut la croix de guerre comme sous-lieutenant, il va alors se tourner vers *le* droit et *la littérature* à l'université de Pise et nourrira *toute sa vie deux passions : l'une* acquise en 1939 grâce à la bourse de l'université de Leipzig pour la poésie de Goethe, dont il préfère la période intimiste inscrite dans l'*Iphigénie en Tauride* ; l'autre pour sa famille.

En 1946, Carlos Ciampi entre en religion, pardon, à la Banque d'Italie, où il gravira tous les échelons, ce qui marque son homme. Dans une péninsule où l'affairisme politique et la *combinazione* règnent en maîtres, la Banque centrale constitue un îlot d'austérité, d'incorruptibilité et de continuité : *sept gouverneurs* depuis la guerre contre cin*quante-deux gouvernements*. Le fait que son chef, une fois *nommé* en conseil des ministres, soit inamovible lui confère une véritable autonomie, même si cette autonomie ne le met pas à l'abri des pressions, et Dieu sait qu'il y en eut.

Un défenseur intraitable de la lire

M. Ciampi en sait quelque *chose puisque, directeur général*, il devient gouverneur en octobre *1979 dans des circonstances* dramatiques : son prédécesseur, Paolo Baffi, avait été inculpé, et le directeur général adjoint, Mario Sarcinelli, jeté en prison par un magistrat romain d'extrême droite qui l'accusait de complicité pour avoir dissimulé à la justice un financement illégal. Tous *deux, victimes d'une machination* politique, furent blanchis par la *suite. Mais M. Baffi préféra* démissionner pour protéger la *réputation* de la banque.

En treize ans de mandat, *M. Ciampi n'a jamais connu* pareille situation, mais il a plusieurs fois jeté sa démission dans la balance, notamment en 1985 lors d'une des nombreuses crises de la lire, lorsque le président du conseil, Bettino Craxi, mit *publiquement* en cause la Banque d'Italie et, tout dernière*ment, lorsque les mesures de* rigueur du gouvernement Amato tardaient trop et que la monnaie italienne devait sortir du SME.

Tout au long de ces années, cet homme du Nord, véritable « conscience » de l'Italie, s'est dressé comme la statue du Commandeur, admonestant le gouvernement, le patronat et les syndicats sans aucun ménagement et luttant sans merci contre l'irrésistible augmentation du déficit budgétaire, ce cancer qui ronge l'Italie *depuis trente ans. En 1981, il* réussit à tarir une source *incontrôlable de création moné*taire en mettant fin au rachat *automatique par la Banque cen*trale des titres du Trésor qui ne trouvaient pas preneurs sur le marché, sans pouvoir empêcher toutefois ladite banque d'assurer, aux termes de la loi, les fins de mois de l'Etat.

Surtout, Carlo Ciampi se montrera un défenseur intraitable de la lire, s'efforçant de *résister* aux milieux d'affaires qui voyaient dans la dévaluation un moyen commode d'effacer des ardoises et de rétablir une compétitivité mise à mal par l'inflation.

Il prône la stabilité de la monnaie comme un moyen de conjurer les dérives de toutes sortes : à cet effet, l'abandon, au début de 1990, du traitement de faveur qui accordait à la monnaie italienne une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre du taux *pivot pour revenir à la marge* réglementaire de 2,25 %, lui *apparut comme une contrainte* salutaire, surtout à un moment où l'Italie levait les dernières restrictions aux mouvements de capitaux. Ce faisant, il courait constamment le danger de vouloir pallier la carence du pouvoir politique en imposant au pays un « corset monétaire » dont l'éclate*ment entraîna, à l'automne der*nier, une dépréciation brutale de la lire, qui allait en pointe atteindre 30 % : du jamais vu.

M. *Ciampi ne cessait de médi*ter les propos qu'il tenait l'an dernier dans le rapport annuel de la Banque centrale : *« Il est inacceptable qu'une société clairement consciente de la nature des problèmes à affronter, qui a identifié les mesures nécessaires pour les résoudre et dispose des moyens pour y arriver, soit incapable de passer à l'action. »*

Descendre dans la « fosse aux lions »

Pour mettre fin à cette inadéquation flagrante, le président Scalfaro a donc imaginé de por*ter le censeur au pouvoir et de le* mettre à même de transformer *ses admonestations en actes* politiques. Sans doute, M. Ciampi, qui, excipant de ses soixante-treize ans, manifestait discrètement, au début de l'année, le désir de prendre un repos bien mérité, a-t-il accepté, comme le Daniel de la Bible, de descendre dans la « fosse aux lions » par sens du devoir, en bon chrétien qu'il est et en grand ser*viteur de l'Etat.*

Sans doute sa nomination a-t-elle été saluée par tout le monde, à commencer par ses pairs, et *notamment le directeur général* du Fonds monétaire international, M. Camdessus : *« Pour l'Italie, l'incertitude est terminée. »* Sans doute le fait qu'il n'ait jamais été parlementaire peut ne pas être un handicap puisque les hommes politiques ont échoué. Mais il n'est pas obligatoire qu'un gouverneur de banque centrale, si vertueux soit-il, puisse réaliser un *miracle en politique, même si le* président du conseil sortant, M. Amato, a déjà fait avaler au pays les pilules les plus amères.

En 1960, Wilfrid Baumgartner, gouverneur de la Banque de France, ne fut pas un ministre des finances étincelant. Il est vrai que la situation française à cette époque n'avait rien de commun avec la crise italienne...

FRANÇOIS RENARD

EN BREF

□ **ARMÉNIE : rejet du plan de règlement du conflit avec l'Azerbaïdjan.** – L'Arménie et les autorités arméniennes du Haut-Karabakh ont refusé, jeudi 6 mai, de signer le plan de règlement tripartite *« incomplet »* proposé par la Russie, les Etats-Unis et la Turquie, a annoncé à la presse à Erevan un conseiller du président *Levon Ter Petrossian*. Les Arméniens considèrent que ce plan, prévoyant un retrait arménien de Kelbadjar suivi d'un cessez-le-feu, n'offre *« pas assez de garanties »* pour l'application du cessez-le-feu. L'Azerbaïdjan, en revanche, a accepté le plan, destiné à relancer les pourparlers de la CSCE d'ici au 1er juillet. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : nomination d'un ministre de la défense de vingt-sept ans.** – Sur proposition du président Chevardnadze, le Parlement géorgien a nommé, *jeudi 6 mai*, le général Guéorgui Karkarachvili, *vingt-sept ans, ministre* de la défense. Il remplace Tenguiz Kitovani, qui assumait ces fonctions depuis octobre 1992, mais avait des divergences avec Edouard Chevardnadze. La Géorgie est actuellement confrontée à une situation militaire difficile en Abkhazie, face aux séparatistes qu'elle accuse d'être soutenus par la Russie. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : attentat à la voiture piégée près de Bari.** – Une voiture piégée a explosé vendredi matin 7 mai devant la mairie de Terlizzi, près de Bari, dans le sud de l'Italie. Il semble que l'attentat soit l'œuvre de la Mafia. Une radio locale a indiqué qu'un agent de la circulation, blessé, se trouve dans un état désespéré. Terlizzi est l'une des villes dont le conseil municipal a été dissous par le gouvernement en raison de liens présumés de certains de leurs membres avec la Mafia. – *(Reuter.)*

□ **IRAK : les faux-monnayeurs pourront être passibles de la peine de mort.** – Les autorités irakiennes ont décidé d'infliger aux faux-monnayeurs des peines allant de dix ans de prison à la peine capitale, a rapporté, jeudi 6 mai, le quotidien gouvernemental *As-Saoura*. La veille, les frontières du *pays avaient été fermées pour six* jours afin de retirer de la circulation les billets de 25 dinars fabriqués à l'étranger et les remplacer par des billets imprimés localement. Cette mesure vise à réduire la *masse monétaire*. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : le président Carlos Andres Perez se dit prêt à démissionner s'il est convaincu de corruption.** – Le président Carlos Andres Perez a déclaré jeudi 6 mai dans une allocution radiodiffusée qu'il était prêt à démissionner s'il *était reconnu coupable* de corruption. Il a demandé à la Cour *suprême de prendre* rapidement une décision concernant son procès éventuel à propos d'un détournement de 17,5 millions de dollars dont il est accusé. – *(UPI.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : accusé d'indélicatesses

Le ministre des transports a démissionné

BONN

de notre correspondant

Le ministre allemand des transports, Günther Krause, a été contraint de démissionner du gouvernement fédéral, jeudi 6 mai, à la suite d'une série d'indélicatesses. Avec lui disparaît de la scène politique fédérale l'un des principaux animateurs du Parti chrétien-démocrate dans l'est de l'Allemagne, un personnage controversé qui avait joué un rôle essentiel lors de la réunification, dont il avait été le négociateur pour la RDA.

M. Krause est un personnage à double face. C'est un fonceur, un des rares représentants de l'ex-RDA à avoir su s'affirmer dans un *monde politique dominé depuis* la réunification par les Allemands de l'ouest. Jusqu'à la chute d'Erich Honecker, M. Krause, né en 1953 à Halle, est professeur d'informatique à l'université de Wismar, en Mecklembourge et membre de la CDU de l'est, parti alors satellite des communistes. Elu député dans le premier et dernier Parlement élu démocratiquement en RDA, en mars 1990, il devient le bras droit du premier ministre, Lothar de Maizière, pour les négociations avec Bonn sur l'union monétaire puis sur le traité de réunification. Contrairement à son chef de gouvernement, plus hésitant, il veut accélérer les choses avec Wolfgang Schauble, l'actuel chef du groupe parlementaire de la CDU au Bundestag.

Ce dynamisme et sa capacité d'apprendre vite lui valent des louanges dans le poste difficile de ministre des transports qu'il accepte dans le premier gouvernement de la réunification.

Mais ce bulldozer accepte difficilement les règles du jeu de la politique bonnoise, qui consistent à se plier à la discussion, à respecter la discrétion. Accusé par la presse d'avoir employé au noir une femme de ménage pointant au chômage, puis de s'être fait payer indûment *un déménagement par les deniers* publics, il était devenu un protégé bien encombrant pour le chancelier Kohl. Il a été immédiatement remplacé par Matthias Wissmann, alors *que Paul Krüger, originaire de l'Est,* était nommé ministre de la recherche.

H. de B.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La police affirme avoir déjoué une tentative d'attentat contre M. Havel

PRAGUE

de notre correspondant

La police tchèque a déjoué un complot visant à assassiner le président de la République, Vaclav Havel, a affirmé, jeudi 6 mai, à la télévision, le ministre de l'intérieur, Jan Ruml. Agissant sur dénonciation, les policiers ont arrêté quatre personnes titulaires, selon la presse, de passeports yougoslaves, qui ont été placées en détention provisoire jusqu'à leur expulsion du pays, dans les trente jours. Une autre personne, membre d'un gang mafieux opérant sur le territoire tchèque et qui serait liée à la tentative d'attentat, est recherchée.

Selon la presse tchèque, ce complot serait lié aux déclarations de M. Havel sur la Bosnie. Le président tchèque avait pris clairement position, lors de son voyage à Washington pour l'inauguration du Musée de l'Holocauste en avril, en faveur d'une ligne dure à l'égard des Serbes et soutenu l'idée de bombardements aériens. M. Havel avait aussi comparé l'attitude du monde occidental à celle de la France et de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la Tchécoslovaquie en 1938.

Depuis ces déclarations, l'ambassade tchèque à Belgrade reçoit quotidiennement des lettres de menaces de mort à l'adresse des dirigeants tchèques *« belliqueux »*, selon l'expression du président *yougoslave Cosic, qui a « regretté d'avoir aidé M. Havel »* sous le communisme. Les propos du président ont également provoqué une polémique à Prague même, le premier ministre *Vaclav Klaus se* montrant beaucoup plus réservé dans son appréciation du conflit.

La thèse de l'attentat a toutefois été remise en cause par des sources policières qui n'écartent pas un coup de bluff d'un gang concurrent pour se débarrasser de « collègues » gênants. Avec la guerre, une bonne *partie de la mafia* yougoslave s'est déplacée vers le nord, notamment vers la République tchèque.

MARTIN PLICHTA

ASIE

SRI-LANKA : après l'assassinat de Ranasinghe Premadasa

Dingiri Wijetunga a été élu président de la République

Le Parlement a élu, vendredi 7 mai, Dingiri Wijetunga président du Sri-Lanka, après l'assassinat, le 1er mai, de Ranasinghe Premadasa. Depuis l'accession de ce dernier à la tête de l'Etat en janvier 1989, M. *Wijetunga, soixante et onze* ans, était premier ministre. Candidat du Parti national unifié (UNP, conservateur), il a été élu, sans opposition, pour les dix-neuf mois courant jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur, en décembre 1994.

Un couvre-feu de neuf heures est entré en vigueur dans tout le pays à l'issue des funérailles, jeudi, de Ranasinghe Premadasa. La mesure était destinée à prévenir une éventuelle éruption de violences. Le gouvernement a aussi déclaré vendredi jour chômé. La tension avait crû, dès mercredi, alors qu'une foule immense envahissait Colombo pour assister à la cérémonie. Des milliers de membres de la minorité tamoule avaient fui la capitale par crainte de représailles : les autorités ont en effet accusé les *séparatistes du LTTE (Tigres de* libération de l'Eelam tamoul) d'avoir armé le jeune homme qui, outre le président Premadasa, a tué vingt-trois personnes.

Des centaines de milliers de Sri-Lankais s'étaient massés jeudi sur l'itinéraire du cortège funèbre : buit kilomètres séparant le palais présidentiel du site de la crémation, qui a eu lieu, à la nuit, selon le rituel bouddhiste. – *(AFP.)*

CAMBODGE : malgré les attaques des Khmers rouges

Le Conseil suprême confirme les élections fin mai

PÉKIN

de notre correspondant

Le prince Sihanouk, ses partenaires au Conseil national suprême (CNS) et l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) ont décidé de maintenir le calendrier des élections *générales fixées du* 23 au 27 mai en dépit des attaques des Khmers rouges contre le dispositif de l'ONU. La décision a été annoncée jeudi 6 mai à l'issue de la réunion *d'urgence du CNS convoquée par* l'ancien monarque à Pékin – séance que les Khmers rouges ont boycottée sans explications.

Le chef de l'APRONUC, Yasushi Akashi, a estimé qu'il n'y a pas de raison *« d'abandonner »* les Cambodgiens à ce point de la mise en œuvre des accords de Paris et que la situation ne justifie pas qu'on diffère les élections, comme le suggérait en particulier le nationaliste Son Sann. *Cette réunion, qui n'a réglé au fond* aucune des difficultés rencontrées par le plan de paix, aura surtout illustré le mépris complet des Khmers rouges pour les accords qu'ils avaient signés.

F. D.

□ **Au moins 13 morts dans l'attaque d'un train par les Khmers rouges.** – Des Khmers rouges ont attaqué un train, mercredi 5 mai, après avoir fait sauter la principale voie ferrée du Cambodge, qui relie Phnom-Penh au *nord-ouest du pays.* Il y a eu au moins 13 morts, a annoncé, jeudi 6, le porte-parole de l'ONU. Armés de roquettes, les assaillants ont dévalisé les passagers et tué plusieurs d'entre eux. Par ailleurs, 3 personnes, deux Cambodgiens et un Philippin, ont été tuées et cinq autres blessées, lors d'attaques perpétrées vendredi contre un poste de police de l'ONU, des *bureaux électoraux, et un bureau du* Parti du peuple cambodgien (PPC) au pouvoir. – *(AFP.)*

□ **Le Japon envisage un retrait de ses militaires.** – Face à la dégradation de la situation au Cambodge, le Japon envisage un retrait de ses militaires déployés dans ce pays, a affirmé, vendredi 7 mai, l'agence japonaise Kyodo, qui précise que des officiers des forces d'autodéfense (FAD) travaillent depuis la fin de 1992 à un plan d'évacuation des 600 « casques bleus » nippons. *« Le travail a été tenu secret de crainte qu'un retrait des troupes japonaises ne menace toute la mission de paix de l'ONU »*, a déclaré un officier. Une embuscade attribuée aux Khmers rouges a fait un mort, le *4 mai*, parmi des policiers japonais. Un civil travaillant à la préparation des élections avait déjà été tué en avril. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : Washington inquiet *des transferts de technologie chinois.*** – Washington engagera *« les actions requises »* s'il s'avère que la Chine a fait des transferts de technologie indus en faveur du Pakistan, a indiqué, jeudi 6 mai, le département d'Etat. Dans son édition du même jour, le *New York Times* affirmait que les Etats-Unis ont la preuve que, contrairement à un engagement pris par *Pékin* il y a un an, la Chine poursuit ses ventes au Pakistan de missiles sol-sol, d'une portée de 1 000 kilomètres, pouvant être dotés de têtes nucléaires. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ETATS-UNIS

Nomination d'un deuxième secrétaire général adjoint à la Maison Blanche

La Maison Blanche a annoncé jeudi 6 mai la nomination de Roy *Neel comme* adjoint au secrétaire général de la présidence, afin de remédier aux carences apparues durant les cent premiers jours du mandat de Bill Clinton. Agé de quarante-sept ans, M. Neel, un proche du vice-président Al Gore, était jusqu'alors secrétaire général de la vice-présidence. Une porte-parole de M. *Clinton, Dee Dee* Myers, a indiqué que M. Neel se *chargerait* de la *gestion* quotidienne de la Maison Blanche, afin de permettre à l'autre secrétaire général adjoint, Mark Gearan, de se consacrer aux questions de « stratégie ».

M. Neel, qui était déjà le principal assistant de M. Gore lorsque celui-ci était sénateur du Tennessee, apportera à l'entourage présidentiel, extrêmement jeune et peu au fait des usages de la capitale, l'expérience qui lui fait défaut. La nomination d'un *deuxième adjoint* au secrétaire général, Thomas McLarty, avait été *annoncée mardi* par M. Clinton. – *(AFP.)*

□ **Nouvelle inculpation dans l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center.** – Un Palestinien *de vingt-sept* ans, Ahmad Ajaj, détenu depuis le 9 mars dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center, qui a fait six morts et un millier de blessés le 26 février dernier à New-York, a été inculpé jeudi 6 mai de conspiration en vue de détruire l'édifice, a-t-on appris de source judiciaire. Il était entré illégalement aux Etats-Unis le 1er septembre 1992 sous une fausse identité et avec un faux passeport suédois. – *(AFP.)*

ISRAËL

Menace de crise gouvernementale

Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a mis en garde, jeudi 6 mai, contre le danger d'une grave crise gouvernementale en raison d'une nouvelle querelle entre deux partis membres de la coalition au pouvoir. *« Je n'arrive pas à croire que des gens qui n'arrêtent pas de parler de paix puissent poser des problèmes pouvant causer l'éclatement de la coalition, ce qui signifie clairement la fin du processus de paix »*, a affirmé M. Rabin à l'adresse du parti de gauche Meretz.

Chef de file de ce parti, le ministre de l'éducation, Shulamit Aloni, avait critiqué M. Rabin pour avoir prononcé, le 19 avril, lors des cérémonies marquant le cinquantième *anniversaire de la révolte du* ghetto de Varsovie, la prière juive traditionnelle. Mme Aloni avait déclaré que *« ce soulèvement n'a rien à faire avec la religion »*. Le parti ultra-orthodoxe Shass a menacé de quitter la coalition si, d'ici à dimanche, Mme Aloni n'était pas démise de ses fonctions. Fervent militant de la laïcité en Israël, le ministre a souvent pris des positions vivement dénoncées par les partis religieux. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

L'Algérie silencieuse

III. – *Harbil et ses paysans aux idées simples*

Les deux premiers articles étaient consacrés à l'hostilité de la communauté mozabite de Ghardaïa à l'égard des islamistes et, vues de Tlemcen, aux aspirations de la jeunesse (*le Monde* des 6 et 7 mai)

HARBIL
(près de Sétif)

de notre envoyé spécial

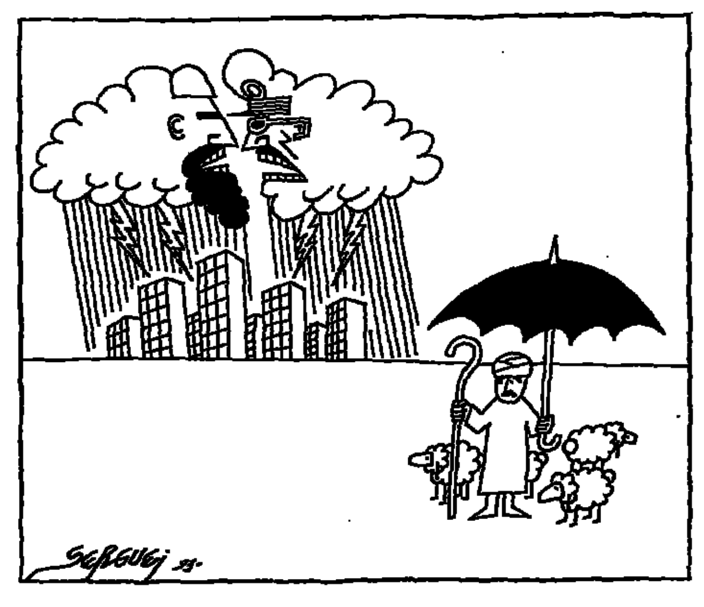
Si ce vieux sage de Layachi *n'avait pas, à bon escient*, usé de son autorité, il y a fort à parier que ses fils et ses neveux auraient pris, depuis belle lurette, la poudre d'escampette, abandonné leur douar de Guert, coincé, à quelque 1 200 mètres d'altitude, entre châtaigneraies et champs d'orge. Fatalistes à tout crin, ils prennent acte du fait que *« le manque d'instruction »* les a retenus à la terre. *« Nous sommes obligés d'être fellahs »*, disent-ils sans amertume.

Passe encore que Layachi et les siens n'aient, sous les yeux, d'autre horizon que les pentes du rude djebel Chalkha. A tout le moins souhaiteraient-ils ne pas condamner leur progéniture à végéter sur place. *« Nous avons raté nos études*, confient-ils. *Mais on ne voudrait pas que nos enfants aient la même vie que nous. »* Et, s'il devait en rester quelques-uns à la terre, il ne leur déplairait pas qu'à toutes fins utiles ils aient en poche un diplôme.

« L'Etat nous a carrément oubliés »

Pour leur montrer que *lui aussi* n'a pas eu la vie facile, le vieux Layachi a raconté à ses fils et à ses neveux, autour du poêle, pendant les longues soirées d'hiver – ici, on ne joue ni aux cartes ni aux dominos – le temps de la *« guerre contre les Français »*, l'époque où le djebel Chalkha, déclaré « zone interdite », avait été mis à feu, où, avec sa famille, il avait été assigné à résidence à Bordj-Bou-Arreridj, pas très loin de Sétif.

Aujourd'hui, une piste hasardeuse conduit au douar de Guert, souvent impraticable entre les mois d'octobre et d'avril, à cause des intempéries, de la pluie et surtout de la neige. Pas d'école sur place : une bonne heure de marche pour gagner les salles de classe. Mauvais départ dans la vie : *« Nos enfants manquent plusieurs semaines de cours par an et sont obligés de redoubler »*, se plaignent leurs parents, qui réclament, à cor et à cri, une route digne de ce nom.



La vingtaine de familles qui vivent au douar de Guert disposent de deux Peugeot 404 bâchées, un peu fatiguées, pour assurer la navette avec le chef-lieu de commune, et notamment, en cas d'urgence, évacuer un malade. Car, là-haut, il faut se débrouiller avec les moyens du bord, tirer l'eau du puits, s'équiper de groupes électrogènes et, bien sûr, se passer de téléphone.

A condition de travailler dur, la terre nourrit convenablement son homme. Les paysans du cru n'ont pas mis leurs œufs dans le même panier. Des céréales – blé et orge, – un cheptel composé de chèvres, de moutons et de quelques vaches, des légumes et des volailles pour leur propre consommation. Le premier tracteur – un McCormick – a fait ici son apparition il y a déjà près de vingt ans. Aujourd'hui, on n'en compte pas moins de sept auxquels s'ajoute même une moissonneuse-batteuse.

Il est rare qu'une famille ne comprenne pas, en son sein, un ou plusieurs émigrés qui, d'une manière ou d'une autre, lui viennent en aide. Lorsqu'aux beaux jours ils voient revenir au pays ces « cousins d'Amérique », au volant de voitures qui leur paraissent rutilantes, occuper des maisons à l'allure tapageuse, construites avec leurs économies, les gens d'ici ont un petit pincement de cœur. *« Ça donne envie de partir »*, avoue un fils de Layachi.

« Ici, on se sent mieux qu'en ville »

Ceux qui sont restés au douar se *consolent de pouvoir cultiver leurs* terres comme ils l'entendent. La *réforme* agraire n'est pas passée par là, elle s'est arrêtée à mi-pente. *« On nous a laissés en paix*, se félicitent ces paysans privés. *Si l'Etat doit s'occuper de nous, ce n'est pas pour prendre nos champs, mais pour nous fournir des équipements. »* Force est de constater, disent-ils, que *« l'Etat nous a carrément oubliés »*.

Ils livrent leur blé à une société d'Etat, à Bougaa, et écoulent le reste de leur production sur les souks alentour. A des prix qu'ils jugent insuffisants, compte tenu du coût des pièces détachées et du gazole. *« Avant Chadli, on vendait moins cher mais on gagnait mieux notre vie »*, expliquent-ils. Ils en viendraient presque à regretter l'époque de feu Boumediène, *« lorsqu'on pouvait se procurer des pièces de rechange, même le vendredi, en allant à Sétif ou à Bordj-Bou-Arreridj, à la permanence de l'Office national des approvisionnements et des services agricoles »*.

A vrai dire, aucun dirigeant, d'hier ou d'aujourd'hui, n'a grâce à leurs yeux, sauf le trop éphémère Mohamed Boudiaf qui *« pensait au peuple »*. Le FLN ? *« Tous des voleurs »*, tranche le vieux Layachi. Lui qui a fait la révolution en connaît *« qui ne sont pas de grands anciens combattants et qui ont des châteaux, même à l'étranger »*. A l'en croire, ceux qui tiennent, maintenant, les rênes du pouvoir ne valent guère mieux. *« C'est kif-kif »*, voire *« peut-être pire car c'est l'anarchie »*, grogne-t-il, approuvé par ses fils et ses neveux.

Pas de parabole au douar de Guert : il faut se satisfaire de la télévision algérienne et de la lecture épisodique de quelques journaux. Les gens du cru sont avides de savoir ce qui se passe autour d'eux mais ne prennent pas pour argent comptant tout ce qui leur arrive aux oreilles. Alger a beau être à cinq heures de route de leur djebel, ils ne sont pas, loin de là, insensibles aux violences qui s'y déroulent et aux rumeurs qui les accompagnent. *« On a de la famille dans la capitale,* avoue un neveu de Layachi, *mais on a peur d'aller la voir. »*

Lorsqu'ils ont appris, le 15 avril *dernier, que neuf policiers avaient* trouvé la mort dans une embuscade, *tendue par « un groupe terroriste armé »*, à M'sila, à 150 kilomètres de chez eux, Layachi et les siens se sont inquiétés de savoir s'ils resteraient, indéfiniment, à l'abri du danger. Tout au plus avaient-ils eu écho, ces récents mois, de sabotages, attribués à une *« bande de gamins désœuvrés »* qui, sur le territoire de la commune de Harbil, avaient scié des poteaux téléphoniques.

Méfiants comme pas deux, ils refusent de *« tout coller sur le dos »* des « barbus ». Ils disent avoir du mal à comprendre les raisons pour lesquelles l'ancien président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Harbil, membre de l'ex-Front islamique du salut (FIS), est, depuis plusieurs mois, sous les verrous. Ils se défendent énergiquement d'avoir eu affaire, de quelque manière que ce soit, avec ceux que le vieux Layachi surnomme, un sourire entendu aux lèvres, les *« nouveaux fellaghas »*.

Sur ce sujet brûlant, ces paysans madrés s'en tiennent à des généralités. *« Nous sommes choqués de voir des Algériens s'entretuer,* se désolent-ils. *Nous souhaitons que le gouvernement dialogue avec tous les partis. »* Pour leur part, ils entendent pratiquer un islam tranquille, se retrouver entre eux dans la salle de prières du douar, sous la conduite d'un imam *« qui ne parle jamais de politique »*. Tout compte fait, lâchent-ils, *« ici, on se sent mieux qu'en ville »*.

Pour l'heure, tous essayent de préparer à leurs trop nombreux enfants une vie meilleure que la leur, sachant bien qu'ils ne pourront pas tous les garder à la terre. A côté des fermes d'antan, les paysans du douar de Guert en bâtissent de nouvelles, plus spacieuses et moins inconfortables. Le vieux Layachi aurait-il gagné son pari ? L'air réjoui, il montre du doigt parpaings et fers à béton : *« Il y a des mariages en vue... »*

JACQUES DE BARRIN

Prochain article :
A Bejaïa, le vague à l'âme des intellectuels

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : nouveaux combats à Kaboul.** – Le Hezb-e-Islami, fondamentaliste, et ses alliés chiites du Hezb-i-Wahdat ont bombardé, jeudi 6 mai, des positions gouvernementales dans les faubourgs occidentaux de Kaboul et au centre-ville. Il y a eu deux morts et douze blessés. Il s'agit de la plus grave violation du cessez-le-feu signé le 7 mars. Cependant, les chefs des neuf factions islamiques afghanes ont tenu, jeudi, leur sixième journée de négociations à Jalalabad, dans l'est du pays, pour tenter de sortir d'une impasse de deux mois, relative à la formation d'un gouvernement sous la direction du leader intégriste Gulbuddin Hekmatyar. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : réouverture de la représentation sud-africaine à Luanda.** – La représentation diplomatique sud-africaine en Angola sera rouverte le 10 mai à Luanda, a annoncé le représentant angolais à Pretoria, M. Manuel Augusto. L'Afrique du Sud n'avait pas d'ambassade à Luanda mais un « bureau sud-africain de représentation », fermé en décembre pour des raisons de sécurité, au moment de la reprise des combats entre les troupes régulières et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée) de Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

□ **Médecins sans frontières poursuit ses activités.** – Après avoir suspendu, lundi 3 mai, ses activités dans tout l'Angola, à l'exception de la capitale, où sévit une épidémie de choléra, Médecins sans frontières-Belgique espère reprendre ses opérations humanitaires dans les provinces dès que les obstacles, l'empêchant d'y acheminer l'aide aux victimes de la guerre civile, seront levés. Cependant, MSF-France et MSF-Espagne continuent leurs activités dans les provinces, a précisé un porte-parole à Paris. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : en cas de nouvelle agression

Des fermiers blancs menacent de prendre les armes

Cinq mille fermiers blancs ont manifesté, jeudi 6 mai, dans la ville universitaire de Potchefstroom (ouest du Transvaal), où le président De Klerk a fait ses études, en menaçant de prendre les armes si l'un des leurs était à nouveau agressé par des militants noirs. *« Si un fermier est à nouveau assassiné, victime des appels à la haine du Congrès national africain (ANC) ou du Congrès pan-africain (PAC), nous considérerons qu'il s'agit d'une déclaration de guerre »*, ont prévenu ces afrikaners dans un communiqué.

Au moins six fermiers ou leurs épouses ont été tués dans les violences qui ont suivi l'assassinat, le 10 avril dernier, de Chris Hani, le chef du Parti communiste sud-africain.

Plusieurs représentants de l'extrême droite sud-africaine s'étaient joints au rassemblement. Parmi eux se trouvait le général Constand Viljoen, l'ancien chef des Forces armées, qui a demandé l'arrêt immédiat des négociations multipartites sur une nouvelle Constitution. Les discussions entre le gouvernement de Frederik De Klerk et vingt-six partis politiques et organisations – dont l'ANC, le PAC et le CP – doivent reprendre samedi à Johannesburg. Elles visent à instaurer, dès le mois de juin, un gouvernement de transition auquel participerait l'ANC, en préalable à des élections multiraciales, prévues pour le mois d'avril 1994.

Le président De Klerk a été hué au cours de la manifestation de Potchefstroom, organisée en faveur de la création, vendredi, d'un Front du peuple afrikaner. D'autre part, un policier noir et quatre membres de sa famille ont été tués, mercredi, par un commando, près de Durban, dans la province du Natal. – *(AFP, AP, Reuter.)*

DJIBOUTI : première élection présidentielle pluraliste

Hassan Gouled Aptidon brigue un quatrième mandat

Les Djiboutiens devaient élire, vendredi 7 mai, leur président au cours du premier scrutin présidentiel pluraliste de l'histoire de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas.

DJIBOUTI

de notre envoyé spécial

Les graffitis en faveur des candidats dépourvus de moyens abondent dans la capitale, alors que sont plus rares, mais placées aux endroits stratégiques, les affiches – en couleurs – appellant à voter pour *« l'homme de la situation »*, le président Hassan Gouled Aptidon.

« L'homme de la situation catastrophique ! », grommelle un passant, résumant l'opinion d'une *partie des* Djiboutiens qui ne pardonnent pas au *« Vieux »* d'avoir *« réussi à créer une guerre civile dans un pays qui ne compte pas cinq cent mille habitants »*. Après seize ans d'indépendance, sous le signe du parti unique, Djibouti fait l'apprentissage de la démocratie. Il y a eu tout d'abord le référendum constitutionnel du 4 septembre 1992 (qui instituait un multipartisme limité à quatre formations politiques), approuvé à 96,63 %. Puis, le 18 décembre, les élections législatives. La mue du régime s'achève aujourd'hui, avec le scrutin présidentiel. Mais si l'approbation de la Constitution, qui prend le relais d'une loi organique, n'a pas posé de problème, les résultats des élections législatives ont été dénoncés par *tous les opposants. A l'occasion de* ce premier exercice démocratique, l'ancien parti unique, le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP), a raflé les soixante-cinq sièges de l'Assemblée nationale, faisant disparaître du même coup l'opposition parlementaire apparue ces dernières années.

Certes, les députés contestataires, en général partisans du boycottage, ne s'étaient pas représentés. Mais le régime avait barré la route aux candidats du Parti pour le renouveau démocratique (PRD) de M. Mohamed Djama Elabé qui, au pire, aurait dû remporter les six sièges de son fief de Dikhil où il avait aussi le soutien de la communauté Afar.

« Le hold-up du régime »

Face au président sortant se présentent *quatre candidats* : deux soutenus par leur parti, Mohamed Djama Elabé du PRD, et Aden Robleh Awaleh, chef du Parti national démocratique (PND), et deux indépendants dont les partis ne sont pas encore légalisés, Moussa Ahmed Ali *« Tourtour »* et Ahmed Ibrahim Abdi.

Au domicile de M. Elabé, à la veille du scrutin, l'ambiance tient du conseil de guerre. Le chef du PRD reçoit des appels alarmistes de ses militants. *« On tente de nous mettre des bâtons dans les roues »*, explique-t-il, en dénonçant une récente modification de la loi électorale selon laquelle la présence d'un assesseur par parti n'est plus nécessaire dans chaque bureau de vote. Désormais, il n'y en aura plus qu'un seul par bureau, choisi par l'administration, acquise au RPP.

M. Elabé rappelle encore le *« hold-up du régime »* aux législatives de décembre, et la pression de la police quand, au lendemain du scrutin, devant ses partisans, il a tenté de dénoncer les fraudes. *« Mais aujourd'hui, nous avons plus d'expérience »*, assure-t-il en face des responsables du Front uni de l'opposition djiboutienne (FUOD), qui déplorent sa *« naïveté »*. Le FUOD, regroupant quatre petits partis non légalisés et deux mouvements armés dont le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) des rebelles afars, appelle pour la troisième fois en huit mois au boycottage du scrutin.

Pour Mohamed *« Cheiko »*, son président, il s'agit d'être fidèle aux principes définis par la conférence de l'opposition djiboutienne en juin 1992 à Paris. Les participants demandaient l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement et le FRUD (en guerre depuis novembre 1991), une refonte de la Constitution après une concertation nationale élargie, et un réexamen des listes électorales, dont les chiffres sont passés inexplicablement de cent trente mille inscrits au référendum de septembre 1992, à cent soixante-dix mille aujourd'hui.

Paris semble suivre avec indifférence les dérives de la démocratisation. Les récentes déclarations de M. Chirac, décrivant le chef de l'Etat djiboutien comme *« l'un des sages dont le monde a besoin »*, vont encourager le président Gouled à poursuivre dans la même voie. Ce dernier a montré qu'il savait se faire comprendre des autorités françaises. A l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand en novembre 1992, il notait par un sévère *« double zéro »* la médiation française, et critiquait l'action des soldats français postés depuis dix mois en zone rebelle comme *« dépassant largement le cadre strictement humanitaire »*.

L'armée française a mis fin à l'opération d'Iskoutir, en décembre, et, deux mois après, les militaires djiboutiens lançaient une opération de reconquête des territoires rebelles, accréditant *a posteriori* la thèse selon laquelle les autorités de Djibouti auraient mis à profit le cessez-le-feu déclaré par le FRUD en février 1992, et l'interposition des troupes françaises sur le terrain, pour renforcer considérablement l'armée en effectif (de trois mille à quinze mille hommes) et en matériel. Ahmed Dini, le président du FRUD, s'est aussi publiquement interrogé sur *« la connivence »* des services de renseignement français et djiboutiens lors de cette dernière offensive.

Les divisions au sein des Issas sont aussi préoccupantes, cette communauté étant toujours restée méfiante vis-à-vis des exigences du FRUD. *« Les derniers discours du président montrent qu'il est lâché par les sous-clans issas qui pourraient bien ouvrir un autre front de contestation s'ils se sentent grugés par l'élection »*, estime un observateur. Si M. Elabé n'a rien d'un « va-t-en-guerre », en revanche il n'est pas sûr que M. Aden Robleh, un ancien chef du maquis indépendantiste du Front de libération de la côte des Somalis, garde un profil bas. Devant l'obstination de M. Gouled à démocratiser son pays en *« cavalier seul »*, le refus de cautionner son « ouverture politique », si mal engagée dans un pays en proie à la guerre civile, semble être, aujourd'hui, le choix le plus raisonnable de l'opposition.

JEAN HÉLÈNE

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

L'allégresse de la droite espagnole

Aux élections du 6 juin, le Parti populaire de M. Aznar croit fermement à sa victoire sur les socialistes de Felipe Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

LA droite se sent des ailes. Jamais en effet le Parti populaire (PP) n'a eu autant de chances de remporter des élections législatives. Cette perspective donne un sentiment d'allégresse aux dirigeants de cette formation. A tel point que le président, José Maria Aznar a demandé aux membres de la direction du parti de modérer leur *« euphorie »* et de se départir de tout *« triomphalisme »*,

Au siège du parti, au numéro 13 de la calle Genova, en plein cœur de Madrid, règne la fébrilité des préparatifs d'une grande bataille. Depuis l'automne dernier, l'état-major du PP met au point les détails de la campagne pour ce rendez-vous avec l'histoire, celui qui pourrait permettre à la droite de revenir au pouvoir. *« Nous sommes prêts à gouverner »*, dit sans sourciller, Rodrigo Rato, l'un des dirigeants du parti. Personne, du moins officiellement, ne semble douter de la victoire.

L'annonce du scrutin anticipé a pourtant été accueillie avec soulagement. Tout avait été calculé pour une consultation au printemps. Le onzième congrès s'était donc tenu début février. Comme le président du gouvernement persistait à dire que la législature irait à son terme et que les élections seraient convoquées cet automne, on craignait donc un essoufflement. Tout s'est finalement arrangé et la machine électorale bien préparée peut désormais tourner à plein régime. La campagne officielle doit débuter le 21 mai et durer seulement deux semaines.

On a démarré vite et fort au PP. Les listes électorales sont pratiquement prêtes. Le programme électoral a été adopté. Le coût de la campagne a été fixé. Les thèmes sont rodés. Il reste six semaines pour rallier les suffrages des trois millions d'électeurs indécis, lesquels feront la différence et permettront peut-être à José Maria Aznar, un inspecteur des impôts de quarante ans, de franchir le seuil de la Moncloa (siège du gouvernement) pour, selon son expression favorite, *« redonner confiance »* au pays.

Comment le Parti populaire, formation qui a toujours plafonné à 26% des suffrages, peut-il aujourd'hui inquiéter le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) à tel point que les sondages donnent les deux formations pratiquement au coude-à-coude? En moins de quatre ans, depuis l'automne 1989, époque à laquelle Manuel Fraga a choisi ce jeune moustachu propret pour prendre les rênes de l'Alliance populaire rebaptisée Parti populaire, José Maria Aznar a réussi à donner corps à une formation divisée et enfermée dans un conservatisme étroit. Manuel Fraga, l'ancien ministre de Franco, n'avait jamais auparavant réussi à imposer un successeur, que ce soit Antonio Hernandez Mancha ou Marcelino Oreja.

La mouette comme symbole

La campagne menée par ce juriste de Valladolid pour conquérir la présidence de la communauté autonome de Castille et Leon aurait paraît-il convaincu le vieux renard de la Galice, Manuel Fraga, de porter son choix sur cet homme moyen, sans charisme, un citoyen ordinaire que sa moustache, sa petite taille et son sourire un peu crispé font souvent comparer à Charlot. Consacré président lors du congrès de Séville, en mars 1990, le Charlot en question a fait du chemin. Il est parvenu à refaire l'unité du parti sous les ailes de la mouette qui en est devenue le nouveau symbole et à doter ses instances dirigeantes d'une équipe jeune et offensive.

Tout a été fait pour tenter de se défaire de l'image d'une droite pure et dure dont pâtit encore le PP et que les socialistes utilisent, comme José Luis Corcuera, ministre de l'intérieur, pour dénoncer *« certains qui ont servi dans un régiment fasciste et tentent de donner des leçons de démocratie et d'éthique »*. José Maria Aznar a assuré que *« la droite pure et dure »* n'est plus *« qu'un résidu »* et il n'est en rien préoccupé par l'existence d'un *« secteur un peu plus radical, d'une droite dure comme il y a une gauche dure »*.

Le président du PP s'est efforcé de rapprocher son mouvement du centre, de l'équilibre, du raisonnable, termes qui sont au centre de son discours politique avec la modération. Celui que l'on surnomme *« le sherpa »* au sein de son parti avoue avoir réalisé une sorte de tour de force : *« ne rompre avec rien tout en faisant du PP un parti centriste »*. Un glissement progressif pour se situer dans la moyenne, l'équidistance, une sorte de marais attrape-tout que dénoncent certains de ses détracteurs pour qui le PP ne s'est pas encore véritablement affranchi de ses idées conservatrices.

M. Aznar est sans conteste un homme prudent. Il avance à pas mesurés, évitant soigneusement de prononcer un mot plus haut que l'autre, se réfugiant trop souvent dans des réponses stéréotypées. Il dit d'ailleurs que la vocation du PP est *« beaucoup plus d'écouter que de promettre »*. Un enseignement qu'il tire, selon ses dires, des *« amis français »*.

Il est certain que le PP a considérablement mordu sur l'électorat du centre, et tout particulièrement du moribond CDS (Centre démocratique et social). A tel point que certains hauts responsables socialistes n'hésitent pas à affirmer que la progression du PP provient exclusivement de cet électorat et que sans lui il serait toujours à 26 % au lieu des 33 à 34 % actuels. *« Imbécillité »* dit-on au siège du PP où l'on estime que le principal parti d'opposition a inévitablement séduit une frange de l'électorat du PSOE pour atteindre son niveau actuel. Le débat reste ouvert mais il est incontestable que le PP a largement bénéficié de l'écroulement du CDS qu'il tente d'ailleurs purement et simplement d'annexer comme en témoignent les hauts cris des dirigeants centristes.

Ce chemin vers une droite crédible, José Maria Aznar l'a parcouru non sans embûches. Ses deux années d'expérience à la direction de la communauté autonome de Castille et Leon ont été un peu courtes pour cet apprenti politicien plutôt timide



et sage. Ce qui ne l'a pourtant pas empêché de renforcer l'autorité du parti en dépit de quelques affaires de corruption comme le scandale Naseiro, du nom du trésorier du parti, ou encore du maire de Burgos, contraint à la démission après avoir été condamné à huit années d'incapacité à exercer des charges publiques pour malversations. Ou enfin, cette épine pas encore véritablement tirée du pied, l'affaire Juan Hormaechea, du nom du président de la Cantabrie, accusé lui aussi de corruption et qui se refuse à démissionner.

De ces « affaires », de ces années parsemées de mines, José Maria Aznar s'est bien tiré. Il a réussi à pacifier le parti, à en contrôler les structures et à le recentrer. Une performance qui fait de lui aujourd'hui un véritable challenger de Felipe Gonzalez. Il n'est plus, s'il l'a jamais été, l'homme lige de Manuel Fraga, le fondateur du parti, comme l'accusent les socialistes qui voient aussi en lui le serviteur des intérêts de l'Opus Dei et du patronat. A propos de l'Opus Dei, Aznar a expliqué qu'il serait *« injuste, anticonstitutionnel et antidémocratique »* de réfuter les candidats du PP qui en font partie et que pour sa part il s'agit *« d'un institut religieux avec lequel je n'ai pas et n'ai jamais eu de relation »*.

Une image rassurante et sereine

Pour ce qui est du patronat, la CEOE (Confédération espagnole des organisations d'entreprises) ne cache plus après de longues réticences son soutien total au PP. Son président, José Maria Cuevas, qui pendant de longues années a épaulé le PSOE, a complètement et subitement retourné sa veste, déclarant simplement qu'il s'était trompé.

En dépit de tout ce terrain conquis et de cette image rassurante et sereine que s'efforce de donner le PP, son président a toujours à surmonter un handicap de taille, celui de son désormais rival direct et avec lequel il va inévitablement devoir se mesurer et l'emporter pour espérer vaincre: Felipe Gonzalez. Il est manifeste que ces élections générales vont plus ou moins se résumer à un duel entre ces deux hommes.

Les programmes n'auront vraisemblablement qu'une importance réduite. Celui du PP manque d'ailleurs singulièrement de propositions concrètes, comme l'a d'ailleurs fait remarquer le vice-président du gouvernement Narcis Serra. Il a pourtant largement été inspiré de celui de Bill Clinton et de ceux du RPR et de l'UDF, comme on le reconnaît au sein du PP. Celui du PSOE est en cours d'élaboration et sera annoncé à la fin du mois.

La polarisation autour des deux chefs se traduira par un face-à-face télévisé à la fin du mois de mai. Une première en Espagne. Auparavant, Felipe Gonzalez avait toujours refusé ce type d'affrontement, estimant sans doute que cela aurait valorisé un adversaire pour lequel il a, c'est le moins que l'on puisse dire, peu de sympathie. Aujourd'hui, le chef du gouvernement est disposé à l'accepter, comme José Maria Aznar, à condition, pour ce dernier, que les normes d'équilibre et d'impartialité soient respectées. Le PP ne cesse de dénoncer – à juste raison souvent – la partialité des chaînes publiques en faveur du gouvernement. Mais pour la première fois, lors d'une consultation électorale, les télévisions privées, qui n'existaient pas auparavant, vont jouer un rôle de pondération même si elles ne couvrent pas tout le territoire.

Le Parti populaire n'appréhende pas ce bras de fer entre les deux leaders en dépit de l'avantage manifeste dont dispose le chef du gouvernement, au verbe facile, à l'aisance incontestable alors que le chef de l'opposition est plus figé, plus sobre et articule mal. *« Les socialistes qui croient que Aznar va être transformé en steak tartare se trompent »* affirme-t-on chez les populistes, lesquels comptent sur la ténacité de leur président et rappellent que lors des derniers débats au Congrès des députés, notamment celui sur le chômage, José Maria Aznar avait eu, selon les enquêtes d'opinion, le dessus.

MICHEL BOLE-RICHARD

A Moscou, le séminaire de « tante Lena »

Avec le soutien du Conseil de l'Europe, de la France et de la Grande-Bretagne, de jeunes dirigeants russes s'initient à la démocratie et à ses exigences

LOIN des coups de projecteur qui montrent tantôt une Russie « vertueuse » couronnant contre toute attente Eltsine et sa politique économique lors du référendum du 25 avril, tantôt une Russie violente et ténébreuse lors des affrontements du 1er mai, un pays nouveau se construit discrètement et patiemment.

Tandis que l'Occident se disperse dans des querelles théologiques sur le bien-fondé de son aide économique, des nouvelles élites russes, dos résolument tourné au passé, puisent leur force dans la patience responsable d'un peuple fatigué, s'attèlent à la tâche de faire renaître la Russie. Ces élites d'un nouveau pays bien « réel », je les ai rencontrées aux portes de Moscou dans une datcha, jadis apanage de la très haute nomenklatura soviétique. Dans ce cadre anachronique, toujours aussi peu accessible au commun des mortels, trente hommes et femmes, jeunes et dynamiques, venus des quatre coins de l'ex-empire, se sont réunis pour le premier séminaire d'une toute nouvelle école pour la démocratie.

« Excellente initiative pour le XXIIe siècle »

Destinée aux élus municipaux, régionaux aussi bien que nationaux, mais ouverte aussi à de nouveaux acteurs économiques issus du triple tremblement de la perestroïka, du putsch manqué d'août 1991 et du renouveau eltsinien actuel, cette école est née dans l'une des « cuisines » de la dissidence moscovite des années 80.

Elle a été rêvée par une femme dynamique, simple citoyenne, Lena Nemirovskaïa, qui a su mobiliser les meilleurs esprits russes autour d'un projet en apparence utopique *« une excellente initiative pour le vingt-deuxième siècle »* selon les propos d'un des plus proches conseillers de Gorbatchev, qui traduisait ainsi le traditionnel mépris de l'intellectuel pour le peuple ou le cynisme historique de tout homme de pouvoir. Le rêve est pourtant devenu réalité grâce au soutien moral et financier du Conseil de l'Europe, et avec l'appui des gouvernements britannique et français.

A un moment où la Russie est perçue avant tout comme un monde de violence, de confusion, d'insécurité et de pénurie, où la démocratie ne serait qu'un simple figurant à l'arrière de la scène, l'existence même d'une telle école paraît presque surréaliste. Et pourtant...

Un esprit de tolérance et d'ouverture

Pendant une semaine, à raison de quatorze heures par jour, sans vodka et sans divertissements, des « élèves » venus de la Sibérie, de l'Oural, du Kousbass, de Saint-Pétersbourg, de Kaliningrad ainsi que de Moscou ont dialogué avec des spécialistes russes et européens de science politique et d'économie sur des questions aussi capitales que le rôle réformateur de l'Etat, l'ancrage politique d'une économie de marché, la subtile différence entre les concepts de légitimité et de légalité.

Mais avant tout ils ont dialogué, sans doute pour la première fois, entre eux, dans un esprit de tolérance et d'ouverture qui constitue le meilleur des présages pour la Russie de demain. Ces « élèves », si l'on peut appeler ainsi des participants qui occupent tous des positions de responsabilité importantes dans leurs régions respectives, aux superficies souvent le double de la France (gérant des municipalités ou représentant des circonscriptions au Soviet suprême, dirigeant les efforts de privatisation, de reconversion industrielle, de gestion bancaire ou de direction politique), n'avaient pas plus de trente ans, et souvent à peine vingt-cinq. Comme sous la France de la Révolution, de nouvelles élites qui auront la cinquantaine en 2020 jaillissent précocement de la Russie d'aujourd'hui.

Ces hommes et femmes, trop jeunes pour avoir fait la guerre d'Afghanistan, ne portaient pas les stygmates de soixante-dix ans de totalitarisme soviétique. Le langage de leur corps soulignait un pragmatisme et une décontraction tout aussi éloignés de l'idéologie raide de leurs grands-pères à l'avenir « radieux » que du cynisme brejnévien résigné de leurs pères. Ils étaient heureux de pouvoir s'exprimer en toute liberté mais trouvaient aussi ce fait parfaitement naturel. Ce n'étaient pas des révoltés ni des utopistes, mais des hommes d'action idéalistes, à leur manière pratique. L'époque de la dissidence angoissée paraissait bien révolue.

Conscients de la faiblesse, voir de l'absence de l'Etat dans la Russie post-soviétique et post-impériale, ils souhaitaient créer de nouveaux liens *« horizontaux »* (selon leur propre définition) là où avaient sévi les perversions « verticales » du centralisme démocratique. Ils étaient fiers de leurs régions, tout en découvrant grâce à ce séminaire la similitude de leurs problèmes comme de leurs espoirs, et l'absolue nécessité de leur coopération.

De Gaulle et les Länder allemands

Animés par l'idéal du bien public, ils refusaient l'individualisme forcené des « yuppies » technocratiques russes tout en sachant parfaitement que leur salut dépendait de la disparition du vieil Etat, qu'il fallait toutefois absolument le remplacer par un Etat moderne et équilibré, seul garant de l'ordre et du bien-être.

Ils faisaient du Montesquieu sans le savoir, et tout en appuyant Eltsine, en dépit de ses incohérences et de ses faiblesses, ils ne souhaitaient pas pour autant voir le Parlement brisé. Au-delà du conflit entre Eltsine et Khasboulatov et des simplifications manichéennes abusives entre un exécutif *« pur »* et un législatif *« réactionnaire »*, ils recherchaient la stabilité démocratique sur le long terme, loin des jeux moscovites. Leur rêve : une démocratie russe avec un président à la de Gaulle partageant le pouvoir avec des régions type Laender allemands, la symbiose d'un centre fort avec un véritable fédéralisme.

Si la Russie n'est pas encore une véritable démocratie, l'esprit démocratique soufflait déjà dans ce séminaire, dominé par un climat de tolérance réciproque. Cette initiative n'est pas un coup d'épée dans l'eau. Il est prévu que les « élèves » se retrouvent encore pour deux séminaires dont le dernier sera organisé à Strasbourg à l'initiative du Conseil de l'Europe.

Dans cette ville incarnant le rapprochement franco-allemand et la nouvelle Europe démocratique, ils pourront dialoguer avec leurs homologues provenant des divers Parlements européens, avec ceux qui « font » la région Alsace ainsi qu'avec les responsables de la municipalité. Leur soif bien réelle de grilles de lecture démocratiques pour leurs décisions politiques ainsi que de conseils très pratiques sur le « comment faire » dans des domaines aussi variés que le crédit municipal, les priorités éducatives ou la privatisation pourra petit à petit s'assouvir.

Par une initiative modeste et très concrète, le Conseil de l'Europe et les gouvernements européens qui soutiennent cette école ont contribué à la création d'un tout nouveau « réseau » de jeunes dirigeants russes. Ce réseau, destiné à s'étoffer au rythme des nouvelles promotions d'étudiants, pourra devenir, à l'échelle d'un continent, l'équivalent des séminaires de Salzbourg qui soudèrent les liens entre plusieurs générations de dirigeants européens de l'après-guerre.

Il est essentiel pour l'Occident de reconnaître et de cultiver ces nouvelles élites russes dispersées à travers l'immensité du territoire parce qu'elles sont le meilleur espoir pour la Russie de demain et notre meilleur investissement à long terme.

Loin des projets spectaculaires et coûteux régulièrement « proclamés » par l'Ouest en direction de la Russie, qui souvent n'atteignent pas leur destination tout en créant à l'inverse un sentiment d'humiliation nationale, l'école pour la démocratie de « tante Lena », comme l'appellent affectueusement ses défenseurs occidentaux, est un modèle d'idéalisme efficace.

La Russie a besoin de ces initiatives concrètes et bien adaptées, de ces réseaux de solidarité ponctuelle car, paradoxalement, pour atteindre un tel géant, *« small is beautiful »*.

DIANA PINTO

Les Britanniques toujours privés d'« Orange mécanique »

En 1973, Stanley Kubrick décida de retirer son film de l'affiche : trop violent pour les Britanniques. Vingt ans après, on s'interroge toujours sur l'influence de la violence à l'écran sur le comportement des individus...

LONDRES

de notre correspondant

ON dit de Stanley Kubrick que, *cinéaste reclus* dans son château du Hertfordshire, il entretient, un peu partout dans le monde, des espions chargés de veiller au respect du copyright de ses films. Vraie ou fausse, l'histoire «colle» bien avec ce personnage mystérieux, mi-anachorète, mi-misanthrope, dont les apparitions publiques s'échelonnent, en moyenne, tous les six ans.

C'est le temps qui est nécessaire à Stanley Kubrick pour concevoir et réaliser un nouveau film, souvent salué comme un chef-d'œuvre : *les Sentiers de la gloire, Docteur Folamour, 2001 odyssée de l'espace, Orange mécanique, Barry Lyndon, Full Metal Jacket*, et d'autres... L'un d'eux, film fétiche des cinéphiles, est, en Grande-Bretagne, un film tabou. En 1973, après un an et deux mois de projection, le réalisateur demanda à Warner Brothers de retirer *A Clockwork Orange* (Orange mécanique) de l'affiche des cinémas.

Motif avancé : le film était directement responsable d'une vague de violence *«par imitation»*. Alex, le personnage principal qui bastonne les mendiants en fredonnant *Singing in The Rain* et viole les femmes sur fond de symphonie de Beethoven, avait fait trop d'émules. La décision du cinéaste fut strictement respectée, l'importation de copies vidéo étant même interdite. Vingt ans passèrent, pendant lesquels le public britannique ne fut pas considéré comme suffisamment majeur pour voir ou redécouvrir *Orange mécanique*. Partout ailleurs sur le *«continent»* – où on ne décela aucun mimétisme de violence – on continuait à célébrer un *«chef-d'œuvre»* et à gloser sur les *«visions prophétiques»* d'une *«œuvre majeure»*. Puis, en avril 1992, Jane Giles, directrice des programmes de la Scala, une salle de cinéma du quartier londonien de King's Cross, mit à l'affiche un film «surprise».

Teddy boys, mods et rockers

Le public se pressa et le film au parfum de soufre réapparut, brièvement. Car la puissante Fédération contre les vols de copyright, agissant au nom de la Warners, veillait : une action en justice fut immédiatement entamée contre la Scala. Jane Giles se défendit : la copie lui avait été fournie par un certain Jean-Marc Brenez, qu'elle ne connaissait pas directement, tout comme elle ignorait qu'*Orange mécanique* était toujours victime, sur ordre de son créateur, d'une mesure de «censure». Le 23 mars 1993, les tribunaux l'acquittèrent au bénéfice du doute, tout en l'obligeant à payer une somme de 1 000 livres sterling (environ 8 200 francs). Dès lors, l'interdiction s'impose de plus belle, peut-être pour vingt ans encore...

L'histoire d'*Orange mécanique*, sans précédent dans l'histoire du cinéma, doit être replacée dans le contexte de l'époque. En ce début des années 70, la société britannique traverse un passage à vide, l'un de ces états de «panique morale» qui apparaissent de façon cyclique et qui sont engendrés par la perception populaire d'une violence urbaine généralisée. Une accumulation de faits divers particulièrement odieux, et surtout une longue histoire d'exactions perpétrées par des bandes de teen-agers expliquent ce phénomène.

Aux teddy boys des années 50, qui se livraient à des batailles rangées à coups de couteaux et de chaînes de vélos, et auxquels pensait Anthony Burgess en écrivant (en 1962) le livre dont Stanley Kubrick allait tirer un scénario de film, avaient succédé les mods et les rockers, dont les affrontements sur la promenade de Brighton et autres lieux faisaient les gros titres de la presse populaire.

Plus tard, viendront les skinheads et les punk. L'aventure au coin des trottoirs que proposent Alex et sa bande de droogs, cette sorte de culte de l'«ultraviolence», flotte donc dans l'air du temps, comble un certain vide, celui ressenti par une génération juvénile à la recherche de cette fameuse «identité». Déjà, *les Chiens de paille*, le film brutal de Sam Peckinpah, avait provoqué des réactions passionnées, et l'on n'était pas loin de parler de censure pour le *«bien public»*. La campagne en faveur du *«nettoyage»* de la télévision (dans le sens de la moralité) lancée en 1964 par Mary Whitehouse et lord Longford connaissait encore un grand succès, et les appels au retour de la loi et de l'ordre se multipliaient.

Alors qu'en France les critiques saluent un film violent, mais *«baroque»* et porteur du *«message»* prophétique de Kubrick, en Angleterre où, comme toujours, on s'intéresse davantage aux faits qu'aux idées, *Orange mécanique* est jugé au premier degré. La satire sociale du système de répression et du formalisme britanniques passent inaperçus, de même que l'extravagance de cette farce brutale, et l'on retient une célébration crue des *«forces du mal»* propre à donner de mauvaises idées à une jeunesse déboussolée.

D'autant que les journaux ne se priveront pas de faire l'inventaire des tabassages, viols et meurtres qui seraient directement inspirés par le film de Kubrick. Certains jeunes ne sont-ils pas habillés comme Alex et ses compagnons ? Personne ne prend la peine de vérifier ni l'ampleur du phénomène, ni même sa réalité.

Valeurs victoriennes

Le verdict, qui convient bien au discours sécuritaire de l'époque, est prononcé à la fois par les juges, les policiers, les hommes politiques et les journalistes : le film est dangereux. Marqué par cette campagne, Kubrick jette l'éponge et s'autocensure. Vingt ans après, le débat reste inachevé : quelle est la part de responsabilité des scènes de violence diffusées par le cinéma et la télévision dans la création des phénomènes de violence ? Des centaines, voire des milliers d'études, dans de très nombreux pays, ont été réalisées sur le sujet : aucune n'a permis de répondre avec certitude. *«Il est aussi difficile de prouver qu'il y a un lien direct entre ce que projettent les médias et le comportement des gens, que de prouver le contraire»*, résume le docteur George Gaskell, spécialiste de psychologie sociale à la London School of Economics.

«Nous voyons que la criminalité augmente, ajoute-t-il, *et les gens pensent qu'il y a davantage de violence à la télévision et au cinéma, alors on établit une corrélation. Mais ce n'est qu'une théorie. De toute façon, c'est là l'un des domaines où le public estime ne pas avoir besoin de l'avis des spécialistes pour se forger une opinion, parce qu'il préfère tirer ses propres conclusions. Les jeunes regardent-ils davantage la télévision aujourd'hui qu'il y a vingt ans ? Oui. Y a-t-il aujourd'hui plus de violence à la télévision et au cinéma ? Ce n'est pas évident à démontrer, notamment parce que notre conception de la violence a elle-même évolué.»*

Les hommes politiques, eux, ne s'embarrassent pas de telles précautions oratoires. Le premier ministre, M. John Major, soutenu par un Parti conservateur volontiers gardien des *«valeurs morales»* et par une opinion publique inquiète d'une nouvelle vague de faits divers *«hitchcockiens»*, a récemment rouvert la polémique en établissant un lien entre criminalité et violence à l'écran.

Il s'est attiré les mêmes réponses de la part des spécialistes : des exemples de *«violence par imitation»* existent bel et bien, mais en nombre insuffisant pour en tirer des conclusions. D'autant plus que, selon l'un de ces experts, le docteur Guy Cumberbatch, de l'université d'Aston, les Britanniques sont soumis à beaucoup moins de spectacles de violence que dans d'autres pays. Enfin, contrairement aux idées reçues, la violence télévisuelle a tendance à régresser.

Cela ne signifie pas que la licence la plus totale doit avoir libre cours sur les écrans, mais que des mesures de censure ou d'autocensure pour contrer les épidémies de violence sont *a priori* aléatoires : si la criminalité peut être établie par des statistiques, le sentiment d'insécurité fait largement appel à l'autosuggestion.

Les Britanniques se plaisent à rappeler qu'au *«bon vieux temps»* de l'époque victorienne, la violence n'était pas devenue un *«mal de société»*, oubliant que le nombre de meurtres était bien plus élevé qu'aujourd'hui. De là à penser qu'*Orange mécanique* a été victime d'une méprise...

LAURENT ZECCHINI

COLLOQUES

Le Mouvement européen fête l'Europe le 9 mai

Maastricht oblige, le Mouvement européen a décidé de célébrer avec éclat l'anniversaire de la déclaration Schuman du 9 mai 1950. Cette déclaration préparée par Jean Monnet et rendue publique par Robert Schuman, alors ministre des affaires étrangères, proposait à l'Allemagne la création de la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA). Les fondements de la construction européenne étaient ainsi plantés.

La Fête de l'Europe aura lieu le dimanche 9 mai dans le parc de la Grande-Terre à la Celle-Saint-Cloud. Des concerts, un Salon du livre européen, des débats et rencontres avec une centaines d'intervenants (parmi lesquels Jacques Delors, Jean François-Poncet, Edgard Morin, Alain Lamassoure, Bronislaw Geremek, Jean-Louis Bourlanges, etc.) trouveront leur place dans ce parc de plus de 3 hectares.

Le Mouvement européen espère ainsi remédier au déficit d'information concernant l'Europe tout en faisant la fête (CharlElie Couture est attendu, mais également des groupes venant des pays européens). *«Ce sera la réponse des Européens de cœur et de raison aux Eurosceptiques, qui, depuis de nombreux mois, jouent sur la morosité ambiante pour freiner la construction européenne»* affirme le Mouvement européen.

▶ La Fête de l'Europe se tiendra le dimanche 9 mai de 11 heures à 19 heures au parc de la Grande-Terre à la Celle-Saint-Cloud (à un quart d'heure de Paris par l'autoroute A 13). Programme détaillé au Mouvement européen, 95, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 45-49-96-59 ou 45-49-96-67.

Alfred Grosser : « Mein Deutschland »

Le Goethe Institut organise le mercredi 12 mai à 19 heures une conférence-débat avec Alfred Grosser autour de son dernier livre *Mein Deutschland*.

▶ Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. : 44-43-92-30.

La grande peur des Balkans

Suite de la première page

Ces mêmes élites croient, mi-convaincues, mi-sceptiques, que le désastre yougoslave aurait pu être évité, si l'Europe occidentale s'était souciée plus tôt des conséquences de la liquidation du communisme et s'était intéressée aux analyses des responsables de la région, qui auraient pu l'éclairer de leurs connaissances et de leurs expériences balkaniques.

Elles ne veulent pas être seulement un objet de sollicitude. Comme l'explique plaisamment Nikolaï Slatinski, un jeune mathématicien devenu président de la commission pour les affaires de sécurité du Parlement bulgare, *«quand les Européens de l'Ouest nous disent suivre les processus en cours à l'Est, je leur réponds : nous aussi nous suivons avec intérêt les processus en cours à l'Ouest»*.

Dans les Balkans, depuis la dissolution de l'empire ottoman au XIX[e] siècle, l'intervention des grandes puissances a joué un rôle aussi néfaste que les tropismes locaux. Et il est trop facile de faire porter toute la responsabilité des conflits à la passion et à la déraison de peuples qui ont eu souvent le sentiment d'être des pions sur un vaste échiquier, où les frontières étaient découpées et redécoupées plus en fonction des intérêts des puissances que de la volonté des peuples. Selon le mot de l'historien polonais Bronislaw Geremek, la tragédie des Balkans tient à ce qu'ils produisent plus d'Histoire qu'ils ne peuvent en consommer.

Que faire des morceaux ?

Le conflit actuel dans l'ex-Yougoslavie n'est pas fondamentalement différent des autres guerres balkaniques, même si les voisins ont jusqu'à maintenant su se tenir à l'écart et si les grandes puissances ne sont pas à l'origine des affrontements. Mais l'action – ou l'inaction – de ces dernières n'est pas étrangère à la tournure prise par la crise. Et les divergences d'analyses et d'intérêts entre les Etats d'Europe occidentale, notamment entre la France et l'Allemagne, ont contribué à l'impuissance originelle de la communauté internationale.

A dire vrai, les voisins de la Yougoslavie n'ont pas de réponse définitive à la question de savoir s'il fallait y privilégier la stabilité des frontières héritées de la guerre ou le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au risque de déclencher un processus en chaîne dans une région où les ethnies – pour ne pas dire les «tribus», un terme qui fut beaucoup reproché à François Mitterrand – sont étroitement imbriquées. L'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie étaient favorables à une reconnaissance du fait national, quoi qu'il en coutât à cette dernière à propos de la Macédoine.

Athènes au contraire soutenait, comme Paris, l'unité de la Fédération yougoslave au nom des bonnes relations traditionnelles de la Grèce avec la Serbie et de la solidarité orthodoxe (1). Faute de politique cohérente, la communauté internationale s'en est remise à des sanctions qui affectaient peu ceux qui les décidaient mais touchaient autant les voisins que le pays visé.

Car personne n'avait de réponse aux deux questions que posait toute dislocation de l'Etat fédéral yougoslave : selon quelles lignes découper ? Et que faire des morceaux ? Or n'importe quel découpage laissait de part et d'autre des frontières des groupes minoritaires appartenant à un peuple différent du groupe dominant dans les nouvelles entités ainsi créées. Au nom de quel principe démocratique accepter que les Croates de Croatie et les Serbes de Serbie vivent dans des Etats séparés et obliger les Croates et les Serbes de Bosnie à vivre (avec les Musulmans) dans le même Etat ? Cette interrogation ne va pas à l'encontre de l'indépendance de la Croatie (et de la Slovénie où l'homogénéité de la population ne soulevait pas les mêmes difficultés), mais elle souligne quelques contradictions de la logique «ethnique» (2).

Dans les périodes de tension, ces groupes minoritaires peuvent être des ferments d'irrédentisme, des masses de manœuvre politique ou encore des prétextes à des aventures militaires. Il suffit pour s'en convaincre d'étudier les différentes politiques, à cet égard, de la Turquie qui déclare sa *«considération»* pour les populations d'origine turque dispersées dans les Balkans, de la Hongrie qui rejette toute prétention territoriale mais *«ne peut se désintéresser»* des Magyars vivant en Slovaquie, Roumanie ou Voïvodine, de la Serbie où Slobodan Milosevic a choisi la voie la plus expéditive de la «Grande Serbie». Ou encore de la Grèce qui ne revendique ni population, ni territoire, mais un nom, celui de Macédoine, qui devrait être son exclusivité.

Toute différente a été l'attitude des autorités démocratiques de la Bulgarie. A Sofia s'entend un discours autrement européen et «civilisé», où il est certes parfois difficile de faire la part de la conviction profonde et celle du tribut payé à un «modernisme» de bon ton. Il n'en reste pas moins que les mots ont été suivis d'actes et qu'au nom d'une conception «politique» de la nation, la Bulgarie a reconnu la République de Macédoine avec sa capitale Skopje, afin de ne pas maintenir un abcès de fixation pour lequel, dans le passé, furent menées plusieurs des guerres balkaniques.



Quelques principes simples

Que la Macédoine soit grecque, bulgare ou macédonienne, les historiens peuvent en discuter à perte de vue. La seule question qui vaille est de savoir si une population se considérant comme macédonienne, a décidé démocratiquement de vivre dans un même Etat. C'est la conception d'une nation, société civique, que le président bulgare Jelev, fortement encouragé par des universitaires qui – ce n'est pas un hasard – ont aussi milité pour les droits de la minorité turque, a fait prévaloir dans son pays.

Cette décision qui a encore fait peu d'émules dans les Balkans n'a pas été prise seulement par idéalisme. Elle correspond aux intérêts bien compris d'une petite Bulgarie en proie aux affres de la transition vers l'économie de marché, qui a pansé les plaies ethniques léguées par le régime Jivkov, mais dont l'équilibre est menacé par une éventuelle extension du conflit yougoslave. Si le Kosovo peuplé d'Albanais s'embrasait après la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine ne pourrait rester à l'écart et, un domino après l'autre, la Bulgarie serait au mieux le havre de milliers de réfugiés, au pire la puissance de recours entraînée dans la guerre.

Il n'en reste pas moins que «l'européanisation» des Balkans passe par le rejet aussi bien de la conception stalinienne de la nation, à l'œuvre sous le communisme, que de la conception ethnico-religieuse. Elle suppose l'observation de quelques principes simples : il n'y a pas de politique extérieure moderne sur la base de souvenirs historiques ; il n'y a pas de frontières justes, mais celles qui existent ne doivent pas être changées par la force ; il n'y a pas de nation sans une volonté de vivre ensemble démocratiquement exprimée.

Principes simples à énoncer, plus difficiles à mettre en œuvre, pas seulement dans les Balkans, et même pour ceux qui s'y réfèrent assidument. Car le propre des conflits nationaux, c'est de jeter dans la même folie les lettrés les plus raffinés et les autres. Quand un jeune et brillant historien bosniaque affirme sans rire à une collègue polyglotte qu'il *«se prépare au poste de secrétaire du gouverneur de Roumélie»* (nom donné par les Turcs à la partie européenne de l'Empire ottoman), il ne profère pas une boutade.

De « l'arc musulman » à « l'axe orthodoxe »

Il pense en termes de reconstitution des zones d'influences dans la région, où chacun suppute les chances de tel ou tel «axe» tout en en dénonçant le danger. Les uns insistent sur le danger du fondamentalisme islamique et savent gré aux Serbes, sans toujours l'avouer, d'avoir *«empêché la création du premier Etat intégriste musulman en Europe»* (la Bosnie d'Izetbegovic).

Les mêmes s'inquiètent des menées d'Ankara, soupçonné d'utiliser les minorités turques de la région pour créer un *«arc musulman»* allant de l'Albanie à la Turquie et se prolongeant vers l'Asie centrale anciennement soviétique ; ils en voient pour preuve la tournée régionale de Turgut Ozal, quelques semaines avant sa mort, l'adhésion de l'Albanie à l'Organisation de la conférence islamique et le soutien apportée par cette organisation aux Bosniaques, et la présence supposée de moujahidines iraniens en Bosnie.

D'autres s'interrogent sur la création d'un «axe» orthodoxe regroupant la Grèce, la Serbie, peut-être la Roumanie, et soutenu par Moscou. Actuellement la Russie n'est pas très présente, mais tous les observateurs s'attendent à son retour, un jour, sur la scène balkanique. Actuellement, elle colle à la politique occidentale ; outre l'aide économique, une des raisons tient à la volonté des libéraux russes de s'intégrer à la communauté internationale et donc de se déterminer plus selon des valeurs démocratiques qu'en fonction d'une mythique solidarité slave ou orthodoxe ; mais leur longévité au pouvoir n'est guère assurée.

D'autres enfin craignent une restauration, sinon du communisme en tant que système, du moins des communistes en tant que «classe dirigeante», dans quelques pays de l'Europe de l'Est où les conséquences sociales des réformes se font durement sentir. Les vieilles connivences entre les nomenklaturistes reconvertis pourraient relancer une alliance entre les anciens pays socialistes.

Les Balkans sont le berceau idéal de telles spéculations. L'Histoire a montré que les plus folles n'étaient cependant pas les moins réalistes. Une certitude : la fin du communisme, la disparition du pacte de Varsovie, ont laissé un *«vide de sécurité»* que rien n'est encore venu combler. Ce ne sont pas les tentatives timides de l'OTAN pour associer les anciennes démocraties populaires qui apportent une réponse aux angoisses des nouveaux dirigeants.

Dans ces pays, les démocrates n'ont pas la partie facile, alors que la situation économique se dégrade. Ils s'accrochent avec une constance digne d'un meilleur sort à la certitude d'être partie intégrante de l'Europe ; ils veulent convaincre les Européens de l'Ouest que sans eux la Communauté européenne restera un groupe de défense d'intérêts locaux, incapable de définir l'identité de la nouvelle Europe et impuissante à assurer sa sécurité.

DANIEL VERNET

(1) Le refus quasi unanime du Parlement grec de rendre facultative la mention de la religion sur la carte d'identité relève de cette quête de références religieuses.

(2) La diplomatie autrichienne, qui a joué un rôle actif en faveur de la Croatie et de la Slovénie, s'efforce aujourd'hui de démontrer, non sans de solides arguments, que le conflit yougoslave avait commencé avant la reconnaissance.

Le suicide de Pierre Bérégovoy et la polémique sur la responsabilité des médias

De Nevers au Val-de-Grâce, les dernières heures

L'enquête sur la mort de Pierre Bérégovoy, menée par les gendarmes de Bourges sous la conduite du parquet de Nevers, permet de préciser les circonstances du suicide, au *moins* dans leurs grandes lignes. Si quelques questions *restent* en suspens depuis le 1er mai, *d'autres faits, établis grâce à différents* témoignages, devraient permettre d'éviter la multiplication des rumeurs, inévitables en pareil cas.

M. Bérégovoy *était-il déjà mort* lorsqu'il a été transporté par hélicoptère de Nevers à Paris? A-t-il eu le temps, dans l'après-midi, de poster des lettres expliquant son geste? Pourquoi s'est-il rendu à la gare et dans son bureau du palais ducal quelques heures avant de mettre fin à ses jours? Après le *temps du deuil est donc* venu, comme il est constant en pareil cas, celui des questions.

Les premières interrogations portent *sur les heures qui ont précédé* le drame. Selon Dominique Le Bras, le procureur de la République de Nevers, qui s'appuie essentiellement sur les témoignages du chauffeur et du garde du corps de Pierre Bérégovoy, la chronologie des faits est désormais établie. Après avoir déjeuné chez sa sœur avec son épouse à Pougues-les-Eaux (une petite ville thermale *située à dix kilomètres de Nevers*), l'ancien premier ministre est revenu à Nevers en compagnie de son chauffeur, Jean-François Ragouneau, et du policier chargé de sa protection à Nevers, le brigadier Sylvain Lesport, du service des «voyages officiels» du ministère de l'intérieur. Mme Bérégovoy est restée à Pougues-les-Eaux.

A 15 h 30, en ce samedi 1er mai, Pierre Bérégovoy arrive chez lui, au 13-15, rue Saint-Martin, au centre-ville. *Il monte dans son appartement pour prendre un imperméable (le temps est à l'orage).* Il redescend, retrouve ses deux collaborateurs. Les trois hommes partent assister à une course cycliste à quelques centaines de mètres de là. Il est un peu plus de 15 h 30 (les premiers témoignages, contestés *par le procureur, situaient l'épisode* de la course vers 16 h 30).

Trois questions

M. Bérégovoy reste sur place une vingtaine de minutes. Puis il *demande à être conduit à la gare.* Pendant quelques minutes, il regarde le tableau horaire. Un peu avant 16 h 15, il demande à retourner chez lui et indique aux deux hommes qu'ils peuvent venir le chercher, une heure plus tard, à 17 h 15, devant l'entrée de sa résidence, les Arcades Saint-Martin. A 17 h 05, *alors qu'ils s'apprêtent* à se rendre, comme convenu, rue Saint-Martin, Jean-François Ragouneau et Sylvain Lesport reçoivent un appel téléphonique dans la Renault 25. Pierre Bérégovoy leur dit de venir le chercher, non pas à son domicile, mais au palais *ducal*, situé près de la mairie.

La voiture arrive au palais ducal. L'ancien premier ministre monte à l'arrière. Les trois hommes partent aussitôt vers le terrain de camping municipal, en bord de Loire, où le maire va remettre les trophées *d'une compétition* de canoë-kayak. C'est du terrain de camping, peu avant 18 heures, qu'il partira seul, avec son chauffeur, chargeant le brigadier Lesport d'attendre son directeur de cabinet, Didier Boulaud.

Trois questions peuvent être posées à propos de ces différentes étapes.

● **Pourquoi Pierre Bérégovoy est-il passé à la gare?** Selon son chauffeur et son garde du corps, il s'est contenté de regarder le tableau horaire. Il n'a rien acheté au bureau de tabac, ni journaux ni cigares. L'hypothèse selon laquelle il aurait posté une lettre a été envisagée. Il existe effectivement une boîte à lettres à la sortie de la gare, sur la droite du bâtiment principal («sortie des voyageurs»). Mais *Pierre Bérégovoy aurait difficilement* pu s'y rendre sans être vu par les deux hommes. Dès lors comment expliquer cet épisode de la gare? Les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse selon laquelle le maire de Nevers, ancien cheminot, aurait un moment envisagé de se jeter sous un train.

● **Pourquoi s'est-il rendu à son bureau du palais ducal où il n'avait pourtant pas pour habitude de travailler?** Le palais étant fermé en ce *jour férié, il l'a fait ouvrir par le* concierge, à la grande surprise de celui-ci. Il se pourrait qu'il ait profité de ce moment de solitude pour rédiger une lettre. A ce jour, il semble qu'aucun document n'ait été retrouvé, que ce soit dans ce bureau du palais (pratiquement vide), dans celui de la mairie ou encore à son domicile. *Il est également* possible que M. Bérégovoy *soit allé à la poste centrale, située* non loin de chez lui, entre 16 h 15 (l'heure où ses collaborateurs le déposent devant son domicile) et 17 h 05 (l'heure où il les appelle dans la Renault 25). Les enquêteurs n'ont pas encore pu déterminer avec précision l'heure de son arrivée – seul et à pied – au *palais ducal.*

● **Pourquoi l'arme du garde du corps, un 357 Magnum, se trouvait-elle dans la boîte à gants?** Il n'y a rien d'anormal à cela. Lorsqu'ils se trouvent dans les voitures, les policiers du service des «voyages officiels» placent souvent leur arme à cet endroit, par sécurité et par commodité. En revanche, dès lors qu'il quitte le véhicule, le fonction*naire doit prendre son arme. Le* brigadier Lesport ne l'a pas fait lorsque Pierre Bérégovoy lui a demandé de rester au camping. Le 357 Magnum était toujours dans la boîte à gants quand le député de la Nièvre s'est assis à l'avant pour partir avec son chauffeur vers le lieu-dit Le Peuplier isolé puis vers *le canal de la Jonction où il allait* s'éloigner pour mettre fin à ses jours.

Pour comprendre la négligence *du fonctionnaire, il convient de se* replacer dans le contexte de cette fin d'après-midi ensoleillée : Pierre Bérégovoy, son chauffeur et son garde du corps, qui entretenaient des rapports amicaux, avaient déjeuné ensemble à Pougues-les-*Eaux. Ils se trouvaient au camping* pour une compétition sportive réunissant des enfants et n'avaient aucune raison d'être tendus.

Deux coups de feu

Concernant le suicide lui-même, il est aujourd'hui établi que Pierre Bérégovoy a tiré deux coups de feu. Un premier, selon toute vraisemblance, pour s'assurer que l'arme était bien chargée. Un second pour se donner la mort. Contrairement à ce *qu'indiquait le* procureur de la République, *dimanche soir, sur la foi* de premiers témoignages et non pas des rapports médicaux, la balle n'a pas suivi une trajectoire de bas en haut, du maxillaire inférieur au sommet du crâne, ce qui n'aurait laissé pratiquement aucune chance de survie à l'ancien premier ministre. En fait, la balle a traversé la boîte crânienne de droite à gauche, d'une tempe à l'autre, avec une *légère orientation vers le haut.*

Arrivés sur place quelques instants plus tard, Jean-François Ragouneau et le brigadier Lesport ont découvert M. Bérégovoy allongé sur le dos, les yeux ouverts. *Le policier l'a alors pris dans ses* bras. Il a dénoué le nœud de sa *cravate, ouvert le col de sa chemise* en lui répétant : *«Pourquoi, mais pourquoi avez-vous fait ça?».*

Les deux collaborateurs de Pierre Bérégovoy n'ont pas pu utiliser le téléphone de la Renault 25 pour alerter les pompiers. *Cette rive du* canal étant située en contre-bas de *la route* de Nevers et bordée de grands arbres, la communication ne «passait» pas, du moins dans un premier temps. *Le chauffeur* s'est donc précipité vers la maison *la plus proche, sur l'autre rive du* canal, pour téléphoner aux pompiers. Il était alors 18 h 19. Un troisième homme était sur place avec le policier et *le* chauffeur : un «jogger» qui courait le long du canal. Il n'avait rien vu ni entendu. Du reste, il semble que personne n'ait entendu les deux coups de feu. Aucun témoin ne s'est manifesté. Les gendarmes ont fouillé les *environs avec des détecteurs de* métaux. Ils n'ont pas trouvé les douilles. Ils n'ont pas trouvé non plus de message ou de lettre. De même, les poches des vêtements de Pierre Bérégovoy ne contenaient, d'après les enquêteurs, pas de documents.

A propos des heures qui ont suivi le suicide, une rumeur a circulé, aussi bien dans la Nièvre qu'à Paris, assurant que Pierre Bérégovoy était mort à Nevers, avant même son transfert par hélicoptère à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. *Cette rumeur ne paraît pas justifiée.* D'après les témoignages de deux *des médecins arrivés sur* place aussitôt après l'appel du chauffeur, l'ancien premier ministre est bien mort au cours de son transfert. Le certificat de décès, rédigé par le docteur Alain Chantegret, directeur du SAMU de Nevers, indique que M. Bérégovoy est décédé à 22 h 15, à la verticale de Pithiviers (*Loiret*), dans l'hélicoptère qui l'amenait à l'héliport *d'Issy-les-Moulineaux.*

Selon le docteur Chantegret – dont le témoignage est confirmé par celui du docteur Jean Nicot, médecin généraliste, adjoint au maire de Nevers et lui-même pré*sent aux côtés de Pierre Bérégovoy* – ce dernier était, au moment de quitter Nevers, plongé dans un coma profond. Dans les minutes qui ont suivi son suicide, il avait été intubé et mis sous ventilation artificielle et sous perfusion. Grâce à ces premiers soins, une légère amélioration avait même pu être obtenue, *tant sur le plan hémodynamique* que neurologique. Un *scanner et des examens radiologiques*, pratiqués à l'hôpital de Nevers, avaient permis de confirmer que la balle avait traversé la boîte crânienne de part en part, provoquant l'apparition de nombreuses contusions et d'un hématome sous-dural.

Bien que certains de l'inopérabilité de l'ancien premier ministre, les médecins neversois avaient décidé son transfert à Paris pour des raisons de commodité, le Val-de-Grâce *leur* paraissant mieux adapté pour accueillir, en pareilles circonstances, une *telle* personnalité. Dans la nuit, une autopsie et *des examens toxicologiques* étaient pratiqués à l'Institut médico-légal de Paris. A 19 heures, à l'hopital de Nevers, un prêtre, le Père mariste Pierre Chièze, avait été appelé à ses côtés pour prier et lui donner l'absolution (et non pas l'extrême onction).

Près d'une semaine après le drame, le seul véritable mystère de cette affaire reste, en fait, l'absence de lettre. Vendredi 7 mai au matin, aucun message n'avait encore été trouvé ou reçu, selon les proches de l'ancien premier ministre et les enquêteurs. Sitôt après la mort de M. Bérégovoy, l'appartement et les différents bureaux (à *la* mairie et au palais ducal) ont été fouillés *sans résultat*. Toutefois, un document a très bien pu être laissé par *le défunt sans que son destinataire* ne désire le faire savoir. Cette *absence de traces écrites peut*, en effet, surprendre de la part d'un homme qui, à l'évidence, avait préparé son suicide.

PHILIPPE BROUSSARD
et FRANCK NOUCHI

Selon ses avocats

Alain Boublil n'avait jamais envisagé de faire citer l'ancien premier ministre au procès Pechiney

Les avocats d'Alain Boublil, ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, démentent, dans une lettre au *Monde*, avoir eu l'intention de faire citer l'ancien premier ministre lors du procès de l'affaire Pechiney où comparaîtra leur client à partir du 2 juin.

«Aucune citation ne devait être délivrée à Pierre Bérégovoy par les conseils de M. Alain Boublil, lesquels n'ont jamais songé à prendre une telle initiative dans l'affaire Pechiney, écrivent Mes Thierry Lévy et Jean-Michel Darrois. *Non seulement ils n'avaient pas envisagé cette démarche, mais n'ont fait aucun lien entre le prêt Pelat et l'affaire du délit d'initié. A la différence du juge d'instruction Edith Boizette qui a déclaré à plusieurs journaux que le prêt donnait à l'affaire «un éclairage nouveau.»*

Mort instantanée ou possibilités de survie?

Peut-on survivre, fût-ce quelques minutes ou quelques heures, à l'impact intra-crânien d'un projectile? L'expérience accumulée par les spécialistes de médecine légale permet, sans ambiguïté aucune, de répondre par l'affirmative. Aussi étrange que cela puisse paraître pour ceux qui ne sont pas familiers de l'anatomie et de la physiologie du cerveau, ou des soins donnés aux personnes cherchant à mettre fin à leurs jours, la tentative de suicide par arme à feu n'entraîne nullement systématiquement une mort instantanée. Loin de là.

La situation la plus fréquemment rencontrée par les sauveteurs et par les médecins légistes est celle de l'utilisation de l'arme en zone temporale, ce qu'a fait, assure-t-on aujourd'hui de bonne source, Pierre Bérégovoy. *«C'est là le geste le moins «efficace»,* explique le professeur Michel Durigon, spécialiste de médecine légale (hôpital Raymond-Poincaré, *Garches*). *On sait en effet que, dans cette situation, si le projectile pénètre de manière par trop latérale, celui qui cherche à mettre fin à ses jours peut fréquemment* ne *pas atteindre – si l'on ose dire – son objectif. Dans de tels cas, et en fonction des territoires nerveux détruits, la personne peut ensuite souffrir de séquelles plus ou moins importantes, de cécité si les nerfs optiques sont lésés, ou de handicaps beaucoup plus sérieux. Il faut en effet savoir que les lobes cérébraux frontaux ne sont pas des zones vitales, et que des lésions partielles de ces territoires ne sont nullement mortelles. En revanche, si l'angle de pénétration du projectile est légèrement différent, avec une trajectoire orientée vers l'arrière, ce geste peut entraîner des lésions beaucoup plus graves et être à l'origine d'un coma profond, voire, à court terme, de la mort.»*

Les spécialistes de médecine légale soulignent toutefois que la mort, dans de telles situations, survient rarement dans les suites immédiates du geste suicidaire, que l'orifice d'entrée du projectile soit temporal ou – comme on l'avait dit dans les premiers jours pour Pierre Bérégovoy – sous-mandibulaire. Si le coma est d'installation rapide, la mort «irréversible» (avec arrêt des fonctions cérébrales) n'est acquise qu'après quelques minutes, quelques dizaines de minutes, voire plus, si des soins *efficaces de réanimation* (intubation, ventilation) sont prodigués. *C'est d'ailleurs là l'une des situations* les plus fréquentes qui, *d'un point de vue technique,* permet les prélèvements d'organes.

J.-Y. N

POINT DE VUE

Vers des états généraux de la presse?

par Jean Daniel

Il y a deux *alibis indécents* dans les commentaires sur le sui*cide de Pierre Bérégovoy.* Le premier consiste à se dire que puisque le suicide est toujours inexplicable, personne finalement ne peut être soupçonné d'y avoir contribué.

Le second alibi est, lui, plus subtil. Sous le prétexte que la maladresse, l'imprudence ou l'impudence ont conduit certains hommes politiques à faire le procès de la presse (et de la justice) des journalistes ont aussitôt profité de l'aubaine pour revenir à leur bonne conscience, pour considérer *qu'il ne s'est rien passé.*

Je voudrais d'abord observer qu'il y a bien du confort de part et d'autre à évoquer soit *la* presse, *soit les juges, soit les* hommes politiques. Dans un premier temps *on accuse globalement les uns et* les autres. Ensuite on souligne l'in*justice de telles généralités,* et, pour en finir, on réhabilite la fonction de chacun. Au passage, on escamote le fait qu'il y a partout *des* journalistes, *des* juges et *des* hommes de pouvoir qui peuvent avoir manqué à l'éthique ou à la déontologie.

Je *n'ai* pour ma part aucun sentiment de solidarité corporatiste. J'ai eu, bien que journaliste, à souffrir d'articles publiés dans la presse, pendant la guerre d'Algérie, pendant la révolution des œillets au Portugal, à propos du conflit israélo-palestinien et en bien d'autres occasions. Je sais donc d'expérience le mal qu'on peut faire et la fragilité qu'on peut se découvrir. *Je refuse que mes* confrères nient qu'il y ait un pro*blème.*

On ne peut donc s'en tirer ni en faisant le procès global de la presse ni en refusant quelque procès que ce soit au *prétexte que ce* serait une atteinte à une institution *démocratique. D'autant que ces* polémiques au sommet sont en *train de faire oublier le verdict* de l'opinion publique. Si on en croit toutes les enquêtes publiées dans nos journaux, il faut bien voir que (à tort) cette opinion explique le suicide de Pierre Bérégovoy par les campagnes de presse. Tout se passe comme si l'opinion publique se reprochait à elle-même le goût évident qu'elle a pour la calomnie au conditionnel, la médisance chu*chotée et surtout pour la dérision*-spectacle. La question est alors de *savoir s'il y a parmi les hommes* politiques, parmi les juges, parmi les journalistes, des hommes coupables d'irresponsabilité. Elle est aussi de savoir s'il y a des hommes dans ces trois fonctions qui sont prisonniers d'un système, lequel a tendance à s'aveugler, à s'emballer, à se pervertir.

L'imprudence de quelques ténors de la politique a consisté à accuser la droite. Etant donné la composition électorale de la nation, il y a toutes les chances pour qu'il y ait des militants de droite dans la justice et *dans la* presse. Mais il se trouve que dans *le dossier fourni que je consulte, je* ne trouve pas une seule déclaration assassine émanant d'un représentant autorisé de la droite depuis le 15 janvier dernier, c'est-à-dire depuis la date des révélations sur l'emprunt de Pierre Bérégovoy. Il n'y a pas eu d'affaire politique.

En revanche, il semble bien qu'ait été choisie avec soin la date des «fuites». Il semble. Il semble bien qu'à partir des révélations (prudentes) du *Canard enchaîné* la *machine médiatique se soit mise* en branle. Il semble bien que Pierre *Bérégovoy se soit senti traqué.* Au point de faire une dépression nerveuse qui est allée augmentant, jusqu'au jour où ses proches ont redouté pour lui le suicide et où un médecin lui a offert de l'hospitaliser au Val-de-Grâce. La cause originelle et déclenchante de la dépression paraît indiscutable. Cette cause *déclenche* rarement des suicides chez les autres. De plus, à elle seule, elle n'aurait sans doute rien déclenché chez Pierre *Bérégovoy. Le problème ne* consiste donc plus à se demander *qui est responsable du suicide* mais qui a provoqué une grande *dépression nerveuse.* Et s'il faut assumer, le cas échéant, de tels risques.

La réponse est alors évidente : c'est le mécanisme enclenché d'un processus médiatique devenu iné*luctable. En quoi consiste-t-il* essentiellement? Dans l'effet mul*tiplicateur. Notre société n'a rien à* voir avec ce qui s'est passé en *France, naguère, au temps des* conflits hexagonaux, ni avec ce qui se *passe chez nos voisins*, en particulier en Grande-Bretagne. La presse française est mille fois, cent mille fois, plus modérée, plus respectueuse, plus humaine qu'elle n'était il y a un demi-siècle et que ne l'est aujourd'hui la société anglo-saxonne.

La compétition répétitive

Reste une chose. Lorsqu'un soupçon est modérément formulé une fois il est inoffensif. Lorsqu'il l'est toute la journée, alors il ressemble à un poison distillé continûment à petite dose. Quand on y pense, Roger Salengro, en 1936, vivait dans la terreur de l'article d'Henri Béraud que publiait l'hebdomadaire *Gringoire*. L'article était terrible. Ordurier. Dévastateur. Mais il ne paraissait qu'une fois par semaine! Le soupçon qui a pesé sur Bérégovoy a été *répété* trente fois par jour parce que c'est *le système. Parce que aucune* radio, ni aucune télévision, ni *aucun organe de la presse écrite,* ne veut faire moins bien que le *concurrent; parce que chacun veut* apporter une petite révélation sup*plémentaire; parce que,* en un mot comme en cent, la loi nouvelle de notre métier ce n'est pas l'information, c'est la compétition répétitive. La litanie transforme ainsi en croisade le reproche le plus inoffensif.

Il ne s'agit là que de l'un des aspects de notre problème. Je n'entends pas ici les développer tous, ni même à fond l'un d'entre eux. Mais je voudrais poser une question à tous ceux qu'intéresse la réflexion sur l'information. Comment pourrions-nous ne pas remettre en question notre métier lorsque nous savons qu'il est un *de ceux qui ont subi les transformations* les plus radicales? Déjà *on peut dire que seule une paresse* sémantique nous conduit à baptiser du même mot «presse» l'audiovisuel et la presse écrite. Tout ce qui a été pensé en manière de protection sur la circulation des idées devrait être repensé lorsqu'il s'agit de *la* circulation des images. D'autre part, la naissance de la communication qui *n'est souvent* que le noble et pudique nom *donné à l'irruption de la publicité* et de la culture d'entreprise dans *la presse, cette naissance a* conduit à considérer l'information *comme une pure et simple marchandise.* Une marchandise qui *entre dans le marché, qui dépend* de la loi de l'offre et de la *demande,* et qui a perdu sa spécificité.

Même si je me limitais à ces deux changements radicaux, j'aurais à observer que notre déontologie, notre éthique intime, notre comportement collectif doivent être repensés. C'est pourquoi je demande qu'on ne fasse pas comme si le suicide de Pierre Bérégovoy n'avait pas eu lieu, sous le prétexte qu'on ne peut en effet en accuser personne. C'est pourquoi je suis d'avis de convoquer des états généraux de la presse.

Les réactions des syndicats de journalistes

Les journalistes portent-ils la responsabilité du suicide de Pierre Bérégovoy? Le Syndicat national des journalistes (autonome) estime que *«la presse, dont les devoirs d'informer et de critiquer sont les fonctions essentielles, ne peut s'étonner d'être mise en cause, même si certaines allégations venant de quelques personnalités semblent tout à fait suspectes».* Evoquant le cas du prêt de Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, le SNJ rappelle que l'ancien premier ministre avait reconnu lui-même qu'il avait pu se montrer *«imprudent».* Mais, selon l'organisation syndicale, *«la question du secret de l'instruction se pose évidemment à nouveau. Si les juges n'en tiennent pas compte, que peut être l'attitude des journalistes?».*

Force ouvrière estime que le geste *«malheureux du premier ministre aurait dû inciter les accusateurs de tous bords à la pudeur et à la réflexion plutôt qu'aux élucubrations tendant à museler la presse».* Force ouvrière *«s'élève énergiquement contre toute forme de censure et invite les accusateurs à méditer sur l'avenir de la démocratie, dont le garant est la liberté de la presse».*

Pour le SNJ-CGT, *«le suicide de Pierre Bérégovoy doit interroger les journalistes sur leurs pratiques professionnelles (...). Néanmoins, il ne doit pas détourner de l'essentiel : en effet, les journalistes français souffrent plutôt d'un manque que d'un excès d'indépendance».* Le SNJ-CGT *«condamne les graves accusations d'un ministre d'Etat qui a visiblement perdu son sang-froid et s'interroge sur ses capacités à continuer à occuper le poste de ministre de la défense».*

Pour le SJF-CFDT, «le Canard enchaîné *a justement rappelé son sentiment de n'avoir enfreint aucune des règles déontologiques de notre métier. Chaque rédaction s'est exprimée à l'exacte mesure de ses responsabilités. Il n'y a rien de plus à dire, si ce n'est qu'il est des moments où la dignité commande le silence».*

هكذا من الإهمال

POLITIQUE

Deuxième force de la majorité

Le Parti républicain veut aider le gouvernement à « faire encore mieux »

Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a présenté, jeudi 6 mai, la nouvelle équipe dirigeante de son parti. Officiellement, les libéraux entendent aider le gouvernement à *« faire encore mieux. »* Toutefois, beaucoup d'entre eux se disent déçus de leur faible *représentation au gouvernement.*

Plus d'un mois après les élections législatives, le Parti républicain n'est pas sans états d'âme. Ce parti a d'abord eu le douloureux sentiment que le gouvernement Balladur n'était pas tout à fait le sien. Nostalgie de la première cohabitation de 1986, quand jeunes libéraux et chiraquiens s'entendaient comme larrons en foire sur le dos de Valéry Giscard d'Estaing, de Raymond Barre et des centristes. Et surtout goût amer d'injustice au lendemain d'un succès inégalé, faisant de ce parti, avec 109 députés, la deuxième force de la nouvelle majorité.

« Oui, c'est vrai, glissait le porte-parole de ce parti, Ladislas Poniatowski, dans le Journal des républicains d'avril, *beaucoup ne comprennent pas que, avec la part que nous avons prise à la victoire, nous n'ayons que sept ministres issus du Parti républicain. Ils le comprennent d'autant moins que les centristes en ont le même nombre avec seulement 56 députés. La déception de nos parlementaires est d'autant plus grande qu'ils savent que, dans la formation d'un gouvernement, le premier ministre choisit les hommes en fonction de leur compétence... »*

Cette impression d'avoir été floué ne s'est toujours pas dissipée. Pour l'heure, le PR se veut toutefois actionnaire zélé de l'entreprise Balladur. *« Notre parti,* a assuré jeudi 6 mai son nouveau secrétaire général, Philippe Vasseur, *n'entend pas cultiver sa différence ou faire entendre une voix discordante, mais simplement permettre au gouvernement de faire encore mieux que ce qu'il peut déjà faire. »*

Comme les centristes, le PR doit d'abord gérer aujourd'hui l'obligation de réserve de ses ministres, particulièrement de son président, Gérard Longuet. Or son espace politique apparaît aujourd'hui restreint. De peur de provoquer une guerre de succession entre Charles Millon et Jean-Claude Gaudin, M. Longuet n'a peut-être pas opté pour la meilleure solution en choisissant de conserver une présidence qui, de toute évidence, le passionne moins qu'un ministère.

Depuis quinze jours, il s'efforce de resserrer les boulons autour du nouvel homme fort du dispositif, Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, à l'esprit d'entreprise assuré. En quinze jours – sans la moindre concertation avec la base – l'état-major du parti a été singulièrement réajusté. M. Vasseur s'est assigné comme premier objectif *« d'avoir une formation en bon ordre de marche (...), des fédérations qui tournent et des élus nouveaux à toutes les échéances. »* Victime de son giscardisme, Alain Madelin disparaît de l'organigramme officiel. Trop incontrôlable, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, n'y apparaît pas. La principale nouveauté est la désignation de vingt-cinq secrétaires nationaux, *tous parlementaires,* qui, selon M. Vasseur, constitueront *« un facteur d'animation important pour le PR sur chacun des dossiers qu'ils auront en charge ».*

Le cas Léotard

Ces changements et ces nobles propos ne sauraient cacher un autre malaise, plus profond et préoccupant pour l'avenir : la crise de confiance du PR vis-à-vis de François Léotard. Même s'il ne surgit pas encore sur la place publique, le problème est dans toutes les têtes. Depuis 1985, toute la stratégie de ce parti a été bâtie sur mesure sur la qualité de « présidentiable » du maire de Fréjus, leur candidat plus que virtuel. Les giscardiens ont été bannis, Philippe de Villiers excommunié, le PR s'est identifié à son « Léo », mais beaucoup, y compris dans la nouvelle équipe dirigeante, se demandent où celui-ci va les entraîner. *« C'est devenu notre gros souci,* confie l'un de ces hauts responsables. *Léotard est notre pièce unique. S'il explose, nous n'avons aucune roue de secours. Nous sommes en alerte rouge. »*

Certains regardent d'abord avec scepticisme son champ de manœuvre au sein du gouvernement. Ministre de la défense, pris en tenaille par le couple Balladur-Juppé, contraint bientôt de défendre un budget peu généreux, forcé de mesurer ses propos sur le conflit de l'ex-Yougoslavie, M. Léotard, estime-t-on, s'est mis *« dans une seringue ».* D'autres encore n'ont *pas compris son* article du *Monde* au lendemain de la disparition de Pierre Bérégovoy. Outre que cette diatribe contre la presse fut une initiative totalement personnelle, cette sortie a choqué plusieurs de ses amis. Enfin, d'autres s'inquiètent de voir ressortir « l'affaire de Port-Fréjus », qu'ils pensaient définitivement enterrée mais qui, depuis bientôt un an, écorne l'image de leur président d'honneur.

François Léotard continue néanmoins d'appréhender toutes ces considérations avec dédain. Il pense avoir pris la mesure de ses nouvelles fonctions. *« J'y suis, j'y reste »,* assure-t-il. Il ne regrette nullement des écrits qu'il avait depuis longtemps sur le cœur et assure que les faux procès n'auront pas raison de lui. Dans un livre-entretien paru en 1987, interrogé sur *« la campagne de calomnies »* dont avait été, selon lui, victime son père, au lendemain de la campagne du barrage de Malpasset de 1959, il disait : *« Moi, rien ne m'empêche de dormir, mais, lui, ces accusations le démoralisaient. (...) Il faut avoir le cuir épais et il était trop sensible. Cela m'a servi de leçon. J'ai acquis une certaine conception de la vie politique qui ne me donne aucun goût pour le rôle de victime ou de cible. je crois qu'il faut tirer avant... (1) »*

Jusqu'à présent, le Parti républicain le suivait les yeux fermés. C'est terminé. M. Léotard va devoir aussi maintenant se méfier de ses amis.

DANIEL CARTON

(1) *À mots découverts,* Grasset, 1987.

Le nouvel organigramme

La nouvelle équipe dirigeante du Parti républicain est composée comme suit :

Président : Gérard Longuet ; secrétaire général : Philippe Vasseur ; délégué général : Yves Verwaerde ; trésorier : Jean-Pierre Thomas ; délégué général adjoint : Hugues Dewavrin ; chargé de mission : Yves Nicolin.

Bureau exécutif : aux côtés de MM. Longuet, Vasseur, Verwaerde, Thomas et Dewavrin, siègent Jean-Claude Gaudin (conseiller politique), François d'Aubert (institutions), Francis Delattre (relations socio-professionnelles), Renaud Donnedieu de Vabres (relations avec les ministères), Laurence Douvin (prospective), François-Michel Gonnot (formation des élus et des candidats, environnement), Claude Malhuret (relations internationales), Hervé Novelli (relations avec les assemblées territoriales et les élus), Ladislas Poniatowski (porte-parole), Henri de Raincourt (Sénat), Gilles de Robien (fédérations) et José Rossi (Assemblée nationale, sécurité).

Secrétaires nationaux : Michel d'Aillières (défense), Nicole Ameline (Europe), René Beaumont (logement), James Bordas (éducation), Dominique Bussereau (transports), Serge Didier (justice), Hubert Falco (jeunesse et sports), Nicolas Forissier (PME-PMI), Claude Gaillard (commerce et artisanat), Claude Gatignol (énergie), Françoise Hostalier (ville), Alain Gest (collectivités locales), Denis Jacquat (affaires sociales, santé, solidarité), Hervé Mariton (industrie), Jean-François Mattéi (éthique), Michel Meylan (anciens combattants), Philippe Nachbar (culture, communication), Michel Pelchat (recherche), Jean-Pierre Philibert (emploi), Charles Revet (agriculture et pêche), Jean Roatta (immigration), Francis Saint-Ellier (commerce extérieur), François Sauvadet (aménagement du territoire), Bernard Seillier (famille) et Gérard Trémège (budget et fiscalité).

Maire de Bordeaux depuis 1947

M. Chaban-Delmas ne sera pas candidat à sa succession en 1995

BORDEAUX

de notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse, tenue jeudi 6 mai à son domicile parisien devant les représentants du quotidien *Sud-Ouest,* de FR 3 et de l'Agence France Presse, Jacques Chaban-Delmas a annoncé qu'il ne serait pas candidat à la mairie de Bordeaux en 1995 mais qu'il patronnerait une liste regroupant *« celles et ceux qui* [l'] *ont secondé pendant* [son] *absence ».* Cette annonce est, en grande partie, liée au fait que le maire de Bordeaux doit subir, à partir de la semaine prochaine, une série d'interventions chirurgicales notamment à une hanche et aux genoux.

Maire de Bordeaux depuis 1947, M. Chaban-Delmas a voulu, avant cette série d'opérations à risques pour un homme de soixante-dix-huit ans, lever quelques hypothèques qui empoisonnaient la vie politique locale, qu'il s'agisse de son maintien au pouvoir ou de sa succession. C'est la première fois que celui qui aime à dire : *« Je mourrai debout »,* envisage de ne pas se représenter et le dit clairement. En revanche, il laisse plusieurs portes ouvertes pour la suite : s'il est acquis qu'il *« patronnera »* une liste qui aura pour base la liste municipale actuelle, il se peut qu'il en fasse partie, mais il est également possible qu'il n'y figure pas.

Jeudi après-midi, cet événement imprévu a télescopé et rendu anodine une conférence de presse organisée par le « triumvirat » mis en place par Jacques Chaban-Delmas pour gérer la ville en son absence. Il s'agissait, pour Jacques Valade, Hugues Martin et Simone Noailles, de présenter les premières esquisses de l'architecte-urbaniste Dominique Perrault pour l'aménagement des quais et de la rive droite de la ville de Bordeaux. Juste avant la conférence de presse, le projet avait été présenté au conseil municipal, qui avait été informé à la même heure de la décision prise à Paris par le maire de ne pas se représenter en 1995.

La plupart des conseillers sont sortis de la réunion en ayant conscience d'avoir vécu un événement historique pour Bordeaux.

PIERRE CHERRUAU

En Nouvelle-Calédonie

Conflit entre les indépendantistes et le RPCR

Si les accords de Matignon, signés en juin 1988, ont rétabli en Nouvelle-Calédonie un climat de confiance qui s'avère plus durable que ne l'espéraient ses promoteurs eux-mêmes, la mise en œuvre d'une politique de « rééquilibrage » au profit de la communauté canaque provoque depuis quelques mois de sérieux tiraillements entre les deux principaux signataires locaux de ce compromis, le FLNKS et le RPCR.

Après l'acquisition en novembre par les provinces indépendantistes du Nord et des îles Loyauté du premier complexe hôtelier du territoire (*le Monde* du 3 novembre), les rapports entre l'Union calédonienne (UC, principale composante du FLNKS) et Jacques Lafleur, député RPR, se sont en effet gravement détériorés. M. Lafleur avait dénoncé cette opération financière comme une *« perversion des accords de Matignon ».*

Après une courte accalmie, le contentieux vient de rebondir. Mercredi 5 mai, alors que les élus indépendantistes venaient d'assister, la veille aux cérémonies de deuil commémorant l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné, la commission permanente du Congrès du territoire, contrôlé par le RPCR, décidait de réduire de moitié le produit de la fiscalité sur les jeux qui alimente d'ordinaire les circuits de redistribution au profit des provinces. Le Congrès autorisait en outre la province Sud à prélever la somme restante, soit environ 500 millions de francs CFP (1 FCFP = 0,055 FF), à la place du territoire.

La réaction des indépendantistes a été extrêmement vive. Léopold Jorédié et Richard Kaloï, présidents respectivement de la province Nord et de la province des îles Loyauté, ont dénoncé, jeudi 6 mai, le *« coup de force politique »* et le *« racket financier »* réalisé par le RPCR. Estimant que la nouvelle délibération du Congrès du territoire est *« contraire aux dispositions de la loi référendaire »* et *« remet en cause les acquis et les principes de rééquilibrage mis en œuvre depuis les accords de Matignon »,* les dirigeants indépendantistes en appellent à l'arbitrage du gouvernement.

FRÉDÉRIC BOBIN

Devant le Conseil d'Etat

M. Balladur se dit attentif à l'équilibre « entre les impératifs du service public et les droits des personnes »

Le premier ministre est de droit le président du Conseil d'Etat. Tous les chefs du gouvernement s'efforcent donc de se rendre, au moins une fois, devant cette haute juridiction administrative pour manifester que ce titre n'est pas seulement protocolaire. Edouard Balladur, qui a été lui-même membre de cette institution, a tenu à le faire très vite. Il a donc présidé, jeudi 6 mai, le début de la discussion, par son assemblée générale, du projet de loi modifiant le statut de la Banque de France.

En introduction, le premier ministre a souligné *« le prix »* qu'il attache *« au rôle éminent »* du Conseil d'Etat, qui incarne *« cette longue tradition du droit public français, reconnue bien au-delà de nos frontières : celle d'un équilibre subtil mais solide entre les impératifs du service public et les droits des personnes ».* Il a aussi assuré qu'il comptait sur lui *« dans le strict respect de son indépendance, pour accompagner l'effort de redressement entrepris ».* Reconnaissant que cette institution, tout à la fois juge administratif et conseil du gouvernement, était *« fortement sollicitée »* par les nombreux projets de lois en préparation, il a promis qu'il veillerait à ce qu'elle dispose *« autant qu'il est possible du temps nécessaire ».* M. Balladur a déclaré qu'il fallait *« conjurer »* l'inflation législative souvent dénoncée par le Conseil d'Etat et parlé de son attachement au travail de codification des textes en vigueur.

Dans sa réponse au premier ministre, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a d'abord tenu à saluer la mémoire de Pierre Bérégovoy *« qui fut avec obstination un serviteur courageux de l'Etat ».* Il s'est dit *« particulièrement attentif »* à la volonté de M. Balladur *« d'affermir l'Etat républicain »,* assurant qu'il entrait dans la *« vocation »* de la haute juridiction administrative *« de contibuer à ce que l'Etat soit lui-même un exemple au sein du nouvel exemple français ».*

La communication du gouvernement

Jean-Claude Hallé est nommé chef du service d'information et de diffusion

Jean-Claude Hallé, actuel directeur de la communication et de la publicité de la BNP, a été nommé, par décret du président de la République du 5 mai, chef du service d'information et de diffusion (SID). Il remplace à ce poste Jean-François Mary, qui avait été nommé en octobre 1991 par Edith Cresson. M. Mary va coordonner le service de presse de l'Elysée (*le Monde* du 5 mai). Le SID, organisme placé auprès du premier ministre, assure le soutien technique de la politique d'information de celui-ci, entreprend les études et sondages d'opinion dont le gouvernement estime avoir besoin, coordonne les campagnes d'informations des différents ministères. Sa direction est donc une fonction stratégique, et traditionnellement le premier ministre y place un homme de confiance.

[Né le 26 février 1939 à Agadir (Maroc), Jean-Claude Hallé est licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris et diplômé du Centre de formation des journalistes. Successivement journaliste à l'*Express,* à *Paris-Match,* au *Journal du dimanche* puis à *Géo,* il était entré à la Banque nationale de Paris en 1983 comme chargé de mission auprès du président. Depuis 1984 il était directeur de la communication et de la publicité de la BNP. M. Hallé est l'auteur de plusieurs livres parmi lesquels une *Histoire de la Révolution française.*]

EN BREF

□ **Sondage : la confiance dans le premier ministre reste très élevée.** – Une enquête de la SOFRES effectuée du 24 au 28 avril auprès de 1 000 personnes, publiée dans le *Figaro magazine* du 7 mai, indique que la confiance en Edouard Balladur reste très élevée. 72 % des personnes interrogées, au lieu de 73 % le mois précédent, expriment en effet leur confiance, alors que 20 % sont d'un avis contraire. En revanche, la confiance dans le président de la République baisse de cinq points, avec 34 % au lieu de 39 % le mois précédent, contre 62 % qui sont d'un avis contraire.

□ **Rapprochement entre le PSD et le Parti radical.** – Le bureau politique du PSD, réuni jeudi 6 mai, a répondu favorablement à la demande de rapprochement du Parti radical. Le PSD s'est dit *« prêt à examiner cette proposition »* et disposé également à étudier avec d'autres partenaires *« la faisabilité de la création d'un véritable centre gauche à l'intérieur de l'UDF et de l'UPF ».*

□ **Mouvement des réformateurs : M. Soisson succède à M. Pelletier.** – Le conseil politique du Mouvement des réformateurs (MDR), réuni samedi 1er mai, a confié à Jean-Pierre Soisson, jusqu'alors secrétaire général, la direction de cette formation qu'assumait depuis sa création, en octobre 1992, Jacques Pelletier, médiateur de la République. M. Soisson, député de l'Yonne et maire d'Auxerre, devrait, selon le texte qui a été adopté à l'unanimité moins 1 voix et 3 abstentions, proposer avant le 30 juin une organisation nouvelle du MDR.

□ **Les députés centristes se constituent en association.** – Les députés centristes, membres du groupe UDF, ont décidé de se constituer en une association, baptisée Union centriste, qui devrait regrouper une soixantaine de membres. Les statuts de cette association, qui sera présidée par Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF et président de la commission des finances, ont été déposés le 15 avril. La composante centriste de l'UDF se retrouvera tous les mardis en début d'après-midi, avant la réunion plénière du groupe UDF, ainsi qu'au cours de petits déjeuners, le mercredi.

□ **M. Noir n'a pas l'intention de retourner au RPR.** – Dans un entretien publié cette semaine par l'hebdomadaire *Globe,* Michel Noir, député (non-inscrit) du Rhône et maire de Lyon, déclare qu'il n'a pas l'intention de retourner au RPR qu'il avait quitté en 1990. *« Pour le moment, je suis à Lyon et je ne suis pas tenté par la rue de Lille »,* siège du RPR, explique M. Noir. Interrogé sur un éventuel *« retour au bercail »,* il répond : *« Quel bercail ? Vous voulez parler de la grange politique où tous les moutons sont blancs ? »*

□ **Une fête de l'Europe à La Celle-Saint-Cloud.** – Le Mouvement européen, dont la branche française est présidée par Jean François-Poncet, sénateur UDF, organise, dimanche 9 mai à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), une « fête de l'Europe », qui commémore la création, le 9 mai 1950, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Une vingtaine de débats auront lieu au parc de la Grande-Terre avec de nombreuses personnalités européennes (notamment Jacques Delors, Hans-Dietrich Genscher, Bronislaw Geremek, René Monory, Alain Lamassoure), ainsi qu'une série de concerts de Javier Ruibal (Espagne), Angélique Ionatos (Grèce), The Tab Two (Allemagne), Sons of the Desert (Angleterre), CharlElie Couture.

▶ **Accès par train depuis la gare Saint-Lazare, des navettes de cars étant prévues depuis la gare de La Celle-Saint-Cloud. Des informations complémentaires peuvent être fournies par le Mouvement européen (tél. : 45-49-96-52).**

□ **Premier Salon du livre antifasciste à Paris.** – A l'initiative du journal *Ras l'front* et de l'Appel des 250 (collectif s'opposant aux thèmes développés par le Front national), un premier Salon du livre antifasciste est organisé les 8 et 9 mai à Paris. Plus de cent écrivains, historiens, sociologues et dessinateurs, une quarantaine d'éditeurs, des librairies, des revues et des professionnels de l'imprimerie participeront à ce rassemblement au cours duquel seront organisés des forums et un concert de jazz.

▶ **Espace Voltaire, 4, rue Camille-Desmoulins, 75011 Paris.**

□ **Mayotte : MM. Juppé et Bayrou confirment que M. Jean-Baptiste avait bénéficié de l'investiture de l'UPF.** – Le député de Mayotte, Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS) a rendu publique, mercredi 5 mai, une lettre, cosignée par François Bayrou et Alain Juppé, secrétaires généraux respectivement de l'UDF et du RPR, et datée du 19 avril, confirmant qu'il avait bien bénéficié de l'investiture de l'UPF dans les premières semaines de la campagne en vue des élections législatives des 21 et 28 mars, avant que le RPR ne préfère investir finalement son rival, Mansour Kamardine. M. Jean-Baptiste, qui avait été inculpé, le 26 mars, de faux et usage de faux pour s'être prévalu d'une lettre d'investiture UPF dont M. Kamardine contestait l'authenticité, estime que la mise au point de MM. Juppé et Bayrou a *« le mérite de clarifier la situation »* et devrait *« rapidement mettre un terme à cette affaire politicienne ».*

JUSTICE

Les relations entre l'ancien ministre et l'industriel René Trager

La cour d'appel de Rennes estime que des charges pèsent à l'encontre de Georgina Dufoix

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a estimé, jeudi 6 mai, que des charges pesaient à l'encontre de Georgina Dufoix dans deux affaires de corruption remontant à 1985-1986, *instruites par le juge Renaud Van Ruymbeke*, dans lesquelles était intervenu l'industriel nantais René Trager. En raison du statut de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales au *moment des faits*, cette décision ouvre la voie à la procédure de la Haute Cour de justice, seule habilitée à instruire puis, *éventuellement*, à juger des infractions reprochées à un ministre dans l'exercice de ses fonctions.

La chambre d'accusation n'a donc pas suivi les réquisitions de l'avocat général qui, *le 22 avril, avait estimé que les faits* concernant Mme Dufoix étaient soit precrits, soit amnistiés. La chambre d'accusation a, au contraire, *estimé que ce débat ne pourrait être tranché qu'à l'issue d'investigations complémentaires, incluant inévitablement l'audition de l'ancien ministre. Jeudi soir,* Mme Dufoix a annoncé sa démission du poste *de déléguée générale à la lutte contre la* toxicomanie, qu'elle occupait depuis novembre 1989, afin de *« retrouver la liberté de parole »*.

La chambre d'accusation a, par ailleurs, *désigné le conseiller Renaud Van Ruymbeke* pour instruire un dossier relatif au versement, en 1988, d'une commission de 4,4 *millions de francs par les Fonderies de Pont-à-Mousson* (Meurthe-et-Moselle) pour l'obtention d'un marché d'aménagement de conduites d'eau de la ville de Nantes (Loire-Atlantique), dont la municipalité était alors dirigée par Michel Chauty (RPR).

RENNES

de notre correspondant

Les faits visés concernent, d'une part, une commission de 1,87 million de francs versée lors de l'implantation à Rezé (Loire-Atlantique), en 1985, de la sous-direction des naturalisations et, d'autre part, une commission de 2,1 millions de francs pour la mise en place à Nimes, en 1986, d'un appareil de radiologie *américain* d'Imagerie à résonnance magnétique nucléaire (*IRMN*). Quarante-huit heures avant l'audience du 22 avril, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait demandé le renvoi de l'affaire concernant Mme Dufoix. Réponse de la chambre d'accusation : *« L'affaire étant en état d'être jugée, il n'y a pas lieu de renvoyer son examen à une date ultérieure, compte tenu du délai pour statuer prévu par l'article 82-1 du nouveau code de procédure pénale »*.

La chambre d'accusation a également repoussé la demande de non-lieu formulée par Me Bernard Cahen, défenseur d'Antoine Dufoix. Elle considère en effet que des vérifications bancaires et patrimoniales sont nécessaires dans la mesure où M. Dufoix *« a effectué des remises de fonds en espèces sur son compte nîmois BNP, de juillet à mars 1986, et qu'il a en outre participé à des acquisitions immobilières en 1985 »*. Requalifiant pour l'IRMN de Nîmes les faits d'abus de biens sociaux en corruption, la chambre d'accusation considère *« sous réserve des vérifications en cours »* comme établis les délits de corruption, complicité ou recel de corruption à l'égard de Michel Gagneux, Michel Maurice, Antoine Dufoix et René Trager, ce qui ne préjuge en rien de leur responsabilité pénale puisqu'ils seront amenés à faire valoir leurs explications.

La nécessité d'investigations complémentaires

Dans son réquisitoire, le parquet général de Rennes avait requis la prescription et l'amnistie des faits mettant en cause l'ancien ministre des affaires sociales, sans pour autant contester les premiers résultats des investigations de M. Van Ruymbeke. *Le procureur général* avait ainsi affirmé, en ce qui concerne le rôle de René Trager : *« Il apparaît (...) qu'à compter de juin 1985 et jusqu'aux élections législatives de mars 1986 l'essentiel de ses activités de collecteur de fonds à des fins politiques se soient exercées au profit de Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales, dans l'entourage de laquelle il avait été introduit par un conseiller technique, Michel Maurice, devenu très vite ami personnel de Trager. »*

Faisant référence à des documents saisis et remontant à mars 1986 qui mentionnent *« le complément restant dû à Trager »*, la chambre d'accusation a estimé que *« les demandes relatives à la prescription sont prématurées »*. Quant au recel, il *« ne se prescrit qu'au jour où a cessé la détention frauduleuse »*, ce qui implique notamment à l'égard de Michel Maurice et Antoine Dufoix *« la poursuite des investigations bancaires et patrimoniales en cours »*. En effet, sur les quelque 4 millions de francs de commissions occultes, outre les *500 000* francs dont René Trager reconnaît avoir bénéficié, seulement 700 000 francs semblent directement liés au financement de la campagne électorale nîmoise de Mme Dufoix, en 1986. D'où, selon la chambre d'accusation, la nécessité *« d'investigations complémentaires »* sur la destination des fonds avant d'invoquer la loi d'amnistie.

Directement mise en cause par son ancien directeur de cabinet, Michel Gagneux, selon lequel *« la décision d'implanter un IRMN Fonar à Nîmes tenait à cœur au ministre »*, soulignent les magistrats, Mme Dufoix ne saurait être entendue *« en simple qualité de témoin sans porter atteinte aux droits de la défense »*, tels qu'ils sont garantis par l'article 105 du code de procédure pénale selon lequel on ne saurait *« entendre comme témoins des personnes contre lesquelles il existe des indices graves et concordants de culpabilité »*. Les juridictions de droit commun étant incompétentes dans le cas d'un ancien ministre, *« a fortiori pour statuer sur la prescription et l'application éventuelle d'une loi d'amnistie »*, la chambre conclut donc au caractère inévitable de la procédure de Haute Cour.

« Vivre ce qu'on a à vivre »

Elle a par ailleurs confirmé la mission de magistrat instructeur du conseiller Renand Van Ruymbeke *« sur les faits de trafic d'influence aggravé relatif à la perception de commissions lors de la passation du marché de la prise d'eau en Loire-Atlantique, entre la ville de Nantes et la société Pont-à-Mousson »* en 1986. *Cette affaire met en cause un* ancien maire adjoint (PR) de Nantes, Jean-Pierre Labègue, qui, le 1er mars 1989, aurait signé un reçu attestant qu'il avait perçu *4,4 millions de francs de René Trager*. Dans ce cas précis, la loi d'amnistie de juillet *1988* ne peut s'appliquer puisque personne ne soutient que ces fonds ont été destinés à un financement politique ou électoral.

C'est finalement sans surprise que la chambre d'accusation a ainsi repris à son compte les analyses avancées en février et mars derniers, dans ces deux dossiers, par l'un des siens, le conseiller Van Ruymbeke. *« On me reproche des faits qui datent de 1986 et des faits liés à ma campagne électorale de l'époque*, a déclaré, jeudi soir, Mme Dufoix. *J'assume aujourd'hui des fonctions publiques, celle de déléguée à la lutte contre la drogue. Par correction à l'égard du gouvernement et pour retrouver ma pleine liberté de parole, j'ai décidé aujourd'hui de démissionner de mes fonctions. Je remercie le gouvernement de m'avoir permis de terminer les dossiers auxquels je tenais particulièrement et je vais utiliser ma pleine liberté de parole en tenant une conférence de presse, dans les temps qui viennent, sur tous les sujets qui me concernent. J'ai toujours souhaité m'expliquer, que ce soit devant la Haute Cour ou devant la cour de Rennes, c'est la même chose. L'important est de pouvoir vivre ce qu'on a à vivre. »*

CHRISTIAN TUAL

La crise du syndicalisme policier

La justice ordonne à Richard Gerbaudi d'abandonner la direction de la FASP

Le juge des référés du tribunal de Paris a donné raison, jeudi 6 mai, aux contestataires de Richard Gerbaudi, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), démis de ses fonctions par une majorité de syndicats de la principale organisation de policiers en tenue et remplacé par Daniel Lavaux (*le Monde* du 23 avril). Il a en effet donné quarante-huit heures à M. Gerbaudi, qui contestait la légalité de son éviction, pour laisser la place à son successeur.

M. Gerbaudi soutenait qu'il avait saisi la justice afin d'obtenir l'annulation de sa destitution et qu'il ne pouvait donc pas être contraint par le juge des référés de quitter immédiatement son poste tant que cette éviction n'était pas définitive. Alain Lacabarats, vice-président du tribunal de Paris, a au contraire estimé que le conseil d'administration de la FASP du 21 avril, qui a mis fin aux fonctions de M. Gerbaudi et a nommé à sa place M. Lavaux, avait pour l'instant les apparences de la régularité. *Il en a conclu que* M. Gerbaudi devait cesser *« provisoirement d'utiliser le titre de secrétaire général de la FASP et d'exercer les activités correspondant à ce titre, de libérer dans les quarante-huit heures de la signification de cette décision, les locaux affectés à l'activité de secrétaire général de la FASP, et remettre dans le même délai le matériel et les documents affectés à cette activité »*.

Après cette décision qui lui donne gain de cause, M. Lavaux a lancé un appel *« à retrouver l'unité »*, estimant que la décision du tribunal est un *« désaveu pour M. Gerbaudi qui doit quitter les locaux de la FASP et leur remettre les clés dès que l'acte de justice lui sera notifié »*.

La mort du brigadier-chef Michel Fanien suscite une vive émotion dans la police parisienne

La mort du brigadier-chef Michel Fanien, mortellement blessé dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 mai à Paris par le véhicule d'un jeune Algérien de vingt ans, Miloud Beldjilali, au cours d'un contrôle (*le Monde* du 7 mai), a suscité une vive émotion dans la police parisienne. Entré dans la police en 1966 et devenu gardien de la paix un an plus tard avant d'être promu brigadier en 1975 puis brigadier-chef en 1987, Michel Fanien, né à Lillers (Pas-de-Calais), *était âgé de quarante-huit ans et* père de trois enfants. Il avait reçu la médaille d'honneur de la police française en 1986. Ses obsèques auront lieu, lundi 10 mai à 9 heures, dans la cour d'honneur de la préfecture de police et seront présidées par le ministre de l'intérieur, *Charles Pasqua*. Michel Fanien est le second policier tué dans l'exercice de ses fonctions depuis le début de l'année.

Dans un message adressé à l'ensemble du personnel de la police parisienne, le préfet de police, Philippe Massoni, a demandé que *« soit observée, dans tous les services, pendant cette cérémonie, une minute de recueillement afin qu'il soit ainsi rendu hommage à sa mémoire »*. *« La mort de ce fonctionnaire de police exemplaire,* indique M. Massoni, *rappelle à tous les dangers auxquels s'exposent ceux qui se dévouent pour assurer la sécurité de leurs concitoyens. Cette mort, particulièrement ressentie par chacun d'entre nous, doit inspirer un profond respect. Devant cette épreuve qui frappe la préfecture de police, je tiens à vous dire mon émotion et à vous assurer de mon soutien. »*

Reçu, jeudi après-midi, par le premier ministre Edouard Balladur, le préfet de police a souligné à sa sortie de l'hôtel Matignon que la mort du brigadier *« est un drame qui nous affecte profondément »*. *« Le premier ministre m'a longuement entendu et interrogé sur le point de savoir comment se sont passés les faits*, a-t-il ajouté, *sur les conditions d'existence de la famille, et il s'est très vivement et personnellement intéressé à ce drame humain »*. Michel Fanien a été promu, à titre posthume, officier de paix principal par le ministre de l'intérieur, tandis que le premier ministre décidait de le citer à l'ordre de la Nation et de le nommer chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

EN BREF

□ **Mini-remaniement à la Curie romaine.** – Dans un *motu proprio* du pape, en date du mardi 4 mai, les deux croyants (créé après le concile Vatican II) et pour la culture (créé en 1982), qui étaient déjà présidés par la même personnalité, le cardinal français Paul Poupard, fusionnent. D'une part, le pape a voulu tenir compte des critiques portant sur l'expression de « non-croyants », surtout depuis l'effondrement des institutions athées dans les anciens pays communistes. D'autre part, l'expérience montre que la plupart des dialogues engagés par le Vatican avec les « non-croyants » portent sur les questions de la culture contemporaine. C'était déjà le cas hier avec les responsables de l'athéisme dans les pays de l'Est. C'est plus vrai encore aujourd'hui : à l'initiative du Vatican, trois colloques ont eu lieu, en 1992, *sur le syncrétisme* à Costa-Rica, sur les arts et la foi à New-York, sur la liberté à Prague. Un autre se prépare en Alsace sur le thème du christianisme dans *« l'identité culturelle des pays européens »*. Le nouvel organisme garde le titre de conseil pontifical pour la culture et comprend deux sections (foi et culture ; dialogue avec la culture).

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 7 mai, les deux joueurs de la Juventus de Turin Roberto et Dino Baggio n'ont aucun lien de parenté.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Malades, vos papiers !

JE ne sais pas si vous la connaissez, cette histoire. Moi, on vient de me la *raconter*. Elle est *bien* bonne, vous verrez. Dans le *genre humour noir, on* fait pas mieux.

C'est un *SDF*, vous savez un de ces sans domicile fixe, cernés chaque année en hiver par les micros, les caméras – Hé ! Toi là, soulève un peu tes *cartons qu'on puisse te prendre* en gros plan, – un de ces *clodos* bien de chez nous, ils sont français à 87 %, oubliés au premier redoux. Il a trente-deux ans, il en paraît soixante-dix, cet *ancien ébéniste*. Maigre comme un clou. Alcoolo à fond la caisse. Epileptique par-dessus le marché. Sa pension d'invalidité, il se la fait piquer *régulièrement. Et il n'arrête* pas de tomber. Sur le bitume, pas sur la moquette. Alors, il se casse.

Ce coup-là, c'est un pied. On l'*embarque* au *service* des urgences d'un hôpital. On le *plâtre vite fait, mal fait*. Et on le remet à la rue, sans béquilles, sans médicaments, sans rien. Ah, si ! Un conseil : Allez donc vous faire voir ailleurs ! Où ça ? A la *mission* France de Médecins sans frontières. L'adresse ? Elle est affichée là, dans le couloir. C'est à Saint-Denis.

– *Il nous est arrivé trois* semaines après, à cloche-pied, le plâtre défoncé, l'arcade sourcilière en compote, il s'était encore fait agresser entre-temps... Dans un état, je vous dis pas !

Des cas comme celui-là, le docteur Noëlle Lasne, une adorable jeune femme blonde, à la fois ronde et carrée, en a plein ses dossiers. Je vous *passe ceux de tous ces immigrés*, de tous ces réfugiés *qu'on accuse de venir piquer* nos boulots et nos lits dans les hôpitaux. Remarquez, ça, ils ne risquent pas trop, vu qu'avant de vous y mettre au lit, souvent même avant de jeter un œil sur une fracture *ou une plaie ouverte*, elle vous demande vos papiers, l'Assistance qu'on *dit publique*. Et *si* vous n'en avez pas, vous aurez beau être marseillais, parisien, lyonnais ou lillois de vieille souche, c'est la porte ! C'est pas parce qu'on est un des sept pays les plus riches *du monde qu'on va s'amuser* à sauver la vie d'un citoyen qui se permet de ne pas être en règle avec l'administration ! Qu'il crève !

– Tenez, l'autre jour encore, j'appelle une interne : Pour*quoi vous avez refusé d'exa*miner mon malade ? Vous n'avez pas lu ma lettre ? C'est une *pleuropéricardite* tuberculeuse. Et elle me répond, stupéfaite : *Mais, je ne pouvais* pas, voyons, il n'avait pas sa carte !

C'est *qu'on doit montrer* son passeport là, maintenant, pour franchir les invisibles, les électives frontières de la santé. Un passeport avec un *numéro, celui de la Sécu. Ou* la preuve qu'on y a droit. Les trois dernières fiches de paye ou le talon de *versement* des ASSEDIC. Si on n'a ni l'un ni l'autre, papiers négligés, papiers perdus, papiers volés, on vous *refoule*.

– Le plus fort, c'est qu'ils le *sont, assurés, ces gens-là*. Forcément. C'est la loi. Quelque part dans une enveloppe marquée « aide médicale », il y a de l'argent pour eux. Seulement voilà, il faut attendre d'un à deux ans avant que l'hôpital puisse le toucher. Et il refuse de le leur avancer : *Désolé*, l'AP *n'est pas le banquier de l'Etat*.

Et c'est *l'exclusion. Une* exclusion propre, silencieuse et totalement illégale, qui ne laisse *aucune trace ni* dans les registres *des admissions ni* à l'accueil des mairies. C'est un formulaire : Couverture. Oui ou non ? Cochez la bonne réponse. Si c'est la mauvaise, *elle vous suivra jusque dans le* cabinet du médecin. Il est en train de vous examiner. Sa secrétaire entre, lui fourre la mention « sans couverture » sous le *nez* et il vous dit de vous rhabiller.

C'est une convocation en forme de facture : Vous avez formulé une demande d'aide médicale pour un séjour à l'hôpital du tant au tant... Si la *commission ne vous a pas* donné son accord dans un délai de deux mois à compter de cette date, nous serons contraints de vous réclamer la *somme de 24 567 F. C'est* des commandements à payer. C'est des menaces de *saisie*-arrêt. Sur quoi, on se demande, sur une poussette, sur un banc de square ?

– Il n'est *pas près d'y aller, là, à l'hôpital*, le *clochard que* je vois débarquer ici, ivre mort. Déjà qu'il a horreur de montrer son corps martyrisé... Il met deux plombes à se déloquer, il rate la chaise, il mélange ses antécédents *médicaux. Et il présente tous* les stigmates de la pauvreté : *gale surinfectée* à force de se gratter, panaris entaillé avec un couvercle de boîte de conserve, brûlures chopées en soudant un truc sur un *réchaud merdique*...

Et cette jeune femme, elle vit *dans un squat sans eau*, sans électricité, opérée la veille d'un abcès, et renvoyée chez elle avec un trou béant au cou, l'hôpital aurait pu la garder, non ? Non. Ses pansements, une infirmière *diplômée peut les lui faire à* domicile !

– Ben, *tiens ! Seulement* qu'ils ne comptent plus sur nous pour jouer les poubelles... Pardon, madame, c'est bien chez vous, les *déchets, les laissés-pour*-compte ? On refuse de plus en plus de monde, faute de place, faute de temps. Mais il n'est pas question de s'agrandir, d'*ouvrir d'autres centres*. L'hôpital fait courir un danger de mort aux plus démunis en refusant de respecter la loi. C'est pas à nous de le couvrir. Allons, allons, faut pas dramatiser ! Ils sont pas tellement à plaindre, ces petits vernis. *Entre l'abbé Pierre, l'Armée du* salut et les toubibs bénévoles, on s'occupe d'eux pareil que si c'étaient des Somaliens. Reste plus qu'à leur distribuer du riz.



CULTURE

DANSE

Autoportrait de l'artiste en loup

Bernardo Montet tente l'exorcisme du mal et de la douleur



LEE YANOR *« Au crépuscule, ni pluie ni vent. »*

AU CRÉPUSCULE, NI PLUIE, NI VENT
à la Ferme du Buisson

Le solo est un autoportrait qui ne dit pas son nom. Bernardo Montet, fils d'une Vietnamienne et d'un Guyanais, laisse surgir avec fracas dans *Au crépuscule, ni pluie, ni vent* ce qui constitue son âme de métis. Elevé au Tchad, formé à l'école de Béjart, danseur chez Dominique Bagouet, puis chez François Verret, il partage, depuis 1983, le destin artistique de la chorégraphe Catherine Diverrès.

On attend beaucoup de Bernardo Montet, parce qu'il est un interprète hors pair. Musculature ramassée, traits énigmatiques, yeux d'un bleu de glacier, il se tient à l'affût, toujours au bord de l'attaque. Et c'est en chasseur qu'il débusque son passé afro-asiatique. La couleur est annoncée dans les premières minutes : des marches circulaires rythmées par le son des clochettes évoquent la sérénité orientale, des frappes de tambour à réveiller les morts convoquent l'Afrique et sa magie.

Passons sur ce qui nous a paru une longue introduction où le chorégraphe expose son savoir-faire de danseur et son tempérament très peu tempéré. Violence entachée d'un certain maniérisme, longues obliques franchies à hautes enjambées, les mains bien à plat sur les cuisses. Terrien et voltigeur, Bernardo fait du Montet.

Quand il décide de tomber le masque, d'allumer ses bougies, d'entrer dans le royaume des morts et des vivants, de se faire moine autant que chaman, d'accepter la multiplicité qui l'habite, d'apaiser sa révolte ou de la faire hurler, supplicié dans un carcan de barbelés, il nous emporte par la force de sa douleur et de sa colère. Il se roule à terre, la bouche collée au sol, il avance face au public, les jambes flageolantes, les bras minaudant au-dessus de la tête. Fatale ambiguïté d'un monde où l'insupportable vacarme des hélicoptères anéantit l'harmonie, la musique, le chant des oiseaux.

Point culminant d'*Au crépuscule, ni pluie, ni vent* : une danse de loups. Le blanc et le noir. Montet et son double. Qu'importe la couleur, l'homme est un loup pour l'homme. Au final, le chorégraphe range ses accessoires, et, tel le sorcier venu expulser les démons, il s'éloigne, vidé, à pas lents, dans la nuit du plateau.

Bernardo Montet est un dévoreur d'espace. L'immensité de la scène *de la Ferme du Buisson se referme*, parfois, sur lui comme un piège. Il *pourrait, en se déplaçant moins*, mieux montrer le cheval fou qui est *en lui. Laisser davantage parler sa* douceur, sa langueur détonante. A *propos, le loup n'est-il pas aussi* le nom donné à ce demi-masque de *velours noir censé dissimuler* le visage ?

Ce solo est la seconde œuvre présentée dans le cadre d'une série intitulée curieusement *Danses d'avril*. La manifestation, conçue par Anita Mathieu, a débuté avec *Factory*, d'Hervé Robbe, dans une scénographie de Richard Deacon – la pièce sera, cet été, au Festival de Châteauvallon. Parallèlement, une exposition a lieu au Centre d'art contemporain : *Transpositions, hypothèses sur le mouvement*. Captivante et humoristique installation vidéo de l'Américaine Judith Barry sur le thème de la face cachée et du reflet.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Danses d'avril* : le 8 mai, 21 heures, Schmid et Pernette, Joao Fiadeiro, Angels Margarit, places de 65 à 100 F. Projection de films à partir de 18 h, entrée gratuite. *Transpositions*, jusqu'au 28 juin, entrée gratuite. Catalogue : 100 F. Tél. : 64-62-77-77. Ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77437 Noisiel. RER : Noisiel Luzard, direction Marne-la-Vallée. « Devenir métis » est le thème des *Cahiers du renard* du mois d'avril, 128 p., 90 F.

CINÉMA

Le rap et le blues

Entre Los Angeles et l'Arkansas, une balade violente et digne

UN FAUX MOUVEMENT
de Carl Franklin

Tout commence par un trompe-l'œil. Dans un pavillon d'une banlieue de Los Angeles, une famille heureuse fête un anniversaire. On se croirait dans une version bon marché du *Cosby Show*. Mais cette banlieue, c'est South Central ou son équivalent à l'autre bout de la ville, et cette famille vend de la cocaïne pour s'acheter son caméscope, sa voiture et ses surgelés. Irruption d'un trio de malfrats – Fantasia (Cyndi Williams), Pluto (Michael Beach) et Ray (Billy Bob Thornton) – qui s'emparent de la recette et du stock dans un bain de sang, avant de quitter la ville.

Cette exposition, brutale jusqu'à l'insupportable, mais honnête dans *son refus des manipulations* habituelles de l'exercice, lance *Un faux mouvement sur une multitude de* trajectoires entrecroisées, qui forment *au bout du compte un film* remarquable. Fantasia et Pluto sont noirs, Ray est blanc. Fantasia et Ray sont nés à Star-City, un petit village de l'Arkansas, Pluto *vient de Chicago. Deux policiers* de Los Angeles, un Blanc et un Noir, *partent pour Star-City dans* l'espoir que le trio viendra y chercher *refuge. Les flics de la ville* concluent une alliance sans confiance *avec le shérif de la* campagne, Dale Dixon (Bill Paxton), qui ne se sent plus de joie à l'idée d'interpeller quelques bandits de haut vol.

Carl Franklin revendique ici son premier vrai travail de metteur en scène, même s'il a auparavant réalisé trois films pour Roger Corman, le roi de la série B et des économies de bout de chandelle. Il conduit de main de maître l'alternance entre la cavale des trois malfrats et l'attente des policiers. Alors que le procédé casse souvent un film en deux, Franklin impose un ton qui réunit Pluto, monstre *urbain sorti d'un rap de Ice T*, et Dale Dixon, faux naïf sudiste *venu d'un pays ou le country et le* blues se distinguent à peine l'un de l'autre.

Discrètement, efficacement, le réalisateur joue sur les effets de perspective : entre Los Angeles et l'Arkansas (le plus pauvre des Etats du Sud, avec le Mississippi, et celui qui s'est accroché le plus *longtemps à la ségrégation*), la route et le monde clos de la petite *ville, le présent et le passé. Il suffit* que le policier noir dise *« Je mangeais des choses comme ça quand j'étais enfant »*, en se précipitant *sur la cuisine sudiste de la* femme du shérif, et l'on s'aperçoit *que tous les personnages viennent* du même endroit, mais que le monde comme *il va a séparé* leurs chemins.

Le scénario de Billy Bob Thornton (également interprète de Ray, le tueur blanc) dresse avec une netteté admirable la carte de ces vies qui se croisent, s'éloignent sans jamais se séparer tout à fait. Les acteurs donnent à ce monde une vie, une *humanité que* généralement on refuse aussi bien aux *flics qu'aux bandits*. Parce que le scénario lui fait la part belle, *parce qu'elle est belle, et surtout* d'une limpidité et d'une justesse absolues, Cyndi Williams fixe les *regards dès qu'elle est à l'écran*. A côté d'elle, les hommes font un travail *remarquable, tournant* chacun autour du stéréotype que pourrait imposer leur rôle (le sudiste à la gâchette facile, le flic blanc et technocrate...) sans jamais *y adhérer tout à fait*.

Pourtant, le film ne laisserait pas une impression aussi forte, aussi durable, si Carl Franklin ne lui avait imprimé un rythme qui, simultanément, respecte les règles du suspense et ménage de longues *plages de réflexion ou d'émotion*. Ce bel ensemble se désunit un moment, quand il faut mener le récit à son inévitable conclusion. Les cadrages se font baroques, la musique envahissante. Mais Franklin retrouve sa grâce pour filmer *une dernière scène, d'un optimisme* ténu et déchirant. *Un faux mouvement* ne méritait pas moins.

THOMAS SOTINEL

Trop beau miroir

LA DIFFÉRENCE
de Robert Mandel

Dans *Gentleman's Agreement*, d'Elia Kazan (1948), Gregory Peck incarnait un journaliste qui, se faisant passer pour juif, découvrait l'antisémitisme aux Etats-Unis. Situé en milieu estudiantin dans les années 50, *School Ties* est une variation sur le même thème. Footballeur émérite, David Greene (Brendan Fraser, excellent), jeune juif issu de milieu ouvrier en Pennsylvanie, est admis dans une de ces grandes universités (Harvard, Yale ou Princeton) qui « forgent l'élite de demain ». En principe (tacite), on n'y accepte pas les juifs. Mais ça fait si longtemps que l'équipe de football n'a pas remporté de match... Taisant ses origines, Greene découvre le racisme quotidien sous ses formes les plus insidieuses...

Le film en présente toute une série de facettes, certaines « à visage humain ». Fascisme actif ou inconscience passive (toujours polie), il montre bien comment le racisme se transmet, presque automatiquement, par l'éducation, à l'école ou à la maison, au même titre que les bonnes manières. Nombre d'étudiants, dans le film, finiront par s'en rendre compte. Habile et bien écrit, *la Différence* souffre pourtant d'un grave travers. En faisant de son héros un parangon de perfection, travailleur acharné, garçon sensible, étudiant remarquable, superbe footballeur – beau, en plus, comme un Kennedy !, – Robert Mandel affaiblit son inattaquable démonstration.

HENRI BÉHAR

□ **La mort de l'actrice Ann Todd.** – L'actrice britannique Ann Todd est *morte jeudi 6 mai dans un hôpital* londonien des suites d'une crise cardiaque. *Née en 1909, elle* débute au théâtre, puis tente sa *chance au cinéma et obtient son* premier grand rôle en 1945 dans *Perfect Strangers*, d'Alexandre Korda, et surtout, la même année, *le Septième Voile*, de Compton Bennett. Elle sera ensuite l'interprète d'Alfred Hitchcock (*le Procès Paradine*, 1948) et de David Lean, *qui est à l'époque son mari* : *les Amants passionnés*, 1948, *Madeleine*, 1949, *le Mur du son*, 1952. On retrouvera cette blonde aux yeux bleus *notamment* dans *les Neiges du Kilimandjaro* (1952), d'Henry King, *Temps sans pitié* (1957), de Joseph Losey, et *Hurler de peur* (1961) de Seth Holt. Elle était apparue pour la dernière fois à l'écran dans *la Guerre des otages*, d'Edward Dmytryk, en 1980. Ann Todd avait par ailleurs réalisé plusieurs documentaires au début des années 60. – *(AP.)*

□ **Le cinéaste brésilien Nelson Pereira dos Santos, docteur *honoris causa* de l'université Paris-X.** – Précurseur du « cinéma novo » brésilien, auteur de films devenus des classiques, de *Vidas secas* (1963) à *Mémoires de prison* (1984), *le réalisateur* brésilien Nelson Pereira dos Santos sera fait, *le 14 mai, docteur honoris causa* de l'université Paris-X-Nanterre – *distinction* qu'il partage avec, entre autres, le dalaï-lama et Miles Davis. A soixante-cinq ans, il termine actuellement le tournage de son seizième long métrage, *la Troisième Rive du fleuve*, production franco-brésilienne, d'après l'œuvre de Guimaraes Rosa.

Soleil couchant

ROULEZ JEUNESSE !
de Jacques Fansten

Dans une petite ville du midi de la France, Julien (Grégoire Colin) et son copain *black*, Manu (Youssef Diawara), adolescents des HLM de banlieue, ratent un hold-up foireux et, poursuivis par les gendarmes, *investissent une maison* de retraite. Après une prise d'otages dérisoire, *ils se font embarquer*. Les vieux et les vieilles, l'émotion passée, veulent savoir pourquoi ces deux gamins ont fait ce qu'ils ont *fait*, et ce qui va leur arriver.

Le plus coriace, Michel (Jean Carmet), mène une enquête cavalier seul, puis accepte l'aide de Jean (Daniel Gélin), pensionnaire récemment arrivé et qui n'a pas tout à fait rompu avec le monde. Quelques femmes s'en mêlent... Deux univers qui auraient dû s'ignorer vont se cogner l'un à l'autre, apprendre à se connaître.

Comédie allègre

C'est une histoire toute simple, qui aurait pu être édifiante et qui, heureusement, ne l'est pas. Comme ses personnages, Jacques Fansten cherche à comprendre pourquoi on est voué à la solitude lorsqu'on a vingt ans ou presque et lorsqu'on a atteint le troisième âge. De la génération intermédiaire – les adultes – il n'a retenu que des silhouettes et les gardiens de l'ordre de la « maison des vieux » dont Jacques Bonnaffé, excellent, inénarrable en préposé aux loisirs des papys et des mamies, comme il le dit tout le temps.

Sur un rythme de comédie allègre, les retraités jouent les vieillards terribles, retrouvent un semblant de jeunesse en s'occupant des enfants des autres et, finalement, embrouillent tout. Mais, comme dans *la Fracture du myocarde*, son film sur l'enfance, Jacques Fansten glisse des nuances dans la fantaisie, change peu à peu de ton. Sans aller jusqu'au drame, il donne de la gravité à sa fable, et aussi de la tendresse grâce à Blanchette Brunoy qui, dans la cavale de la deuxième partie, devient la figure dominante, mi-amoureuse, mi-maternelle.

Si bien que cette œuvre où les jeunes acteurs se distinguent (auprès des garçons, Sarah Bertrand en fille révoltée) où Carmet est formidable de bout en bout et Daniel Gélin inattendu, devient un hymne à tous ces interprètes qui ont tant et si longtemps donné au cinéma français, Blanchette Brunoy, donc, et Jany Holt, Maurice Baquet, Madeleine Barbulée, Gisèle Casadesus...

JACQUES SICLIER

Mosaïque du Caire

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX
d'Asma El Bakri

Très loin vers l'ouest, une tragédie *s'achève : l'Allemagne d'Hitler* vient de se rendre. Encore plus loin vers l'est, un dernier drame se prépare : la bombe va être lâchée sur Hiroshima. *Ici*, dans un faubourg populaire du Caire, nul grand théâtre de l'Histoire, mais les tréteaux de la tragi-comédie quotidienne, plantés au coin des ruelles, dans les salons des bordels et la pénombre des mansardes.

Adaptant, pour son premier film, le roman homonyme d'Albert Cossery, la *réalisatrice trouve* naturellement le ton, chaleureux et truculent, pour croquer en vitesse vagabond philosophe et poète déplumé, flic désabusé et révolutionnaire de bistrot, maquerelle et innocent. Plutôt qu'un récit linéaire, *Mendiants et orgueilleux* est une mosaïque de scènes humoristiques, *cruelles ou sensuelles, un* coup de chapeau à la ville et à ses habitants, un gai traité de survie, sans illusion mais sans cynisme.

Les films construits selon ce système *courent le risque de la dispersion* : danger évité par Asma El Bakri, en installant aux points cardinaux de l'écran les grandes horreurs de la planète. Elle en retrouve les échos de folie et de mort, à l'échelle de son petit bout de lorgnette : un crime a été commis (et une enquête sert de repère, *sinon de fil conducteur*), *la brutalité* policière, la misère absurde, la soumission myope ou *la révolte* sans avenir reflètent, dans les mille éclats de ce portrait en miettes, mais souriant et chatoyant, les malheurs du monde.

JEAN-MICHEL FRODON

Insignifiance

OPPOSITE SEX
de Matthew Meshekoff

Cette petite chose aurait pu s'appeler *Quand Harry-ment à Sally*. Ou *Sexe, rencontre et cinéma*. Mais, tout en admettant qu'*Opposite Sex* est entièrement constitué d'idées ou de morceaux de scénario déjà exploités, ce serait faire croire qu'il s'agit de cinéma, à l'exemple des modèles auxquels on faisait allusion plus haut.

Or cette incursion humoristique et sentimentale dans la vie de quatre jeunes Bostoniens (rien à voir avec Henry James, mais il fallait *bien tourner la petite chose quelque part*) relève bien de la télévision et même des formes les plus médiocres qui y ont cours (par exemple, *Opposite Sex* est beaucoup moins bien filmé que *Beverly Hills*, qui passe en ce moment sur TF 1). On peut éventuellement transformer ce moment insignifiant en jeu de société. Il faudrait alors relier chaque scène à son modèle. Le stade de baseball, c'est *Quand Harry...* Le dialogue des deux copains (le joli garçon et le gros vulgaire), c'est *A propos d'hier soir...* Un passe-temps comme un autre, mais ce n'est toujours pas du cinéma.

T. S.

Walt Disney indicateur du FBI

Walt Disney a servi pendant plus de vingt ans d'indicateur à *la Sûreté fédérale américaine* (FBI), selon des documents officiels publiés dans une biographie du père de Mickey Mouse devant paraître en juillet. Dans cette biographie, intitulée *Walt Disney, le prince noir d'Hollywood*, Marc Eliot cite largement le dossier de *police du dessinateur, dont il a* obtenu une copie en vertu *d'une loi sur la liberté de l'information*. L'auteur a fourni ce document au *New York Times*. Selon ce document de 570 pages, Disney avait obtenu le statut d'« agent spécial » en renseignant le FBI, de 1940 jusqu'à sa mort en 1966, sur de prétendues activités « communistes » ou « subversives » de ses pairs à Hollywood.

Dans les années 50, les informations de Disney ont été transmises à la commission des activités antiaméricaines *de la Chambre des représentants*, qui s'était lancée dans *une « chasse aux sorcières »*. Dès 1941, Disney, dont les *sympathies à droite étaient* connues, avait accusé d'« agitation communiste » les chefs d'un mouvement de grève lancé dans ses studios. En contrepartie, Disney avait obtenu du directeur du FBI, Edgar Hoover, l'autorisation de filmer au quartier général de la *Sûreté fédérale à Washington*. Selon Marc Eliot, Edgar Hoover a également obtenu de Disney qu'il modifie le scénario de certains de ses films où le FBI était présenté sous un jour défavorable. Dans une lettre, Disney assure Hoover qu'il ne dépeindrait *« jamais le FBI autrement que sous un jour favorable en raison de l'estime* [qu'il avait] *pour le bureau et son directeur »*. – *(AFP.)*

CULTURE

MUSIQUES

Tambours voyageurs

La troupe japonaise d'Amano Sen swingue comme en 40

Amano Sen n'a pas exclu l'humour de ses préoccupations. Il n'a pas non plus balayé les leçons du jazz américain et des rythmes afro-cubains de sa mémoire de percussionniste japonais. Tout cela produit un effet charmant. Sur la scène du Théâtre du Rond-Point, où se déroule le cycle Japon 93 (*le Monde* du 4 mai 1993), les dix tambourinaires (dont une femme) de la troupe Amano Sen et Arahan s'amusent à reconstituer le puzzle d'une identité nippone parfois chaotique. On ne peut pas nier l'apport de la tradition dans ces bricolages tout en finesse inventés par des percussionnistes qui savent imiter, prendre la distance nécessaire à une bonne digestion des influences extérieures. Mais, entre-temps, ils se sont envolés.

Moins rivés au contenu rituel, et par conséquent moins fidèles à une imagerie déjà constituée du Japon traditionnel, que leurs confrères des groupes de tambours Kodo et Ondekoza, ceux-là font une promenade à travers les rythmes marquant du siècle. Plus diaboliquement japonais dans la deuxième partie du spectacle – position de frappe guerrière, cris en rapport, usage des énormes *daiko* (tambours) que des hommes masqués chevauchent, – ils colorent d'entrée un univers somme toute très africain grâce aux acquis des campagnes profondes de l'Empire du Soleil-Levant. On perd en intensité, mais on gagne énormément en fraîcheur.

A une trentaine de tambours encordés ou cloutés, se mêlent un incroyable bric-à-brac, où l'on retrouve de très occidentales cymbales. Quel swing! La flûte d'Amano Sen, petite, taillée dans un fin roseau, ramène la troupe à une sauvagerie première, tresse un fil mélodique, sans pourtant troubler l'ordre historique : au commencement étaient la pluie et le tonnerre, puis vint Art Blakey.

Amano Sen, le chef d'orchestre et créateur de l'ensemble il y a aujourd'hui vingt ans, est un virtuose. Il fait la complète démonstration de ses talents vers la fin du spectacle (deux heures environ, sans grande possibilité d'ennui) à l'aide d'un petit instrument en laiton, genre plat à encens, sur lequel il navigue avec une fougue peu commune pendant de longues minutes, jusqu'à épuisement.

Les ensembles de tambours, les *wadaiko*, servaient dans le Japon ancien à appeler la pluie. Amano Sen et son ensemble ont composé des pièces pour percussion qui louent les vertus et les forces de la nature, du cosmos, du printemps, des puissances occultes. Musicalement, c'est un immense hommage aux musiques afro-américaines que rendent Amano Sen et Arahan : qui mieux que ces rythmes de cha-cha et de be-bop a su nourrir des imaginaires culturellement aussi lointains?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 7 mai, à 20 h 30. Grande Salle. Théâtre Renaud-Barrault, 2 *bis*, avenue Franklin- Roosevelt. Tél. : (1) 42-56-85-89. A Angoulême, au Festival des musiques métisses, le 18 mai à 18 heures. Tél. : 45-95-43-42.

□ **Sursis pour Les Trottoirs de Buenos-Aires.** – Le tribunal de commerce de Paris a accordé un délai de deux mois aux Trottoirs de Buenos-Aires, mis en liquidation judiciaire le 25 février dernier. Si sa directrice, Sylvia Uzan, parvient à redresser la situation, la vie de ce café-concert parisien initialement consacré au tango et à ses dérivés pourra se poursuivre. Situé dans le quartier des Halles à Paris, Les Trottoirs de Buenos-Aires ont accueilli les plus grands musiciens de la cité sud-américaine. Expérience unique en son genre, tenue à bout de bras par une équipe de passionnés, la programmation des Trottoirs n'a jamais cédé à la facilité. Pour assurer la survie du lieu, une ouverture vers d'autres cieux n'est pas exclue. A preuve, l'inscription à l'affiche des Trottoirs du Français Fred de Fred, juste avant le spectacle de l'Argentine Estella Klainer.

▶ Fred de Fred, du 6 au 15 mai, 20 heures. 60 F. Estella Klainer, 22 h 30. 60 F. Relâche dimanche et lundi. Duo de guitares Ricardo Moyano et Gilberto Gancedo, le vendredi et le samedi à 0 h 30. Bal tango tous les dimanches à 21 heures, tous les *mardis* à 22 h 30. 100 F. 37, rue des Lombards. Tél. : 40-26-28-58.

Boulez néoclassique

Deux orchestres dirigés successivement dans un programme étonnant
Mais pourquoi tant de hargne ?

PIERRE BOULEZ,
LE PHILHARMONIA
ET L'INTERCONTEMPORAIN
au Châtelet

Le premier livre important sur Pierre Boulez fut celui d'Antoine Goléa à la fin des années 50 (1). L'ouvrage s'ouvre sur cette anecdote : premiers concerts de musique vivante dans la France libérée de 1945. Au programme de l'Orchestre national, l'œuvre intégrale pour orchestre de Stravinsky aux Champs-Elysées. Chaque jeudi, une salle pleine à craquer. Et un soir, éclatent des huées. Qui étaient ces perturbateurs? Un quarteron de jeunes compositeurs, tous inscrits à la classe d'analyse d'Olivier Messiaen au Conservatoire de Paris. Un certain Pierre Boulez jouait les meneurs. Pourquoi tant de hargne? «*Pour protester contre les œuvres néoclassiques de Stravinsky.*»

Au soir du mercredi 5 mai, Pierre Boulez dirigeait au Châtelet, au pupitre de l'Ensemble InterContemporain, *Pulcinella* de Stravinsky, ballet pour trois chanteurs et petite formation instrumentale créé par les Ballets russes en 1920, «décalque» de pièces attribuées à tort ou à raison à Pergolèse, acte de naissance officiel du néoclacissisme dans l'œuvre de l'auteur du *Sacre*. Pourquoi s'en étonner? Erato possède à son catalogue cette même *Pulcinella* enregistrée en 1982 par le même Pierre Boulez à la tête du même Ensemble InterContemporain. L'eau a passé depuis longtemps sous les ponts de la contestation.

Pulcinella est une musique canaille qu'il faut jouer très juste pour qu'elle sonne faux. Ainsi apparaît-elle déglinguée à souhait sous ses allures Grand Siècle.

Le violon et le violoncelle solo de l'InterContemporain jouaient l'autre soir faux pour de vrai : l'encanaillement devenait douteux. *Pulcinella*, au lieu de cracher son venin, bavait. Seules les contrebasses avaient la bosse de Polichinelle et les glissandos de trombone, l'humour nécessaire à cette *commedia dell'arte* revisitée.

Concert à deux orchestres, annonçait le Châtelet. Entendez que l'InterContemporain jouait après l'entracte, et que le Philharmonia de Londres le précédait en première partie. On ne se prononcera pas, faute de référence, et en raison de notre ignorance, sur la qualité d'exécution de la *Musique d'accompagnement pour une scène de film op. 34* de Schoenberg : cette bande-son d'un film expressionniste imaginaire est si rarement donnée! Toujours confiées à l'Orchestre Philharmonia, les *Antiphonies* d'Harrison Birtwistle, compositeur britannique né en 1934, *étaient une création.*

Un grand orchestre le plus souvent tonitruant semble s'y acharner à couvrir un piano. Celui-ci se défend bec et ongles contre ces incessantes agressions. On entendit la belle Joanna Mc Gregor (la pianiste qui monte de l'autre côté du Channel) donner le premier accord et ciseler pianissimo les trente dernières secondes de sa partition. Pour le reste, on la vit gesticuler, sans l'entendre ou à peu près. L'Orchestre Philharmonia, vigoureusement mené par Boulez, avait donc triomphé par K.-O. Mais pourquoi tant de hargne?

ANNE REY

(1) Antoine Goléa : *Rencontres avec Pierre Boulez*, Julliard, 1958.

La retraite de Prince

L'annonce par le chanteur américain Prince, le 27 avril dernier, de sa prochaine retraite continue de susciter des interrogations dans les milieux de l'industrie du disque. Alors qu'un contrat dont les revenus sont estimés à *100 millions de dollars* le lie au groupe Warner, Prince a *affirmé qu'il n'enregistrerait* plus à l'avenir et se consacrerait à *des «médias alternatifs».*

Il faut sans doute voir dans cette attitude une réaction aux critiques qui ont accueilli les derniers albums du chanteur. Favorables ou défavorables, elles s'accordaient généralement pour estimer *que Prince avait perdu sa* position d'innovateur. D'autre part, *selon l'hebdomadaire* professionnel américain *Billboard*, Warner Music estimait que la production du chanteur (un album par an en moyenne depuis quinze ans) était excessive pour un marché qui suit un rythme plus relâché et accueillerait favorablement une décision qui, comme bien des retraites du show-business, risque de n'être que provisoire.

T. S

WEEK-END D'UN CHINEUR

Des automates aux androïdes

Moins vrais que nature, mais néanmoins troublants, les automates expriment un des vieux rêves de l'humanité. Au cours du dix-neuvième siècle, les androïdes – d'apparence humaine – se multiplient sous les formes les plus diverses, masculines ou féminines : acrobates, musiciens, Pierrot, fumeurs, magiciens, danseurs, vendeurs, nourrices, tricoteuses...

Régulièrement proposés en vente, leurs prix varient entre 20 000 et 200 000 francs suivant la complexité du mécanisme, la rareté, la beauté de la tête, des mains, des vêtements, les dimensions et l'état de conservation. Les restaurations d'usage sont admises, mais des habits neufs diminuent les prix d'environ 30 %. Une vingtaine d'androïdes sont proposés à la Galerie de Chartres, samedi. De la fin du dix-neuvième siècle, ils se distinguent par un état de fraîcheur rare, certains quasiment neufs, tous dans leurs vêtements d'origine, et signés de fabricants réputés : Decamps, Lambert, Vichy, Bontemps. La serveuse russe de Lambert sert le thé en musique (h. 53 cm, estimée 25 000/35 000F), le Pierrot à moue triste joue de la mandoline en s'accompagnant de mouvements de la tête et des yeux (Lambert, estimé 25 000/40 000F). A signaler, deux têtes de Pierrot de la deuxième génération d'automates à mécanisme électrique, vers 1920-1930, estimés 15 000/20 000 F. Enfin, les curieux peuvent actuellement visiter une belle exposition d'automates à Bagatelle jusqu'au 30 juillet.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France

• Samedi 8 mai

Chartres, 14 h : poupées, automates, jouets; **Corbeil**, 14h : Art d'Asie; **Montfort-L'Amaury**, 15 h, mobilier, objets d'art.

• Dimanche 9 mai

Chartres, 13 h 30 : poupées, accessoires, peluche; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier; **Montfort-L'Amaury**, 10 h : tableaux régionaux; **Sceaux** : mobilier, objets d'art; **Sens**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Verrières**, 14 h 30 : tableaux modernes.

Plus loin

• Samedi 8 mai

Alençon, 14 h 30 : art primitif, archéologie; **Arles**, 15 h : livres, gravures; **Bayeux**, 14 h : livres, photographies; **Bourges**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Evreux**, 14 h 30 : locomotion, voyage; **Limoges**, 14 h 30, mobilier, objets d'art; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : mobilier, tableaux.

• Dimanche 9 mai

Annenay, 10 h : argenterie, bijoux; 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, tableaux : **Bayeux**, 14 h : marines, franc-maçonnerie; **Calais**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Clamecy**, 14 h 30 : art d'Asie; **Douai**, 15 h : bijoux, tapis; **Honfleur**, 14 h 30 : cannes; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : Orient, extrême-Orient; **Nancy**, mobilier, tableaux; **Rouen**, 14 h 30 : art populaire, mobilier régional.

Foires et salons

Paris-Bastille, Paris-Porte de Versailles, Enghien, Nancy, Orléans, Chatelguyon, Castres, Lanester, Briare-le-Canal.

AGENDA

THÉÂTRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). *D. E. S. I. R. : ven., sam.* (dernière) 20 h 30. L'Île des esclaves : *mar., mer.* 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : *20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.*

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; mar. 18 h 30.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT Un long été à Istanbul (turc-français) : ven. 20 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). *Le Travail du plâtre* : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.

BATEAU-THÉÂTRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). *Le Testament de Pantalone : 19 h 30 ; dim. 19 h.* Rel. lun. Love : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Saga HLM : *mer., jeu., ven., sam.* 22 h 30.

BATEAU-THÉÂTRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. *Le Placard : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.* Sur le dos d'un éléphant : ven., sam., jeu. *21 h ; dim. 17 h.* Salle Mistral. Paris accords et à cris : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h. Rendez-vous rue Watt : *mar., jeu., ven.,* sam. 19 h ; mar. 20 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Les Cosmics *dans Pas d'panique : mar. 20 h. Dialogues* insolents : mer., jeu. 21 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXe (42-38-35-53). On a tué le joueur de blues : 19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui : 21 h. Rel. dim., lun. Gala : mar., mer., jeu. 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Temps contre* temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). *Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun.,* mar. Les comédons sont sortis : dim., lun. *20 h 30. Les Zappeurs : mar., mer., jeu.* 20 h.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Deux histoires de Valletti : ven., sam. (dernière) 18 h 30. Le Roi Lear : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : *20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.*

CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DU CHAU-*DRON* *(43-28-97-04). Les Trois Sœurs* (en russe et français) : ven., sam. 21 h ; dim. *(dernière) 16 h.*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE *(42-78-44-45). États frères? Et ta sœur...* : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Cahiers de Malte Laurids Brigge : mar., mer. (dernière) 20 h 30.

CENTRE MATHIS (49-59-86-19). Doit-on le dire? : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. *15 h 30.*

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du *lieutenant Helt* : ven., sam. *20 h 30 ;* dim. (dernière) 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Sculptures de corps : ven., sam., dim. (dernière) 19 h, 20 h, 21 h. Le Système nerveux du barbeau : ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) 19 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). La Grand'Route : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.* Rel. dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h. Rel. sam., dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). *Le Faiseur : ven., lun.,* mer. 20 h 30. Le Malade imaginaire : dim. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : mer. 14 h ; sam., jeu. 20 h 30. La Serva amorosa : dim. 14 h ; mar. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINT-SULPICE (ÉGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : ven., mer. 18 h 15 ; sam., lun., mar. *20 h 30 ; dim. 17 h 30.* La Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à *l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.*

DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : ven., sam. (dernière) *21 h.*

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Baptême ou la Renaissance : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Histoires chuchotées par les roseaux minces : ven., sam., lun. (dernière) *20 h 30 ;* dim. 15 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : *21 h ; dim. 15 h.* Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 21 h ; sam. 17 h 30. Rel. mer., dim.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Le borgne est roi : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Miroir d'un naufragé : mar., mer., jeu. (dernière) *22 h.*

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). L'Urgence d'aimer : ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 15 h. Arlequin serviteur de deux maîtres : ven., sam. (dernière) 21 h ; ven. 14 h. Les Couleurs du rire : lun. 19 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven. 22 h ; sam. 20 h : dim. *18 h.* L'île des esclaves : ven., sam., mar. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : ven. *20 h. Le Mariage forcé* : ven., sam. *18 h.* La Mouette : sam. 21 h. Téléramdam : ven., sam. *23 h ; dim. 19 h.*

ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). *Les Fielleux : ven., sam., mar., mer., jeu.* 20 h 30 ; dim. 17 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; *dim. 16 h.*

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). *Etiam Peccata* (Même les péchés) : 21 h. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LE FUNAMBULE THÉÂTRE (42-23-88-83). Le Palace : 21 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 15 ; sam. 18 h. Mignonne, allons voir si la rose : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Personne n'est parfait : 20 h 30. Rel. dim. Fais une pause, on est dimanche : 22 h 15. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.

INSTITUT FINLANDAIS (40-51-89-09). L'Histoire d'amour du siècle : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 16 h.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81). La Farce de *maître Pathelin : ven., mar., mer., jeu.* (dernière) 20 h 30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du *mercredi (daté jeudi).*

SPECTACLES NOUVEAUX

HISTOIRES DE PAROLES. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85), mer., jeu., ven., sam. 22 h et dim. 15 h (5).

MÉLI-MÉLOMAN. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (5).

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00), mer., jeu., lun., mar. 21 h et sam. 16 h (5).

DOIT-ON LE DIRE?. Centre Mathis (49-59-86-19) (dim., lun., mar.). 20 h 30 (6).

LE TRAVAIL DU PLÂTRE. Bastille (43-57-42-14), ven., sam., mar., mer. et jeu. 21 h (6).

IL NE FAUT JURER DE RIEN. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00), ven. et sam. 21 h (7).

LES RETROUVAILLES. Morsang-sur-Orge (l'Arlequin) (69-04-13-70), ven., sam. 21 h et dim. 16 h 30 (7).

SUR LE DOS D'UN ÉLÉPHANT. Bateau-théâtre Ouragan (40-46-01-24), ven., sam., jeu. 21 h et dim. 17 h (7).

ANDROMAQUE. *Créteil (Maison des* arts) (49-80-18-88) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; *dim. 18 h 30 (8).*

AUTOUR DE LULU. Montreuil (Salle *Berthelot) (48-58-92-09), sam., mar.,* mer., jeu. (dernière) 21 h et dim. 16 h *(8).*

BUSTRIC STORIES. Magic Mirrors *(40-03-75-76) (dim. soir, lun.),* 20 h 30 ; dim. 17 h (8).

***C'EST BEAU, C'EST BON, C'EST* BONNET.** Point-Virgule (42-78-*67-03), dim., lun. 22 h 15* et mar. 20 h (9).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. Porte Saint-Martin (42-08-00-32), lun. 20 h 30 et mer. (dernière) 14 h 30 (10).

LE POUVOIR DE VIVRE. Saint-Ouen-l'Aumône (Salle des fêtes) (34-21-25-00), lun., mar., mer. et jeu. 21 h (10).

TROIS MUSES S'AMUSENT. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), lun. 20 h 30 (10).

L'AMOUR MÉDECIN. Ivry-sur-Seine (Théâtre) (46-72-37-43) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (11).

LE BORGNE EST ROI. Espace Hérault (43-29-86-51), mar., mer. et jeu. 20 h (11).

CAHIERS DE MALTE LAURIDS BRIGGE. Centre Mandapa (45-89-01-60), mar. et mer. (dernière) 20 h 30 (11).

LES COSMICS DANS PAS D'PANIQUE. Berry-Zèbre (43-57-51-55), mar. 20 h (11).

LES FEMMES SAVANTES. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (47-45-75-80), mar. et jeu. (dernière) 14 h 30 (11).

GALA. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 19 h (11).

L'ILE DES ESCLAVES. Arcane (43-*38-19-70), mar. et mer. 20 h 30* (11).

KYÔGEN. Théâtre du Rond-Point *Renaud-Barrault (44-95-98-00), mar.,* mer. (dernière) 20 h 30 et *mer.* 15 h (11).

MIROIR D'UN NAUFRAGÉ. Espace *Hérault (43-29-86-51), mar., mer.* et jeu. 22 h (11).

LE MOINE. *Théâtre du Rond-Point* Renaud-Barrault (44-95-98-00), mar., *mer.* et *jeu. 19 h (11).*

UN ACTEUR JOUE BREL. Roseau-Théâtre *(42-71-30-20)* (dim., lun.), 20 h 30 (11).

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83). *Encore* une heure si courte : ven., sam., jeu. *20 h 30 ;* dim. *16 h.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle *Roger Blin. La Marelle ; Didascalies* : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h. Théâtre noir. Le *Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier* : 20 h. Rel. dim. René Descartes, la passion *d'un exilé volontaire : 21 h 30. Rel. dim.* Théâtre rouge. Les Dix Commandements : *18 h. Rel. dim. Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun.* La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. *dim., lun.* Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : lun. 21 h 30.

MADELEINE *(42-65-07-09). Atout cœur* : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAGIC MIRRORS *(40-03-75-76). Bustric* Stories : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. *17 h.*

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE *(42-22-97-60). Réveillon : lun. 18 h 30.*

MARIE-STUART (45-08-17-80). *Tempête sur une toile cirée : 22 h 30. Rel. dim., lun.* Huis clos : jeu., sam. 18 h 45. Je me tiens *devant toi nue* : mer., ven., sam., *mar.* (en anglais) 20 h 30 ; sam. 16 h. Remords *vivants : jeu. 20 h 30 ; ven. 19 h.*

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. *soir,* lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) *(43-22-77-30).* Le Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. *soir, lun.*

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD *(43-31-11-99). Le roi se meurt : 20 h 30 ;* dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Dame de pique : ven., mar. 19 h 30. Les Noces de Figaro : lun. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : ven., *sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.*

PALAIS DES GLACES (PETITE SALLE) *(42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand* t'as ril : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (43-46-12-21). Aïda : 20 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, *lun.*

PÉNICHE-OPÉRA (43-49-08-15). Le Toréador : ven., sam., mar., mer., jeu. *21 h ;* dim. 17 h.

PETIT THÉÂTRE DE PARIS (48-74-25-37). Pastout and Co : 20 h 45. Rel. dim., lun. Quatre pièces en un acte : lun. 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Les Fourberies de Scapin : *mer.* (dernière) 14 h 30 ; lun. 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). *Méli-méloman* : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PROCRÉART (42-52-09-14). *Un fils de* notre temps : ven., sam. 21 h ; dim. (der*nière) 16 h.*

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du *silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir,* lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : ven., *sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 20 h 30.*

RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : *ven., sam. (dernière) 20 h 30.*

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). L'Homme et son double : *22 h 30 ;* dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. L'homme qui plantait *des arbres :* ven., sam. (dernière) *20 h 30. Un* acteur joue Brel : mar., mer., jeu. 20 h 30.

SAINT-GEORGES *(48-78-63-47). Une aspi*rine pour deux : ven., sam., mar., mer., jeu. *20 h 45 ;* dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : *20 h 30. Rel.* dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Improvizafond : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉÂTRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : *22 h.* Rel. dim., lun.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI *(48-05-67-89). Salle de Mai. L'Aberra*tion des étoiles fixes : 21 h ; dim. 17 h. Rel. *dim. soir, lun. Jeunes Filles seules avec peu* d'expériences... : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. *dim. soir, lun.*

THÉÂTRE DE LA MAINATE *(42-08-83-33). Les Dessous de Labiche* : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLE *(42-74-22-77).* Figaro divorce : ven., sam., mar., mer., jeu. *(dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.*

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT *(46-36-98-60). Comment Wang-Fô fut* sauvé : ven. 18 h 30. Le Passé confondu : ven. *(dernière)* 21 h.

THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Satie *rit jaune* : 20 h 30. Rel. *dim.* On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

THÉÂTRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.

THÉÂTRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. Kyôgen : mer. 15 h ; mar., mer. (dernière) 20 h 30. Onna to kage (japonais stf) : sam., dim., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Petite salle. L'Arbre des tropiques : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h. Le Moine : *mar., mer., jeu. 19 h.*

THÉÂTRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Rêveries du promeneur solitaire : 19 h ; dim. 17 h 15. Rel. dim. soir, lun. On ne badine pas avec l'amour : *20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir,* lun.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : ven., sam. (dernière) *20 h 30.*

THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. *22 h ; dim. 15 h. Les Minettes : ven., sam.* 19 h ; dim. 17 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON *(44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel* Borkman : ven., sam., mar., mer. (dernière) *20 h 30 ; dim. 15 h.*

THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : 18 h 30. Rel. lun.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE *(43-66-43-60). Petite salle. Staline : 21 h ;* dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉÂTRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h ; dim. 16 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). *Les Petites Femmes de Maupassant : ven., sam.* (dernière) 20 h 30. Récits de l'autre côté du réel : ven., sam. (dernière) *19 h.*

TREMPLIN-THÉÂTRE *DES TROIS-FRÈRES* (42-54-91-00). L'Orchestre : ven. (dernière) 20 h 30.

LE TRIANON (46-06-63-66). Dérapage sur un clair de lune : ven., sam., mar., *mer.,* jeu. 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc *Jolivet : 21 h. Rel. dim.*

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). *La Traversée : sam. 21 h.*

BAGNOLET (THÉÂTRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). Racine : ven., sam., mar., mer. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). *Petite salle. Sans titre : ven.,* sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. *16 h.*

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (ESPACE JULES-VERNE) (60-84-40-72). Cabaret *Cami* : ven. 21 h.

CHOISY-LE-ROI (THÉÂTRE PAUL-*ELUARD*) *(48-90-89-79). Draman ou De* l'aube à minuit : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. *15 h.*

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Le Mime Marceau : ven. 20 h 45.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE (SALLE *SIMONE-SIGNORET*) (34-90-90-90). Contes pour piano : dim. 21 h. Raymond Devos : ven., sam. 21 h. Rien à cirer : mar. 21 h.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) *(43-33-63-52). Les Caprices de Marianne* : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) (47-68-51-50). Elle et Moi... : ven. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Andromaque : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 18 h 30. La Seconde Surprise de l'amour : ven. 20 h 30 ; sam., mer. 17 h 30 ; dim. 15 h 30.

ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Mort à la guerre en temps de paix : ven. *20 h 30.*

ERMONT (THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Pierre et Jean : sam. 21 h.

GAGNY (THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : ven. 20 h 45.

IVRY-SUR-SEINE (THÉÂTRE) (46-72-37-43). L'Amour médecin : mar., mer., jeu. *20 h 30.*

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Les Mardis du rire : *mar. 20 h 30.*

LES LOUVRAIS-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-46-01). *Les Horaces, les* Curiaces et leurs enfants : mar. 20 h 30.

MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45). *Yzz-Yzz tout Shakespeare : jeu. 19 h 30 ;* ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MONTREUIL (ESPACE REGGIANI) (44-93-07-43). Brûle, Clara froide : ven. (dernière) 20 h 30.

MONTREUIL *(SALLE BERTHELOT)* (48-58-92-09). Autour de Lulu : sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Villa Esseling Monde : mer. 15 h ; sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Les Retrouvailles : ven., sam. *21 h ; dim. 16 h 30.*

NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Le Temps turbulent : 20 h 30. Rel. dim. Il ne faut jurer de rien : ven., sam. 21 h. On ne badine *pas avec l'amour : mer., jeu., lun., mar. 21 h ;* sam. 16 h.

NANTERRE (THÉÂTRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes *océans* : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.

***NEUILLY-SUR-SEINE (THÉÂTRE SAINT-*PIERRE)** (47-45-75-80). Les Femmes savantes : mar., jeu. (dernière) 14 h 30.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Sans rancune : lun. *21 h.*

RAMBOUILLET (THÉÂTRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). La Ronde : sam. *21 h ; dim. 16 h.*

SAINT-CYR (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (30-58-45-75). Ka. Ta. Pul. T' : ven. 21 h.

SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Laurel et Hardy à l'école : ven., sam. 20 h 30 ; ven. 14 h ; dim. 16 h 30 ; lun. (dernière) 10 h.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE *MARCEL-CARNÉ*) *(69-04-98-33).* La Contrebasse : sam. 21 h.

SAINT-OUEN-L'AUMONE (SALLE DES FÊTES) (34-21-25-00). Le Pouvoir de vivre : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Tout va *bien, je vais bien! : lun. 20 h 30.*

SARTROUVILLE (THÉÂTRE) (39-14-23-77). Un fil à la patte : mar. 21 h.

SURESNES (THÉÂTRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Les Fausses Confidences : mar. 21 h.

LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Le Malade imaginaire : ven. *20 h 30.*

VÉLIZY (CENTRE MAURICE-RAVEL) (39-46-70-29). Match d'improvisation *théâtrale : sam. 21 h.*

VINCENNES (THÉÂTRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). La Descente d'Orphée : ven., lun., mer., jeu. 21 h ; dim. 18 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉÂTRE JEAN-VILAR) (46-82-83-88). Les Achamiens : ven. 18 h 30. Lysistrata : ven., mer. 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 MAI

« L'Île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Exposition : le printemps des génies, à la Bibliothèque nationale », 11 heures, 58, rue de Richelieu, près des caisses (D. Bouchard).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h 15, 14 h 45 et 16 h 45, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais. Promenade historique devant dix hôtels. Le mur de l'enceinte de Philippe-Auguste. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (*M. Brumfeld*).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut *des marches extérieures, à gauche* (Tourisme culturel).

« *Au Palais-Royal* : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place *du Palais-Royal, devant le Louvre* des antiquaires (Connaissance de Paris).

« *La Butte aux cailles, berceau de la* Bièvre et des moulins disparus. Urba*nisme du dix-neuvième siècle* », 14 h 45, 2, rue Bobillot (Paris, capitale historique).

« La place Vendôme, nouvellement aménagée, et son quartier », 15 heures, au pied de la colonne Vendôme (Monuments historiques).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Académie française et les curiosités du quartier de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Promenade : le village d'Auteuil », 15 heures, 6, rue Michel-Ange (Paris et son histoire).

« La maison d'éducation de la Légion », 16 h, 2, rue de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 9 MAI

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'Opéra-Garnier » (limité à trente personnes), 13 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Bibliothèque nationale. Exposition : Printemps des génies. Évocation de Pascal, Flaubert, Hugo, Rimbaud, Mozart, etc. », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (M. Brumfeld).

« Les salons de l'ancien ministère de la Marine », 14 h 30, 2, rue Royale (*Tourisme culturel*).

« Fastes et mystères de l'Opéra-Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Itinéraire historique du parc Montsouris, essences rares, cités d'artistes des années 20 », 14 h 45, métro Cité universitaire (Paris, capitale historique).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« La Salpêtrière, ville royale, et ses jardins », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital, pavillon d'entrée (Sauvegarde du Paris historique).

« Le quartier de Charonne », 15 heures, devant l'église Saint-Germain de Charonne (A. Hervé).

« *L'hôtel de Monaco, actuelle ambassade de Pologne* », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (S. Rojon-Kern).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 *heures, 35, rue de Picpus (Paris et* son histoire).

« *Notre-Dame, témoin de l'Evangile* des templiers. Le tétragramme caché de la cathédrale. Découverte de la triple enceinte de l'édifice », 15 heures, sortie métro Cité (J. Hauller).

« Le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 8 MAI

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, *10 heures* : « *L'architecture* du dix-neuvième arrondissement », par *A. Orlandini (Maison de La Villette).*

11 *bis*, rue Keppler, 14 heures : « *L'alchimie de l'immortalité* ». *Entrée* libre (Loge unie des théosophes).

DIMANCHE 9 MAI

Salle de la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau, 10 heures : « *La pratique des Béatitudes de la souffrance* », par J. Lebreton ; 14 h 30 : « *Ce que disent les Églises sur l'Eucharistie. La réalité et la grâce* », par C. Villemot et le pasteur M. Viot (Centrale catholique de conférences. Tél. : 42-60-56-32).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les facultés du corps spirituel », par J. Morrannier ; « Le discernement des esprits », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA DIFFÉRENCE. Film américain de Robert Mandel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; *Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14)* ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; *Gaumont Convention, 15e* (36-68-75-55) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX. Film égyptien d'Asma el-Bakri, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OPPOSITE SEX. Film américain de Matthew Meshekoff, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PÉTAIN. Film français de Jean Marbœuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)* ; Bienvenüe Montpar*nasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont* Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC *Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61)* ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

ROULEZ JEUNESSE ! Film français de Jacques Fansten : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE. Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

UN FAUX MOUVEMENT. (*) *Film* américain de Carl Franklin, v.o. : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ;* 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-*25-10-30 ; 36-65-70-72)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC *Champs-Elysées, 8e* (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Para*mount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-*65-70-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mis*tral, 14e (36-65-70-41).*

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Marasme allemand

Quelle est la gravité de la *situation économique en* Allemagne ? Peut-on attendre, si la récession se creuse, une baisse plus rapide des taux d'intérêt de la Bundesbank et, *partant de là, la poursuite de* l'allègement en Europe ? Les commandes à l'industrie manufacturière en Allemagne de l'Ouest ont chuté de 2,9 % *entre février et mars. Dans leur* rapport de printemps, les six principaux instituts économiques allemands prévoient cette année une chute de 2 % du produit *national* brut *(le Monde* du 5 mai). S'ils refusent un *« pessimisme fondamental »*, ils critiquent la Bundesbank pour n'avoir pas su tirer à temps la conclusion nécessaire. A maintenir trop longtemps son austérité, la banque centrale a *aggravé la dépression, sans* grand bénéfice, d'ailleurs, pour la lutte contre l'inflation. Depuis le début de l'année, finalement, les taux directeurs ont été *abaissés à plusieurs reprises.* Mais, jeudi 6 mai, les gouverneurs de l'institut d'*émission ont choisi de ne* pas modifier le crédit.

La récession impose, selon les conjoncturistes allemands, une baisse *« énergique »* des taux d'intérêt. Les sociaux-démocrates et les syndicats approuvent. Les chefs *d'entreprise jugent, pour leur* part, les conjoncturistes encore trop optimistes : les carnets de commandes dégarnis et la détérioration de leurs comptes les poussent à évoquer une crise plus *« structurelle »* de l'économie allemande. Coûts trop lourds, charges trop fortes, impôts trop menaçants, les industriels voient l'avenir en gris. Ils bénéficient pourtant de taux d'intérêt à long terme historiquement bas (6,5 %), comme ne cesse de s'en féliciter la Bundesbank. *« Les faucons deviennent colombes »*, a récemment relevé Helmut Schlesinger, *le président* de la Bundesbank, soulignant peut-être par là que la majorité au sein de son conseil central a basculé en faveur d'une politique *plus souple*.

Mais la cible des industriels n'est pas tant la banque centrale que les syndicats et le gouvernement. Car l'ampleur des *déficits publics* assombrit l'horizon. Les patrons, les instituts économiques, comme *d'ailleurs* la Bundesbank, désignent en commun le *responsable : Bonn. On avait cru* les dossiers de la sécurité sociale et du pacte de solidarité fermés. Les deux sont rouverts, les discussions sans fin sur les économies nécessaires sont reprises. Personne à Bonn ne semble plus maîtriser les *comptes*, et les critiques se multiplient à nouveau contre le chancelier et son ministre des finances, Theo Waigel.

ÉRIC LE BOUCHER

M. Clinton reprend l'offensive sur le GATT. – Depuis plusieurs *semaines, les responsables* américains font savoir qu'ils entendent achever coûte que coûte les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round d'ici *mi-décembre. Le président* Bill Clinton a réaffirmé avec vigueur cet objectif, jeudi 6 mai, lors d'une intervention à l'Exim-Bank américaine (chargée de la garantie des exportations des Etats-Unis) : *« Je souhaite voir conclure le round… Les Etats-Unis sont prêts à faire des efforts supplémentaires »*, a-t-il indiqué. Les négociations de l'Uruguay Round, entamées en septembre 1986 dans le cadre de l'accord *général sur les* tarifs douaniers et le commerce (GATT) piétinent, notamment en *raison* d'un différend entre les Etats-Unis et la CEE sur les questions agricoles. M. *Clinton*, qui devait rencontrer Jacques Delors vendredi 7 mai, a aussi qualifié la conclusion *définitive de l'accord* de libre-échange nord américain (ALENA) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, de *« toute première priorité »*.

Les efforts de recherche et de développement dans le secteur des semi-conducteurs

SGS-Thomson s'associe au japonais Mitsubishi pour la mise au point de mémoires flash

Le CEA Industrie, actionnaire *de référence de SGS-Thomson*, a confirmé, jeudi 6 mai, la conclusion d'un accord de coopération entre la firme *franco-italienne* et le japonais Mitsubishi dans les nouvelles mémoires qui devraient équiper téléphones et ordinateurs portables.

La nouvelle a été accueillie avec un sifflement d'admiration à Denham, en Grande-Bretagne, siège de Dataquest Europe, le grand cabinet *de consultants américain*, qui fait référence dans les études de marché *informatique* et électronique. Pour Jim Eastlake, analyste spécialisé dans les semi-conducteurs, l'événement est, en tout cas, d'une portée considérable. *« Des trois fabricants européens de semi-conducteurs* (1), *SGS-Thomson se situe incontestablement aujourd'hui dans la position la meilleure. »* A l'issue de quatre mois de négociations, SGS-Thomson et le groupe *japonais Mitsubishi sont en effet* parvenus à signer un accord de *coopération pour la mise au point* de mémoires flash d'une capacité de *16* mégabits. *Le CEA Industrie*, depuis peu actionnaire de référence et opérateur industriel du fabricant franco-italien de semi-conducteurs, confirmait, jeudi 6 mai, le bouclage de cette alliance, annoncée le jour même par le quotidien économique *les Echos*.

Une belle opération pour SGS-Thomson. Car l'association échappe aux schémas convenus. Rien à voir avec une tentative de sauvetage d'un industriel européen en bout de course. A SGS-Thomson, le savoir-faire technologique et les compétences pour maîtriser un processus de fabrication extrêmement *sophistiqué*. A Mitsubishi, la puissance industrielle et surtout la surface financière nécessaire pour pouvoir soutenir des efforts de recherche et développement extrêmement coûteux dans cette *activité. En l'espace de quatre* ans, ST a entrepris un effort vigoureux *d'assainissement. En 1992, le* groupe a réussi à dégager un *bénéfice d'exploitation de 127 millions* de dollars (environ 685 millions de francs) et à présenter un résultat net positif de 3 millions de dollars (près de 16 millions de francs), après avoir cumulé plus de 200 millions de dollars de pertes au cours des deux années précédentes. Depuis 1987, date de la fusion des activités composants civils de Thomson et de la société italienne SGS Microelettronica, le chiffre d'affaires – qui s'élève aujourd'hui à 1,6 milliard de dollars – a doublé. Les effectifs ont été réduits. Le nombre de sites industriels ramené de 22 à 17.

Focalisation sur des produits phares

Surtout, la firme franco-italienne, petit poucet de l'électronique mondiale avec ses 2,7 % de parts de marché, c'est-à-dire en deçà d'une taille critique généralement estimée à 5 % dans cette industrie, a entrepris de repenser sa gamme. Cet affinage du catalogue s'est fait sous la houlette de Pasquale Pistorio, un curieux directeur général au physique de Peppone, qui connaît son secteur sur le bout des doigts. L'histoire veut que M. Pistorio ait débuté dans les années 60 en parcourant la région de Turin à vélo pour vendre des puces Motorola. SGS-Thomson semble avoir fait les bons choix.

Il est évident que SGS-Thomson, numéro treize mondial du secteur derrière Philips et au coude à coude avec le coréen Samsung, aura peine à se hisser au niveau d'Intel, l'américain devenu leader mondial des semi-conducteurs, dont le chiffre d'affaires est quatre fois plus élevé. Mais sa stratégie de « niches » et sa focalisation sur des produits phares, comme les mémoires reprogrammables, lui permettent aujourd'hui d'être un partenaire enviable sur l'une des spécialités les plus prometteuses du marché.

Les mémoires flash sont des mémoires dites non volatiles. *Elles* sauvegardent leurs informations, une fois l'électricité coupée. Elles consomment peu d'énergie, offrent de vraies possibilités de stockage et surtout se reprogramment par simples décharges électriques. Toutes ces caractéristiques les rendent sur le papier plus commodes et d'un usage plus universel que les familles actuelles de mémoires. Elles sont particulièrement indiquées pour les « objets nomades », qu'il s'agisse de téléphones mobiles ou d'ordinateurs portables.

La plupart des experts s'accordent pour prévoir une explosion de la demande pour ce type de semi-conducteurs. En 1992, le marché mondial des mémoires flash était estimé à 300 millions de dollars. Une paille… dans un marché global des mémoires quarante fois plus important. Reste que la barre des 500 millions de dollars devrait être franchie cette année. Et chez SGS-Thomson comme chez Dataquest, on estime que les ventes totales de mémoires flash atteindront les 2 milliards de dollars dès 1997, soit un taux de croissance annuel cumulé de 44,5 % en l'espace de cinq ans !

Cette progression se fera d'abord au détriment des EPROM, la génération actuelle de mémoires reprogrammables dont SGS-Thomson, avec 14,5 % de parts de marché, est le numéro trois mondial derrière les américains AMD et Texas Instruments. Mais elle ne devrait pas épargner non plus les classiques mémoires DRAM et les disques durs, capacités de stockage dont sont équipés tous les ordinateurs individuels. D'ores et déjà, en Europe, le démarrage du téléphone cellulaire de type GSM, en France mais plus encore en Allemagne, a créé un formidable appel d'air.

Une fabrication très sophistiquée

Fort du savoir-faire accumulé sur les EPROM, ST avait donc tout intérêt à prendre le virage des flash. Ce type de mémoires avait été mis à l'étude par la société dès 1988. Et, il y a *quelques jours*, le fabricant franco-italien annonçait *l'industrialisation* d'une *mémoire* flash de 1 mégabit dans son usine *d'Agrate*, au nord de *Milan*.

En raison du processus de fabrication – très sophistiqué, – des investissements requis, de la *nécessité de faire très vite du volume et* des risques financiers très élevés, *l'industriel franco-italien ne pouvait* espérer se lancer avec succès dans cette bagarre technologique sans alliance forte. Face à Intel qui s'est associé à Sharp, à AMD qui chemine avec Fujitsu, à National Semiconductor qui fait cause commune avec Toshiba, SGS-Thomson joue la carte Mitsubishi. *« Une fois que ST avait décidé de se lancer dans les flash, une opportunité d'alliance devait être très vite saisie. Le leader mondial Intel a connu quelques difficultés de démarrage qui l'ont empêché de distancer irrévocablement ses concurrents*, analyse-t-on chez Dataquest. *Le jeu reste ouvert, mais pas pour longtemps. »*

Selon Jean-Hervé Lorenzi, directeur général du CEA Industrie, la conclusion, après bien des vicissitudes, de l'accord de recapitalisa*tion de SGS-Thomson, au début de* cette année, aurait eu en tout cas *« un rôle déterminant »*, le groupe japonais ayant compris que la société européenne était capable d'assumer sa part. Industriel de « spécialités », ST, qui avait écarté la fabrication de DRAM, s'engage dans la production de masse. Ce *ticket d'entrée* dans le cartel des grands des composants justifiera, si l'essai est *transformé*, des années de soutien public à la filière électronique.

CAROLINE MONNOT

(1) Il s'agit du néerlandais Philips, de l'allemand Siemens et bien sûr de SGS-Thomson.

Retraites : dans les pas de Michel Rocard

Suite de la première page

Il précisera que les recommandations du Livre blanc, rédigé en 1991 lorsque Michel Rocard était à Matignon, guideront son action. Celles-ci sont parfaitement connues : allongement *progressif* (1) de la durée de cotisation pour obte*nir une pension à taux plein, par* exemple jusqu'à quarante années, *référence non plus aux dix meil*leures années mais à une période *plus longue* et donc moins favorable, maintien de l'indexation des *pensions* sur les prix.

ON NE PART PLUS !

RETRAITE

PESSIN

Jeudi 5 mai, Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la ville, a prévenu les syndicalistes qu'elle considère que l'heure des décisions est venue. Les modalités d'application seront discutées avec les partenaires sociaux mais la volonté politique du gouvernement est clairement affichée. M. Balladur devrait confirmer la création d'un *fonds de solidarité* des retraites, adoptée en première lecture par la précédente Assemblée.

Réelles responsabilités

Ce fonds regroupera les prestations traditionnellement financées par l'Etat (minimum vieillesse, avantages liés au nombre d'enfants, aux périodes de service national) mais aussi le financement des cotisations de retraite des chômeurs. *L'augmentation de la CSG y serait* affectée et permettrait, grâce au *concours du budget, d'apurer peu à* peu les déficits antérieurs.

Jeudi, la réaction des syndicats *reçus* par Mme Veil a été plutôt encourageante. Selon Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, *« ne rien faire serait se rendre coupable de non-assistance à retraité en danger »*. Cependant, Mme Notat souhaite que les partenaires sociaux disposent de réelles responsabilités *« pour ce qui concerne la durée des cotisations, l'évolution du pouvoir d'achat des retraités et le calcul des retraites »* et réclame *« une contrepartie pour ceux qui ont déjà cotisé plus de 40 ans »*. Quant à Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, il partage l'objectif *« d'aboutir à de nouvelles modalités de gestion de l'assurance-vieillesse »*.

Alain Deleu (CFTC) est plus réservé. Il *« approuve la nécessité de prendre des décisions »* mais préférerait la transformation de l'assurance-vieillesse en un régime par points, sur le modèle des retraites complémentaires, et, surtout, conteste la fiscalisation des prestations familiales, estimant que les *employeurs doivent y contribuer* directement. Cette mesure réduira *de quelque 8 milliards* de francs les charges des entreprises, en concentrant cet avantage sur les basses rémunérations afin de faciliter l'embauche de salariés sans qualification. Contrairement à ce que préconisait M. Balladur avant les *élections*, il n'est plus question que cette mesure permette en priorité *d'augmenter les salaires* ou de constituer des fonds de pension (régimes de retraite collectifs par capitalisation).

Force ouvrière et, surtout, la CGT – qui devaient être reçues vendredi – seront sans doute moins compréhensives. Marc Blondel, secrétaire général de FO, estime que *« de manière douce, soft, le premier ministre est en train de nous remettre un plan d'austérité »*. *« Les gens vont s'en rendre compte progressivement, cela va créer un mécontentement qui va d'abord sourdre, puis se développer »*, assure-t-il.

Confronté à la dérive de la Sécurité sociale – un déficit cumulé de près de 100 milliards de francs fin 1993 après 35,3 milliards fin 1992, selon le rapport Raynaud – M. Balladur n'a certes pas d'autre choix *que d'augmenter les prélèvements* obligatoires et de rechercher les éco*nomies là où il peut en obtenir* rapidement, c'est-à-dire du côté de l'assurance-maladie. En mettant le cap sur une réforme des retraites, il veut signifier qu'il n'entend pas se plier à la dictature du court terme.

« Cercle vertueux »

Véritable tabou de l'action gouvernementale depuis une demi-douzaine d'années, la modification du calcul des retraites de la « Sécu » ne dégagera que très peu d'économies *dans l'immédiat (1 milliard de* francs tout au plus la première *année). Entre 1988 et 1993, mais* aussi entre 1986 et 1988, les prédécesseurs de M. Balladur *avaient* reculé devant les risques politiques *supposés d'un « cercle vertueux »* consistant à programmer des *réformes réputées impopulaires et* dont les effets ne se feront sentir *que vers 2005 ou 2010*.

Pourtant, à y regarder de plus près, ce choix est peut-être moins risqué qu'il y paraît. Sans doute ne faut-il pas dramatiser ses effets négatifs sur l'opinion puisque la modification des paramètres concernera surtout ceux qui quitteront la vie active dans plusieurs années (2). D'autre part, le gouvernement mise sur le fait que les Français, inquiets pour l'avenir des retraites, préfèrent savoir que des efforts sont engagés sur le long terme. En fait, M. Balladur fait le calcul que des réformes difficiles seront mieux acceptées dans un contexte où les sacrifices paraissent inévitables et où le gouvernement dispose d'une légitimité incontestée. Le pire serait sans doute de devoir, comme en 1987, programmer un second plan d'économies quelques mois avant l'élection présidentielle…

Le gouvernement doit tout de même prendre garde. Pour l'instant, sa stratégie d'assainissement en profondeur de la « Sécu » met essentiellement à contribution les assurés sociaux. Pour ne pas donner des arguments aux socialistes – et à l'Elysée – il lui faudra veiller à équilibrer les efforts en commençant par obtenir des professions médicales et paramédicales qu'elles participent réellement à la maîtrise des dépenses de santé. De même, *les nouveaux allègements* de charges accordés aux entreprises vont susciter une *légitime* attente en matière d'emploi auprès des pouvoirs publics mais aussi du patronat. Enfin, il n'est pas impossible qu'au sein de la majorité, la filiation rocardienne de certaines mesures (la CSG, certes rendue partiellement déductible, et la référence appuyée au Livre blanc de 1991) ne sera que *modérément appréciée…*

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) *A partir du 1er janvier 1994*, la durée de cotisation exigée serait allongée *d'un trimestre chaque année*.

(2) Actuellement, 60 % des nouveaux retraités ont cotisé durant une période supérieure à 150 trimestres.

□ **Fonction publique : un jour de congé supplémentaire.** – André Rossinot, ministre de la fonction publique, a annoncé jeudi 6 mai *qu'il avait décidé, « en accord avec le premier ministre »*, d'accorder un jour de congé *supplémentaire* à l'ensemble des 2,1 millions d'agents de la fonction publique d'Etat. Le vendredi 21 mai, lendemain du jeudi de l'Ascension, sera donc chômé.

Suppression de 2 950 emplois chez Michelin

La direction de la Manufacture française des pneumatiques Michelin a présenté, vendredi 7 mai, son plan d'adaptation 1993-1994 des effectifs entraînant la suppression de *2 950 des quelque* 30 000 emplois des établissements français du groupe. Ce plan qui, selon la direction, se justifie par la chute du marché européen du pneumatique, prévoit aussi l'adaptation à des fonctions nouvelles de 1 900 autres salariés.

Reçus par M. Balladur

Les syndicats agricoles se sont vu annoncer des aides de 1,5 milliard de francs

Le *premier ministre*, Edouard Balladur, a reçu vendredi 7 mai les *principales organisations* agricoles et leur a annoncé des *mesures de solidarité* pour soutenir *« un secteur qui traverse des difficultés particulières et qui est essentiel à l'économie du pays »*. L'ensemble de ces aides sur le collectif budgétaire de 1993 représentera environ 1,5 milliard de francs.

Parmi les principales disposi*tions, le gouvernement* va favoriser l'installation des jeunes agri*culteurs et accélérer* le démantèlement de la part dépar*tementale de la taxe sur le foncier* non bâti. Cet allègement représente *800 millions* de francs dans le collectif. D'autre part, une série de prêts *consolidés à l'agriculture* a été décidée.

Pour favoriser l'élevage extensif, la *« prime à l'herbe »* va être revalorisée, ce qui représente une dépense supplémentaire de plus de 200 millions de francs. Enfin, le *secteur de la transformation* du bois, très concurrencé par les *importations* des pays scandinaves, va recevoir des aides en *trésorerie et bénéficiera de* reports de cotisations sociales. *Autre secteur bénéficiaire de* mesures de soutien : celui des *fruits et légumes*.

Fr. G.

Afin d'offrir des garanties de transparence

Le sénateur Etienne Dailly (UDF) dépose une proposition de loi sur le dividende majoré

Le sénateur UDF Etienne Dailly vient de déposer une proposition de loi sur l'instauration d'un dividende majoré pour les actionnaires fidèles. Une formule adoptée par SEB et en projet dans trois autres sociétés françaises *(De Dietrich, L'Air liquide et* Siparex), qui avait soulevé une polémique.

Pour le sénateur Dailly, elle allait tout simplement à l'encontre du principe d'égalité de traitement des actionnaires. *« La fidélisation de l'épargne n'en étant pas moins à tous égards un bon objectif »*, M. Dailly propose d'inscrire dans la loi un dispositif qui permette aux sociétés commerciales d'attribuer des primes de fidélité *aux actionnaires détenant* des actions depuis deux ans, tout en offrant des garanties aux petits actionnaires et en maintenant une transparence et une liquidité suffisantes sur les titres.

Bruno de Maulde, président du Conseil des Bourses de valeurs, chargé d'une réflexion à ce sujet par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, avait recommandé aux sociétés de surseoir à l'adoption du *« super-dividende »*.

Mais Edouard de Royère, président de L'Air *Liquide*, persiste dans son intention de proposer à une assemblée générale extraordinaire, le 19 mai, l'adoption d'un dividende majoré.

LE RAPPORT RAYNAUD SUR LE BUDGET

Par lettre du *9 avril 1993*, M. Balladur, premier ministre, a confié à Jean Raynaud la présidence d'une commission chargée d'évaluer la situation sociale, économique et financière de la France.

Parmi l'ensemble des thèmes *envisagés*, deux appelaient une réponse dans les meilleurs *délais*. L'un concernait *la* situation budgétaire de l'Etat et l'autre la situation financière des *régimes sociaux*.

En réponse à cette demande, *la commission a établi le* présent rapport d'étape qui, dans une première partie, présente une prévision de la tendance d'exécution du budget de l'Etat *pour 1993, hors mesures* de redressement. La deuxième partie *examine la situation* financière de la Sécurité sociale et la troisième partie, celle de l'UNEDIC.

Beaucoup de chiffres, pas de critique...

Les nombreux journalistes qui s'étaient précipités, jeudi 6 mai, au 32, rue de Babylone, à Paris, pour assister à la conférence de presse de Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, en ont été pour leurs frais. Le rapport d'étape sur la situation du budget de l'Etat et des comptes sociaux demandé il y a un mois par M. Balladur ne comporte pas de surprise, encore moins de remarques polémiques ou de sous-entendus accusateurs.

A peine y trouve-t-on l'ombre d'une critique adressée à la gestion du gouvernement précédent quand il est écrit que certaines dépenses ont été manifestement sous-estimées dans la loi de finances 1993 votée à la fin de l'année dernière par le Parlement. Encore Jean Raynaud, interrogé par les journalistes, a-t-il assuré qu'il était impossible de savoir si les 120 milliards de francs de pertes de recettes et les 54,5 milliards de francs de dépenses supplémentaires qui apparaîtront probablement en fin d'année par rapport aux chiffres votés par le Parlement il y a tout juste quatre mois, s'expliquent complètement par la dégradation de l'activité économique bien plus forte qu'on ne l'avait envisagé ou si le gouvernement précédent avait gonflé les rentrées fiscales et minimisé les charges de l'Etat pour réduire autant que possible le déficit budgétaire. Une non-réponse un peu surprenante tant il apparaît évident que certaines charges de l'Etat concernant l'emploi et les intérêts de la dette publique par exemple *avaient été insuffisamment provisionnées.*

Mais M. Raynaud, après avoir rendu hommage à Pierre Bérégovoy et à *«son côté humain et son extrême capacité d'attention»*, que l'ancien premier ministre manifestait à ses interlocuteurs, avait dès le début de la conférence de presse tenu à *préciser* l'esprit dans lequel il avait accompli la tâche confiée par Edouard Balladur : *«Si l'on m'avait demandé de dresser un réquisitoire, je me serais récusé»*, a déclaré en substance Jean Raynaud entouré des membres de sa commission. Si ce rapport d'étape est d'une austérité et d'une sobriété que les archives de l'administration ont rarement dû égaler, il n'en contient pas moins de nombreux chiffres qui confirment pleinement l'ampleur des déficits publics que l'on connaissait (*le Monde* du 17 février) et la rapidité avec laquelle ils se sont creusés.

«L'image d'une réalité virtuelle»

Des déficits qui ne prennent évidemment pas *en compte les effets des mesures de* redressement qui seront annoncées la *semaine prochaine*, ce qui a fait dire à M. Raynaud que le rapport était *«l'image d'une réalité virtuelle»*. Une réalité bien installée dans les pays de la Communauté européenne, où les *«chiffres sont également très mauvais»*.

Répondant sur le seul plan «technique» à des questions parfois inutilement provocantes, *M. Raynaud a assuré que la mort de* Pierre Bérégovoy n'avait pas modifié une virgule au rapport. Si la France a connu *«d'autres crises»* (de ses finances publiques)» depuis 1945, M. Raynaud ne pense cependant pas *«qu'il y ait eu depuis la guerre des déficits de cette importance»*. *«Cela ne permet pas un plan de redressement spontané. Il faut un plan établi sur plusieurs années, c'est le bon sens même»*, a-t-il observé.

M. Raynaud a précisé que ce rapport d'étape serait suivi d'ici à la fin *du mois d'un* rapport plus complet qui concernerait notamment l'agriculture, l'industrie, environnement international, l'enseignement, la justice, l'immigration, la sécurité intérieure, la défense, le chômage et l'emploi, le logement. Sans préciser pour autant si les chiffres y seraient aussi nombreux et la froideur du constat aussi désespérante pour les journalistes en quête de surprises.

AL. V.

Les prévisions d'exécution du budget de l'Etat pour 1993

Pour apprécier la situation actuelle des finances publiques de l'Etat, il faut partir du document de référence que constitue la loi de finances pour 1993 (1) dont l'équilibre est fondé sur des hypothèses *économiques ayant servi de base* aux prévisions de ressources et de charges.

Tableau n° 1

Équilibre des ressources et des charges de la loi de finances pour 1993

en millions de francs	Ressources	Charges (1)	Solde
Total du budget général et des *comptes d'affectation spéciale*	1 245 184	1 402 079	– *156 895*
Total des budgets annexes	99 030	99 030	–
Total opérations temporaires	262 695	271 217	– 8 522
SOLDE GÉNÉRAL			– *165 417*

(1) Dans le cas des opérations temporaires, il s'agit du plafond des charges.

Les informations actuellement disponibles laissent à penser que les hypothèses fondant ces prévisions doivent être reconsidérées, l'équilibre tel que défini dans la loi de finances pour 1993 se révélant peu réaliste. Il s'avère donc nécessaire de réviser la prévision d'exécution du budget de l'année 1993. Toutefois, avant que d'en analyser les résultats, il faut apporter deux précisions sur la nature de cet exercice.

Tout d'abord, la prévision exprime la tendance d'exécution du budget de l'Etat pour l'année 1993 telle qu'elle peut être estimée à la date du 3 mai. Cette évaluation n'intègre donc pas les effets des mesures budgétaires qui seront adoptées ultérieurement.

Ensuite, cette prévision sur 1993 est d'autant plus délicate qu'elle intervient relativement tôt dans l'année. Des informations susceptibles d'influencer les résultats de façon significative font toujours défaut. Aussi convient-il d'être très prudent quant aux conclusions que l'on peut tirer de cet exercice.

Pour sa part, la commission a été amenée à formuler un certain nombre d'hypothèses quant à l'évolution de l'économie française en 1993. En raison des nombreuses incertitudes constatées, elle a choisi de présenter son évaluation de la tendance d'exécution du budget 1993 sous la forme d'une fourchette encadrant une estimation médiane.

Seront successivement examinées les hypothèses macro-économiques pour 1993, les prévisions de recettes et de dépenses et, enfin, le solde d'exécution.

1. – Les variables macroéconomiques

La présente prévision d'exécution du budget *s'appuie sur les* résultats de l'économie française en 1992 et sur ceux prévus pour 1993, les deux années étant étroitement *associées. C'est parce que* cet exercice est postérieur à la loi de *finances pour 1993 qu'il peut intégrer* à la fois des données plus fiables sur l'exécution du budget 1992 ainsi que des hypothèses macro économiques révisées pour 1993.

1.1 – Les variables macroéconomiques de 1992

1.1.1 – La révision des comptes 1992.

L'atonie dont souffre l'économie française depuis l'été 1990 a perduré en 1992 bien que le taux de croissance du produit intérieur brut total se soit révélé supérieur à celui enregistré en 1991. La reprise annoncée s'étant enrayée au second semestre, l'INSEE a été conduite à ajuster fortement le compte Ressources-Emplois de 1992 le 16 avril 1993.

Tableau n° 2

Compte ressources
Emplois de l'année 1992

Estimation 1992 à...	*Juillet 92*	*Déc. 92*	*Mars 93*	*Avril 93*
PIB marchand	2,5 %	2,0 %	1,6 %	1,1 %
Importations	3,6 %	1,8 %	1,4 %	3,8 %
Consom. des ménages	2,6 %	1,8 %	1,9 %	1,5 %
FCBF totale	– 0,5 %	– 0,5 %	– 1,9 %	– 2,4 %
dont entreprises	– 2,3 %	– 5,0 %	– 4,4 %	– 5,6 %
Exportables	7,2 %	5,7 %	4,7 %	7,0 %

Sources *INSEE*, note de conjoncture (mars 1993) – INSEE première (n° 254 avril 1993). (1)

1.1.2 – L'impact budgétaire de la faiblesse de la croissance.

La révision des comptes trouve sa traduction budgétaire dans la dégradation des finances publiques et particulièrement celles de l'Etat. Ainsi, le solde général des opérations de l'Etat, inscrit pour un montant de – *89,9* milliards de francs dans la loi de finances pour *1992*, est porté à – *188,8 milliards* de francs par la loi de finances *rectificative pour finalement atteindre* – 226,3 milliards de francs en *exécution, soit 3,2 % du PIB total.*

Les moindres rentrées fiscales *sont la principale cause de ce phénomène*, les recettes finalement *encaissées par* l'Etat en 1992 étant inférieures de 106 milliards de francs à celles initialement prévues.

1.1.3 – Les précautions d'usage.

Elles sont indispensables : les chiffres présentés dans les *comptes de la nation de 1992 ne* sont pas définitifs dans la mesure où il est courant que l'INSEE révise un compte plusieurs années après sa clôture. Certaines de ces révisions sont de grande ampleur, preuve sans doute que les évolutions de l'économie française depuis le début des années 80 ont un caractère *cyclique plus* prononcé.

1.2 – Les hypothèses macroéconomiques *pour 1993*

Les prévisions propres à l'année 1993 sont la deuxième cause de révision de la tendance d'exécution du budget, cet effet venant s'ajouter au *précédent. Elles lui sont* d'ailleurs liées puisque nombre de *tendances anticipées pour 1993* s'inscrivent dans le prolongement *de celles constatées en 1992.*

1.2.1 – Les hypothèses macroéconomiques de la loi de finances initiale pour 1993.

L'apparition, sur les dernières années, de décalages importants entre les prévisions et les réalisations budgétaires manifeste la difficulté croissante rencontrée par l'Etat dans l'élaboration d'hypothèses macro-économiques fiables.

Tableau n° 3

Hypothèses et résultats macroéconomiques

	Hyp. LFI 92	*INSEE 92 (1)*	*Hyp. LFI 93*
PIB marchand	2,2 %	1,1 %	2,6 %
Consommation des ménages	1,8 %	1,5 %	2,3 %
FBCF des entreprises	3,5 %	– 5,6 %	*3,0 %*

(1) Ces données sont celles des comptes 1992 publiés par l'INSEE en avril 1993.
Sources : Rapport économique, social et financier 1992 et 1993.

***1.2.2* – La discussion des hypothèses macro économiques.**

Pour discuter des hypothèses pour 1993, on peut recourir à deux sources d'information *différentes*. La première est constituée par les travaux *réalisés par les* organismes *publics et privés de prévision. Il* faut toutefois préciser que de nombreuses *prévisions macro* économiques sur 1993 sont devenues obso*lètes à la suite de la révision des* comptes 1992 intervenue le *16 avril dernier (2).*

Tableau n° 4

Prévisions 1993

En %	OPCE			Sté Générale		REXBOODB	
	1992	1993	93 rév.	1992	1993	1992	1993
PIB marchand (vol)	1,6	05/0,7	0,3/0,4	1,6	0,2	1,6	– 0,5
Consommation des ménages	1,8	1,9	1,9	1,5	1,7	1,9	0,9

Le suivi de la conjoncture est la seconde source d'analyse possible. Là encore, il ne peut s'agir que d'une indication, l'extrapolation de données conjoncturelles à l'ensemble de l'année se révélant très aléatoire. Plusieurs indications permettent de dégager une tendance.

Le PIB marchand a baissé de – 0,6 % en volume au quatrième trimestre 1992. « L'acquis de croissance » (3) à la fin de 1992 était de – 0,4 % pour le PIB marchand et de + 0,8 % pour la consommation des ménages.

Les données disponibles sur le premier trimestre 1993 laissent à penser que la croissance a encore pu être négative. Sur le deuxième trimestre 1993, les enquêtes de conjoncture disponibles ne permettent pas d'espérer une croissance significative de la production.

En conséquence, il n'est pas illogique d'anticiper, comme fourchette basse, une baisse de – 0,5 % du PIB marchand sur le premier semestre. L'acquis de croissance en fin de premier semestre serait, dans ce cas, de – 1 %. Il faudrait donc que le PIB marchand connaisse une forte croissance sur le second semestre pour aboutir à une croissance positive sur l'ensemble de l'année.

Toutes ces indications ont conduit la commission à retenir pour 1993 une fourchette de croissance du PIB marchand en volume allant de 0 % à – 1 %, l'hypothèse médiane se situant aux alentours de – 0,4 %.

Pour les différentes composantes de la croissance, des hypothèses ont été faites, même si toutes n'ont pas le même impact sur les ressources du budget de l'Etat. A titre d'exemple, on a estimé que la consommation des ménages progresserait en moyenne de + 1,1 % en 1993, dans une fourchette allant de + 0,9 % à + 1,3 %.

Dans le cadre de ces hypothèses, des « tests de sensibilité » ont été élaborés, destinés à mesurer, de façon très rustique, les effets d'une variation du PIB marchand sur les recettes. Des calculs, il ressort qu'une variation de 1 point du PIB marchand en 1993 entraînerait une variation des recettes de l'année de l'ordre de 7 milliards de francs (4).

2. – Les prévisions d'exécutions pour 1993

L'évolution de la conjoncture contraint de réviser les prévisions de recettes en confrontant les évaluations techniques des différentes directions concernées du ministère de l'economie et du ministère du budget.

2.1 – Les prévisions de recettes pour 1993

C'est le résultat médias des travaux de la commission qui est présenté ici. Les recettes de la loi de finances pour 1993 s'élevaient à 1.212,9 milliards de francs. En l'état actuel des choses, les recettes pour 1993 seraient de l'ordre de 1 092 milliards de francs, soit une moins-value de 120 milliards de francs.

Le tableau suivant, dans lequel un signe moins signifie une dégradation du déficit budgétaire, montre que la quasi-totalité de cette moins-value est imputable à la moindre progression des recettes fiscales.

Tableau n° 5

Recettes 1993 (5)

	LFI 93 (1)	Révisé 93 (2)	Ecart (2)-(1)
Recettes fiscales (nettes des remboursements et dégrèvements)	1 321,2	1 208,7	– 112,5
Prélèvements :			
au profit des collectivités locales	– 154,0	– 154,0	0,0
au profit des Communautés euro*péennes*	– 83,5	– 83,5	0,0
RECETTES FISCALES NETTES	1 083,7	971,2	– 112,5
Recettes non fiscales	129,2	121,4	– 7,8
RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL	1 212,9	1 092,6	– 120,3

On peut distinguer les causes de cette révision selon leur année de rattachement. Certaines moins-values des recettes de 1993 résultent de l'évolution économique constatée en 1992 ; d'autres peuvent être *anticipées sur 1993, essentiellement* en raison de l'adoption de nouvelles hypothèses économiques.

2.1.1 – Les « effets de 1992 ».

La moins-value de recettes fiscales s'explique à hauteur de *58 milliards de francs par le fait* que les résultats de l'économie *française en 1992 ont été moins* bons que prévus. Les principales *variations par rapport aux prévisions* de la loi de finances pour 1993 concernent :

– l'impôt net sur les sociétés, soit – *25,8 milliards de francs.*

Cause : dégradation des résultats des entreprises et remboursements d'excédents de versement.

– *l'impôt sur le revenu, soit* – 15,9 milliards de francs.

Cause : moindre progression des revenus imposables que prévu.

– la TVA *nette : – 12,2 milliards* de francs.

Cause : atonie de la consommation des ménages et des importations.

2.1.2 – Les « prévisions sur 1993 ».

La moins-value de recettes fiscales s'explique à hauteur de 54 milliards de francs par la révision des prévisions économiques retenues pour 1993. La principale cause de variation par rapport aux prévisions de la loi de finances pour 1993 tient à la révision des recettes de TVA qui, en brut, baisseraient de 40,3 milliards de francs et, en net, de 37,2 milliards de francs correspondant à :

– la révision des prévisions de croissance : – 18,9 milliards de francs ;

– la réduction partielle du décalage d'un mois : – 11,3 milliards de francs ;

– l'incidence comptable du grand marché européen : – 7,0 milliards de francs.

Les autres causes de révision se répartissent entre les droits d'enregistrement d'une part (– 5,5 milliards de francs) et divers autres impôts d'autre part (– 11,6 milliards de francs).

2.1.3 – Les recettes non fiscales.

Sans être négligeable, leur effet sur le solde budgétaire est moindre. Pour 1993, une moins-value de 7,8 milliards de francs est anticipée sur ces recettes, certaines lignes de la loi de finances pour 1993 étant révisées à la baisse. Plus de la moitié de cette moins-value serait due à une progression des retenues sur salaires pour pensions civiles et militaires plus faible que prévu et à une baisse des dividendes en provenance des entreprises financières du secteur public.

2.2 – Les prévisions de dépenses pour 1993

L'exercice qui consiste à prévoir les conditions d'exécution en dépenses du budget de l'Etat pour l'année *1993*, en les comparant avec les crédits ouverts en loi de *finances initiale*, se révèle particulièrement délicat.

Ce «tendanciel d'exécution budgétaire» se fonde, en effet, sur une *estimation des besoins de crédits* supplémentaires qui apparaissent aujourd'hui nécessaires, tout en excluant les effets des mesures budgétaires qui seront adoptées ultérieurement. Deux principaux facteurs sont à l'origine de tels constats.

Pour certaines lignes budgétaires ouvertes dans la loi de finances initiale, la sous-estimation des dépenses est manifeste. C'est le cas, par exemple, de la charge de la dette dont le montant inscrit en loi de finances pour 1993 a été calculé sur l'hypothèse d'un déficit de 185 milliards de francs en 1992 et de *165 milliards* de francs en *1993*. Le dérapage des déficits sur ces deux années rend inéluctable un alourdissement de cette dotation. Dans le même ordre d'idée, les crédits ouverts en loi de finances initiale au titre des contrats emploi-*solidarité (CES) ne permettent pas* actuellement de couvrir les charges *prévisibles pour 1993, en se fon*dant sur l'hypothèse de la simple reconduction des effectifs *constatés* en 1992.

Dans d'autres cas, des événements postérieurs, et en particulier l'évolution de la conjoncture économique, viennent modifier l'équilibre de la loi de finances initiale, rendant indispensable l'ouverture de crédits supplémentaires. Ainsi, la baisse des prévisions de recettes de TVA obligera sans doute l'Etat à verser une subvention d'équilibre plus importante au BAPSA, puisqu'une partie des ressources propres de ce dernier est assise sur la TVA.

Sont recensées dans la prévision l'ensemble des «menaces» susceptibles de dégrader le solde d'exécution budgétaire. Seules les menaces avérées sont prises en compte. Comme pour les recettes, c'est le résultat médian des travaux de la commission qui est présenté ici.

En l'état actuel des choses, les services du ministère du budget évaluent à 54,5 milliards de francs le dérapage des dépenses sur 1993, hors mesures de redressement. Cette estimation ne tient pas compte des 15 milliards de francs du versement de l'Etat au régime générale de la Sécurité sociale annoncé *le 11 janvier 1993.*

2.3 – Le solde d'exécution pour 1993

Le solde de la loi de finances pour 1993 est de – 165,417 milliards de francs. Les constants faits à propos de l'exécution du budget 1992 et la révision des hypothèses économiques pour 1993 conduisent à reconsidérer l'équilibre des ressources et les charges qui y est prévu.

2.3.1 – La variation du solde d'exécution.

La commission estime à – 120,3 milliards de francs la moins-value des recettes de l'Etat pour 1993, tout en relevant que deux facteurs sont susceptibles de faire varier cette évaluation. L'évolution économique, tout d'abord, puisque la variation d'un point de PIB se traduirait par une variation des recettes de 7 milliards de francs environ ; des incertitudes *techniques, ensuite*, liées pour l'essentiel au fait que le solde de *l'impôt sur les sociétés au titre* de 1992 ne sera disponible *qu*'après le *15 mai* 1993. Ces *différents* facteurs ont conduit la commission à retenir une *fourchette de plus ou* moins 15 milliards de francs par rapport au point moyen de – 120,3 milliards de francs.

S'agissant des dépenses, le point moyen de l'estimation de la commission se situe à 54,5 milliards de francs. Toutefois, en retenant une charge de la dette nette en cohérence avec le surcroît de déficit constaté *in fine*, l'hypothèse médiane des charges présentée par la commission passe à 55,3 milliards de francs (6). Là encore, il convient de garder une marge autour de cette estimation

□ **Rectificatif.** – Contrairement aux informations que nous avions recueillies, *Jean-Michel Goudard* n'est pas associé à la mise au point *du plan de communication* de M. Balladur (*le Monde* du 7 mai). *Si un spécialiste de la communica*tion – qui n'est pas M. Goudard – a bien fait part, occasionnellement, de ses réflexions au premier ministre, avant que celui-ci s'installe à Matignon, les collaborateurs du chef du gouvernement assurent qu'il n'a nul besoin des conseils de publicitaires pour bâtir sa stratégie de communication.

هكذا من الأصل

DE L'ÉTAT ET LES COMPTES SOCIAUX

moyenne : plus ou moins 5 milliards de francs est la marge traditionnellement retenue.

La prévision d'exécution tendancielle fait ainsi ressortir une hypothèse médiane de dégradation du solde budgétaire de 175,6 milliards de francs.

2.3.2 – Le solde d'exécution prévu pour 1993.

Le tableau présente la récapitulation des effets des diverses révisions sur les montants portés en loi de finances initiale pour 1993. Il en ressort que le solde tendanciel médian retenu par la commission pour la prévision d'exécution du budget de 1993 est de – 341 milliards de francs, soit 4,8 % du PIB total.

La fourchette encadrant cette estimation va de – 320 milliards de francs (4,5 % du PIB total) à – 360 milliards de francs (5 % du PIB total).

Tableau n° 6

Equilibre des ressources et des charges de la loi de finances pour 1993

	LF1 93	ÉCART			TENDANCIEL		
		Hypoth. basse	*Hypoth. médiane*	*Hypoth. haute*	*Hypoth. basse*	*Hypoth. médiane*	*Hypoth. haute*
BUDGET GÉNÉRAL							
Ressources	1 245,2	– 105,3	– 120,3	– 135,3	1 139,9	1 124,9	1 109,9
Charges	1 410,6	+ 49,5	+ 55,3	+ 60,8	1 460,1	1 465,9	1 471,4
SOLDE GÉNÉRAL	– 165,4	– 154,8	– 175,6	– 196,1	– 320,2	– 341	– 361,5

La situation financière de la Sécurité sociale

Cette seconde partie est consacrée, à titre principal, à la présentation de la situation financière du régime général de la Sécurité sociale à l'issue des exercices 1991 et 1992, et des prévisions pour l'année en cours.

Elle expose également, pour les mêmes années, les principaux traits de l'évolution de trois régimes de Sécurité sociale de non-salariés non agricoles, la CANAM, l'ORGANIC, et la CANCAVA.

La situation des régimes spéciaux de salariés et des régimes complémentaires de Sécurité sociale sera quant à elle abordée dans le rapport final de la commission qui sera remis au premier ministre à la fin du mois de mai.

1. – La situation du régime général de Sécurité sociale

Tous les comptes présentés proviennent de documents établis conformément aux dispositions du code de Sécurité sociale. Les critiques qui pèsent habituellement sur la comptabilisation en encaissement/décaissements des opérations des organismes de Sécurité sociale, pour fondés qu'elles puissent être, ne remettent pas en cause la signification des chiffres exposés dans la présente note.

De la même manière, il est rappelé que la notion de régime général ne correspond à aucune entité juridique. Seule l'existence d'une trésorerie commune entre les quatre branches du régime général – famille, maladie, vieillesse, accidents du travail – conduit à évoquer un « solde global » toutes branches confondues, alors que n'existe juridiquement qu'un solde pour chaque branche.

1.1. – *La situation au 31 décembre 1992*

1.1.1 – L'évolution du solde du régime général.

La variation du solde du régime général de la Sécurité sociale, c'est-à-dire la différence entre les dépenses et les recettes de l'exercice, au cours de chacune des trois dernières années apparaît dans le tableau n° 7.

Tableau n° 7

Variations du solde du régime général

	1990	1991	1992
Recettes du R.G.	902,8	949,9	1 003,0
Dépenses du R.G.	912,4	966,5	1 018,7
% du PIB	14,1 %	14,3 %	14,3 %
Variation du solde	- 9,6	- 16,6	– 15,7
Besoin de financement cumulé au 31 décembre	- 3	– 19,6	– 35,3

En milliards de francs, R.G. : régime général, P.I.B. : produit intérieur brut.

Les résultats 1992 ne sont pas encore totalement arrêtés, mais les incertitudes, qui tiennent traditionnellement au retard avec lequel sont connus les versements de l'Etat à la branche famille, ne portent que sur des sommes limitées et ne changeront pas l'ordre de grandeur du résultat.

Compte tenu de la situation positive du solde au 31 décembre 1989 (6,6 milliards de francs), et après s'être dégradé de 41,9 milliards de francs en trois ans, le besoin de financement cumulé du régime général atteignait au 31 décembre 1992 un montant de – 35,3 milliards de francs.

Cette évolution ne va pas sans poser d'importants problèmes de trésorerie.

Compte tenu de la fréquence et de l'importance des situations virtuelles de découvert, l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) n'a pu assurer la gestion de la trésorerie du régime général depuis dix-huit mois que par l'utilisation quasi-permanente des avances normales et exceptionnelles de la Caisse des dépôts et des consignations, par le recours à des emprunts exceptionnels auprès de la CDC fin 1991 et fin 1992, et surtout grâce aux avances exceptionnelles consenties par le Trésor.

Au total, au cours de l'année 1992, en difficulté durant deux cent quatre-vingts jours, la trésorerie de l'ACOSS aura bénéficié d'un concours journalier moyen de 20,8 milliards de francs. Pour la partie de l'avance qui donne lieu à rémunération, les frais financiers payés par l'ACOSS à la CDC et au Trésor s'élèvent à environ 2 milliards de francs en 1992.

1.1.2. – Les variations du solde pour chaque branche.

Les variations par branche sont retracées dans le tableau 8. Elles appellent plusieurs remarques :

– le déficit de l'assurance vieillesse est le plus important des quatre branches en valeur absolue, et plus encore en valeur relative : le besoin de financement représente 6 à 7 % des recettes de la branche ;

– le déficit « spontané » de l'assurance maladie, c'est-à-dire le déséquilibre provenant de l'évolution des recettes et des dépenses en l'absence de toute mesure de financement exceptionnelle, est plus élevé qu'il n'apparaît. En effet, plusieurs mesures ponctuelles de réduction des dépenses (décalage du versement de la dotation globale aux établissements hospitaliers), et d'augmentation des recettes (augmentation de 0,9 point des cotisations maladie au 1er juillet 1991, transfert de taux des accidents du travail vers la maladie), ont permis de limiter la dérive financière de l'assurance maladie entre 1990 et 1992.

Tableau n° 8 Variation du solde par branche

	31-12-1990	31-12-1991	31-12-1992
MALADIE	- 9,3	3	– 6,2
Recettes	*408,8*	442,4	*470,9*
Dépenses	418,1	445,5	477,1
ACCIDENTS DU TRAVAIL	+ 2,5	+ 0,5	+ 2,0
Recettes	45,4	45,3	43,7
Dépenses	42,9	44,8	41,7
VIEILLESSE	– 6,6	– 10,7	– 17,9
Recettes	255,7	264,0	*279,9*
Dépenses	262,3	282,7	297,8
FAMILLE	+ 3,8	+ 4,6	+ 6,4
Recettes	192,8	198,2	208,5
Dépenses	189,0	193,5	202,1

1.2 – Les prévisions pour 1993

1.2.1 – Les hypothèses retenues.

Pour l'évolution de la masse salariale des entreprises non financières non agricoles, variable macroéconomique essentielle pour le calcul des recettes du régime général de la sécurié sociale, la commission a retenu pour 1993 une fourchette 1,8 % - 2,8 % à l'intérieur de laquelle s'inscrit l'ensemble des prévisions actuellement disponibles de la part des organismes privés et publics compétents.

L'hypothèse de croissance en valeur des dépenses du régime général retenue par la commission, compte tenu de l'évolution des prix et du volume des prestations, est de 6 %, dont 6,8 % pour les dépenses de vieillesse, 6 % pour la dotation globale hospitalière, et 6,9 % pour les autres dépenses d'assurance maladie. Cette hypothèse est obtenue par extrapolation des évolutions régulières des années précédentes et en retenant un taux d'inflation de 2,5 %.

En outre, la projection n'intègre pas la subvention de 20 milliards de francs initialement prévue pour 1993 en faveur de la branche vieillesse, qui n'a pas été versée à ce jour.

1.2.2 – Les résultats de la projection.

Selon que l'on retient la partie haute ou la partie basse de la fourchette de masse salariale, le solde déficitaire du régime général pour 1993 est compris entre 56 et 62 milliards de francs, frais financiers à la charge de l'ACOSS inclus. L'essentiel du besoin de financement serait supporté par la branche retraite (plus de 30 milliards) et par la branche maladie (plus de 20 milliards).

Ces soldes sont susceptibles d'être modifiés selon les estimations, variables selon les sources, de l'impact des contrats emploi-solidarité et du montant des frais financiers supportés par l'ACOSS. Toutefois, ces éléments d'incertitude restent marginaux et ne changent en rien l'ordre de grandeur du besoin de financement prévisible pour 1993, dont on retiendra par simplification qu'il est d'une soixantaine de milliards de francs.

Le besoin de financement cumulé du régime général de la sécurié sociale au 31 décembre 1993 est donc susceptible d'approcher 100 milliards de francs. Cette situation, par son ampleur, est sans précédent.

1.3 – Premiers commentaires de la commission sur l'évolution du régime général de la sécurité sociale au cours des années récentes et sur les perspectives pour 1994.

Le régime général connait depuis des années un « effet de ciseaux » : l'évolution différenciée des recettes, assises sur la masse salariale, et des dépenses, qui suivent une évolution tendancielle largement autonome, crée chaque année un déficit nouveau qui, si aucune mesure n'est prise, s'amplifie mécaniquement.

Il s'agit d'une situation structurelle, comme depuis plusieurs années : le déficit a ainsi atteint 10 à 15 milliard de francs par an entre 1980 et 1987, corrigé chaque année par des recettes nouvelles ou un plan d'économies.

Entre 1988 et 1990, une conjoncture économique plus favorable a permis de masquer le phénomène, sans le faire disparaître, puisque, loin d'être excédentaire, la situation financière du régime général au sortir des années de croissance rapide était déjà déficitaire (– 9,6 milliards de francs en 1990).

Entre la fin de 1990 et 1993, les prestations de sécurité sociale ont continué de croître à un rythme annuel moyen de l'ordre de 3 % en francs constants, notamment du fait de la croissance rapide des dépenses d'assurance maladie et d'assurance vieillesse. Dans le même temps, le relentissement de la croissance entraînait une stagnation en francs constants de la masse salariale.

Ainsi, seules des mesures de financement exceptionnelles adoptées en 1991 et 1992 (augmentation de 0,9 point de la cotisation maladie, subvention de l'Etat à la CNAVTS, limitation des charges de compensation imposées au régime général) ont permis de limiter l'ampleur du déficit apparent de la sécurité sociale en 1992.

La non reconduction en 1993 de ces mesures ponctuelles fait apparaître l'ampleur du passif « structurel » accumulé entre 1990 et 1992.

En l'absence de mesures suffisantes l'année où apparaît l'écart, cet effet de ciseaux a également pour conséquence de faire croître en progression arthmétique le solde à financer annuellement : ainsi, à la législation inchangée, et avec une masse salariale croissant de 3 % l'année prochaine, le déséquilibre « spontané » entre les dépenses et les recettes du régime général de la sécurité sociale, pourrait être, au titre de la seule année 1994, de l'ordre de 90 milliards de francs.

A l'instar des constats faits pour 1993, l'explication de ce solde négatif résiderait pour plus de 40 milliards de francs dans les résultats de la branche maladie et pour près de 50 MF dans ceux de la branche vieillesse, les deux autres branches (accidents du travail et famille) étant à peu près équilibrées.

2. – La situation des régimes de non salariés non agricoles

Cette deuxième partie retrace la situation des trois principaux régimes de sécurité sociale de non salariés non agricoles : la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés non agricoles (CANAM), la caisse de retraite de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce (ORGANIC), et la caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale (CANCAVA).

L'évolution de leur situation financière est retracée dans le tableau n° 11. Les prévisions présentées pour 1993 n'intègrent pas les transferts que ces régimes sont susceptibles de recevoir en cours d'année au titre de la contribution sociale de solidarité des sociétés.

Tableau n° 9 Soldes des régimes de non-salariés, non agricoles

en Mds de francs	1990	1991	1992	1993 *(p)*
CANAM	+ 0,47	+ 0,73	– 1,21	– 3,26
Emplois	*22,8*	*24,1*	*25,47*	*23,82*
Ressources	*22,3*	*23,4*	*26,88*	*27,89*
ORGANIC	+ 0,31	+ 0,28	– 0,32	– 4,79
Emplois	*14,88*	*15,47*	*16,13*	*16,74*
Ressources	*15,19*	*15,74*	*15,81*	*12,04*
CANVAVA	+ 0,22	– 0,34	– 0,54	– 3,30
Emplois	*9,83*	*10,31*	*10,85*	*11,34*
Ressources	*10,04*	*9,97*	*10,31*	*8,04*
Ensemble	+ 1,00	+ 0,67	– 2,15	– 11,26

(1) Source : Direction de la Sécurité sociale. Pour l'ORGANIC et la CANCAVA, les résultats présentés ne concernent que les régimes de base.

Pour l'ORGANIC et la CANCAVA, la dégradation des comptes provient essentiellement de l'évolution défavorable du rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités et d'ayants-droit.

Pour la CANAM, le ralentissement de l'évolution des recettes, lié à la situation économique, ainsi que les tranferts de compensation en faveur d'autres régimes, expliquent le retournement de 1992.

Entre 1987 et 1993, les prestations des régimes de non salariés auront ainsi, en moyenne, augmenté de 3,1 % par an en francs constants, alors que les cotisations ne progressaient que de 1,7 % par an.

L'équilibre de l'ORGANIC, de la CANCAVA et de la CANAM ne pourra être assuré en 1993 que par l'attribution d'une partie plus importante du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés (CSSS).

Depuis 1992, les ressources de cette cotisation profitent également au BAPSA : l'attribution en 1993 d'une part plus importante que prévue de la CSSS aux régimes de non salariés non agricoles conduira donc automatiquement à reporter la perte de recette correspondante pour le BAPSA sur le budget de l'Etat.

Lire la suite page 18

LE RAPPORT RAYNAUD SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT ET LES COMPTES SOCIAUX

La situation financière de l'UNEDIC

Suite de la page 17

Le présent document a pour *objet de présenter la situation* financière de l'Union interprofessionnelle pour l'emploi *dans* l'industrie et le commerce (UNEDIC).

L'UNEDIC, créée en *1959* par convention entre les partenaires sociaux, a pour mission principale de gérer le régime d'assurance chômage.

Elle assure par ailleurs la gestion de divers dispositifs de protection sociale pour le compte d'autres organismes (7).

Il convient donc de distinguer, *dans les comptes de l'UNEDIC, la* situation financière du régime d'assurance chômage proprement dit, solde des dépenses et des recettes annuelles de l'organisme au titre de l'indemnisation du chômage, et sa situation de trésorerie, qui provient de la consolidation des différentes opérations dont l'UNEDIC est chargée pour son propre compte (régime d'assurance chômage) et pour le compte des autres organismes.

1. – La situation de l'UNEDIC au 31 décembre 1992

L'équilibre financier de l'UNEDIC a été affecté, depuis la fin de l'année 1990, par le ralentissement de la croissance économique et la montée du chômage, qui augmentent le nombre de personnes indemnisées par l'organisme, et freinent l'évolution de la masse salariale sur laquelle sont assises ses recettes (tableau n° 10).

Tableau n° 10
Données sur l'UNEDIC (1990-1992)

en millions d'allocataires	31-12-90	21-12-91	31-12-92
Chômeurs indemnisés	1 947	2 172	2 355
Evolution annuelle	+ 2,4 %	+ 11,6 %	+ 8,4 %
Préretraités	280	235	204
Evolution annuelle	- 17,5 %	– 16,1 %	– 13,2 %
Bénéficiaires en formation	68	102	177
Evolution annuelle	+ 10,6 %	+ 50 %	+ 73,5 %
TOTAL ALLOCATAIRES	2 294	2 510	2 736
MASSE SALARIALE			
Evolution annuelle	+ 7,6 %	+ 4,6 %	+ 2,9 %

Source : UNEDIC.

Ainsi, on retiendra que *100 000* emplois supprimés réduisent d'environ 500 millions de francs le montant des cotisations, et augmentent de 6 millions de francs le montant des allocations de chômage versées par l'UNEDIC.

1.1 – La situation financière du régime d'assurance chômage fin 1992

Elle est retracée par le tableau n° 11.

Alors que le régime d'assurance chômage était quasiment à l'équilibre fin 1990, les deux dernières années ont été marquées par la dégradation profonde de sa situation financière : fin 1992, le déficit annuel du régime était de 15,1 milliards de francs, et le déficit cumulé excédait les 24 milliards de francs.

Tableau n° 11
Situation du régime d'assurance chômage
1990-1992

en millions de francs	1990	1991	1992
RECETTES	83 325	86 835	96 257
Cotisations de droit commun	75 693	78 094	96 396
Cotisation spéciale cadres	1 357	1 237	1 306
Prélèvements retraites	533	784	1 100
Conventions diverses	400	179	211
Part Etat AFR	1 732	2 362	3 086
Contribution « Delalande »	681	906	1 203
Autres ressources	2 929	2 473	2 953
DÉPENSES	79 716	94 962	111 411
Prestations	67 176	79 500	92 724
AFR	2 156	2 853	3 773
Conventions de conversion	1 175	1 202	2 000
Caisses de retraite	3 182	4 097	5 057
Gestion administrative	4 577	4 973	5 319
Frais financiers	12	60	1 260
Autres dépenses	1 438	1 377	1 278
SOLDE DE L'ANNÉE	+ 9 609	– 8 027	– 15 154
SOLDE CUMULÉ AU 31-12	– 268	– 8 933	– 24 087

Source : UNEDIC, AFR : allocation formation reclassement.

Cette dégradation a été observée en dépit de l'accord entre partenaires sociaux du 5 décembre 1991, dont les principales mesures consistaient en l'augmentation du 1er janvier 1992 du taux des contributions d'assurance chômage de 4,78 % à 4,90 %, la suppression de l'exonération de la «contribution Delalande» (*due par les entreprises* licenciant des salariés âgés de plus de *cinquante-cinq ans) pour les* licenciements de salariés dont l'ancienneté dans l'entreprise est inférieure à deux ans, et l'examen tous les quatre mois de la situation des allocataires au regard de l'emploi.

Les partenaires sociaux ont de fait été amenés, par le protocole du 18 juillet 1992, à adopter des mesures de redressement plus radicales, dont la principale est la création d'une allocation unique dégressive (AUD), qui se substitue aux prestations antérieures (allocation de base et allocation de fin de droits), et dont le taux diminue régulièrement pendant la durée d'indemnisation. La hausse des contributions de 0,8 % entre le 1er août et le 31 décembre 1992 (prolongée en 1993), l'accroissement du nombre des allocations de formation reclassement (dispositif financé à 80 % par l'Etat), et le renforcement des contrôles sur les allocataires *figurent également* parmi les principales mesures du *protocole du 18 juillet 1992.*

Les effets de ce protocole sur les recettes et les dépenses de l'année 1992 sont cependant restés assez limités, compte tenu de son application aux seuls cinq derniers mois de l'année, et plus encore en raison de la montée en charge progressive de certaines de ses mesures, notamment l'AUD.

1.2 – La situation de trésorerie

La dégradation de la situation *financière du régime d'assurance* chômage a eu pour conséquence de rendre très délicate la situation de trésorerie de l'UNEDIC.

C'est seulement en profitant de la trésorerie des autres régimes qu'elle gère (ASF, régime de la garantie des salaires, gestion des conventions de conversion, gestion des allocations de l'Etat), et grâce à un accord conclu avec un pool *bancaire en avril* 1992 lui autorisant un droit de tirage mensuel de *15 milliards de francs pendant un* an, que l'UNEDIC a pu en 1992 éviter de se trouver dans une situation d'impasse. *Ainsi, l'UNEDIC avait au 31 décembre 1992 une* dette vis-à-vis de l'ASF de 6,6 milliards de francs.

Quasiments nuls en 1990 et 1991, les intérêts payés aux bansues en 1992 se sont élevés à 1,2 milliards de francs pour le régime d'assurance chômage, auxquels doivent être ajoutés 470 MF d'intérêts versés pour le compte des autres régimes gérés par l'UNEDIC. Depuis juin 1992, l'UNEDIC paye ainsi plus de 100 MF d'agios par mois.

2. – Les prévisions pour 1993

2.1 – Les hypothèses retenues

Pour établir les prévisions d'évolution de l'UNEDIC en 1993, la commission a retenu deux séries d'hypothèses extrêmes :

– le scénario 1, le plus favorable, retient une hypothèse d'évolution de la masse salariale des entreprises non agricoles non financières (*hors grandes entreprises* publiques) de 2,8 % en 1993, et une *diminution* de l'*emploi* salarié de 0,9 % en moyenne annuelle ;

– *le* scénario 2, plus pessimiste, table sur une évolution de la masse salariale plus faible en *1993* (1,8 %) et sur une dégradation plus marquée de la situation de l'emploi salarié (– 1,5 %).

Dans les deux cas, le taux d'in*flation retenu pour* 1993 (indice hors tabac) est de 2,5 %.

Ces deux scénarios restent indicatifs : ils contribuent une fourchette qui encadre assez largement les principales prévisions pour 1993 disponibles à ce jour de la part des organismes de prévision privés et publics.

Les deux scénarios extrêmes proposés ne reflètent, par ailleurs, qu'une évolution tendancielle, à réglementation inchangée : ils tiennent compte de l'évolution du marché de l'emploi au cours du premier trimestre 1993, mais n'intègrent pas les effets sur l'emploi et sur la masse salariale que d'*éventuelles mesures* gouvernementales sont susceptibles de générer.

En outre, la projection tient compte des protocoles du *18* juillet 1992 et du 30 décembre 1992 (ce dernier reconduisant pour 1993 la majoration de 0,8 % des conditions décidée en 1992), de l'accord conclu avec l'Etat le 8 janvier 1993 prévoyant le désengagement de l'UNEDIC de divers dispositifs en faveur de l'emploi à hauteur de 3,150 milliards de francs (contrats d'emploi solidarité, AFR, alloca*tions spéciales du Fonds national* pour l'emploi), ainsi que de la révision du calendrier des paiements de l'Etat à l'UNEDIC *qui* permettra à cette dernière d'alléger ses charges financières d'environ 300 millions de francs en 1993. Le nombre d'entrées dans le dispositif des contrats emploi-solidarité associé à la projection est de 400 000.

2.2 – Les résultats de la projection

La projection montre que, selon que l'on retient le scénario 1 ou le scénario 2, le déficit du régime d'assurance chômage pourrait être compris entre environ 11 et 13 milliards de francs en 1993. Le besoin de financement cumulé atteindrait 35 à 37 milliards de francs au 31 *décembre* 1993.

De plus, l'augmentation au cours de l'année 1993 du nombre de demandeurs d'emploi aura pour conséquence d'accroître les *dépenses d'indemnisation* en année pleine versées en 1994 : ainsi, en *faisant l'hypothèse d'une reprise* progressive de la croissance et d'une stabilisation de la situation de l'emploi l'année prochaine, et en ne tenant pas compte des mesures de redressement qui pourraient être adoptées d'ici là, le déficit du régime d'assurance chômage en 1994 dépassera à nouveau les *10 milliards de francs.*

Dans ces conditions, l'UNEDIC connaîtra d'importants problèmes de trésorerie à très court terme : à partir du mois de juin 1993, l'orga*nisme se trouverait dans une situa*tion de rupture de trésorerie, le *montant du découvert prévisible* (environ 20 milliards de francs) dépassant le droit de tirage autorisé par les banques (15 milliards de francs de découvert permanent négocié en 1992 avec les pools bancaires, auxquels s'ajoutent environ 3,5 *milliards de francs de* découvert intra-mensuel autorisé).

3. – Premiers commentaires de la commission sur l'évolution financière de l'UNEDIC

Comme *le* régime général de la sécurité sociale, le régime d'assurance chômage connaît un effet de ciseaux entre l'évolution de ses recettes et l'évolution de ses dépenses, mais de manière encore plus accentuée, dans la mesure où à *une augmentation des dépenses* de l'organisme correspond en géné*ral automatiquement* un ralentissement de l'évolution de ses recettes.

L'importance des déficits observés en *1991 et 1992, et de* ceux prévisibles pour 1993 et 1994, s'explique par la conjonction de trois facteurs.

L'UNEDIC subit tout d'abord *depuis 1991 les conséquences de la* longueur et de la profondeur inha*bituelles de la récession* et de la dégradation du marché du travail. L'évolution de la masse salariale sur laquelle sont assises les cotisations se trouve ralentie, et le nombre de personnes indemnisées accru.

A ce facteur conjoncturel doivent être ajoutées deux autres cuases plus structurelles.

*D'une part, le régime d'assu*rance chômage a abordé la phase de ralentissement économique à partir du second semestre 1990 sans bénéficier de réserves financières : fin 1990, le régime était tout juste à l'équilibre. Or, si ses *paramètres (cotisations, presta*tions) avaient été bien calibrés, le régime d'assurance chômage aurait dû dégager des excédents au cours de la période d'expansion rapide qui a précédé la récession.

D'autre part, les paramètres du régime d'assurance chômage n'ont été modifiés qu'à partir du mois d'août 1992, avec l'introduction de l'allocation unique dégressive, sous la pression des déficits. Le rendement de la réforme étant très progressif, celle-ci ne permet pas, dans un *premier temps*, de réduire sensiblement les déficits.

(1) Loi n° 92-1376 du 30 décembre 1992.

(2) L'OFCE a bien voulu, à la *demande de la commission*, intégrer la révision des comptes 1992, de façon très *simplifiée eu égard aux délais impartis.* C'est l'hypothèse dite « 93 révisé » du tableau n° 4.

(3) L'acquis de croissance 1992 indique l'évolution du poste considéré en 1993 dans l'hypothèse où celui-ci se stabiliserait, au cours de l'année 1993, au niveau atteint au quatrième trimestre 1992.

(4) Ces estimations sont bien évidemment à considérer avec toute la prudence nécessaire.

(5) La révision des recettes de la colonne 2 n'intègre pas les recettes d'ordre.

(6) Le coût du financement d'un supplément de déficit de 10 milliards de *francs peut* être estimé entre 0,65 et 0,80 milliard de francs.

(7) Garantie de ressources de l'ASF (Association pour la gestion de la structure financière), allocations de régime de solidarité et préretraites pour le compte de l'Etat, allocation spécifique de conversion pour le compte de l'AGCC (Association pour la gestion des conventions de conversion), et régime des garanties de salaires pour le compte de l'AGS (Association pour la garantie des salaires).

Les silences du rapport

Suite de la première page

A s'en tenir donc à la première partie du travail – qui pourrait bien être la plus solide – effectuée par la commission Raynaud et rendue publique jeudi 6 mai, et après la mort de Pierre Bérégovoy, rien ne permet de renforcer la thèse de ceux qui font un lien direct entre ce rapport et le suicide de l'ancien premier *ministre. Les chiffres contenus* dans le rapport étaient connus des spécia*listes et de la presse depuis des mois* et de Pierre Bérégovoy depuis bien plus *longtemps* encore. Certains ont pu craindre que le rapport n'ajoute aux chiffres des critiques virulentes, mais tel n'était pas le but du travail de la commission. Des commentaires politiques, parfois même journalistiques, ont avancé cette hypothèse avec une telle insistance qu'on ne peut qu'être choqué rétrospective*ment par l'imprudence* de telles allégations, avancées en dehors de toute *information solide.*

Pour être parfaitement neutre, le rapport n'en contient pas moins des chiffres qu'il n'est pas nécessaire d'analyser longuement pour voir qu'ils *sont mauvais*, certains diront même très mauvais, ce en quoi ils *seront* dans leur droit si leur jugement n'est pas global et ne porte que *sur la situation financière du pays.* Le budget de l'Etat est lourdement *déficitaire, les comptes de la Sécurité* sociale et de l'assurance-chômage sont *eux aussi fortement déséquili*brés.

Une forte demande de relance

Un résultat d'autant plus *«choquant»*, au sens premier du terme, que la France était jusqu'à la fin des années 70 un pays dont les finances publiques étaient traditionnellement équilibrées, si l'on met à part les perturbations causées pendant quelques années par le contre-coup du premier choc pétrolier de 1973-1974. *«Choquant»* également parce que les gouvernements socialistes firent réellement beaucoup d'efforts à partir de 1983 pour rééquilibrer les finances de l'Etat (après les malencontreux dérapages des années 1981-1982), des efforts qui finirent par être couronnés de succès. En 1990, la bonne conjoncture des années précédentes et le produit des privatisations de 1986-1987 aidant, le déficit du budget de l'Etat était revenu à moins de 1,5 % du produit national, ce qui était assez remarquable et nous valait les éloges de tous les organismes internationaux, à commencer par ceux du FMI et de l'OCDE. On est donc amené tout naturellement à se poser la question de savoir pourquoi les gouvernements précédents, et tout particulièrement celui de Pierre Béré*govoy, laissèrent les finances publi*ques et sociales se dégrader pareille*ment sans réagir. Une première* réponse, importante, est fournie par *le rapport Raynaud* : l'activité économique, en se ralentissant beaucoup en France et dans le monde, a tari les recettes fiscales des Etats mais aussi, indirectement, des régimes de protection sociale. Moins de chiffre d'affaires pour les entreprises, c'est moins d'impôts sur les sociétés ; moins de revenus pour les salariés, c'est *moins d'impôts* et aussi *moins* de consommation, donc des recettes de TVA *perdues à tout jamais. Les* recettes des régimes d'assurance-chômage se *tarissent* elles aussi quand se ralentit l'augmentation de la masse salariale sur laquelle sont assises les cotisations.

«Stabilisateurs automatiques»

Les pertes de recettes fiscales estimées de ce fait par la commission pour 1993 sont très importantes par rapport aux espoirs de rentrées que pouvait entretenir – de plus ou moins bonne foi – le gouvernement à la fin de l'année dernière : 120 milliards de francs. Une somme considé*rable quand on sait* que le total des dépenses publiques qui avaient été *inscrites au budget de l'Etat pour* cette année était de 1 400 milliards *de francs.*

Mais la mauvaise conjoncture n'explique pas tout. Ce que le lecteur même très attentif ne trouvera pas dans le rapport Raynaud est le rappel des pressions qui furent faites de tous côtés sur les pouvoirs publics à partir de 1991 pour une relance de l'activité par l'action budgétaire.

L'action budgétaire, c'était évidemment plus de dépenses publiques et moins de prélèvements fiscaux. On retrouve un écho de ces demandes pressantes et des résistances qu'elles suscitèrent de la part des «rigoristes», des défenseurs de la monnaie, dans les débats qui eurent lieu au CNPF. Autant l'état-major du CNPF soutenait majoritairement la politique du franc fort, autant les représentants du patronat du bâtiment et des travaux publics, ceux des PME aussi, s'inquiétaient de la dépression qui arrivait et réclamaient des mesures de soutien. On se souvient aussi des thèses de certains professeurs conseillant de faire plus d'inflation et de déficit pour obtenir plus de croissance économique et améliorer l'emploi.

Si Pierre Bérégovoy ne modifia pas ouvertement sa politique budgétaire par peur d'inquiéter les marchés et d'aller trop ouvertement à contre-courant des critères de bonne conduite du traité de Maastricht (des critères dramatiquement inadaptés à *la situation conjoncturelle* en Europe), il n'en choisit pas moins de laisser jouer ce que les économistes appellent les *«stabilisateurs automatiques»* : quand la croissance se ralentit, les impôts prélevés sur les entreprises et les particuliers sont moindres. L'allègement de la pression fiscale qui en résulte corrige la récession, joue un effet de relance. Quand on reprochait à Pierre Bérégovoy et à *son équipe de ne rien faire pour* soutenir l'activité, et éviter une récession, l'ancien premier ministre répondait invariablement qu'il laissait se creuser le déficit budgétaire pour éviter que les affaires ne se ralentissent trop. Si j'augmentais les impôts pour corriger les déficits, j'aggraverais la situation, expliquait-il. Personne ne *lui reprocherait maintenant* une telle stratégie, la crise se révélant plus pro*fonde et plus durable que ne* l'avaient prévu l'ensemble des experts.

Si des reproches doivent être faits dans ce domaine, c'est à Michel Rocard et à son équipe qu'ils doivent être adressés, pour n'avoir pas mis à profit les années fastes qui, entre 1988 et 1990, virent les recettes fiscales affluer dans les caisses de l'Etat. Certes Michel Rocard eut à faire face à beaucoup de demandes coûteuses, des demandes d'autant plus pressantes que les entreprises affichaient à peu près toutes des résultats financiers excellents. L'erreur fut tout de *même de ne pas profiter de circons*tances exceptionnelles pour désendetter au *maximum l'Etat* en prévision de jours mauvais. Tout fut alors *décidé – notamment les engagements* programmés de revalorisation *de la* fonction publique (Michel Durafour) et de l'éducation nationale (Lionel Jospin) – comme si la croissance économique devait durer éternellement. Telle était à l'époque le sentiment le plus couramment répandu, et en ce sens l'erreur fut collective. Pierre Bérégovoy aux finances ne la corrigea *pas vraiment, pas plus que Michel* Charasse qui, au budget, tentait tant bien que *mal* de freiner les dépenses publiques, critiquant presque ouvertement les largesses de Michel Rocard.

Si des reproches peuvent être faits rétrospectivement à la gestion de Pierre Bérégovoy, ils doivent porter sur le non-redressement des comptes de la Sécurité sociale. Tout avait été dit sur les déficits de l'assurance-ma*ladie et du régime vieillesse et sur les* remèdes à leur apporter. Manquaient les décisions politiques – douloureuses en dépenses comme en recettes, – qui ne vinrent pas. Il reviendra à Edouard Balladur de les annoncer la semaine prochaine. En ce sens, on comprend le nouveau premier ministre d'avoir voulu que *l'état de nos comptes publics appa*raisse clairement aux Français, justifiant *les sacrifices qui vont leur être* demandés.

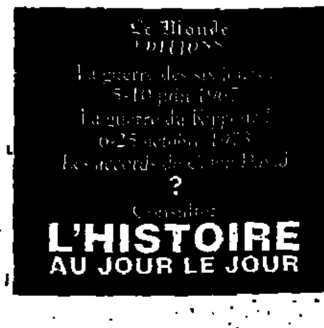
L'erreur du gouvernement actuel serait de dramatiser outre mesure une situation qui, pour être très mauvaise sur le plan de l'emploi et des comptes sociaux ainsi que budgétaires, ne doit pas faire oublier l'essentiel : le formidable effort de modernisation, matériel et intellec*tuel, accompli par* la France, qui jouit d'une situation d'ensemble que *beaucoup de pays étrangers lui* envient. De ce point de vue, l'action *de Pierre Bérégovoy aura globale*ment été très positive, puisqu'il laisse un pays disposant de beaucoup d'atouts malgré les difficultés actuelles.

ALAIN VERNHOLES

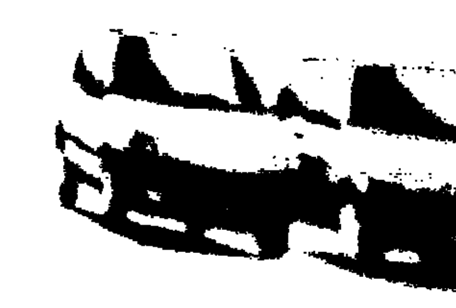
Des réactions politiques mesurées

Le rapport Raynaud ne comporte pas de *«révélations majeures»* et il est *«honnête»*, a estimé, jeudi 6 mai, l'ancien ministre du budget, Martin Malvy. Il *«ne peut être un désaveu»* du gouvernement de Pierre Bérégovoy puisque, a poursuivi l'ancien ministre, le rapport ne met pas en cause *«la situation économique globale de la France»* mais *«une situation européenne qui tire aujourd'hui notre pays vers la récession»*. Même son de cloche au Parti socialiste dont la direction nationale a fait observer que le rapport sur les comptes de la nation, qualifié de *«globalement impartial»*, validait *«les principaux choix»* du précédent gouvernement. *«Ce constat fait donc justice des accusations récentes que la droite avait cru pouvoir lancer contre ce qu'elle avait coutume d'appeler la gestion socialiste»*, ajoute la direction du Parti socialiste dans un communiqué.

Tirant les leçons du rapport, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot (UDF), a souligné *«la nécessité d'une relance économique très active et très soutenue»*, tandis que le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), a expliqué que, face à la situation *«extrêmement préoccupante»* révélée par le rapport Raynaud, des *«mesures de redressement»* s'imposent. *«Il faut d'abord de toute urgence augmenter les recettes pour pouvoir continuer à payer les retraites et l'assurance-maladie jusqu'à la fin de l'année. Mais* [le gouvernement] *doit aussi engager des réformes structurelles pour pérenniser notre système de protection sociale»*, a indiqué le RPR dans un communiqué. *«Les demi-mesures ne peuvent conduire qu'à l'échec»*, a prévenu de son côté le FN.







هكذا من الأصل

LETTRES

Lauréat du cinquième prix Colette

Salman Rushdie n'a pu se rendre à Genève

Le jury du prix Colette, doté de 35 000 F suisses par la Fondation Armleder et récompensant en principe un écrivain de langue française, a fait de Salman Rushdie son cinquième lauréat, jeudi 6 mai à Genève, à l'occasion du Salon du livre. Mais les autorités suisses, tout en affirmant souhaiter la venue de Rushdie, ont multiplié les obstacles sur son chemin.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Pour Salman Rushdie, il est essentiel de continuer à être désigné et reconnu comme un écrivain. Il le rappelait lors de son récent passage à Paris, précisant combien il était difficile d'être *« un écrivain auquel on ne parle plus jamais de ses livres »* (*le Monde* du 20 mars).

Il avait donc plaisir à recevoir un prix donné par des écrivains (1) et placé sous le signe de Colette, *« qui toute sa vie s'est opposée à l'intolérance et au fanatisme »*, a indiqué Edmonde Charles-Roux, présidente du jury. Il lui importait de pouvoir venir chercher ce prix à Genève, ville chargée de symboles.

Mais cette *« petite victoire que constitue chaque voyage de Salman Rushdie »*, comme l'a souligné Bernard-Henri Lévy (2), lui a été refusée. Le jury a tenu à expliquer en détail ce qui a rendu impossible la présence de Rushdie, et chacun des membres présents s'est prononcé sur le sens de cette absence. Jacques Chessex a résumé les étapes de la négociation. La Confédération helvétique a donné son accord à la présence de Rushdie sur son territoire. Mais, selon la procédure légale, elle a renvoyé l'affaire sur les autorités du canton. Celles-ci ont expliqué à Geneviève Armleder, la présidente de la fondation, qu'elles assureraient la sécurité de Rushdie mais refusaient de la financer. La fondation devait donc prendre à sa charge le transport et la protection de l'écrivain.

En raison de ces difficultés et des frais considérables qu'elles entraîneraient, la fondation Armleder n'a pu proposer à Salman Rushdie qu'une visite de deux heures à Genève, où il aurait été accueilli pour une conférence de presse dans un lieu mis à disposition par Pierre-Marcel Favre, le président du Salon du livre.

Rushdie a alors décidé de ne pas venir. *« Je voudrais témoigner ici de sa déception*, a déclaré Bernard-Henri Lévy. *Voilà quatre ans que Rushdie doit se cacher, mais il fait face aujourd'hui à une situation nouvelle. On l'invite sans accepter de le protéger. (...) Ici, les autorités sont allées au bout du cynisme ; elles ne semblent pourtant avoir aucune difficulté à protéger les hommes de pouvoir menacés et autres despotes déchus quand ils viennent à Genève. Mesure-t-on à quel point il est important pour cet écrivain, dans le combat qu'il mène pour sa vie et contre l'intolérance, de pouvoir bouger, rencontrer d'autres écrivains et des lecteurs ? »*

Non moins indigné, Erik Orsenna a parlé du *« chantage qui a eu lieu à propos de Rushdie »*. *« Ce prix*, a-t-il précisé, *est un salut à un homme traqué au cœur de l'Europe à la fin du vingtième siècle. Un salut aussi au courage de ses traducteurs. L'écriture, c'est résister de toutes ses forces au chantage de la mort. »*

« A travers Rushdie, c'est l'écrit lui-même qui est visé, a renchéri Philippe Sollers. *On fait la preuve, en n'invitant pas un écrivain condamné à mort, que le message de ses livres n'est pas reçu. » « Genève est-elle encore la ville de la civilisation de l'écrit ?* a-t-il conclu. *Voltaire est-il encore l'âme de cette ville ? Si oui, il fallait inviter Rushdie »*.

JOSYANE SAVIGNEAU

(1) Le prix Colette réunit Edmonde Charles-Roux, Françoise Mallet-Joris, de l'Académie Goncourt, Jacques Chessex, Bernard-Henri Lévy, Jean d'Ormesson, de l'Académie française, Erik Orsenna.

(2) Le prix a été remis à Bernard-Henri Lévy, qui le transmettra à Salman Rushdie.

COMMUNICATION

Les orientations du ministre

M. Carignon envisage de réviser la loi de 1986 sur l'audiovisuel

Il n'y aura pas de nouvelle réforme législative globale de l'audiovisuel. Alain Carignon l'a confirmé, le 29 avril, devant la commission des affaires culturelles du Sénat, dans le droit fil des précédentes déclarations d'Edouard Balladur. Ses services travaillent toutefois déjà à l'élaboration d'un avant-projet de loi qui soumettrait au Parlement, à l'automne, diverses mesures tendant à modifier certaines des dispositions de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

Le contenu précis de l'avant-projet de loi auquel pensent Alain Carignon et son cabinet pour aménager l'ensemble du système audiovisuel ne sera pas arrêté avant la fin de l'été. Le ministre de la communication attendra naturellement les conclusions du comité indépendant dont il s'apprête à annoncer la création et qu'il chargera de redéfinir, propositions à l'appui, les missions de la télévision publique (*le Monde* daté 2-3 mai). Plusieurs de ses autres têtes de chapitre semblent pourtant d'ores et déjà fixées.

En matière de publicité, les chaînes privées pourraient se voir enfin octroyer le droit de couper deux fois les œuvres audiovisuelles et les films. Cette volonté d'ouverture intéresse M 6, dont la politique éditoriale est centrée sur les fictions. Sur le dernier trimestre 1993, la double coupure pourrait rapporter à M 6 100 millions de francs, soit l'équivalent de son bénéfice 1992.

Le gouvernement va aussi réexaminer, de toute façon, les ressources du secteur public. Alain Carignon l'a dit le 29 avril au Palais du Luxembourg : *« Il faudrait se fixer l'ambition de définir selon un plan quinquennal les ressources du secteur public. »* Est-ce à dire que les ressources publicitaires de France Télévision seraient plafonnées ? Vu l'ampleur du déficit budgétaire, le ministre des finances ne devrait pas accorder facilement une compensation. En outre, le rapport 1992 du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) indique que la part des recettes publicitaires de France 2 dans le chiffre d'affaires de la chaîne évolue en baisse. Elles ne représentent plus, en 1992, que 38,9 % des ressources totales de France 2, contre 67 % en 1987.

En matière de programmes, une mission d'étude sur le service public devrait donc être confiée à un groupe de travail piloté par des personnalités indépendantes. Cette mission remettrait ses conclusions en septembre pour que celles-ci puissent être éventuellement intégrées dans le « paquet » que M. Carignon présenterait ensuite au conseil des ministres, puis au Parlement, si possible au cours de la session parlementaire d'automne. Comme le soulignait le ministre de la communication au Sénat, *« les exigences que l'on peut avoir à l'égard du secteur public sont différentes de ce que l'on peut attendre du secteur privé »*.

Modification de la composition du CSA ?

Une inconnue demeure sur la volonté du gouvernement de maintenir ou de supprimer la présidence commune qui unit France 2 et France 3 depuis 1989. La position d'Hervé Bourges, président de France Télévision, qui consiste à souligner avec force que la fusion des deux chaînes publiques constitue la seule alternative à la puissance de TF 1, déplaît souverainement aux chaînes privées et aux producteurs de cinéma. Pour des raisons différentes.

Ces derniers réclament le maintien de la multiplicité des guichets : si France 2 refuse de coproduire un film, France 3 doit garder la liberté de le faire. Quant aux chaînes privées elles refusent ce qu'elles appellent la *« politique des blocs »*. La synergie France 2-France 3 gêne les coopérations interchaînes et pousse inexorablement M 6 dans les bras de TF 1. TF 1, de son côté, estime qu'une double chaîne donne un avantage concurrentiel indû au service public.

L'un des pans de cette réforme touchera également, sans doute, le Conseil supérieur de l'audiovisuel. M. Carignon souhaite étendre ses pouvoirs. A commencer par le pouvoir de sanction. Axé uniquement en direction des chaînes privées, celui-ci devrait être étendu aux chaînes publiques. Mais l'essentiel de la réforme du CSA pourrait être institutionnel. Compte tenu des renouvellements qui viennent d'avoir lieu parmi les « sages », la majorité de la haute autorité de l'audiovisuel reste *« à gauche »*, en principe jusqu'en 1997.

Autrement dit, c'est une instance dont la majorité se caractérise par une « coloration » différente de la nouvelle majorité parlementaire, qui sera normalement appelée à renouveler les autorisations d'émettre de TF 1 et M 6, dont l'échéance tombe en 1997. *Idem* pour la nomination du président des chaînes de service public, prévue en décembre 1993. Or, selon un responsable de chaîne exprimant à haute voix ce qui se murmure ici ou là, *« la majorité parlementaire admettrait mal que des hommes nommés par la gauche prennent des décisions aussi importantes... »*.

Pour les chaînes privées, des allègements réglementaires sont à l'étude. Les actuels quotas de diffusion aux heures de grande écoute pourraient être supprimés et remplacés par des obligations d'investissement dans la production de fictions. Le seuil qui est actuellement de 15 % pourrait passer à 17 % du chiffre d'affaires de l'année précédente. Les producteurs audiovisuels militent fortement pour une telle mesure, alors que les producteurs de cinéma y sont opposés. Ces derniers craignent qu'un démantèlement des quotas audiovisuels ne finisse par emporter les obligations des chaînes en matière de cinéma.

Enfin, en matière de radio, le projet de loi qu'avait préparé Jean-Noël Jeanneney, l'ancien secrétaire d'Etat à la communication, pourrait être repris par M. Carignon, mais amendé, notamment sur les dispositions concernant les seuils de concentration en capital. De nouveaux seuils pourraient être fixés, soit en fonction de la région desservie, soit en parts d'audience.

Même si cet arsenal de mesures réformatrices ne présente pas aux yeux du gouvernement l'aspect d'une réforme globale du système audiovisuel, le résultat, au bout du compte, risque donc d'être identique, avec tous les aléas politiques que cela peut impliquer.

YVES MAMOU

□ **Les éditions Milan contraintes d'arrêter *Picoti*.** – La cour d'appel de Paris, dans un arrêt rendu le 8 avril, a interdit aux éditions Milan (Toulouse) d'exploiter un de leurs magazines pour enfants, *Picoti*, qui s'adresse aux « neuf mois-deux ans ». Les éditions Bayard-Presse, elles aussi implantées sur le créneau de la presse destinée aux enfants et aux jeunes – de *Popi* à *Talents*, en passant par *Pomme d'Api* et *Phosphore* – considéraient que *Picoti* était *« l'imitation flagrante de sa propre revue »*, *Popi*, et avaient assigné, il y a trois ans, les éditions Milan devant le tribunal de commerce de Paris, qui leur avait donné raison le 11 mars 1991. La cour d'appel de Paris a confirmé ce jugement du tribunal de commerce de Paris, et condamné les éditions Milan pour *« concurrence déloyale »* et *« parasitisme de la notoriété »*. Les éditions Milan se refusent à tout commentaire. Mais, du fait de ce jugement, les cibles de leurs journaux enfantins se restreignent aux deux-treize ans, avec *Toupies*, *Toboggan*, *Diabolo* et *Mikado*.

VIE DES ENTREPRISES

Mis au point par l'équipe d'Edith Cresson

Un projet de loi sur la « société par actions simplifiée » sera présenté par le gouvernement

La « société par actions simplifiée » (SAS), une nouvelle forme juridique de société par actions plus souple que le dispositif actuel composé de la société anonyme (SA) et de la SARL, a fait une réapparition, mercredi 5 mai, lors du conseil des ministres.

Le gouvernement a adopté un avant-projet de loi instituant la société par actions simplifiée, mis au point en février 1992 par le gouvernement d'Edith Cresson. Il sera prochainement soumis à discussion devant le Parlement.

La SAS vise notamment à faciliter les relations entre actionnaires de joint-ventures franco-françaises ou franco-étrangères. Le CNPF s'est félicité de l'adoption d'une formule qui s'adresse en priorité à de grandes entreprises.

Cette structure, estime le CNPF, *« comblera une lacune de notre droit des sociétés et facilitera le rapprochement de sociétés françaises et européennes en évitant la délocalisation fréquente à l'heure actuelle vers des holdings étrangers »*.

Malgré les tensions entre Paris et Pékin

Le CEA pourrait aider la Chine à gérer ses déchets nucléaires

Pour résoudre son problème de gestion des déchets nucléaires, la Chine oublie son différend avec la France, et s'apprête aussi à coopérer avec Taïwan, son ancien rival.

PÉKIN

de notre correspondant

Si les « sanctions » chinoises à l'encontre de la France pour ses ventes d'armes à Taïwan paraissent avoir un effet inégal sur les relations économiques des deux pays, il est un domaine où le dialogue se poursuit apparemment sans accroc : le nucléaire civil. Un séminaire l'a montré, fin avril à Pékin, qui rassemblait, à l'initiative de Technicatome – filiale de Framatome et du CEA – de hauts responsables industriels français dont ceux de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et des spécialistes chinois autour du problème de la gestion des déchets nucléaires dits *« de surface »* ou *« à vie courte »*, provenant de l'exploitation des centrales électronucléaires.

Le problème commence à devenir d'actualité en Chine à l'approche de la mise en fonctionnement de la centrale de Daya Bay, construite par la France près de Hongkong, qui divergera dans la deuxième moitié de l'année, et après la mise en route récente de la centrale de Qinshan, près de Shanghaï. La décentralisation administrative progressive contraint les producteurs provinciaux de déchets radioactifs – on compte dans ce domaine un nombre important de réacteurs de recherche ou militaires – à payer pour s'en débarrasser, et les responsables de l'industrie nucléaire chinoise en sont donc à envisager la construction de centres de stockage de ces déchets, nécessité impérative pour le programme nucléaire que Pékin entend poursuivre pour pallier sa pénurie d'énergie.

Une niche technologique

Une autre raison fait penser à des responsables industriels français qu'il existe là une niche où la France peut glisser sa technologie : la détente entre le continent et Taïwan, où l'énergie atomique est également promise à un important développement si la question des déchets trouve une solution satisfaisant le fort sentiment écologique qui prévaut dans l'île. Cette solution pourrait passer par la construction, financée par Taïwan, de tels centres de stockage sur le continent. Le dialogue à ce sujet entre les deux anciens régimes rivaux existe d'ores et déjà : un premier séminaire s'est tenu, en mars, avec une cinquantaine de techniciens du nucléaire venus de Taïwan à Pékin pour étudier les perspectives de coopération dans ce domaine.

La fâcherie que traversent les relations entre Pékin et Paris n'interdit pas de penser que, dans un secteur industriel aussi crucial pour son développement, la Chine soit disposée à modérer ses reproches envers la France pour profiter, au contraire, des retombées qu'elle pourrait retirer des liens croissants qui se nouent entre les industriels français et Taïwan. Alors Framatome, qui est sur les rangs pour la construction de la prochaine centrale nucléaire taïwanaise, pourrait se retrouver en position privilégiée pour ce double marché sur lequel les clivages politiques anciens tendent à disparaître.

Cette idée avait prévalu lors de la mise en route de la coopération nucléaire franco-chinoise autour de Daya Bay : inculquer à la culture technologique chinoise les méthodes françaises en ce domaine, de manière à fournir à l'industrie française un accès privilégié aux développements à venir du nucléaire civil en Chine.

FRANCIS DERON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTENTIEUX

□ **Virgin dépose une nouvelle plainte contre British Airways.** – La compagnie aérienne britannique Virgin Atlantic Airways a assigné, jeudi 6 mai, son concurrent British Airways devant la Haute cour de justice de Londres. Cette décision prise par Richard Branson, président de Virgin Atlantic Airways, suit l'échec des discussions entre les deux compagnies pour clore définitivement l'affaire de concurrence déloyale qui les a opposées pendant deux ans. Le 11 janvier, Virgin a gagné le procès qui l'opposait à British Airways, obtenant des *« excuses sans réserve »* ainsi que des dommages et intérêts. En mars, Virgin a refusé que les 9 millions de livres de compensation que British Airways se proposait de verser soient accompagnées d'un engagement de garder le silence sur cette affaire à l'avenir.

RÉSULTAT

□ **Compagnie immobilière Phénix (CIP) : baisse du bénéfice net consolidé.** – La Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale immobilière de la Compagnie générale des eaux, a réalisé en 1992 un bénéfice net consolidé de 136,5 millions de francs, en baisse de 46,2 % par rapport à 1991 (254 millions). La société ne distribuera pas de dividende pour cet exercice. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 4,994 milliards. A périmètre constant, note le groupe, la progression est de 21 % grâce au développement des activités promotion et hôtellerie. Les fonds propres de la Compagnie atteignent 3 milliards contre 1,9 milliard en 1991. L'endettement net consolidé, principalement constitué d'engagements à long et moyen terme, représente 2,3 fois les fonds propres, contre 3,1 fois en 1991.

CESSION

□ **Yves Rocher (Elf-Sanofi) cède son prêt-à-porter féminin à l'Italien Miroglio.** – La société Yves Rocher (contrôlée par le groupe Elf-Sanofi) et l'italien Gruppo Tessile Miroglio ont conclu un protocole d'accord sur la cession du prêt-à-porter féminin du groupe français (sociétés Claverie et Sym) à Miroglio, selon un communiqué publié mercredi 5 mai. A la signature de l'accord définitif, les sociétés Claverie et Sym seront fusionnées et leur regroupement devrait permettre de réaliser en 1993 un chiffre d'affaires global de 300 millions de francs, précise Yves Rocher. Le groupe Miroglio réalisera ainsi dans le prêt-à-porter féminin en France un chiffre d'affaires global dépassant 550 millions de francs, compte tenu des 90 millions prévus pour Caroline Rohmer et des 160 millions prévus pour la division « prêt-à-porter » de Miroglio France (Gruppo Vestebene).

ACQUISITION

□ **Sandoz reprend une société aux Etats-Unis dans le secteur des pigments.** – Le groupe chimique suisse Sandoz a annoncé, mardi 4 mai, la reprise de la société américaine Spectrum Colors, qui produit et commercialise des concentrés de pigments et d'additifs pour l'industrie de transformation des matières plastiques. Spectrum Colors, qui réalise un chiffre d'affaires de 36 millions de dollars (190 millions de francs), appartenait au groupe Cookson America Inc. Spectrum Colors. Le prix de l'acquisition n'a pas été révélé.

INVESTISSEMENTS

□ **Asahi Glass (verre) recapitalise sa filiale américaine AFG Industries.** – Le principal fabricant japonais de verre, Asahi Glass (groupe Mitsubishi), va injecter 350 millions de dollars (1,8 milliard de francs) dans AFG Industries, une firme américaine en difficulté dont il a acquis 98 % du capital l'an dernier. Cet investissement, qui doit être réalisé par le biais de filiales néerlandaises et belges au cours des prochains mois, permettra de réduire l'endettement d'AFG (600 millions de dollars). AFG Industries a affiché un bénéfice d'exploitation de près de 50 millions de dollars en 1992, mais a subi une perte nette de plus de 40 millions après frais financiers.

□ **Bongrain se développe en Europe de l'Est.** – Le groupe agroalimentaire Bongrain va s'implanter d'ici à la fin de 1993 en Russie, Hongrie et République tchèque, pour y créer des unités pilotes, a annoncé récemment le co-PDG du groupe, Jean-Noël Bongrain. Elles s'ajouteront à son usine de Pologne qui a démarré en mars. Bongrain, qui a réalisé l'an dernier un bénéfice net (part du groupe) de 354 millions de francs, a souffert notamment des dévaluations des monnaies européennes, qui ont amputé le bénéfice de 17 millions de francs. Par ailleurs, M. Bongrain a confirmé que la Compagnie laitière européenne (CLE) – ex-ULN, – dont le groupe fromager a repris l'an dernier la gestion aux côtés de plusieurs partenaires, avait enregistré des pertes de 715 millions de francs en 1992. Ce montant intègre des charges exceptionnelles de 450 millions de francs (provisions et avances), des charges financières nettes de 260 millions de francs et un résultat d'exploitation *« très légèrement négatif »*, a précisé le président du groupe.

□ **Sony (électronique) fabriquera des téléphones à Ribeauvillé (Haut-Rhin).** – L'usine Sony de Ribeauvillé (Haut-Rhin), va produire des téléphones d'ici à la fin de l'année, devenant ainsi la première usine du fabricant japonais à produire ce type d'appareils en Europe. Ce passage à la téléphonie ne donnera lieu à aucune embauche sur le site, où sont employés quelque 1 550 salariés. L'année 1992, qualifiée de *« difficile »* par la direction de l'usine, a vu sa production chuter et cette nouvelle ligne *« permet d'envisager 1993 plus sereinement »*. En outre, le site de Ribeauvillé a étendu cette semaine sa production en haute-fidélité avec l'assemblage d'éléments tuner-lecteur de CD pour mini-chaînes. L'usine de Ribeauvillé, implantée en 1986 avec 150 salariés, est aujourd'hui la plus importante du groupe en Europe. Sa production de caméscopes, magnétoscopes, lecteurs CD et autoradios est exportée à 85 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 mai ⬇ Inquiète

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris gagnée cette semaine par l'inquiétude et la morosité à l'approche de l'annonce lundi du collectif budgétaire. Après avoir ouvert une nouvelle fois vendredi 7 mai en baisse de 0,26 %, l'indice CAC 40 n'a cessé ensuite de perdre du terrain pour s'inscrire en milieu de journée en repli de 0,95 % à 1 902,21 points.

« Ce repli s'inscrit dans un marché toujours sans volume, où l'hésitation est maintenant la règle », souligne un analyste. « Depuis plus d'une semaine, l'activité est très faible et les gestionnaires ne procèdent à aucune grosse application », ajoute-t-il. « Le marché reste toujours très indécis avant le collectif budgétaire, reprend un opérateur. En outre, il teste petit à petit le seuil des 1 900 points du CAC 40. » L'importance des déficits publics inquiète les boursiers, qui estiment que dans les conditions actuelles le gouvernement est dans l'incapacité de pouvoir relancer l'activité. Au contraire, l'augmentation attendue des prélèvements fiscaux et sociaux ne peut qu'affecter la consommation et donc amplifier la récession et les difficultés des entreprises.

Du côté des valeurs, Saint-Gobain, qui a annoncé une baisse de 10,2 % de son activité au premier trimestre, cède 1,9 %. CarnaudMetalbox est également affecté par l'annonce d'un recul de 6,9 % de son chiffre d'affaires sur les trois premiers mois de l'année et le titre perd 0,6 %. Michelin, qui avait ouvert en légère hausse, se retrouve inchangé après l'annonce par le groupe qu'il envisage de supprimer 4 850 emplois en 1993-1994, dont 2 950 par départs volontaires.

NEW-YORK, 6 mai ⬇ Attentisme

Wall Street a connu jeudi 6 mai une évolution semblable à celle des jours précédents, finissant sur une légère baisse en attendant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour avril. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 441,90, en baisse de 7,20 points (– 0,21 %). Quelque 254 millions d'actions ont été échangées. Les nombres de titres en hausse et en baisse se sont équilibrés : 937 contre 935, et 628 titres sont demeurés inchangés.

Les demandes d'allocations-chômage durant la semaine achevée le 30 avril, qui sont restées inchangées à 346 000 par rapport à la semaine précédente, ont été ignorées par les investisseurs. Pour eux l'événement principal sur le marché demeure la publication des chiffres du chômage en avril, le 7 mai. Les experts tablent généralement sur 150 000 créations d'emplois, mais les prévisions varient entre moins de 100 000 et plus de 200 000.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'est établi à 6,79 % contre 6,78 % mercredi.

VALEURS	Cours du 5 mai	Cours du 6 mai
Alcoa	64 1/4	64 1/4
ATT	57	59 7/8
Boeing	39	39 1/2
Chase Manhattan Bank	30 7/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	53	52 1/2
Eastman Kodak	48 3/4	48 3/4
Exxon	64 7/8	65 3/8
Ford	56 7/8	55 3/4
General Electric	92 1/4	93 1/2
General Motors	41 1/8	40 3/8
Goodyear	37 3/4	37 1/4
IBM	49 1/4	48 1/4
ITT	83 3/4	82 5/8
Mobil Oil	70 1/8	70 1/4
Pfizer	70 1/2	69 1/4
Schlumberger	64 1/8	63 3/4
Texaco	63 7/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	133 1/2	136
Union Carbide	20	19 1/2
United Tech.	49 3/4	51 1/8
Westinghouse	15	15 1/4
Xerox Corp.	76	74 7/4

LONDRES, 6 mai ⬇ Recul

Les valeurs ont reculé jeudi 6 mai au Stock Exchange, dans le sillage du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 10,2 points (0,3 %) à 2 786,3. Il avait gagné jusqu'à 9,5 points dans la matinée, grâce notamment à une hausse du titre Wellcome. Le volume des échanges s'est élevé à 680,6 millions de titres contre 538,1 millions la veille. Les fonds d'Etat ont perdu environ un tiers de point, en l'absence d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank.

La baisse a affecté de nombreux secteurs, à l'exception notable des valeurs pharmaceutiques et des compagnies d'eau et d'électricité. Ces dernières ont été soutenues par des recommandations d'achat faites par des analystes. British Petroleum Co. a gagné 8,5 pence à 304,5 après l'annonce d'un bénéfice net de 325 millions de livres au premier trimestre (sur une base historique tenant compte des fluctuations de la valeur de ses stocks), contre une perte de 61 millions un an plus tôt.

VALEURS	Cours du 5 mai	Cours du 6 mai
Allied Lyons	5,61	5,60
B.P.	2,98	3,05
B.T.R.	5,82	5,83
Cadbury	4,63	4,64
De Beers	11,31	11,50
Glaxo	5,91	5,97
G.U.S.	28,13	28,13
I.C.I.	12,84	12,80
Reuters	12,46	12,58
RTZ	6,32	6,14
Shell	5,62	5,61
Unilever	10,89	10,91

TOKYO, 7 mai ⬆ Petite progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse vendredi, le Nikkei progressant de 189,33 points, soit 0,9 %, pour terminer la séance à 20 811,36 points. Le volume d'affaires était en légère baisse à 600 millions de titres échangés, contre 623 millions la veille.

Sur ce marché actif et nerveux, fluctuant entre la baisse et la hausse tout au long de la journée, les investisseurs étrangers et institutionnels ont été très présents. Selon les courtiers, la faiblesse du dollar, qui a clôturé à 110,10 yens malgré des interventions de la Banque du Japon, après avoir atteint dans la matinée un plancher historique à 109,65 yens, n'a pas eu de gros impact sur le marché boursier.

VALEURS	Cours du 6 mai	Cours du 7 mai
Ajinomoto	1 350	1 360
Bridgestone	1 410	1 400
Canon	1 540	1 530
Fuji Bank	2 000	2 060
Honda Motors	1 450	1 410
Matsushita Electric	1 390	1 390
Mitsubishi Heavy	717	734
Sony Corp.	4 910	4 890
Toyota Motors	1 730	1 750

CHANGES

Dollar : 5,3125 F ⬇

Le deutschemark perd quelques fractions à 3,3703 francs vendredi 7 mai, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3740 francs, jeudi soir. Le dollar s'affaiblit à 5,3125 francs contre 5,3260 francs la veille, dans l'attente des chiffres du chômage aux Etats-Unis pour avril.

FRANCFORT	6 mai	7 mai
Dollar (en DM)	1,5795	1,5761

TOKYO	6 mai	7 mai
Dollar (en yens)	110,19	110,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 mai) .... 8 3/16 - 8 5/16 %

New-York (6 mai) .... 2,88 %

BOURSES

	5 mai	6 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	522,24	520,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 926,34	1 920,49

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 mai	6 mai
Industrielles	3 447,67	3 441,90

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 mai	6 mai
100 valeurs	2 796,50	2 786,30
30 valeurs	2 202,70	2 188,60
Mines d'or	148,10	148,30
Fonds d'Etat	95,88	96,76

FRANCFORT

	5 mai	6 mai
Dax	1 623,16	1 623,26

TOKYO

	6 mai	7 mai
Nikkei Dow Jones	20 622,03	20 811,36
Indice général	1 611,33	1 620,77

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3075	5,3085	5,3680	5,3720
Yen (100)	4,8175	4,8207	4,8715	4,8780
Ecu	6,5920	6,5940	6,5844	6,5913
Deutschemark	3,3705	3,3710	3,3706	3,3738
Franc suisse	3,7469	3,7503	3,7707	3,7776
Lire italienne (1000)	3,6590	3,6640	3,6292	3,6369
Livre sterling	8,3725	8,3795	8,4067	8,4196
Peseta (100)	4,5920	4,5950	4,5087	4,5180

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	7 3/4	7 7/8
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4
FRANC SUISSE	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 7/8	11 1/8	10 3/4	11	10 11/16	10 15/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
Peseta (100)	15 3/8	16 5/8	14 1/4	15 1/4	13 1/4	14
Franc français	7 13/16	7 15/16	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5420	C.N.E 3%	5450	5510	5510	+ 1 10
1040	B.N.P. T.P.	1020	1033	1020	....
917	Cr.Lyon. T.P.	910	905	915	+ 0 55
1850	Renault T.P.	1880	1890	1845	- 1 86
1960	Rhone Poul. T.P.	1835	1835	1835	....
1110	Saint Gobain T.P.	1110	1110	1120	+ 0 90
890	Thomson T.P.	905	905	905	....
675	ACCOR	628	630	627	- 0 16
775	Air Liquide	738	734	725	- 1 76
660	Alcatel-Alsthom	664	651	651	- 1 96
2050	Als.Superm.	2040	2040	2078	+ 1 86
345	A.L.S.P.I.	340	341	340 50	+ 0 15
615	AGF Sté Centrale	602	600	598	- 0 66
1290	Axa (ex Cie Midi)	1267	1260	1236	- 2 45
165	Bafip	148 50	148	143 10	- 3 64
88	Bail-Equipem.	74	71	66	- 10 8
940	Bail investiss.	919	918	918	- 0 11
450	Bancaire	455 20	452	453 10	- 0 46
655	Bazar H.-V.	653	....	....	....
1200	Berger (M)	1170	1169	1169	- 0 09
435	Bertrand Faure	445	447	447	+ 0 45
1090	Bic	1050	1050	1046	- 0 38
1120	B.I.P.	1129	....	....	....
168	BIS	170	169	166 50	- 2 06
545	B.N.P. (CI)	540	544	539	- 0 19
505	Bollore Tech.	487	490	490	+ 0 62
2830	Bongrain	2620	2620	2582	- 1 45
560	Bon-Marché	548	537	543	- 0 91
680	Bouygues	656	658	644	- 1 83
90	BP France	91 50	92 80	91 60	+ 0 11
930	B.S.N.	915	918	906	- 0 98
1300	Canal Plus	1314	1314	1287	- 2 05
193	Cap Gem.S.	182 20	182 50	177 50	- 2 58
200	Carnaudmetalbox	202 50	202	200 70	- 0 89
2700	Carrefour	2693	2690	2650	- 1 60
145	Casino	138 80	138	137 50	- 0 94
109	Casino ADP	106 20	106	105	- 1 13
600	Castorama D.L.	602	605	607	+ 0 83
246	C.C.F.	235 90	235 90	233	- 1 23
34	CCMC Ly.	32	....	....	....
490	C.D.M.E.	488 90	490	478 50	- 2 13
168	C.E.G.I.D.	183	183	184	+ 0 55
47	Centrest (Ny)	43	43	43	....
390	C.E.P. Comm.	362	359 90	358	- 1 10
88	Cerus	74 20	73 80	73 60	- 0 81
1230	Cetelem	1238	1238	1222	- 1 29
285	CF Int.	284 10	286	286	+ 0 67
360	CGI Info.	361	361	360	- 0 28
1120	C.G.I.P.	1091	1090	1082	- 0 82
630	CGP	635	607	607	- 4 41
1170	Chargeurs S.A.	1132	1125	1112	- 1 77
265	Christian Dior	254	251 50	254	....
465	C.I.C.A. (M)	450	450	450	....
340	Ciments franç.	324	....	....	....
606	Clarins	597	597	594	- 0 50
370	Club Méditer.	353 50	363 90	358 50	- 1 38
990	Coles	940	937	947	+ 0 74
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1290	Compt Mod.	1328	1327	1321	- 0 53
335	CPR (Paris Rée.)	347 80	344 10	342 10	- 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1110	Créd. Foncier	1009	1009	1003	- 0 59
420	Crédit Loc France	401 10	407	405	+ 0 97
615	Cr Lyon (CI)	647	645	643	- 0 62
1270	Credit Nat.	1290	1292	1286	- 0 31
550	CSEE	557	570	570	+ 2 33
3510	Damart	3730	3680	3680	- 1 34
460	Dassault Aviation	496	497	495	- 0 20
285	Dassault Electr.	278 30	284	279	+ 0 25
1700	De Dietrich	1650	1650	1650	....
525	Degremont	501	496	494	- 1 40
45	Dév.P.d.C.(Li)	41 25	41 25	41 25	....
89	Dév.R.Sud-Est	92	85 80	85 80	- 6 74
280	D.M.C.	267	265	269	+ 0 75
470	Docks France	457	455 10	455 10	- 0 42
140	Dynaction	125 50	128	124 50	- 0 80
2260	Eaux (Gle)	2234	2221	2201	- 1 48
680	E.B.F.	669	668	665	- 0 60
440	Ecco	430	430	416	- 3 26
365	Elf Aquitaine	375 90	375	368 70	- 1 92
980	ElfSanofi(ExSanofi)	970	952	944	- 2 68
295	Esp-Elf (Certif)	303 60	303 50	300 50	- 1 02
705	Eridania-Beghin	735	740	733	- 0 27
445	Essilor	452	451	449	- 0 66
230	Essil.Int.(DP)	238	233 50	237	- 0 42
745	Esso	728	728	730	+ 0 27
1610	Eurafrance	1650	1636	1655	+ 0 30
490	Euro RSCG	471	471	473 50	+ 0 53
77	Eurodisneyland	72 50	72 10	70	- 3 45
1040	Europe 1	1055	....	....	....
38	Eurotunnel	35 55	35 45	35 10	- 1 27
138	Finextel	140	138 10	138 10	- 1 36
290	Fives Lille	323 90	323	319 60	- 1 36
950	Fougerolle	936	940	949	+ 1 39
3930	Fromager. Bel	3850	3815	3850	....
1700	Gal.Lafayette	1636	1630	1630	- 0 37
420	G.A.N.	402 40	395 10	393	- 2 34
380	Gascogne (B)	351	351	350	- 0 28
1490	Gaz et Eaux	1450	1450	1450	....
655	Geophysique	640	640	642	+ 0 31
710	Groupe André SA	716	717	715	- 0 14
570	Groupe Cité	550	530	530	- 3 64
430	GTM-Entrep.	430	430	422	- 1 86
1560	Guyenne-Gas.	1475	1460	1471	- 0 27
455	Havas	441	439 90	425 50	- 3 51
220	Ifil	227	226 90	225	- 0 88
415	Imétal	428 90	426 90	420	- 2 08
133	Immob. Phénix	130	125	126	- 3 08
188	Ingénico	166	163 50	163 50	- 1 51
9800	Inst. Mérieux	9420	9370	9400	- 0 21
525	Interbail	528	529	530	+ 0 38
480	Intertechnique	469 50	480	465	- 0 96
1150	J. Lefebvre	1095	1095	1100	+ 0 46
570	Klepierre	580	581	576	- 0 69
630	Labinal	634	635	639	+ 0 79
335	Lafarge	350	350 90	343 20	- 1 94
94	Lagardère Group.	97 20	96 30	97 30	+ 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Lapeyre	196 50	194	193 10	- 1 73
290	Lebon	280	260	285	+ 1 92
4450	Legrand	4600	4505	4421	- 3 89
2580	Legrand (DP)	2570	2570	2570	....
185	Legris Industries	180	179 50	178	- 1 11
850	Locindus	870	870	872	+ 0 23
3700	L.V.M.H.	3671	3671	3611	- 1 63
445	Lyon.Eaux/Dumez	440 10	442 90	434 40	- 1 30
37	Majorette Ly.	37	....	...	...
345	Mar. Wendel	339 90	335	330	- 2 91
116	Matra-Hachette	119	119	115 10	- 3 28
89	Metaleurop	86 50	89 50	87 75	+ 1 88
17	Métrologie In.	18 15	16	16 10	- 0 31
164	Michelin	149	151 90	146	- 2 01
92	Moulinex	98	98	96 40	- 1 63
995	Navig. Mixte	991	971	990	- 0 10
148	Nord-Est	143 80	144 80	143 50	- 0 21
435	Nordon (Ny)	455	432	432	- 5 05
59	Olipar	57 70	55 60	55 10	- 4 51
1070	Oréal	1077	1082	1057	- 1 86
420	Paribas	416	415	411	- 1 20
205	Pechiney Int.	197	196 10	194 60	- 1 22
260	Pechiney (CIP)	280	277	279	- 0 36
410	Pernod Ricard	390	388	384	- 1 54
550	Peugeot	558	556	546	- 2 15
745	Pinault-Printemps	750	746	744	- 0 80
760	Plastic-Omn.	752	755	754	+ 0 27
290	Poliet Ex.Lamb.Fr	283 10	285	281 50	- 0 57
910	Primagaz	907	910	910	+ 0 33
730	Promodès	735	738	736	+ 0 14
280	Radiotechn.	260	264	256	- 1 54
7800	Redoute (La)	7700	7660	7600	- 1 30
153	Rémy Cointreau	144	148	147	+ 2 08
570	R. Poulenc A.	553	565	539	- 2 53
39	Rochette(La)	34	34 60	34 45	+ 1 32
535	Roussel Uclaf	542	550	545	+ 0 55
3350	R. Impér.Ly.	3250	3250	3250	....
158	Sade (Ny)	163	163	161	- 1 23
3460	Sagem	3400	3400	3380	- 0 59
490	Saint Gobain	493 20	489	481 50	- 2 37
1160	Saint Louis	1156	1145	1141	- 1 30
1450	Salomon Ly.	1451	1463	1460	+ 0 62
355	Salvepar (Ny)	350	350 50	350 50	+ 0 14
1730	S.A.T.	1680	1680	1690	+ 0 60
416	Saul. Chât.	411	390	408 10	- 0 71
860	Saupiquet (Ns)	789	795	780	- 1 14
680	Schneider	666	668	651	- 2 25
16 50	SCOA	15 25	15 70	15 30	+ 0 33
550	Scor s.a.	606	600	600	- 0 99
430	S.E.B.	437	427 10	427	- 2 29
495	Sefimeg	487	481	485	- 0 41
189	Selectibanque	166 50	166 50	166 50	....
185	Sextant A.	178	178	175	- 1 69
750	S.F.I.M.	744	744	750	+ 0 81
235	S.G.E.	230	229	231 50	+ 0 65
545	Simco	538	538	536	- 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
...	S.I.T.A.	632	629	630	- 0 32
1090	Sk. Rossignol	1029	1020	1000	- 2 82
490	Sligos	498	490	486	- 2 41
620	Société Géné.	602	602	590	- 1 99
48	Sodexco(B)	48	..	....	.
90	Sodero(Ns)	84 50	..	...	....
970	Sodexho	940	940	943	+ 0 32
106	Sogerap(Ny)	120	120	119	- 0 83
1380	Sommer-Allib.	1362	1365	1310	- 3 82
500	SOPHIA	520	516	517	- 0 58
1280	Sovac	1265	1269	1260	- 0 40
410	SPEP	407	408	397	- 2 46
400	Spie-Batignol.	370	370	368	- 0 54
615	Strafor Facom	592	589	590	- 0 34
305	Suez	294 60	294	291 50	- 1 05
1250	Synthelabo	1160	1165	1159	- 0 09
165	Thomson CSF	164 50	161 20	158 10	- 3 89
270	Total	259 10	259	254 60	- 1 74
193	- (certif.)	200 60	198	200	- 0 30
550	U.A.P.	545	543	528	- 3 12
255	U F B Locab.	256	250 50	255	- 0 39
230	U.G.C. DA (Rohm)	220	229	229	+ 4 09
535	U.I.C.	510	512	505	- 0 98
540	U.I.F.	556	550	553	- 0 54
850	U.I.S.	850	858	850	....
415	Unibail	410 90	407	410	- 0 22
765	Valéo	745	736	735	- 1 34
171	Vallourec	169	168 20	170	+ 0 59
335	Via Banque	332 50	332 50	332 50	....
265	Worms et Cie	263	251	250 20	- 1 11
1830	Zodiac	1820	1841	1820	...
1070	Elf Gabon	1058	1020	1049	- 0 85
88	Amax	87 40	88	87 80	+ 0 46
104	Amer. Barrick	115	115 40	115 50	+ 0 43
155	Amer. Express	150	152 40	152 40	+ 1 60
310	A.T.T.	300 20	302 20	302 20	+ 0 67
134	Anglo Amer.C.	147	147	144 60	- 1 63
255	Amgold	301	298 10	298 10	- 0 96
230	Banco Santander	230	228	228	- 0 87
800	B.A.S.F.	721	722	723	+ 0 28
925	Bayer	852	851	851	- 0 12
43	Blenheim Plc	43 30	43 80	43 80	+ 1 15
41	Buffelsfont.	50 60	51 40	51 30	+ 1 38
175	Chase Manh.	165 10	162 10	162 10	- 1 82
1950	Daimler Benz	1930	...	....	....
89	De Beers	95 80	95	94 50	- 1 36
2410	Deutsche Bank	2340	2315	2310	- 1 28
1337 85	Dresdner Bank	1277	1283	1283	+ 0 47
46	Driefontein	51 80	52	52 10	+ 0 58
280	Du Pont-Nem.	282	279 80	279 80	- 0 78
295	Eastman Kodak	261 20	258 50	258 50	- 1 03
16 50	East Rand	19 20	19 15	19 15	- 0 26
35	Echo Bay	40 90	40 45	41 20	+ 0 73
162	Electrolux	170	....	....	....
200	Ericsson	215 10	213	214	- 0 51
355	Exxon Corp.	339 10	348 90	345 70	+ 1 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Ford Motor	300	297 70	297 70	- 0 77
44	Freegold	51 90	52	52 50	+ 1 16
12 50	Gencor	14	14	14	...
500	Gén. Elect.	490 70	496 30	496 40	+ 1 16
205	Gén. Motors	219 60	217	216	- 1 64
370	Gén. Belgique	352 10	352 10	352 10	..
36	Gd. Métropol.	35 80	35	36	+ 0 56
41	Guinness	40 20	40 90	40 80	+ 1 49
20	Hanson PLC	19 40	19 70	19 80	+ 2 06
19 50	Harmony Gold	22	22 20	22 10	+ 0 45
400	Hewlett Packard	405	..	.	...
39	Hitachi	43 95	44 15	44 50	+ 1 25
825	Hoechst	787	783	807	+ 2 54
109	I.C.I.	104 50	104 10	104 10	- 0 38
260	I.B.M.	261	261	260 50	- 0 19
435	I.T.T.	450	438 20	440	- 2 22
210	Ito Yokado	215 40	213 80	213 90	- 0 70
64	Matsushita	66 40	66 10	66 15	- 0 38
255	Mc Donald's	261	...	..	..
190	Merck	202 10	200 10	200	- 1 04
520	Minnesota M.	600	...	.	...
50	Mitsubishi	51 65	52 15	52 20	+ 1 06
370	Mobil corp.	366 10	371 50	371 50	+ 1 48
370	Morgan J.P.	357 10	357 70	358	+ 0 25
4220	Nestlé	4111	4145	4140	+ 0 71
129	Norsk Hydro	141 10	141	140	- 0 78
113	OFSI	134	134 70	132 20	- 1 34
1510	Pétrofina	1396	1394	1383	- 0 93
260	Philip Morris	263 30	265	267 80	+ 1 71
75	Philips	82	82 30	81 95	- 0 06
83	Placer Dome	87	88 90	90 50	+ 4 02
255	Procter Gamble	262	259 30	259 30	- 1 03
187	Quilmès	177	...	....	....
27	Randfontein	34 90	35 60	35 20	+ 0 86
260	Rhone Poul. Rorer	260 10	258 50	259 30	- 0 31
485	Royal Dutch	480	480	480	....
55	R.T.Z.	52 10	52 10	52 15	+ 0 10
14	Saat.& Saatchi	14 45	14 50	14 60	+ 1 04
29	St Helena	39 80	41 10	41 50	+ 4 27
340	Schlumberger	338 20	338 40	340 90	+ 0 80
49	Shell transp.	47 65	47 90	48 10	+ 0 94
2130	Siemens	2050	2031	2036	- 0 68
225	Sony	236	234 90	234 90	- 0 47
94	Sumitomo Bank	95 70	95 05	95 05	- 0 68
184	T.D.K.	196	190 10	190 10	- 3 01
59	Telefonica	59 75	58 05	59 20	- 0 92
33	Toshiba	36 05	36 05	35 70	- 0 97
620	Unilever	606	595	604	- 0 33
260	Unil.Techn.	272	272 10	272	....
260	Vaal Reefs	311	311	311	....
1100	Volkswagen	1100	1096	1096	- 0 36
270	Volvo	278	....	....	....
106	West. Deep	122	120 80	119 10	- 2 38
425	Xerox Corp.	411	397 30	397 30	- 3 33
118	Yamanouchi	120 10	118	119 80	- 0 25
5	Zambia Cop.	5 40	5 30	5 35	- 0 93

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100	8 02
10,80% 79/94	....	7 24
Emp.Etat 13,4% 83	103 37	6 03
10,26% mars 86	108 61	1 57
OAT 10% 5/2000	115 73	9 45
OAT 8,9% 12/1997	112 12	3 93
OAT 9,8% 1/1996	107 74	2 60
PTT 11,2% 85	109 70	4 60
CFF 10,25% nov 90	115 57	1 48
CNA 10 % 1979	101 90	1 69
CNB Bques 5000F	100 50	2 99
CNB Paribas 5000F	100 20	2 99
CNB Suez 5000F	....	2 99
CNI 1/82 5000F	100 05	2 99
CNT 9 % 86	104 99	0 66
CRH 10,90% déc.85	115	3 44
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	....
Cerus	2321	....
Ly. Eaux cv 6,5%	925	....
Thoms. cv 9,2% 86	818	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1906	1899
Arbel	347	333 30
Bains C.Monaco	920	912
B.Hypoth.Europ.	175 30	175
B.N.P. Intercont.	384	380
Bénédictine	2215	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B.T.P.	33	33 20
Cambodge	775	795
Carbone Lorraine	342	340
Case Poclain	5 40	....
C.B.C.	307 60	308
C.E.G.F (Frigor.)	600	....
Centenaire Blanzy	340 50	340
Ceragon	29 20	....
Champex Ny	13	....
CIC (CIP)	206	209
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	3502	....
Cpt Lyon Alemand	366	367
Concorde	596	588
Conser.Mét.Prov.	17 60	....
Crédit Gén.Ind.	100	105
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	606	605
Didot Bottin	569	561
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	276 60	277
Ent.Mag. Paris	3900	....
Eridania-Béghin CI	574	580
Fidei	385	385

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	327 80	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2380	2409
Foncière (Cie)	600	600
Foncina	388	387
France I.A.R.D.	500	....
France SA (La)	1700	1700
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	565	586
Genefim	302	302
Gévelot	500	505
G.F.C.	420	424
Groupe Victoire	901	....
G.T.I (Transport)	235	....
Immobail	428 50	426 10
Immobanque	800	785
Im.Marseillaise	4560	4560
Invest.(Ste Cle.)	2900	3050
Lille Bonnières	1150	1150
Louvre	2530	2501
Lucia	210	....
Machines Bull	22 50	22 50
Mag.Uniprix	160	160
Maroc Sté Brasserie	315	....
Métal Déployé	302	....
Mors	52	51 50
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	270	....
Oréal (CI)	669	660
Origny-Desvroise	780	784
Palais Nouveauté	1270	....
Paluel Marmont	400	400
Parfinance	190	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	202	204
Parthena Invest.	261	....
Piper Heidsieck	731	700
Porcher	212	243 90
Promodès (CI)	484	....
Publicis	700	680
Rochefortaise	159 90	185
Rosario	159	....
Rougier	195	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	270	....
S.A.F.I.C. Alcan	238 50	238 90
Saga	365	....
Saint Dominique (F.)	150	160
Saline du Midi	581	581
Savoisienne M.	150	....
Sific	724	720
S.I.P.H.	78	....
S.M.C.I.	35	....
Sofal	470	....
Soffo	183	....
Sofitam (ex Sacam)	63 50	....
Sofragi	3276	....
Soudure Autogène	721	746
Sovabail	400	....
Stemi	1000	....
Taittinger	2005	2000
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	231	231
Ufiner	1390	1380
Vicat	453	465
Viniprix	1510	....
Virax	121	123

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	490	....
Akzo Nv Sico	430	....
Alcan Aluminium	93	94 05
American Brands	170	....
Arbed	355	....
Asturienne Mines	104 80	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	28000	28740
Can.Pacifique	85	....
Chrysler Corp.	220	....
C.I.R.	3 40	....
Commerzbank	958	....
Dow Chemical	280	296
Fiat	22 90	22
GBL (Brux Lamb.)	530	530
Gevaert	1028	....
Glaxo Holdings Ltd	52	53 96
Goodyear Tire	400 50	....
Grace and Co (WR)	190	185 20
Honeywell Inc.	200	....
Johannesburg	63	....
Koninklijke Pakhoed	76 10	....
Kubota	31	30
Noranda Mines	84 10	88 30
Olivetti priv.	8 10	7 15
Pfizer Inc.	376	366
Ricoh	33	....
Robeco	315 20	317
Rodamco NV	183 50	184 30
Rolinco	314 40	....
Saipem	4 31	....
Sema Group	22 40	....
SKF Aktiebolaget	60	62
Tenneco Inc.	253 10	....
Toray Ind.	31 50	30 60
West Rand Cons.	5 50	5 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	78	....
C G H Cogedor	7	...
Copirex	550	...
Europ. Accum.	77 60	....
Europ Soufres Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	420	...
Lecteurs du Monde	233	....
Nicolas	850	....
Office Cant. Pharma.	868	....
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	258 70	....
St-Gobain-Emballage	1800	....
Schlumberger Ind.	470	....
S.E.P.R.	1430	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	529	527
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	465	465
Boisset (Lyon)	209 90	209 90
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	906	924
Calberson	253	....
Cardif	995	1005
C.E.G.E.P.	170	....
C.F.P.I.	200	....
C.N.I.M.	1100	1120
Codetour	347	....
Creeks	102	....
Dauphin	270	270
Devanlay	1220	1211
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	190
Europ. Propulsion	237 10	240
Finacor	153 10	153
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	570	575
Gravograph	165	165
Gronfoil	851	760
I.C.C.	245	345
Idianova	86 50	...
Immob. Hôtelière	1190	1190
Internat. Computer	130 50	134 90
I.P.B.M.	40	40 50
Molex	157	...
N.S.C. Schlumberger	698	698
Publ.Filipacchi	665	688
Rhone-Alp.Eco (Ly.)	335	335
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	189	....
Sopra	382	385
TF1	440	440
Thermador H. (Ly)	338	....
Unilog	225	229
Viel et Cie	151	155
Y. St-Laurent Groupe	741	740

SICAV (sélection) 6/5

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Acillon	224 28	218 28
Actimonétaire C	31197 93	31197 93
Actimonétaire D	31197 93	31197 93
Améri-gan	7404 02	7119 25
Amplitude	673 56	653 94
Antigone trésor	713843 00	713843
Arbitr. Court Terme	7922 99	7922 99
Associa Première	32229 76	32229 76
Associc	1133 24	1133 24
Atout Futur	462 85	451 56
Aurecic	1406 11	1365 16
Avenir Alizés	1815 44	1779 84
Axa Capital	195 12	189 44
Axa Court Terme	8740 42	8740 42
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1027 69	997 76
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	826 38	802 31
Axa Europe	137 65	133 64
Axa Investiments	120 64	117 13
Axa NPI	120 19	116 69
Axa Ob.Fr.Extrans.	153 50	149 03
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	143 49	139 31
Axa Prem.Ex.Agepm.	122 09	118 53
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	160 07	155 41
Axa Valeurs PER	130 49	126 69
Cadence 1	1098 77	1077 23
Cadence 2	1103 56	1081 92
Cadence 3	1096 97	1075 46
Capimonétaire	6864	6857 14
Capioblig.	7310 55	7167 21
Capitacic	1499 20	1477 04
Conxis	1482 87	1446 70
Compavalor	3848 50	3842 74
Credinter	462 32	448 85
Credit Mutuel Capital	1421 47	1393 60
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	730 96	730 96
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	100	97 32
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	98 31	95 68
Cred.Mut.Ep.J.	76105 99	76105 99
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 65	205 01
Créd.Mut.Ep.Monde	1228 87	1195 88
Cred.Mut.Ep.Quatre	1149 19	1118 43
Dieze	1487 43	1460 91
Drouot France	907 81	881 37
Drouot Sécurité	236 64	229 75
Ecocic	1142 74	1109 46
Ecoper	126 73	123 04
Ecur. Capitalisation	2888 98	2860 38
Ecur. Expansion	529079 89	528287 46
Ecur. Géovaleurs	2449 20	2377 86
Ecur. Investissement	156 08	151 54
Ecur. Monepremière	73614 81	73614 81
Ecur. Monétaire	21570 28	21570 28
Ecur. Trésorerie	2657 17	2657 17
Ecur. Trimestriel	2121 92	2100 91
Elencial	117 75	114 32
Energie	313 23	299 03
Epargne	3954 13	3954 13
Eparcourt-Sicav	4232 13	4221 58
Epargne Associat.	25754 98	25461 73
Epargne-Unie	1364 45	1331 17
Esfi Cash capi.	8822 51	8822 51•
Euro Solidarité	1142 51	1131 20
Eurocic Leaders	1071 92	1040 70
Eurodyne	1204 46	1175 08
Euro Gan	6391 80	6145 96
Foncecav	15844 94	15844 94
France-gan	10705 58	10293 83

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	270 02	269 48
France Obligations	472 86	488 18
Francic	488 29	474 07
Francic Pierre	115 86	112 49
Francic-Régions	1167 43	1133 43
Fructi-Associations	38 43	38 43
Fructi-Capi	47 21	46 51•
Fructidor	250 11	245 41
Fructifrance action C	984 09	960 09•
Fructifrance action D	941 72	918 75•
GAN Rendement	5610 74	5429 30
Gestilion	16603 30	16520 70
Gest.Associations	185 79	181 70
Horizon	1387 74	1347 32
HLM Monétaire	15301 04	15301 04
Indicia	1079 43	1058 10•
Indust.Fse.Court.T	1617 08	1617 08
Inensys	102 83	102 83
Interépar	110408 04	107190 33
Interoblig.	15767 88	15458 71
Intersélection Fce.	523 87	513 60
Japacic	173 73	168 57
Latitude	2462 82	2459 13
Lion Association	11599 10	11599 10
Lion Institution	33883 09	33798 59
Lionplus	1124 49	1102 44
Lion Trésor	2249 34	2227 07
Lion 20 000	28654 05	28654 05
Livret Bourse Inv.	577 14	560 33
Livret Portefeuil	734 37	712 98
Méditerranée	176 74	171 59
Mensuel CIC	10332 19	10229 89
Monecien	74802 32	74802 32
Mone.J	39807 44	39807 44•
Monévalor	44956 62	44956 62
Mutualité dépôts	14998 35	14968 41
Natio Court Terme	104177 00	103865
Natio Court Terme2	312770 00	312770
Natio Epargne	19741 14	19545 68
Natio Ep. Capital	12207 68	12086 81
Natio Ep. Croissance	1843 74	1794 39
Natio Ep. Obligations	207 76	202 19
Natio Ep. Retraite	133 41	129 84
Natio Ep. Trésor	8704 91	8687 53
Natio Ep. Valeur	458 63	446 36
Natio Fran. index	1043 11	1015 19
Natio Inom	1236 62	1203 52
Natio Inter	1627 30	1583 75
Natio Monétaire	27682 11	27682 11
Natio Opportunités	1138 25	1107 79
Natio Patrimoine	1433 91	1395 53
Natio Perspectives	1135 41	1105 02
Natio Placements	64760 05	64760 05
Natio Revenus	1097 21	1086 35
Natio Sécurité	12106 39	12106 39
Natio Valeurs	889 01	865 22
Nippon-Gan	6333 27	6089 68
Nord Sud Dévelop.	1758 49	1754 98
Obli-Associations	175 20	173 47
Oblicic-Mondial	2882 43	2839 83
Oblicic-Régions	1135 95	1119 16
Oblifutur	3235 79	3156 86
Oblig. très caté.	196 06	193 16
Oblilion	1542 30	1527 03
Oblisécurité Sicav	14173 65	14173 65
Oraction	1318 29	1296 14
Paribas Capitalisation	1732 40	1706 80

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Opportunités	131 94	126 56
Paribas Patrimoine	617 62	592 44
Patrimoine Retraite	247 15	242 30
Pervalor	811 51	599 52
Planinter	1252 70	1222 15•
Plenitude	143 97	139 78
Poste Croissance	5984 10	5978 12
Poste Gestion	72241 94	72241 94
Première Oblig.	10811 48	10800 68
Prévoy. Ecureuil	108 02	106 95
Priv Associations	32202 46	32202 46
Proficus	1059 74	1033 89
Quartz	142 26	138 79
Rentacic	165 85	163 40
Revenus Trimestr.	5611 30	5555 74
Revenu-Vert	1200 91	1171 62
St Honoré Vie & Santé	1006 22	980 59
St Honoré Bons du Tr.	12287 93	12206 90
St Honoré Invest.	793 56	757 57
St Honoré Pacifique	700 65	668 88
St Honoré Real	16415 03	16349 63
Sécuricic	1898 18	1898 18
Sécuri-Gan	13078 55	12822 11
Sécuritaux	1520 73	1520 73•
Sicaden	749 78	738 88
Sicav Associations	2015 93	2015 93
SFI-CNP Assur.	898 53	878 18
S.G. Fr. opport. C et D.	1276 07	1251 05
Sicav 5.000	452 35	440 24
S.I. Est.	1446 14	1404 02
Slivafrance	727 62	708 15
Slivam	419 44	408 21
Slivarente	236 18	231 53
Slivinter	483 12	470 19
S.N.I.	1133 03	1100 03
Sogenfrance Capita.	1233 30	1209 12
Sogenfrance Distribut.	1191 42	1168 06
Sogépargne	334 28	327 73
Sogeinter	1417 64	1389 84
Soleil Investissements	606 21	582 89
Solaoca	2302 92	2297 18
State Street Act. Eur.	9848 28	9615 26•
State Street Act. Frce	11118 56	10794 72•
St. Str. Act.Japon	14172 66	13693 29•
State Street Emer. Mkt	12991 56	12386 96•
St Street OAT Plus	11891 97	11658 79•
Stratégie Actions	885 21	851 16
Stratégie Rendement	1562 54	1513 36•
Techno-Gan	5758 07	5536 61
Thesora	743 97	736 80
Trésor Plus	1452 50	1438 12
Trésor Trimestriel	1062 28	1051 76
Trésoricic	142850 46	142850 46
Trilion	5423 92	5354 31
Uni-Associations	122 69	122 69•
Uni-Foncier	1310 72	1278 76
Unifrance	599 22	584 60
Uni Régions	1253 60	1223 02
Univar	255 58	255 58•
Univers Actions	1364 05	1330 78
Univers Obligations	1939 82	1892 51
Valorg	2245 90	2243 66
Valrest	58405 69	58376 50
Winterthur St-Honoré	232 14	221 61

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 329	....	5 1	5 6
Ecu	6 596	....	... ...	... ...
Allemagne (100 dm)	337 390	....	326	348
Belgique (100 F)	16 398	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 410	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 647	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 700	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 220	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 368	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 481	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	374 890	....	362	382
Suède (100 krs)	72 950	....	68	77
Norvège (100 k)	79 820	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 961	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 606	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 635	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 194	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 832	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	61000	61100
Or fin (en lingot)	61400	61300
Napoléon (20f)	352	353
Pièce Fr (10 f)	384	.....
Pièce Suisse (20 f)	350	350
Pièce Latine (20 f)	349	348
Souverain	449	443
Pièce 20 dollars	2350	2360
Pièce 10 dollars	1300	1350
Pièce 5 dollars	790	.....
Pièce 50 pesos	2300	2280
Pièce 10 florins	360	360

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 6 mai 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 180 649

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,08	116,92	116,36
Précédent	117,62	117,38	116,76

CAC 40 A TERME
Volume : 14 379

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 928	1 915	1 912
Précédent	1 936,50	1 923	1 913

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ÉDUCATION

Les propositions de M. Millon pour la rénovation de l'enseignement supérieur

L'UDF presse le gouvernement de préciser sa politique universitaire

Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale et de la région Rhône-Alpes, a rendu public, jeudi 6 mai, un ensemble de propositions destinées à développer l'autonomie de l'enseignement supérieur.

M. Millon n'a jamais caché sa volonté de démontrer qu'il est souhaitable et possible de faire évoluer rapidement le système d'enseignement, ni sa déception de ne pouvoir mettre ses idées en application à la tête du ministère de l'éducation nationale... Le programme de réforme de l'enseignement supérieur qu'il vient de présenter au nom du groupe UDF démontre qu'il se préparait minutieusement à cette dernière hypothèse. C'est, en effet, un projet de transformation globale du monde universitaire qu'il entend promouvoir et qui doit faire l'objet d'une proposition de loi en bonne et due forme.

Pas question, prévient d'emblée Charles Millon, de se lancer dans une réforme de plus et de risquer de courir les mêmes mésaventures que le gouvernement de M. Chirac en 1986. Pour éviter ce piège, il propose un dispositif habile : *« Donner à toutes les universités qui le souhaitent la possibilité d'expérimenter des formules nouvelles en dérogeant aux textes législatifs ou réglementaires en vigueur. »* Autrement dit, leur permettre de sortir du cadre de la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur et d'échapper à l'ensemble des contraintes statutaires, pédagogiques et financières du système universitaire français.

Mais, sous réserve que l'Etat continue à *« garantir la cohérence et la coordination du système d'enseignement »* et sous couvert d'expérimentation à la carte, c'est bien un chamboulement en profondeur que M. Millon appelle de ses vœux. Avec un objectif sans ambiguïté : favoriser la diversité et l'autonomie des établissements sur fond d'« émulation », sinon de concurrence.

Systématisation des modules

Cette philosophie s'applique à tous les domaines. Ainsi, c'est vers des collèges universitaires à l'anglo-saxonne qu'il souhaite voir évoluer les premiers cycles. Non seulement ceux qui pourraient être implantés *« en dehors des locaux universitaires »* (par exemple dans des lycées ou dans des structures mixtes avec les professions), bénéficier d'un budget autonome et d'un appui plus formel des régions. Mais en outre, les premiers cycles, estime le groupe UDF, devraient être scindés en deux voies : d'une part, des premiers cycles « propédeutiques » préparant aux études longues et susceptibles d'accueillir environ un tiers des bacheliers, et, d'autre part, des premiers cycles professionnalisant, en un ou deux ans, et drainant la grande majorité des étudiants.

En outre, M. Millon souhaite favoriser le développement d'innovations pédagogiques débordant le cadre national actuel. Il recommande la systématisation de l'enseignement sous forme de modules, le développement de séquences en alternance avec l'entreprise et l'introduction de nouveaux rythmes dans l'année universitaire (comme les « quadrimestres » expérimentés par l'université nouvelle de Marne-la-Vallée).

Dans le domaine statutaire, l'UDF propose sans détour de donner aux universités qui le souhaitent la possibilité d'échapper à la loi Savary et aux contraintes du service public, grâce en particulier à l'établissement de deux budgets différents pour chaque université. L'un serait public, couvrant notamment les dépenses relatives aux personnels de la fonction publique. L'autre budget serait privé et s'appuierait aussi bien sur la gestion du patrimoine de l'établissement (notamment le patrimoine immobilier qui serait dévolu par l'Etat aux universités) que sur les activités liées à la vie étudiante. Ce qui revient à reposer le problème épineux des droits d'inscription. L'UDF propose à cet égard la constitution d'un comité des sages, chargé d'examiner les possibilités de moduler ces droits *« en fonction du coût réel de la formation et des perspectives d'insertion professionnelle »*. Cette part de budget privé permettrait notamment de gérer sous statut privé et de façon plus souple une partie des personnels.

La situation inconfortable du ministre

Enfin, M. Millon n'a pas abandonné toute ambition de renforcer le pouvoir régional dans le domaine universitaire. Il propose, en particulier, la décentralisation auprès des régions de la gestion des programmes d'échanges européens (Erasmus, Tempus) actuellement gérés au plan national par les œuvres universitaires et scolaires. Il suggère de la même manière de confier aux universités, en liaison avec les collectivités locales, l'ensemble des responsabilités en matière de vie universitaire (restauration, logement et transport des étudiants).

Ce programme de l'UDF pour l'enseignement supérieur va loin. Reprenant l'ensemble des tentations exprimées à droite depuis des années, il en fait la synthèse et associe la volonté de décentralisation des uns et le souci des autres de confier l'essentiel des responsabilités aux universités elles-mêmes.

Et il pourrait rapidement mettre le gouvernement et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, dans une situation inconfortable. Ce dernier ne prévoyait pas de rendre publiques les grandes lignes de sa politique avant le 17 juin. Certes, M. Millon l'a informé de sa démarche et il peut jouer de cette initiative parlementaire comme d'un utile ballon d'essai. Il reste que le programme de l'UDF place désormais le ministre sous la pression d'une partie de la majorité. Une situation qui n'est pas sans précédent, même si le contexte a sensiblement changé depuis quelques années.

GÉRARD COURTOIS

□ **Mise en place d'une commission d'évaluation des IUFM.** – François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, ont annoncé, mercredi 5 mai, la mise en place d'une commission destinée à examiner le fonctionnement des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Cette commission devra *« formuler des propositions en vue d'améliorer les conditions de formation des enseignants »* et devra remettre son rapport au mois de juin. Présidée par André Kaspi, professeur à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne, la commission compte dix-huit membres, parmi lesquels des universitaires, des recteurs, des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, un proviseur de lycée, ainsi que Jacques Friedel, président de l'Académie des sciences, et Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

SCIENCES

Au terme d'une mission de dix jours financée par l'Allemagne

La navette Columbia a atterri en Californie

La navette américaine Columbia a atterri jeudi 6 mai à 16 h 30 (heure française) sur la base d'Edwards en Californie, au terme d'un vol de 9 jours 23 heures et 39 minutes. Le retour était prévu une heure et demie plus tôt à Cap Canaveral (Floride), mais de mauvaises conditions atmosphériques ont amené la NASA à changer de site d'atterrissage. Financée par l'Allemagne, cette mission scientifique a permis à sept astronautes, dont deux Allemands, de réaliser, à bord du laboratoire européen Spacelab arrimé dans la soute, quatre-vingt-huit expériences biomédicales, de métallurgie et de physique des matériaux.

Commencée sous de mauvais auspices par quatre reports de tirs successifs (*le Monde* du 28 avril), la mission Spacelab D-2 de la navette Columbia, la cinquante-cinquième d'une navette américaine, s'est terminée, jeudi 6 mai, à la satisfaction générale. Le seul incident significatif de ce vol sans histoire fut une interruption de quatre-vingt minutes des liaisons avec le sol, mardi 4 mai. Cette panne, due à une erreur de manipulation informatique dans la salle de contrôle, a entraîné la perte de 20 minutes de données scientifiques *« ce qui, sur quatre-vingt-dix heures d'enregistrements au total, est loin d'être catastrophique »*, remarque un expérimentateur.

Quatre-vingt-huit expériences scientifiques

Les scientifiques se félicitent, en revanche, des possibilités offertes par les liaisons quasi permanentes et en direct entre le sol et la navette, que permet le réseau de satellites TDRS (Tracking and Data Relay Satellite). Installés au centre spatial de Houston (Texas), ou au centre de recherches spatiales allemand de Oberpfaffenhofen, près de Munich, les chercheurs ont pu ainsi, à plusieurs reprises, modifier les manipulations, en collaboration avec les deux équipes d'astronautes qui se relaient, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans le module Spacelab.

Ils avaient aussi la possibilité de détecter immédiatement tout problème technique, et de faire recommencer les expériences dont les résultats leur semblaient douteux. *« Sans cette visibilité en temps réel, nous n'aurions récolté guère plus de 20 à 30 % des données récupérées durant le vol »*, estime Jean-Claude Guichard, chef de mission à Houston pour la société Aérospatiale, constructeur du laboratoire médical Anthrorack. Six mois à un an seront nécessaires pour le dépouillement complet des résultats.

Cette mission, la seconde financée par l'Allemagne (1), comportait quatre-vingt-huit expériences scientifiques, allemandes dans leur grande majorité, avec une participation américaine, européenne (une trentaine d'expériences) et japonaise. Elles portaient sur la métallurgie et la physique des matériaux, la robotique, la médecine et la biologie. C'est ainsi que les astronautes ont profité de l'absence de pesanteur pour fabriquer une pale de turbine monocristalline en alliage de nickel. Ils ont aussi expérimenté un prototype de bras-robot pouvant être télécommandé depuis la Terre.

Les astronautes ont, enfin, servi de cobayes pour des expériences biomédicales, menées notamment à l'aide du laboratoire Anthrorack de l'Agence spatiale européenne (ESA), destinées à étudier les effets de l'apesanteur sur le corps humain. L'une des plus spectaculaires les a amenés à s'injecter dans les veines près de 2 litres de solution saline, afin d'étudier comment les systèmes cardio-vasculaire et hormonal éliminent les excès de fluide en l'absence de gravité.

J.-P. D.

(1) La première, Spacelab D-1 a eu lieu en novembre 1985.

□ **Le réacteur Phébus bloqué par des copeaux.** – Le réacteur expérimental Phébus, de l'Institut national de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), à Cadarache (Bouches-du-Rhône), est indisponible pour un mois, à la suite de la découverte de copeaux d'acier dans l'eau de refroidissement de sa piscine. Découverts lundi 26 avril, ces copeaux proviennent d'un perçage réalisé le 25 mars sur une plaque support d'un mécanisme d'étanchéité. Le cœur du réacteur sera déchargé, afin de procéder à son nettoyage ainsi qu'à celui de la piscine. Selon l'IPSN, ces travaux supplémentaires ne devraient pas retarder d'un programme de recherche international sur la fusion du combustible à l'intérieur d'un réacteur en cas d'incident (*le Monde* du 10 mars).

CARNET

Naissances

– Fontainebleau.

Robert et Madeleine MARIENBACH sont heureux d'annoncer la naissance, le 21 avril 1993, de

Camille,

sœur de
Matthieu et de Chloé,
fille de
Édouard et Barbara MARIENBACH.

Isabelle, Francesco, Lorenzo et Fabio sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Elio DELFINI,

à Paris, le 6 mai 1993.

– Villiers-lès-Nancy. Metz.

Françoise CHAMPETIER-CUSSAC est heureuse d'annoncer la naissance de ses deuxième et troisième petits-enfants,

Paul et Benjamin,

le 29 avril 1993, chez
Sylvie, Benoît et Lucie VITALE.

Adoptions

Danièle MIGUET et Jacques POISAT ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de

Jaïr,

né le 20 décembre 1985, en Colombie.

Décès

– C'est avec tristesse que son épouse
Colette,
Toute sa famille,
Ses amis fidèles,
font part du décès de

Louis ABEL,
historien,

endormi à son domicile au soir du 23 avril 1993.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

68510 Magstatt-le-Haut.

– Le conseil d'administration de l'institut Pierre-Mendès-France s'associe avec tristesse à la douleur et à l'émotion provoquées par le décès de son président

Pierre BÉRÉGOVOY.

– Le docteur Catherine Jouve a le chagrin d'annoncer le décès de sa mère,

Mme Louise ROUDANEZ,
femme de Lettres et des Arts,

survenu le 4 mai 1993.

Un hommage lui sera rendu lors du service religieux le lundi 10 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

40, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 17 avril 1993, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mlle Elisabeth TAUB.

Selon ses dernières volontés, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 6 mai, à Paris.

17, rue Gramme,
75015 Paris.

Anniversaires

– Le 8 mai 1978,

Eugène ROSE-ROSETTE

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

Communications diverses

– L'ensemble des associations juives laïques de Paris vous invitent dimanche 9 mai, de 10 heures à 20 heures, à une grande journée de réflexion et de fête, qui aura lieu 11, rue Caillaux (métro Maison-Blanche).

Trois ateliers le matin : « Les juifs et l'Europe » ; « Israël et la Diaspora » ; « Les identités juives ». Un repas pris en commun. Une table ronde de 14 heures à 17 heures : « Les juifs laïques face à la communauté ».

A partir de 17 heures, grande fête, avec la chanteuse Annie Darmon et l'atelier yiddish d'Alain Fisher.

Prix pour l'ensemble de la journée, repas inclus : 100 F.
L'après-midi seul : 50 F.
Paiement à l'entrée de la salle.

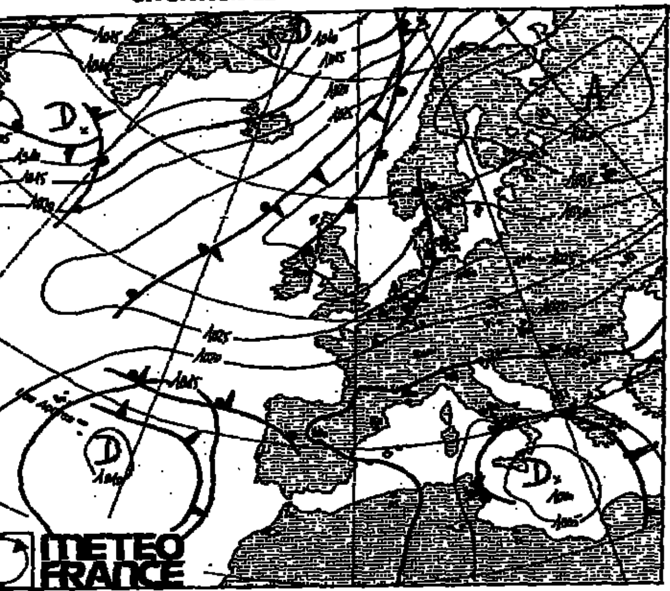
Conférences

– « Qu'est-ce que le protestantisme ? » Conférence-débat, église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, mardi 11 mai 1993, à 20 h 30. Entrée libre.

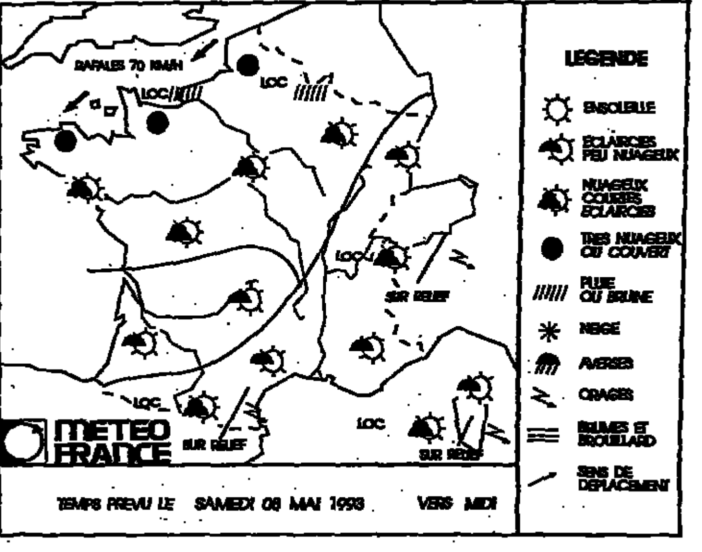
Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI 1993



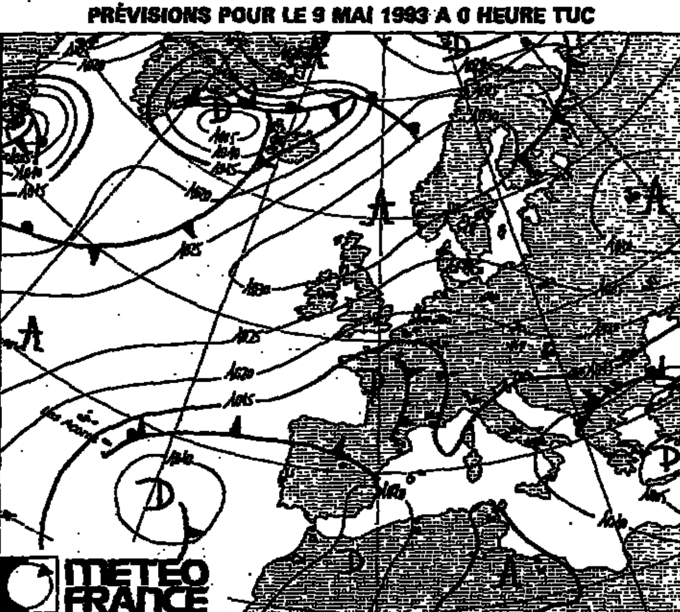
Samedi : tendance orageuse au sud et à l'est. Très nuageux avec rares ondées au nord. Sur une petite moitié sud-est du pays : des Pyrénées à la Corse aux Alpes et à l'Alsace, le ciel sera peu nuageux le matin. Des foyers orageux se développeront sur les massifs dans l'après-midi et pourront gagner la plaine en soirée.

Sur le sud-ouest du pays, c'est-à-dire sur un grand quart nord-ouest, le ciel restera très nuageux toute la journée avec de petites pluies éparses.

Les températures seront conformes aux normales saisonnières avec pour les minimales de 8 à 13 degrés du nord au sud, et pour les maximales, de 15 à 19 degrés au nord de la Seine, et de 19 à 24 degrés au sud.

Le vent de nord-est soufflera sur les côtes de Manche jusqu'à 70 km/h en pointe.

PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-5-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-5-1993 à 18 heures TUC et le 7-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	11	D
BIARRITZ	18	13	C
BORDEAUX	22	9	D
BOURGES	17	7	C
BREST	16	6	D
CAEN	13	7	C
CHERBOURG	13	7	N
CLERMONT-FER.	16	8	C
DIJON	15	4	C
GRENOBLE	20	11	C
LILLE	15	9	C
LIMOGES	17	7	D
LYON	17	10	C
MARSEILLE	23	12	D
NANCY	14	8	C
NANTES	19	7	D
NICE	21	14	D
PARIS-MONTS.	19	9	C
PAU	22	10	C
PERPIGNAN	24	14	N
POINTE-A-PITRE	31	22	N
RENNES	19	5	D
ST-ETIENNE	15	9	C
STRASBOURG	11	8	C
TOULOUSE	24	11	D
TOURS	17	8	C
ÉTRANGER			
ALGER	20	11	D
AMSTERDAM	15	7	C
ATHÈNES	22	15	P
BANGKOK	37	29	C
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	21	12	D
BERLIN	11	9	N
BRUXELLES	16	9	C
COPENHAGUE	11	9	D
DAKAR	25	20	D
GENÈVE	17	10	C
ISTANBUL	15	10	N
JÉRUSALEM	17	7	D
LE CAIRE	26	17	D
LISBONNE	19	12	D
LONDRES	15	6	D
LOS ANGELES	20	15	D
LUXEMBOURG	15	6	C
MADRID	23	10	N
MARRAKECH	23	12	D
MEXICO	26	13	N
MILAN	14	11	C
MONTRÉAL	22	8	D
MOSCOU	21	8	D
NAIROBI	27	15	N
NEW-DELHI	44	30	D
NEW-YORK	25	14	D
PALMA	25	8	D
PÉKIN	18	12	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	10	D
HONGKONG	30	25	C
SÉVILLE	23	12	C
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	13	6	D
SYDNEY	22	14	C
TOKYO	22	16	C
TUNIS	18	13	C
VARSOVIE	25	12	D
VENISE	23	15	N
VIENNE	21	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Soupir

MAIS où était donc le *gouvernement, alors* que la télévision retentissait des comptes catastrophiques de la nation? Qui a aperçu un ministre, au «20 heures»? Tous disparus. Ils accusaient le coup, sans *doute. La nouvelle avait dû leur* causer une telle *surprise* ! On ne vit même pas l'image, pourtant traditionnelle en ces occasions, de l'auteur du rapport remettant son œuvre au commanditaire.

Tout au plus le procureur général Raynaud révéla-t-il, sur M6, que M. Balladur avait alors *«poussé un soupir, qui n'était pas de soulagement».* Un soupir ! Dans le trivial tumulte ambiant, on n'eût pu recevoir de si tristes nouvelles avec davantage d'élégance et de sobriété.

Quant au procureur général Raynaud, il ne fallait pas compter sur lui pour juger son prochain. *«Je laisse les chiffres parler d'eux-mêmes»*, assura-t-il sur France 2. *«La faute à qui,* interrogea sans conviction Bruno Masure. *Rocard? Cresson? Bérégovoy?»* Vraiment, avec la meilleure volonté, le rapporteur ne voyait pas. *«Nous n'avons pas recherché la part d'imputation à faire peser sur tel ou tel.» «Avez-vous relevé des dépenses électorales?»*, insista Masure. Ah oui, quelques petits milliards imprévus *au début de l'année,* mais *«électorales»*, non, on ne pouvait aller jusque-là. Sans *«chercher à les qualifier»*, la commission les avait *«constatés»*.

Les raisons de cette retenue, parfaitement honorable et sans aucun doute millimétrée, étaient dans tous les esprits. On ne tire pas sur un mort. Mais la bonne grâce des télévisions à entrer dans le jeu *«des-chiffres-qui-parlent-d'eux-mêmes»* fut remarquable.

On parle beaucoup d'impertinence, ces temps-ci. Eût-ce été une intolérable impertinence que d'enquêter sur la manière dont *l'Hôtel Matignon avait préparé* l'annonce de ce rapport ou de rappeler, même d'un mot, que *la commission* Raynaud comptait parmi ses membres près de la moitié de hauts fonctionnaires ayant servi dans des cabinets de ministres de droite? Ou encore de récapituler les aspects positifs du bilan des gouvernements précédents? Au lieu de quoi, en annonçant qu'il recevrait M. Balladur lundi prochain pour présenter son plan de rigueur, PPDA souligna que le premier ministre *«savait que sa popularité en souffrirait».*

Sur cette note admirative à l'égard du stoïcisme du premier ministre, disposé à sacrifier sa considérable popularité sur l'autel du redressement, on ferma le ban.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 7 mai

TF 1

20.50 Magazine : **Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. La balade des cheminots ; La main baladeuse ; Le jockey ; Le chariot fou ; L'arche de Noé ; La foin qui roule.
22.35 Magazine : **Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Trilogie polynésienne. 2. L'eau. Pontas ; Les Sous-marins à propulsion humaine ; Dauphins en sursis ; Boulevard des épaves.
23.40 Divertissement : **Sexy Dingo.**
0.15 Série : **Les Enquêtes de Remington Steele.**

FRANCE 2

20.50 Série : **Maigret se défend.** D'Andrzej Kostenko, d'après Georges Simenon.
22.20 Magazine : ***Bouillon de culture.*** Présenté par Bernard Pivot. Invité : Jacques Attali *(Verbatim)*.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : **Nuits blanches.** ■■■ Film italo-français de Luchino Visconti (1957) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 ▶ Magazine : **Thalassa.** Rendez-vous avec la Lune, de Lise Blanchet, Béatrice Berge, Stéphanie Brebant et Sophie Bontemps.
21.50 Magazine : **Faut pas rêver.** Invité : Michel Boujenah. Inde : l'enfant lama ; France : les grandes gueules ; Espagne : l'exorcisme par le feu.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : **Le Divan.** Invitée : Noëlle Châtelet, écrivain.
23.40 Série : **Les Incorruptibles.**
0.30 Court métrage : **Libre Court.** L'Excès contraire, d'Eric Nivot.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Série : **Antoine Rives, le juge du terrorisme.** L'Affaire Akbari.
22.00 Divertissement : **Ce soir avec les Nouveaux.**
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : **La Belle Histoire.** ■■ Film français de Claude Lelouch (1992).

ARTE

20.40 Magazine : **Transit.** De Daniel Leconte. Revue de presse ; *Documentaires, etc.*
22.10 Magazine : **Macadam.** The Pet Shop Boys. Tout est une question de style !, de Steve Jenkins.
23.05 Documentaire : **Au commencement *était l'image.*** Asger Jorn, de Marie-Josée Van de Loo.
0.05 Musique : **Montreux Jazz Festival**

M 6

20.45 Téléfilm : **L'Insoutenable Vérité.** De Jeremy Kagan.
22.25 Série : **Mission impossible.** La Photographe.
23.25 Magazine : **Les Enquêtes de Capital** Présenté par Emmanuel Chain. *La machine de guerre hollywoodienne.*
23.50 Magazine : Emotions.
0.20 Informations : **Six minutes première heure.**
0.30 Magazine : Rapline. *Daddy Nuttee, Madjah.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Léautaud-Benda.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : **Black and Blue.** Buddy Rich, batteur.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Borel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 23 mars à Leipzig) : Danses pour harpe et *orchestre à cordes,* de Debussy ; Danses symphoniques pour orchestre op. 45, de Rachmaninov ; Panta rhei, *de Veerhoff ; Boléro,* de Ravel, par le Sinfonieorchester des MDR, dir. Daniel Nazareth ; Antonella Valenti, *harpe.*
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz club Lionel Hampton à Paris : The Incredible First Lady of Gospel : Tramaine Hawkins avec Willie Small, Kevin Monroe, Angela Bell, Jackie Bartell, choristes.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 8 mai

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.20 *La Une est à vous.*
17.25 Magazine : **Trente millions d'amis.**
17.55 Divertissement : **Les Roucasseries.**
18.25 Divertissement : **Vidéo gag.**
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Essais de formule 1, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : **Histoires d'en rire.** *Présenté par* Roger Zabel.
22.40 Téléfilm : **Rivalités meurtrières.** De James Dodson.
0.20 Magazine : Formule foot. Championnat de France, PSG-Monaco.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25

Géopolis

Les Sahraouis : La guerre ensablée

13.25 Magazine : Géopolis.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : **Sport passion.** A 15.15, Rugby (Tournoi des Dix Provinces) : New South Wales-Transvaal, en différé de Sydney ; A 16.55, Cyclisme : Quatre Jours de Dunkerque ; A 17.35, Magazine Terre de Foot.
19.00 INC.
19.05 Magazine : **Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. Invité : Jean-Marie Bigard.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : **La Chance aux chansons.** *Spécial 1 500*. *Emission présentée par Pascal Sevran.*
22.45 Variétés : **Taratata.** Emission présentée par *Nagui. Invitée : Elsa.*
0.15 Journal et Météo.
0.30 Magazine : **La 25e Heure.** *Présenté par Jacques Perrin.*

FRANCE 3

13.00 Documentaire : **En flânant avec Roger Gicquel.**
14.00 Série : **La croisière s'amuse.**
14.50 Magazine : **Ouvert au public.**
15.20 Documentaire : **Génération d'Alsace.**
15.45 Documentaire : **Picasso et la tauromachie.**
16.15 Magazine : Iktus.
16.45 Documentaire : **Mizike Mama.**
17.40 Magazine : Montagne.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : **Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 *Téléfilm : Bois d'ébène.* De Patrick Saglio.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : **Zanzi Bar.** *Qu'elle était verte ma campagne*, de Daniel Leconte.
23.35 Magazine : **Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango et *Yianna Katsoulos.*
0.20 Continentales Club.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.05* —

13.30 Magazine : **L'Œil du cyclone.** Gorki.
14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Série : Le Juge de la nuit.
14.50 Sport : Golf. 3e journée de l'Open Perrier.
16.40 Sport : **Basket-ball américain.** Match de championnat de la NBA.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessin animé : **Les Razmoket.**
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars. *Zoo.*
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : **La Vie en suspens.** De Glenn Jordan.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : **Scènes de chasse dans le Ngorongoro.** De Richard Matthews.
22.50 *Magazine : BVP,* **Baffie vérifie la pub.**
23.00 Magazine : Jour de foot. 34e journée du championnat *de France de D1.*
23.30 Cinéma : **Le Boucher de Notting Hill.** ■ Film britannique d'Anders *Palm (1990).*
1.15 Cinéma : **My Own Private Idaho.** ■■ Film américain de Gus Van Sant (1991) (v.o.).
2.55 Sport : Boxe. En direct de Las Vegas. Championnat du monde des super-légers, lourds et moyens WBC.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio.
19.30 *Documentaire :* **Histoire parallèle.**
20.20 Chronique : **Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : **La Vraie Vie (dans les bureaux).** De Jean-Louis Comolli.
22.00 Téléfilm : Emma Kunz. *De Benoît Jacquot.*
22.55 Court métrage : **La Goula.** De Roger Guillot.
23.30 Musique : **Montreux Jazz Festival.**
0.00 Série : **Monty Python's *Flying Circus*** (rediff., 40 mn).

M 6

13.00 Série : O'Hara.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : **Amicalement vôtre.**
16.40 Magazine : Culture rock.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : **Tranche de rire.**
20.45 Téléfilm : **Confiance aveugle.** *De Paul Wendkos.*
0.15 Série : **Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Vincent Corbière, ébéniste.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Les Petites Heures, d'Eugène Durif.
22.35 *Musique : Opus.* Jean-Claude Eloy, abolisseur des frontières de la composition.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.00, opéra (donné le 26 avril salle Pleyel) : Hélène d'Egypte, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Anna Tomowa-Sintow, Inga Nielsen, Siegmund Nimsgern, Klaus Koenig, Anne Gjevang, David Rendall, Annegeer Stumphius, Camilla Ueberschaer.
23.00 Jazz. Concours de la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF), en direct de Liège.
1.02 Maestro.

Dimanche 9 mai

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France ; Résumé de la Coupe d'Europe ; Morceaux choisis ; Top buts.
11.50 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.20 Sport : **Formule 1 à la Une.** Grand Prix d'Espagne, en direct de Barcelone ; à 15.45, *le podium.*
16.00 Série : Starsky et Hutch.
16.55 Disney Parade.
18.05 Des millions de copains.
19.05 Magazine : **7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invités : l'abbé Pierre et *Bernard Kouchner.*
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : **Avec les compliments de Charlie.** ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1978).
22.30 Magazine : **Ciné dimanche.**
22.40 Cinéma : **On n'est pas sorti de l'auberge.** □ Film français de Max Pecas (1982).
0.20 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en direct de l'église Saint-Ursin à Epron (Calvados).
11.50 Série : **La Colombe et le Serpent.** De Michel Farin. 4. La Jalousie du frère.

DIMANCHE • MIDI

Bernard Stasi

à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : **L'Heure de vérité** (et à 1.40). Invité : Bernard Stasi.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : **Mission casse-cou.**
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : **L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.15 Magazine : **Stade 2.** Football ; Rugby ; Basket-ball ; Tennis ; Automobile ; Escalade ; Cyclisme ; Handball.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : **Midnight Run.** ■■ Film américain de Martin Brest (1988).
23.00 Cinéma : **La Blonde de Pékin.** □ *Film franco-italo-allemand de* Nicolas Gessner (1967).
0.20 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Opéra de Lyon : Jean Nouvel, documentaire de Michel Van Zele.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe.
13.20 Magazine : **D'un soleil à l'autre.**
13.50 Téléfilm : Face to Face. De Rob Cohen.
15.25 Magazine : **Sports 3 dimanche.** A 15.30, Tiercé, en direct de *Longchamp ;* A 15.50, Basket-ball (finale du championnat de France, troisième match en direct) : Pau-Orthez contre Limoges.
17.30 Dessin animé : **Les Simpson.**
18.00 Magazine : ***Jamais sans mon livre.*** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Carlo Fruttero et Franco Lucentini *(Ce qu'a vu le vent d'Ouest) ;* Hugues Pagan *(Tarif de groupe) ;* le critique Pascal Bonnafoux *(Praga Magica) ;* Angelo-Mario Ripellino *(Maurice Denis) ;* Jean-Paul Bouillon *(l'Art grec)* préfacé par Pierre Vidal-Naquet.
19.00 Le 19-20 de l'information. Invité Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche.
20.05 Divertissement : Yacapa. *Présenté par Pascal Brunner.* Invités : Patrick Préjean, Fabienne Thibault, Olivier Lejeune, El Chato.
20.45 Spectacle : **Attention magie !** Présenté par Vincent Perrot.
22.00 Magazine : **A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Paco Rabanne.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : **Volpone.** ■ Film français de Maurice Tourneur (1940).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : **Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement : **La Semaine des Guignols.**
14.00 Divertissement : **Ce soir avec les Nouveaux.**
14.50 *Sport : Golf.* Dernière journée de l'Open Perrier.
17.30 Documentaire : **Loups de Galice et de Castille.** De Richard et Julia Kemp.
18.00 Cinéma : **Shag.** ■ Film britannique de Zelda Barron (1988).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.25 Magazine : **Dis Jérôme?** Présenté par Jérôme Bonaldi. Les climats.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : **Barton Fink.** ■■■ Film américain de Joel et Ethan Coen (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Magazine : **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; basket-ball : Magic Johnson Team-Russie, en différé.
3.00 Cinéma : **Un moment d'égarement.** ■ Film français de Claude Berri.
4.20 Cinéma : **Night on Earth (Une nuit sur terre).** ■■ Film américain de Jim Jarmusch (v.o.)

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Téléfilm : Emma Kunz. De Benoît Jacquot (rediff.).
17.55 Documentaire : **Matisse voyage.** De Didier Baussy (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles.
19.30 Magazine : **Mégamix.** De Martin Meissonnier. Swing cosmopolite. Suzanne Vega, Patrice Moullet, Ugly Kid Joe, Oui Oui, Carlos Pueble, Shanbezadeh Sahid et Sharafi Ahmad.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : **Bach et les images.** Soirée proposée par Jean Baronnet.
20.45 Panorama. *Patchwork d'images, du Magnificat dirigé par Herbert von Karajan au docteur Schweitzer à Lambaréné.*
21.05 Documentaire : ***Le Cantor* de Saint-Thomas.** De Colin Nears. Avec Brian Cox.
22.35 Musique : **Le Jazz et les Variétés.** Benny Goodman, Martial Solal et les Swingle Singers jouent Bach à leur façon.
22.50 Documents : **Les Films de long métrage et d'animation.**
23.30 Documentaire : **Mein Bach.** *De Jean Baronnet.*
23.55 Danse. Chorégraphie de John Neumeier sur des musiques de Bach. D'André S. Labarthe.
0.05 Musique : **Les Grands Interprètes.** Extraits filmés de quelques grands interprètes du XXe siècle. Hermann Scherchen, de Luc Ferrari et S. G. Patris. David Oïstrakh : *Celebrity Recital. Wanda* Landowska at Home. Glenn Gould, la question de l'instrument, de Bruno Monsaingeon (45 *min*).

M 6

11.05 Magazine : Turbo (rediff.).
11.50 Série : **Mariés, deux enfants.**
12.20 Série : **Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 Série : O'Hara.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : L'Heure du crime.
15.40 ▶ Magazine : **Fréquenstar.** William Sheller.
16.35 Magazine : Flashback.
17.05 Série : **Airport unité spéciale.**
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : **Tonnerre mécanique.**
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6.
20.50 Téléfilm : **Pour l'amour d'un enfant.** De Richard Michaels.
22.30 Magazine : **Culture pub.** D'Anne Magnien et Christian Blachas.
23.00 Cinéma : **Black Emmanuelle en Afrique.** □ *Film italien d'Albert Thomas* (1975).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Joli mois de mai.
22.25 *Poésie sur parole.*
22.35 Musique : **Le Concert** (donné à la Maison de Radio-France, le 21 février) : la jeune école russe. Œuvres de Kapyrine, Pécou, Ianov-Ianovski, Chtchetinski, Pavlenko, Zograbian, par l'Ensemble de musique moderne de Moscou, dir. Alexei Vinogradov.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de jazz (donné le 22 octobre 1991 lors du Festival de jazz de Paris) : Œuvres de Charles Mingus, Jack Melrose. Le Sextette de Charlie Mingus à Nice le 20 juillet 1972.
22.33 Autoportrait. Par Philippe Hersant. Chen Qi Gang.
23.35 L'Oiseau rare.
1.00 *Les Fantaisies du voyageur.*

Le Monde

Les élections locales et le scrutin de Newbury

Le Parti conservateur britannique a enregistré un revers sans précédent depuis 1979

LONDRES

de notre correspondant

L'anecdote paraît authentique : lorsque le directeur de la campagne du Parti démocrate-libéral a réveillé en pleine nuit Paddy Ashdown pour lui annoncer que David Rendel l'avait emporté à Newbury avec 22 055 voix de majorité, le chef des démocrates-libéraux ne l'a pas cru : il devait s'agir du total des voix obtenues par M. Rendel ! Aucun sondage, aucun stratège politique, ne se serait hasardé à prévoir une telle victoire de l'opposition lors de cette élection législative partielle où le Parti conservateur détenait une majorité de 12 357 voix depuis le scrutin d'avril 1992 (*le Monde* des 6 et 7 mai). M. Rendel a obtenu 37 590 voix, contre 15 535 à son adversaire conservateur, Julian Davidson, et seulement 1 151 voix pour le candidat du Parti travailliste.

Déroute aux élections locales

Ce scrutin, présenté par l'opposition comme une sorte de « mini-référendum » sur les performances du gouvernement de John Major, est apparu comme un vote de protestation devant les effets d'une politique économique qui n'est pas dissociée, dans l'esprit d'un grand nombre de Britanniques, de la grave récession qui a frappé la Grande-Bretagne depuis deux ans et demi.

Cette sanction de l'électorat est peut-être encore plus manifeste si l'on en juge par la large déroute politique que représentent, pour le Parti conservateur, les résultats des élections locales. Il s'agit en effet des plus mauvais résultats enregistrés par les Tories depuis leur retour au pouvoir, en 1979. Sur les quarante-sept comtés d'Angleterre et du Pays de Galles où les conseils de comté étaient soumis à renouvellement, le Parti conservateur ne détient dorénavant la majorité absolue que dans un seul (le Buckinghamshire), contre dix-huit précédemment.

Les démocrates-libéraux apparaissent les grands vainqueurs : ils ajoutent en effet deux comtés (le Somerset et le Cornwall) à celui qu'ils détenaient (l'île de Wight). Le Labour, de son côté, s'est imposé dans le Northamptonshire et contrôle désormais quatorze comtés. Le nombre des comtés sans majorité absolue passe, d'autre part, de douze à vingt-huit. En termes de sièges, les chiffres sont également éloquents : les conservateurs perdent 472 sièges, les démocrates-libéraux en gagnent 376 et le Labour en obtient 85 de plus. La carte électorale de l'Angleterre est ainsi profondément modifiée s'agissant de la représentation locale des partis.

Le Sud, qui est le bastion traditionnel du parti tory, enregistre les pertes les plus sévères : dans des comtés comme le Kent, le Hampshire, le Surrey, l'East-Sussex et le West-Sussex, qui étaient depuis si longtemps des « valeurs sûres » – depuis 1889 pour le Kent, – le Parti conservateur perd sa prédominance.

Si la participation électorale pour les élections locales (de l'ordre de 40 %) est sans surprise pour ce type de scrutin, la mobilisation des électeurs de Newbury (71,25 % de participation) représente visiblement celle des mécontents et des déçus du « Majorisme ».

LAURENT ZECCHINI

Faisant en particulier des réserves sur les contrôles d'identité préventifs

Le cabinet de Mme Veil critique certaines dispositions du projet de M. Pasqua sur les étrangers

Le projet de loi réformant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers pourrait être présenté au conseil des ministres du 19 mai. La version de ce texte préparé au ministère de l'intérieur et rendu public par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) (*le Monde* du 6 mai) est contestée, sur certains points, par le cabinet de Simone Veil, ministre des affaires sociales.

Celui-ci est intervenu à propos des prestations sociales versées aux étrangers et du regroupement familial. Il accepte que les prestations sociales soient refusées aux étrangers en situation irrégulière, sauf en cas d'hospitalisation ou de soins d'urgence. Il plaide pour que le délai de résidence nécessaire à un immigré afin de faire venir sa famille soit porté de un à deux ans, et non trois comme le prévoit l'avant-projet du ministère de l'intérieur. Il souhaite que l'examen des ressources nécessaires pour obtenir ce regroupement prenne en compte les allocations familiales, alors que le texte de M. Pasqua les exclut du calcul des revenus. Le cabinet de Mme Veil a aussi tenu, jeudi 6 mai, à faire entendre sa différence avec M. Pasqua en affirmant son hostilité, sauf *« dans certaines circonstances »*, aux contrôles d'identité préventifs, qui font l'objet d'un autre projet de loi.

Une manifestation à Paris

A propos du texte sur l'immigration, qui vise aussi à soumettre le mariage à la condition du séjour régulier, à faciliter les expulsions et à filtrer les demandes d'asile, le Syndicat de la magistrature parle de *« grave recul des libertés et du droit »*. Pour le MRAP, le projet vise à *« déstabiliser à l'extrême des étrangers établis en France ou en voie d'établissement »*. La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) parle de projet d' *« exclusion ethnique »*. La Ligue des droits de l'homme estime que le texte met en cause *« la cohésion sociale et civique du pays »* et SOS-Racisme se dit *« très circonspect »*.

Ces associations, des syndicats et des partis de gauche appellent à participer à la manifestation contre la réforme du code de la nationalité, dont le PCF a pris l'initiative, lundi 10 mai à Paris, entre la place de la Bastille et celle de la Nation, ainsi qu'à un rassemblement devant l'Assemblée le lendemain, au moment de l'examen du texte par les députés.

Ph. Be.

Mis en cause sur France 2

M. Charasse poursuit en diffamation Philippe Sassier

Michel Charasse, ancien ministre du budget, a engagé mercredi 5 mai une procédure en diffamation contre Philippe Sassier, journaliste à France 2, à la suite d'une chronique qui l'avait mis en cause le 3 mai, à 7 h 20, sur cette chaîne publique.

Commentant les propos tenus par Michel Charasse – qui avait déclaré, à l'annonce du suicide de Pierre Bérégovoy : *« Je serais juge ou journaliste, je ne dormirais pas bien ce soir »*, – Philippe Sassier avait notamment affirmé, dans sa chronique : *« A-t-il le sommeil profond, l'ancien ministre du budget de Pierre Bérégovoy, qui a signé le budget de 1993 juste avant de démissionner pour aller s'asseoir dans un siège douillet de sénateur ? ... N'est-ce pas lui qui a, volontairement, majoré certaines recettes et minoré certaines dépenses dans ce budget ? (...) Dans son désir de laisser à son successeur un terrain budgétaire miné, M. Charasse a contribué, beaucoup plus que les juges, les journalistes et l'actuelle majorité, à ternir l'image d'homme de rigueur de Pierre Bérégovoy. »*

M. Charasse s'est déclaré *« indigné par les propos tenus par Philippe Sassier mettant directement en cause la loyauté et la rigueur de sa gestion ministérielle et l'accusant d'avoir contribué à ternir l'image politique de Pierre Bérégovoy »*.

Charles Millon invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, président du conseil régional de Rhône-Alpes, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 9 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

Il répondra aux questions de Daniel Carton et Thomas Ferenczi, du *Monde*, et de Richard Arzt et Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Gustavo Gutierrez à l'Elysée

Le « père » de la théologie de la libération décoré de la Légion d'honneur

Gustavo Gutierrez, prêtre péruvien de soixante-quatre ans, « père » de la théologie de la libération, a été décoré de la Légion d'honneur, jeudi 6 mai à l'Elysée, par M. Mitterrand. Le président français a salué « l'accord entre la foi » de son hôte latino-américain « et son combat contre l'exploitation, la domination, la pauvreté et la misère ».

LIMA

de notre correspondante

Depuis la conférence épiscopale de Medellin (Colombie) en 1968, la *théologie de la libération* et l'« Eglise des pauvres » ont marqué l'histoire du sous-continent. Parler de Dieu à partir des souffrances des peuples est l'argument premier du Père Gutierrez dans *la Théologie de la libération*, écrit en 1971 (1). Depuis, il a dû affronter la résistance des conservateurs, pourfendant *« le marxisme réchauffé »* et *« les communistes déguisés en curés »*.

Rome a condamné certaines déviations de cette théologie. Le Père Gutierrez y a échappé de peu, en 1984. *« Lorsqu'on appartient à une institution*, dit-il, *il faut respecter certaines règles de jeu. »* Depuis, s'il garde un *« profil bas »*, il exprime librement ses convictions dans ses sermons, ses articles, ses conférences et ses livres.

« Ce que j'ai voulu avec la théologie de la libération, dit-il, *c'est rappeler à un peuple qui tutoie quotidiennement la mort que Dieu est l'ami de la vie »* et éviter que la théologie *« ne soit qu'un discours dans le vide »*. Ce courant a suscité une participation croissante des laïcs, dans des villages qui autrefois ne recevaient la visite du curé qu'une fois l'an. Dans les bidonvilles, les communautés ecclésiales de base restent actives, comme le montrent d'impressionnantes marches pour la paix.

N. B.

(1) Ouvrage traduit en douze langues. Gustavo Gutierrez a aussi écrit : *Ligne pastorale de l'Eglise en Amérique latine*; *la Force historique des pauvres*; *le Dieu de la vie*; *Parler de Dieu depuis la souffrance de l'Innocent*. Son dernier ouvrage, *A la recherche des pauvres de Jésus-Christ*, porte sur Las Casas. La plupart de ces livres ont été publiés en France au Cerf.

EN BREF

□ **Acte de vandalisme dans un cimetière juif de Moselle.** – Une quinzaine de sépultures ont été saccagées le 2 mai dans le cimetière israélite de Frauenberg, près de Sarreguemines (Moselle). Selon la gendarmerie, les pierres tombales ont été renversées, mais aucune inscription à caractère antisémite n'a été découverte, ce qui fait penser à un acte de vandalisme.

□ **FOOTBALL : Coupe de France.** – Paris-SG-Bordeaux et Saint-Etienne-Marseille seront les deux rencontres au sommet des quarts de finale de la Coupe de France. Les deux autres matches opposeront Montpellier à Nantes et Toulouse à Laval, dernier club de deuxième division en lice. Les rencontres auront lieu sur le terrain du club premier nommé, mardi 18 et mercredi 19 mai, sauf Saint-Etienne-Marseille avancée au 11 mai.

□ **HIPPISME : mort du jockey Roger Duchêne.** – Roger Duchêne est mort, jeudi 6 mai, à la suite d'une chute au saut de la rivière dans le prix Andréa, à Auteuil, servant de support au tiercé-quarté-quinté. Né le 25 septembre 1955, ce jockey avait commencé sa carrière en 1970 et comptait 239 victoires pour 2 092 participations dans les courses d'obstacles. Les deux dernières épreuves de l'après-midi à Auteuil ont été annulées.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : *3615 LEMONDE* 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Terres de France » folioté I à XVI

Le numéro du « Monde » *daté 7 mai 1993* a été tiré à 500 379 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Dates : la fin de la campagne d'Afrique du Nord

Il y a cinquante ans, le 13 mai 1943, quatre forces militaires françaises, symboles de l'armée d'Afrique renaissante, se rencontraient dans les faubourgs de Tunis pour refouler dans la *nasse du cap Bon les débris de l'Afrika Korps de Rommel.*

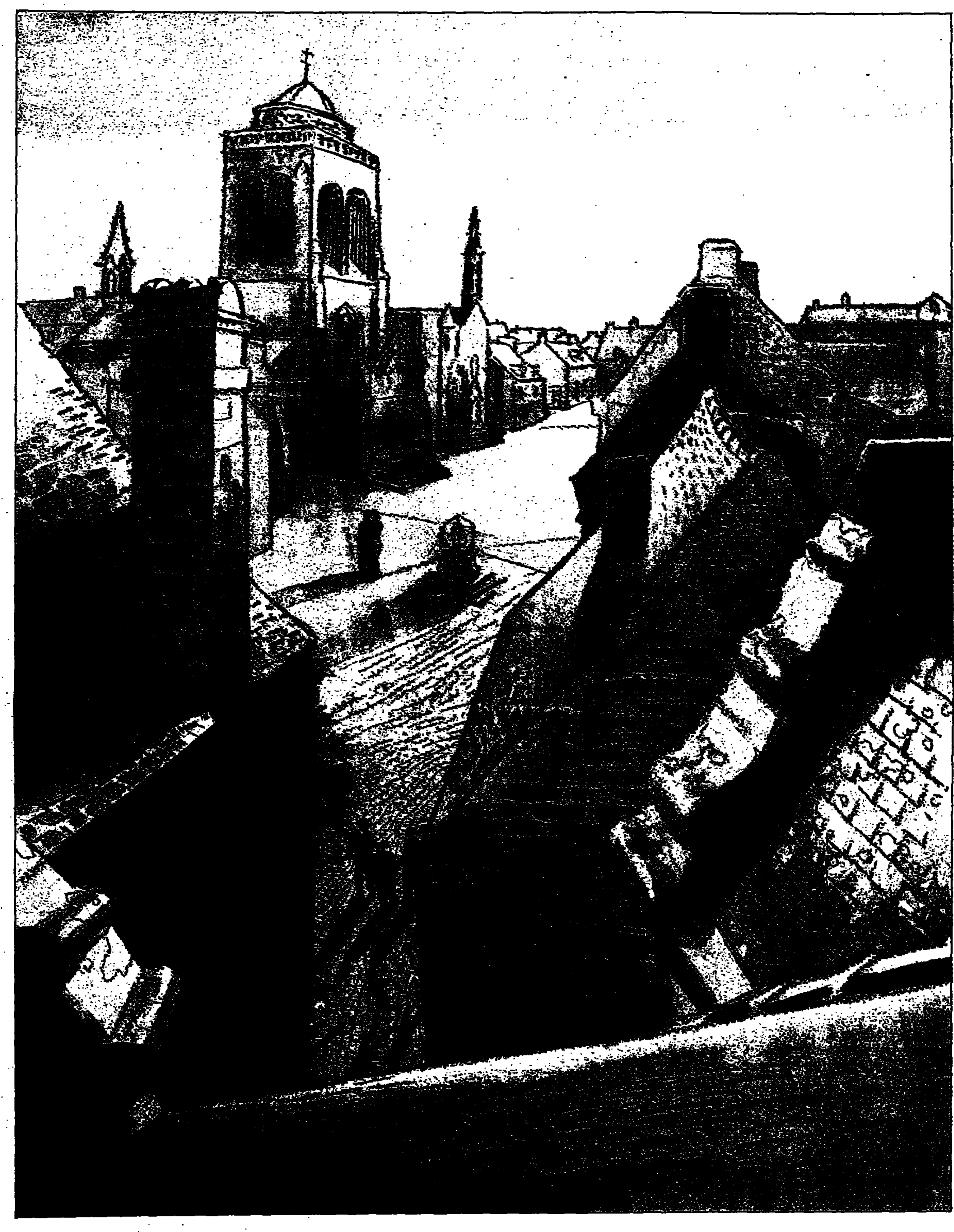
« Heures locales » : la dérive de l'économie provençale

La chambre régionale des comptes épingle les collectivités publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, « les plus dispendieuses de France ». Elle estime à 10 milliards de francs par an les économies nécessaires.

هكذا من الاصل

Le Monde
VOYAGES

Terres de France



A la « une » de ce cahier spécial consacré à nos « Terres de France », la place d'une vieille cité bretonne, Locronan, posée sur une colline, entre Arvor et Argoat. Lieu sacré où, en juillet, se déroule, derrière les reliques de saint Roman, une spectaculaire procession, la Troménie, qui, tous les six ans (la prochaine grande Troménie aura lieu en 1995), revêt un éclat particulier. Avec, pour écrin de granit, un ensemble d'édifices préservés et restaurés dont l'origine remonte au XVe siècle, époque où les tisserands locaux confectionnaient des voiles pour les navires. Exceptionnel patrimoine architectural qui fait aujourd'hui de cette localité, prisée des artisans d'art, des cinéastes et des visiteurs, une des perles de la Bretagne. Et le point de départ de notre promenade annuelle à travers une France fidèle à son héritage.

Un pèlerinage qui nous conduit des bateaux d'antan, ressuscités dans le port-musée de Douarnenez, aux villas Belle Epoque de la Côte d'Azur, en passant par le vrai pays de Cocagne (celui du pastel, cette plante reine qui fit, jadis, la fortune de Toulouse et de sa région) jusqu'aux vestiges d'un étonnant royaume, voué, pendant plus d'un siècle, à la fabrication du chocolat. Des lieux photographiés par Hugues de Wurstemberger, qui a promené son objectif par monts et par vaux, de concert avec le dessinateur Max Cabanes (*), qui, délaissant un instant la bande dessinée, domaine où il excelle (Angoulême et Grenoble en ont fait leur lauréat), a croqué pour nous, avec gourmandise et chaleur, un quatre-quarts hexagonal pétri de patrimoine, de légendes et de traditions présentés par Anne-Marie Minvielle. Une France buissonnière où nous sommes partis à la rencontre des lieux qui donnèrent naissance à quelques-uns des fleurons de notre culture avant de dresser l'inventaire de ces sanctuaires naturels qui font, à juste titre, la fierté d'un pays que nos « Bonnes filières » vous invitent à découvrir.

Patrick Francès

(*) *Son dernier album, « Les Années pattes d'eph » (Albin Michel), chronique (à suivre) d'un adolescent provincial.*

Conception et coordination : Patrick Francès et Florence Evin. Réalisation : Hani Boutros. Iconographie : Sophie Malexis. Couverture et illustrations : Max Cabanes. Photos : Hugues de Wurstemberger. Cartographie : PAO Graphisme. Chef de publicité : Brune Le Gall.

Bateaux d'antan

Pour que survive, contre vents et marées, un patrimoine menacé.



Sur le mât de beaupré, une intrépide figure de proue.

DOUARNENEZ

Par Patrick Francès

D'ABORD, l'écrin. Niché sur la côte sud du Finistère, à l'entrée du cap Sizun, au fond d'une superbe baie, un port. Douarnenez. Sorti de la nuit des temps. Escale sur la route de l'étain quand les Phéniciens régnaient sur les mers. Actif au temps des Romains, ainsi qu'en témoignent les cuves à salaison retrouvées au Plomarc'h et dans lesquelles on fabriquait le garum, ce jus de poisson fermenté fort prisé dans tout l'Empire pour épicer les plats. Au seizième siècle, comptoir de toiles à voile réputées, dont les célèbres Poldavys, ces voiles de Locronan qui, à en croire certains, poussèrent les caravelles de Colomb vers l'Amérique.

Un port flottant entre l'histoire et la légende. Douarnenez, c'est Douar en Enez, le territoire de l'île. L'île Tristan, ancrée dans la baie. Tristan y aima peut-être Yseult avant qu'un aventurier, nommé Guy Eder de La Fontenelle, n'y file le parfait amour, au seizième siècle, avec la jeune noble qu'il avait enlevée et qui mourra de chagrin lorsqu'il périra sur la roue. Plus au large, selon certains, les murailles de la ville d'Ys, qui, saisie par la débauche, s'attira les foudres divines et fut engloutie par les flots.

Ecrin dans l'écrin, la ria de Pouldavid. Un havre naturel où, au dix-neuvième siècle, se niche le port de cabotage du Port-Rhu. Un endroit très fréquenté. On y embarque sardines salées et pressées. On y débarque résines du Sud-Ouest, charbon gallois, bois scandinaves et, surtout, la rogue (les œufs) de morue norvégienne (il n'est, disait-on, de bonne rogue que de Bergen), appât prisé de sa majesté la sardine. Le poisson-roi de ces lieux, dont, à l'aube du vingtième siècle, 800 chaloupes et 4 000 pêcheurs hissaient chaque année dans leurs filets bleus plus de 200 millions de spécimens! Au point que la ville tout entière mijotait dans les odeurs de saumure et de friture. Règne précaire : que l'espèce fantasque vienne à déserter les eaux locales (et cela arrivera à plusieurs reprises), et la misère succédera à la prospérité. Des crises qui verront la sardine céder la place à d'autres poissons. Ainsi sortiront des chantiers locaux (dont le «chantier bolchevik», place de l'Enfer) des milliers de bateaux (caboteurs, pinasses, malamoks et dundées) qui s'en iront pêcher le thon atlantique, le maquereau écossais et les langoustes africaines, dites « crustacés des Touaregs ». En 1900, 179 chaloupes seront construites à Douarnenez, soit un lancement tous les deux jours!

Cinquième port de pêche français, Douarnenez connaîtra des heures difficiles. Ses marins et sa flottille vieilliront. La «cité rouge» (elle élira le premier maire communiste de France en 1921) réagira en se reconvertissant dans le chalutage industriel et en jouant la carte de la diversification économique. Mais les bateaux de bois, eux, brûlés par leurs propriétaires, détruits par l'administration, abandonnés ou terrassés par les ans, disparaîtront en l'espace d'une génération. Et, avec eux, les traditions et le savoir-faire qui les accompagnaient. Ainsi que la mémoire et l'identité des communautés dont ils étaient la raison de vivre. Et Port-Rhu sombrera dans l'oubli.

Premier soubresaut

En 1984, premier soubresaut avec l'ouverture des Ateliers de l'Enfer, centre de formation de charpentiers de marine. Un chantier traditionnel d'où sortiront une soixantaine de bateaux. Retour aux sources. Renouveau d'une culture enfouie dans les mémoires et pareille aux braises sur lesquelles, des années durant, souffleront une poignée de bénévoles et de passionnés. Pour que survive, contre vents et marées, un patrimoine maritime condamné à pourrir dans un cimetière marin ou, dans le meilleur des cas, à s'échouer dans un musée. Une cause défendue notamment par Bernard Cadoret et les chercheurs du groupe Ar Vag, les créateurs du *Chasse-Marée*, une revue d'histoire et d'ethnologie maritimes installée, comme la Fédération régionale pour la culture maritime, à Douarnenez, et qui allait, à partir de 1981, sensibiliser des dizaines de milliers de lecteurs. Une armée de fidèles où se recruteront les soldats de la reconquête.

Une reconquête qui passait d'abord par la restauration des bateaux en état de naviguer. Si tant est qu'il y en eût. Le constat initial révélera l'étendue du désastre : des centaines de chaloupes sardinières qui battaient la baie, de la flottille des dundées mauritaniens, des malamoks et des pinasses, il ne restait en fait plus un seul exemplaire. Plus une coque pour témoigner du passé maritime glorieux de Douarnenez! Qu'à cela ne tienne : on construira des répliques des bateaux ainsi disparus. Premier lancé, un sinago du golfe du Morbihan, en 1981. Suivi, en 1983, d'une chaloupe sardinière douarneniste. Choix symbolique que ce bateau de pêche, outil de travail de générations de marins pendant au moins trois siècles. Un véritable monument historique flottant. Au total, une centaine de voiliers traditionnels seront ainsi construits, dont la moitié en Bretagne. Entreprise parallèle : la collecte et la conservation des témoignages matériels de cette civilisation du littoral. Et la naissance de nombreux musées consacrés aux diverses facettes de l'activité maritime. Parmi ceux-ci, le Musée du marin, créé à Douarnenez, en 1981, par l'association Treizour (le passeur, en breton) afin de retracer, à travers un ensemble d'objets, l'histoire du grand port sardinier. Préface à la création du Musée du bateau, en 1986. Situé place de l'Enfer, dans une ancienne conserverie de poisson encore en activité trois ans plus tôt, il présente une collection exceptionnelle d'embarcations représentatives des différentes traditions nautiques du littoral français. Un musée destiné à être le joyau du Port-Musée qui, né des volontés conjuguées du mouvement associatif, du *Chasse-Marée* et de la municipalité, ouvrira ses portes le 22 mai.

Une dénomination qui illustre l'ambition d'un projet inspiré de quelques rares réalisations étrangères, dont l'américain Mystic Seaport. Musée, certes, mais port aussi, grâce à un plan d'eau abrité derrière un seuil-passerelle écrêtant le flot à mi-marée. Conservatoire national du patrimoine maritime, gardien d'un héritage, mais aussi conservatoire des savoir-faire et outil pour sensibiliser le grand public au respect du patrimoine culturel et matériel du littoral. Un creuset où le désir de naviguer «autrement» se double d'un goût de l'authenticité et d'une volonté, pour les gens de la côte, de retrouver leur âme.

Illustration de cette ambitieuse alchimie, l'opération organisée conjointement par le Port-Musée et l'Office national des forêts. Renouant avec une tradition séculaire, une partie des plantations destinées à réparer les dégâts occasionnés par la tempête de 1987 à la forêt bretonne, et notamment à celle du Cranou, près de Brest (130 000 arbres y seront replantés sur 70 hectares), seront consacrées au bois de marine. Histoire de rappeler à ceux qui l'auraient oublié que les bateaux naissent d'abord en forêt. Histoire de prouver, aussi, que l'Armor, le pays de la mer, et l'Argoat, celui des arbres, si souvent opposés, peuvent aussi, parfois, se donner la main. Ainsi, le «clos de marine» de la forêt du Cranou – et plus particulièrement ses essences les plus nobles, notamment le chêne – pourra fournir tant les bois droits que les fameux «bois courbes» recherchés par les charpentiers de marine. Une initiative qui assure l'avenir des bateaux en bois.

Naissance d'un voilier

Un avenir concrétisé par une autre opération : la mise en chantier d'un clipper havrais de 50 mètres. Baptisé «Un trois-mâts pour la France», ce projet, qui rappelle la reconstruction à Brest d'une goélette à voile de 1817 (*le Monde* daté 12-13 juillet 1992), s'étendra lui aussi sur plusieurs années. Pour donner le jour à l'un de ces clippers qui, grâce à la forme de leur coque, étroite et longue, ainsi qu'à l'ampleur de leur voilure, purent, au milieu du dix-neuvième siècle, rivaliser avec les premiers bateaux à vapeur. Une épopée où s'illustrèrent les clippers américains, à l'époque de la ruée vers l'or en Californie, et les clippers anglais (dont le fameux *Cutty Sark*, toujours en vie) transportant le thé de Chine et engagés dans de véritables courses pour satisfaire les palais britanniques.



La mer, nourricière, devient paysage. Pour le bonheur des peintres.

Mais aussi les clippers français construits, entre 1850 et 1855, aux chantiers Augustin-Normand du Havre. Affectés aux liaisons avec l'Amérique du Sud et au transport du café, ils s'appelaient *France-et-Chili*, *Paulista*, *Carioca*, *Petropolis* et *Commerce-de-Paris*.

Un pan méconnu de notre histoire maritime que fera revivre ce projet à travers la mise en scène, place de l'Enfer, au cœur du Port-Musée, et sous les yeux des visiteurs, de chacune des étapes de la construction d'un de ces grands voiliers. Le 22 mai, les pièces de chêne, soigneusement choisies en forêt, seront disposées, à bras d'homme, pour l'assemblage de la quille du clipper. Un spectaculaire puzzle qui marquera l'acte de naissance du voilier.

Naissance d'un bateau et renaissance d'un port dans les bassins duquel seront de nouveau amarrés langoustiers, thoniers, chalutiers, ligneurs et caseyeurs, regroupés par métier.

Voyage dans le passé qui permettra notamment de comprendre, au-delà d'une imagerie romantique, la rudesse des conditions de vie de ces matelots qui, à la fin du dix-neuvième siècle, mangeaient et dormaient, tassés entre filets et poisson, à l'abri d'une voile, quand le temps et la pêche leur permettaient de «cabaner». En attendant le retour au port, où le mousse préparait la cotriade, cette soupe où chacun venait prendre le morceau de poisson avalé sur une tranche de pain de seigle.

Depuis des mois, les quais de Port-Rhu bruissent d'animation dans l'attente des milliers de visiteurs qui viendront ici admirer les bateaux à flot, déambuler sur les vastes estacades doublant les quais, s'attarder devant les expositions en plein air, partager le frisson et la fête d'un lancement et humer un air où se mêleront odeur de la mer et senteurs du calfat, du cachou (dont on enduit les voiles pour en fermer les pores) et des copeaux de bois. Voir des bateaux, mais aussi apprendre, dans le Musée du bateau, comment ils sont construits (à clins, à franc-bord et en peaux) et gréés (carré, à livarde, aurique, au tiers, marconi) et, le long des quais appareillés à l'ancienne, admirer les gestes des cordiers, voiliers, poulieurs, forgerons et charpentiers de marine. S'initier, aussi, dans l'ambiance d'un chantier traditionnel, aux savoir-faire d'antan et aux finesses des anciens gréements en embarquant pour une promenade dans la baie, à bord d'une chaloupe ou d'un sloop.

Victime, comme de nombreux ports français, de la stagnation de ses secteurs traditionnels d'activité (la pêche et la conserverie), Douarnenez se découvre aujourd'hui, avec la renaissance de son ancien port de cabotage et d'hivernage, une vocation touristique et de nouvelles raisons d'espérer. Comme si, partie à la recherche de ses bateaux perdus, une ville retrouvait à la fois un passé et un avenir. ■

CARNET DE ROUTE

L'ADRESSE. Situé quai de Port-Rhu à Douarnenez, le Port-Musée (BP 434, 29174 Douarnenez cedex, renseignements au 98-92-65-20) sera ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures. Tarifs : 60 F pour les adultes, 25 F pour les moins de dix-sept ans. Douarnenez est à 580 km de Paris et à 23 km de Quimper, dont l'aéroport offre une desserte quotidienne avec Orly.

LA FÊTE. Trois jours de fête marqueront, à l'Ascension, l'ouverture du Port-Musée de Douarnenez. Vendredi 21 mai : une flottille de bateaux traditionnels entrera dans le bassin à flot avec la goélette *la Recouvrance*, qui, pour sa première croisière, aura rallié Brest à Douarnenez. Samedi 22 (inauguration officielle) : assemblage de la quille du futur grand voilier et lancement d'une grande chaloupe pontée. D'autres lancements, le lendemain.

ÉTAT DES LIEUX. Face au Musée du bateau, qui, depuis 1986, expose plus de 200 bateaux représentatifs de toutes les traditions maritimes d'Europe (ainsi qu'une remarquable salle des gréements), un bassin à flot de 1 kilomètre de long, divisé en trois espaces accueillant une quarantaine de bateaux, dont une dizaine abriteront des expositions thématiques. Un port de pêche avec des unités représentatives de divers types de pêche : langoustiers, thoniers, chalutiers, sardiniers, ligneurs, palangriers, caseyeurs, baleinières. Un port de cabotage avec des unités venues de toute l'Europe du Nord. Un port de yachts avec des bateaux de plaisance anciens, des bateaux de croisière, des grands yachts de course et une importante flottille de dragon. Le tout complété par la présence d'artisans, le long des quais, et d'un village des constructeurs, où seront mises en chantier et lancées des unités de toutes tailles.

SÉJOURNER SUR PLACE. Localement, les capacités d'hébergement sont limitées. Citons notamment, en ville, Le Clos de Vallombreuse et le Bretagne et, au Tréboul, le Thalasstonic, l'Hôtel de Port-Rhu et le Ty Mad. Dans les environs, le Manoir de Moellien et l'Auberge de Kervéoc'h, sur la route de Quimper. Quelques bonnes tables : La Pierre de lune à Locronan, Le Goyen à Audierne (22 kilomètres), La Plage à Sainte-Anne-la-Palud (16 kilomètres) et Le Capucin Gourmand à Quimper. *Renseignements à l'Office de tourisme (98-92-13-35).*

LIRE. *Douarnenez, souvenirs... souvenirs*, un album de Henri Belbéoch qui retrace l'histoire des lieux à travers des cartes postales anciennes. La collection «Mémoire de la ville», les ouvrages des chercheurs du groupe Ar Vag, dont *Voiles au travail en Bretagne atlantique*, sous la direction de Bernard Cadoret (Editions du Chasse-Marée), les revues *le Chasse-Marée* et *Ar Men* (Abri du marin, BP 159, 29171 Douarnenez cedex). Outre la librairie du Chasse-Marée (rue Henri-Barbusse à Douarnenez), quelques bonnes librairies à Quimper. Pour en savoir plus : la Fédération régionale pour la culture maritime (5, quai de Port-Rhu, BP 34, 29172 Douarnenez cedex, tél. : 98-92-36-94).

SUR VOTRE AGENDA. A Saint-Suliac et sur les bords de la Rance, Rassemblement de vieux gréements, du 10 au 18 juillet. A Concarneau, Rassemblement de vieilles coques, les 17 et 18 juillet.

A VOIR. Outre le Port-Musée, les amoureux du patrimoine pourront visiter les musées de Noirmoutier, Saint-Nazaire, Fécamp, Bouzigues, Batz-sur-Mer, Ouessant, Groix, Caudebec-en-Caux, Concarneau et La Rochelle.

L'HEXAGONE EN QUATRE QUARTS

Nord-Ouest

Dans ce premier quart de France, la Normandie, la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre et Poitou-Charentes. Avec des légendes et traditions, un patrimoine méconnu et un agenda bien garni.

■

LÉGENDES ET TRADITIONS

Les ifs sacrés (Eure)

TOUS les 16 juillet, une étrange cérémonie réunit des milliers de personnes devant les ifs millénaires de La Haye-de-Routot, en lisière de la forêt normande de Brotonne. Ces ifs (16 et 14 mètres de circonférence chacun) méritent déjà, par eux-mêmes, le détour. Dressés devant l'église du village, énormes, ces vénérables arbres abritent dans leur tronc, l'un une chapelle, l'autre un oratoire. Leurs baies rouges, empoisonnées, sont réputées pour éloigner le bétail impie des lieux sacrés du cimetière. S'inspirant des rites des fêtes druidiques ou *Lucaneria*, la tradition du feu de saint Clair s'enracine ainsi dans les siècles. Un peuplier est mis en bûches qui, dès l'aube du 16 juillet, sont dressées autour d'un mât de sapin de 16 mètres de haut. A la tombée de la nuit, après la messe et la procession au cimetière, le bûcher est allumé. Pour que l'effet soit bénéfique, il doit se consumer verticalement. Les brandons sont récupérés par les assistants pour protéger leur maison. A voir, sur place : le four à pain et la maison du sabotier. Dans la région, un bel itinéraire à partir de Rouen, le long de la vallée de la Seine, ainsi que les arbres remarquables de la forêt de Brotonne.

A.-M. M.

▶ **Comité départemental du tourisme de l'Eure, tél. : 32-38-81-00. Une bonne table : Le Saint-Pierre, place du Bateau, 76530 La Bouille, tél. : 35-18-01-01.**

La baignoire des fées (Côtes-d'Armor)

EN été (prochain rendez-vous le 21 août), les habitants des landes du Mené (du mot celtique «menez» pour «montagne»), dans la commune du Gouray, montent sur la colline du Croquelien, recouverte d'un étrange amas rocheux. Drôles de légendes que cette pierre où les fées faisaient glisser les jeunes filles, ou encore cette roche creuse, toujours humide, baptisée «la baignoire des fées Margot». Et c'est en souvenir de ces dernières que les Bretons, une fois l'an, dansent et font la fête. Il est vrai que les pouvoirs des fées sont innombrables : naissances, disparitions d'enfants, mariages, trésors, bienfaits... A parcourir : un itinéraire de légendes et de mégalithes par les petits villages et les chapelles du sud des Côtes-d'Armor (abbatiale de Lamballe, chapelle Notre-Dame-du-Haut, Trédaniel, Moncontour).

A.- M. M.

▶ **Comité départemental du tourisme des Côtes-d'Armor, tél. : 96-62-72-00. Une bonne table : Le Connétable, 9, rue Paul-Langevin, 22400 Lamballe, tél. : 96-31-03-50 (fermé le lundi), qui propose des menus à partir de 70 F.**

■

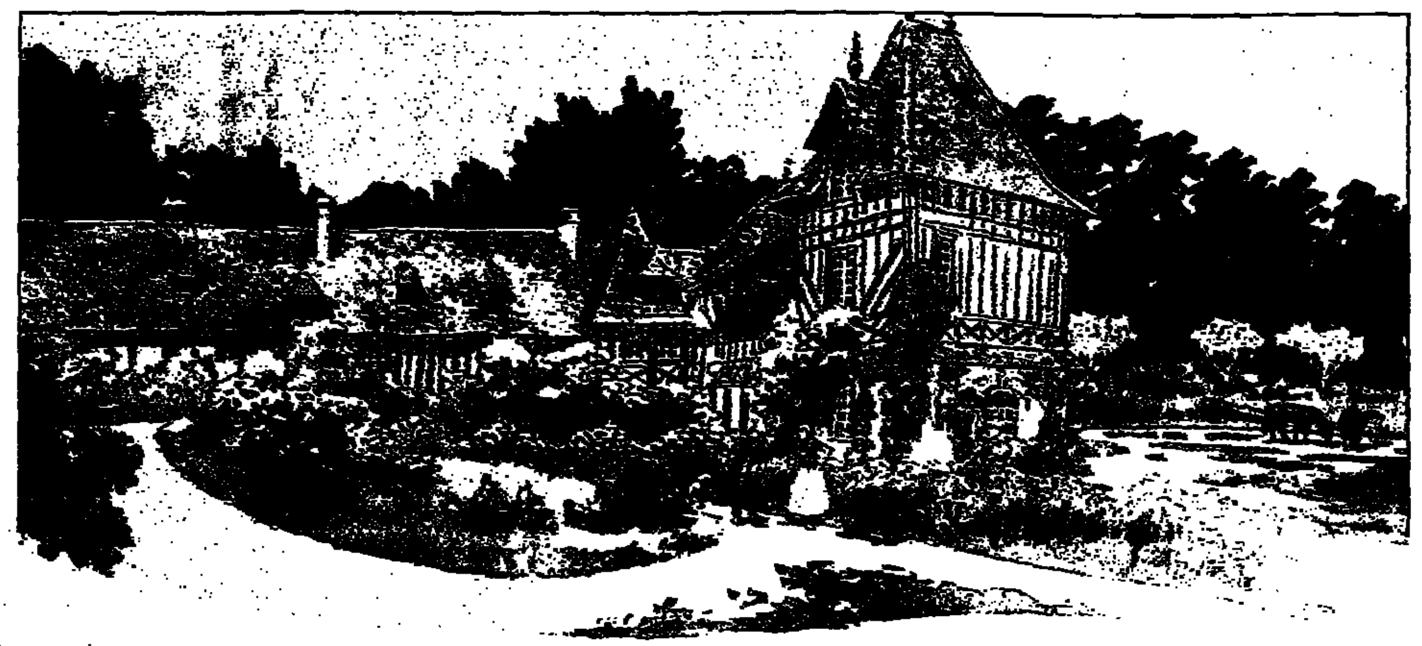
PETIT PATRIMOINE

Huttes gauloises (Indre-et-Loire)

AU pays des châteaux royaux, comment ne pas s'étonner devant ces chaumines aux toits de bruyère, ou «cerveline», de la Gâtine tourangelle. Leur forme étrange et leur rareté, en Castelvaléry, à l'ouest de Tours, incite ce circuit à passer par le canton de Château-la-Vallière. Héritières des huttes de la tribu gauloise des Andécaves, elles protégeaient, de manière parfaite, les instruments agricoles. En voie de disparition, on en trouve aussi dans le Maine-et-Loire voisin et en Dordogne. Dans ce pays de landes et d'étangs, leurs toits pentus et hirsutes se dressent notamment au hameau de La Glaume, à l'est d'Ambillou, et aux lieux-dits *Le Janay* et *L'Ouaillerie*, entre Les Cormiers et la D34 vers Tours, au sud de Château-la-Vallière.

A.-M. M.

▶ **Office de tourisme, place de la Gare, 37042 Tours, tél. : 47-05-58-08, qui suggère circuits et randonnées. Une bonne table : Le Langeais, 2, rue Gambetta, 37130 Langeais, tél. : 47-96-70-63 (fermé en janvier et fin juin-début juillet, le lundi soir et le mardi), qui propose un menu à 140 F (carte à partir de 280 F).**



Moulins rouennais (Seine-Maritime)

Le long du Robec et de l'Aubette, dans la banlieue de Rouen, un itinéraire pour découvrir les moulins, qui, jadis, étaient utilisés pour la tannerie, la réglisse, la filature, etc. Sur les soixante roues à aubes qui jalonnaient le Robec, il n'en reste que trois à peu près intactes. L'itinéraire du Robec débute à Fontaine-sous-Préaux, au nord-est de Rouen, depuis les sources symbolisées par un abreuvoir et un lavoir. Le cours du Robec est ensuite marqué, vers Rouen, par la maison à pans de bois du meunier, le petit monument indiquant la galerie souterraine du cours d'eau, la maison de maître du marquis, le moulin à papier, la roue du moulin à foulon, le moulin Caron (au sud de Saint-Martin-du-Vivier), la maison de maître de Roncherolles, les nombreux canaux de Darnétal, le moulin de la Réglisserie (source de parfums pour le quartier jusqu'en 1960) et les moulins de Durécu, qui remontent au Moyen Age.

A.-M. M.

▶ **Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime, tél. : 35-88-61-32. Pour une éventuelle documentation : Centre d'histoire sociale de Haute-Normandie, tél. : 32-83-08-69. Une bonne table : Les P'tits Parapluies (46, rue Bourg-l'Abbé, 76000 Rouen, tél. : 35-88-55-26) propose des menus à partir de 165 F.**

L'AGENDA

NORMANDIE

Coutances. 15 au 22 mai, «Jazz sous les pommiers». 33-07-56-45.

Le Havre. 7 au 14 juillet, festival de musique à vent, 35-22-06-10.

Rouen. 16 juillet au 15 août, récital d'orgues à Saint-Maclou, 35-70-84-90.

Reviers. 17 et 18 juillet, Festival des métiers d'art, 31-37-50-08.

Bagnoles-de-l'Orne. 1er au 9 août, festival «Au pays de Lancelot du lac». 33-37-84-59.

Valognes. Début août, concerts nocturnes dans les jardins, manoirs ou châteaux. 33-40-27-33.

BRETAGNE

Vannes. 26-27 juin, 3-4 juillet, 9-13 juillet, fêtes historiques, 97-47-47-30.

Rennes. 2 au 10 juillet, Les tombées de la nuit, un des grands rendez-vous artistiques de l'été. 99-79-01-98.

Pont-l'Abbé. 11 juillet, les meilleurs groupes de folklore breton. 98-87-02-96.

Perros-Guirec. 16 au 29 juillet, musique de chambre. 96-23-22-64.

Quimper. 19 au 25 juillet, arts et traditions populaires. 98-55-53-53. 3 au 22 août, musique baroque. 98-95-27-61.

Lorient. 6 au 15 août, Festival interceltique, rassemblement annuel des créateurs des pays celtes. 97-21-24-29.

Guingamp. 10 au 15 août, Fête autour de la culture bretonne. 96-43-87-10.

Concarneau. 18 au 22 août, Fête folklorique des filets bleus. 98-97-01-44.

PAYS DE LA LOIRE

Nantes. 10 mai au 18 juin, Xe Printemps des arts. 40-20-03-00.

Fontevraud. 15 et 16 mai, 5,6 et 16 juin, Musique classique à l'abbaye royale. 41-51-73-52.

Saint-Nazaire. 12 au 16 mai, littérature policière. 40-66-50-97.

Laval. Les 9 et 10 juillet, le thème du masque, de l'Antiquité à nos jours, sur le site gallo-romain de Jublains. 43-53-18-18.

Saumur. 4 et 5 juin, soirées de gala du Cadre noir. 41-50-21-35. 15 au 18 juillet, concours d'attelage.

Les Epesses. 5 juin au 31 juillet, 13 août au 4 septembre, Cinéscénie du Puy-du-Fou, spectacle historique son et lumière sur la Vendée 51-64-11-11.

Saint-Florent-le-Vieil. 19 juin au 24 juillet, festival musical sur le thème Asie-Occident. 41-72-50-39.

La Baule. 9 au 15 juillet, Rencontres internationales de la danse. 40-24-24-24.

Clisson. 15 juillet au 2 août, dix concerts sur instruments d'époque. 40-41-11-27.

Noirmoutier. 7 et 8 août, régate de vieux gréements. 51-39-80-71.

Sablé. 25 au 28 août, Festival de musique baroque. 43-95-49-96.

CENTRE

Loches. 20 au 22 mai, évocation poétique de l'histoire de la ville. 47-59-07-98.

Bourges. 4 au 12 juin, Synthèse 1993, autour de la création musicale électro-acoustique. 48-20-41-87.

Sully-sur-Loire. 12 juin au 15 juillet, Festival de musique classique, ballet, jazz. 38-36-29-46.

Nohant. 11 au 27 juin, concerts classiques. 30-34-72-36. 15 au 22 juillet, Chopin chez Sand, festival de piano. 54-48-22-64.

Tours. 11 au 20 juin, musique de chambre dans la grange médiévale de Meslay. 47-21-65-08. 6 au 31 juillet, hommage à la musique et aux artistes russes. 47-22-97-08 et 47-20-99-95.

Chartres. 4 juillet au 5 septembre, Festival d'orgue à la cathédrale. 45-48-31-74 et 37-21-50-00.

Noirlac. 11 juillet au 14 août, concerts de musique classique et sacrée dans l'abbaye. 48-67-00-18.

POITOU-CHARENTES

Angoulême. 17 au 23 mai, Festival des musiques métisses. 45-95-43-42. Affiche analogue au Festival de Parthenay-en-Gatine, du 19 au 26 août. 49-75-67-71.

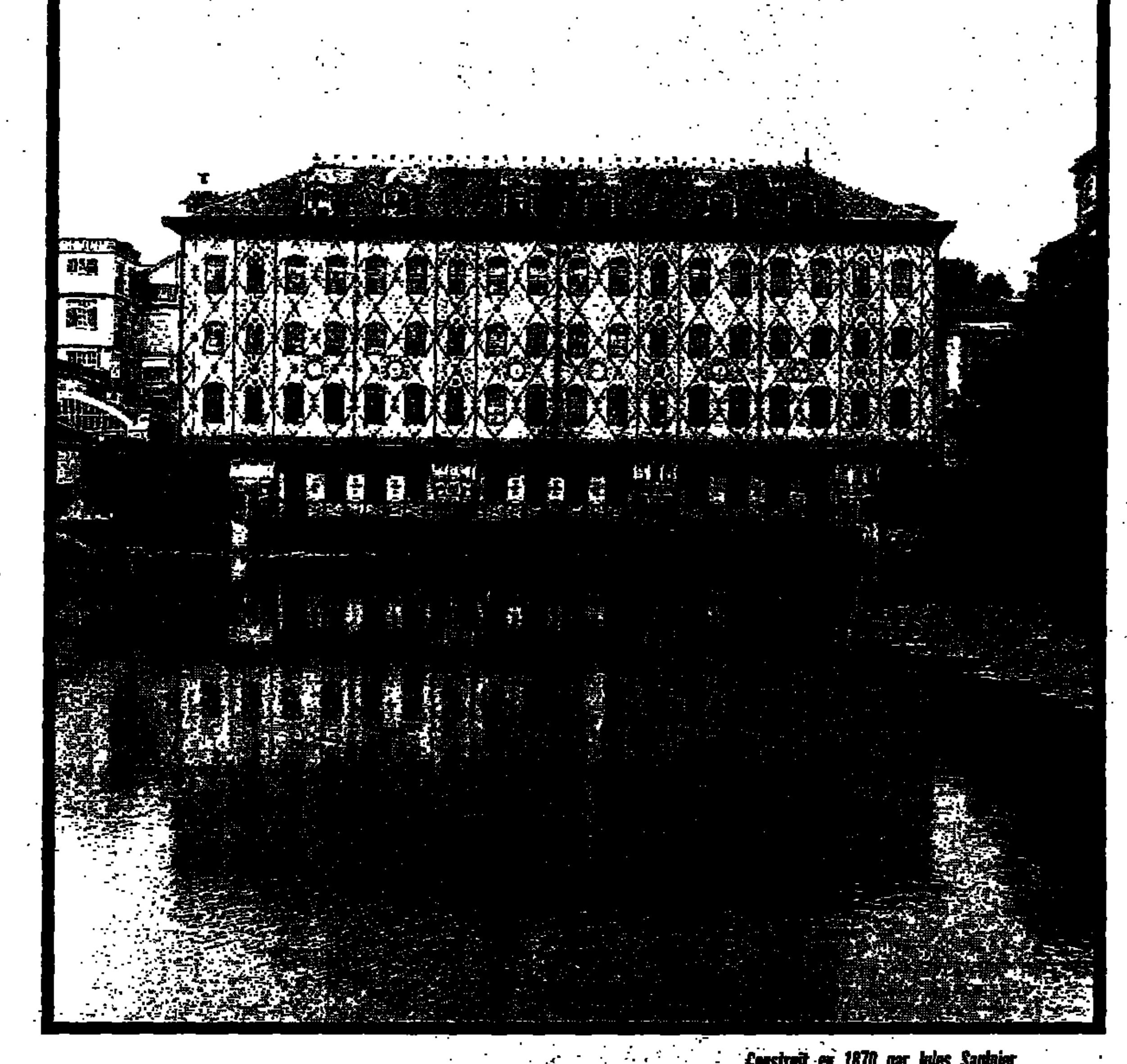
La Rochelle. 1er au 11 juillet, Festival international du film. 43-57-61-24. 13 au 18 juillet, Francofolies. 48-78-77-77.

Royan. 25 août, Finale du championnat du monde de billes sur sable, 20 000 participants. 46-38-65-11.

هكذا من الأصل

Les barons du chocolat

Un moulin sur la Marne, centre d'un empire fondé par Emile-Justin Menier, et qui s'étendra jusqu'au Nicaragua. Plus qu'une usine modèle, une cité « idéale » conçue par une dynastie industrielle qui, de la monarchie de Juillet à l'aube de la Vᵉ République, vivra la saga du cacao.



Construit en 1870 par Jules Saulnier, le [illegible] le plus ancien, en [illegible]cre rose, [illegible] fleurs et de lettres entrelacées, abritait les broyeuses à cacao.

NOISIEL

Par Emmanuel de Roux

SUR un bras de la Marne, un *bâtiment en brique ocre rose*, tatoué de fleurs et de lettres entrelacées, enjambe la rivière qui s'écoule dans le bruissement d'une chute. En face, dans l'île, un jeu de construction géant – verre et béton – s'empile sur quatre niveaux. Il est relié à la terre ferme par un élégant pont d'une seule volée. Là se succèdent hangars, ateliers, magasins, halles de [illegible] [illegible] et de matériaux divers. L'une d'elles évoque irrésistiblement un pavillon de Baltard. A ses pieds, vestige d'un parc évanoui, une grotte de rocaille s'ouvre sur un escalier qui s'enfonce mystérieusement dans la terre. *L'ensemble, cerné de grilles,* couvre 13 hectares. Au-delà commence la ville. *Les rues bordées de maisonnettes en brique rouge,* toutes semblables, convergent *vers une place rectangulaire. Sur le pourtour* : mairie, école et cafés. Au centre, deux allégories de bronze – la Science et l'Industrie – agitent des palmes sous le nez d'un buste orné de favoris. Le nom du héros est inscrit sur le socle : Emile-Justin Menier (1826-1881).

Nous sommes à Noisiel, composante de Marne-la-Vallée, au cœur de ce qui fut l'empire Menier. La dynastie industrielle a « régné » ici pendant plus d'un siècle. Déambuler dans l'usine, se promener dans les rues de la petite ville qui portent encore les noms des membres de la tribu – Emile, Henri, Gaston, – pénétrer dans la cour de la Ferme du Buisson (ancien fleuron de l'Empire, aujourd'hui centre culturel), vaquer dans le parc du petit château où s'est installé l'Etablissement public aménageur de la ville nouvelle, c'est suivre les traces d'une aventure née *sous la monarchie de Juillet* et achevée à l'aube de la Vᵉ République.

Un siège à gauche

Car Noisiel est un raccourci de l'histoire du capitalisme français, du début de la révolution industrielle jusqu'aux Trente Glorieuses. La ville permet de comprendre l'utopie de ce patronat « éclairé » *qui rêve d'une République* technocratique, et tente de contrôler, de *bout en bout, la production, mais* aussi le travail et la vie de son personnel. Pour la fabrication du chocolat en barres, les Menier disposent ainsi de plantations de cacao au Nicaragua, d'une flotte pour transporter les récoltes, de terres à betterave, de sucreries et de peupleraies pour la fabrication des caisses destinées à l'expédition des tablettes. Aux portes de l'usine modèle, une cité « *idéale* » est *le* pendant de la même philosophie. A Noisiel, *tout le monde* (2 000 personnes environ, au début du siècle) travaille pour Menier. Hommes et femmes y sont pris en charge du berceau à la tombe. Maison individuelle – pour les couples mariés, – pension de famille – pour les célibataires, – crèche, garderie d'enfants, école, mairie, coopérative – alimentée par la Ferme du Buissson, – cafés, maison de retraite ! *Là aussi, la chaîne est* complète. Ce programme, qui n'*empêchera nullement* les luttes sociales, est encore clairement exposé, à une demi-heure du Châtelet en RER.

Le bâtiment le plus ancien – sur la Marne – renvoie aux origines de la famille et à son ascension sociale. Construit en 1870 par Jules Saulnier, sur *le site d'un moulin médiéval, son architecture* est proprement révolutionnaire. *Voilà sans doute, en effet,* un des tout premiers bâtiments à structure métallique porteuse. *Façades plates et structure* visible, simplement habillée de briques polychromes. *Un* chef-d'œuvre de grâce et de légèreté, commandé par Antoine-Brutus Menier (*1795-1853*) pour abriter ses broyeuses à cacao. Sa fortune, Brutus l'a faite dans les produits pharmaceutiques, dont son activité chocolatière n'est qu'une diversification. Au début du XIXᵉ siècle, le chocolat est encore un produit de luxe, consommé par une minorité de gastronomes aisés. Mais les apothicaires *fournissent également à leur clientèle des* « chocolats médicinaux ». On incorpore *dans des pastilles chocolatées les ingré*dients les plus variés : calomel, magnésie, *extraits de quinquina ou de gentiane.*

En 1815, la consommation annuelle de chocolat, en France, n'excède pas 160 grammes par habitant. Droguiste angevin, établi à Paris dans les dernières années de l'Empire, Brutus broie quantité de produits pharmaceutiques et... du cacao. En 1825, il achète le moulin de Noisiel. Six ans plus tard, il fabrique 350 kilos de chocolat par jour. Il est aussi parmi les premiers à conditionner des produits qui, désormais, porteront sa marque : le fameux papier jaune des tablettes de chocolat avec, reproduites en fac-similé sur l'étiquette, les médailles obtenues aux expositions. Il est également l'un des premiers à faire de la publicité par voie de presse. Quand il meurt, en 1853, près de 600 000 kilos des quelque 3 millions de kilos de cacao consommés en France sortent du moulin de Noisiel.

Son fils Emile, qui lui succède à l'âge de vingt-sept ans, est le véritable fondateur de la dynastie. D'une affaire florissante, il *fera un empire. Avec lui, le chocolat va* devenir un produit de consommation de *masse, distribué, à un prix abordable,* dans toutes les épiceries. L'usine prend une extension considérable. Des plantations (7 500 hectares), dont le Valle Menier, sont achetées au Nicaragua. Pour acheminer ses récoltes, Emile affrète une flotte dont le *Belem* est le dernier survivant. Il va aussi acquérir des terres agricoles (à Roye, dans la Somme, où il possède, en outre, des sucreries, et les 730 hectares de la Ferme du Buisson) pour fournir à son usine le sucre et le bois dont elle a besoin.

Nourri de Fourier et de Saint-Simon, Emile milite pour le libre-échange et l'impôt sur le capital. Il est républicain et laïque. Après la chute du Second Empire, il soutiendra la nouvelle République dans les colonnes de son journal, *le Bien public.* Richissime, propriétaire du château de Noisiel et d'un hôtel particulier en bordure du parc Monceau, à Paris, il siège, après son élection à la Chambre des députés (en *1876*), à gauche de l'hémicycle. Il ne voit là aucune contradiction. « *Le socialisme réel,* affirme-t-il, *est à Noisiel.* » Autour de lui, il rassemblera *les compétences scientifiques les plus* diverses, et le laboratoire de son usine *deviendra le théâtre de multiples expé*riences. Marcellin Berthelot y fait la synthèse de l'alcool. Charles Tellier y installe sa première machine frigorifique, destinée à l'industrie. En 1870, le moulin est entièrement rebâti et l'éclairage électrique y fait son apparition, trois ans avant l'avenue de l'Opéra. En 1881, c'est le chemin de fer qui fait son entrée au cœur de l'usine. Enfin, Menier lance son projet de cité ouvrière qui, à terme, doit accueillir 300 logements. Noisiel devient ainsi une sorte de « ville-usine » *idéale.* « *Ville-Caserne* », écriront les adversaires *du chocolatier-philanthrope,* régie par les impératifs de la production chocolatière. *Léon* Bloy en fera une description terrifiante dans son *Journal* où le « chocolatier-philanthrope » est assaisonné de belle façon. De 1871 à 1959, la famille Menier régnera sans interruption sur la mairie de la commune, le comité directeur de l'usine *jouant le rôle de conseil* municipal.

Henri et Gaston, qui succèdent à leur père, Emile, vont *gérer un empire chocolatier qui* a étendu ses tentacules dans les *domaines du câble,* de l'électricité, du caoutchouc et de l'agriculture. *Entre 1880 et 1884, les bâtiments* de la Ferme du Buisson sont profondément *remaniés. Sur les plans de Louis Logre,* ils vont s'étendre sur 20 000 mètres carrés. La grange de brique a 137 mètres de long, 18 mètres de large et 12 mètres de haut. La toiture en ardoise est supportée par 30 fermes métalliques. En 1903, pour le mariage de Georges Menier (fils de Gaston), son grenier accueillera un dîner de 2 500 couverts. En 1889, l'année de la Tour Eiffel, le président Sadi Carnot viendra inaugurer une exposition de machines agricoles. En 1895, Henri achète, dans l'embouchure du Saint-Laurent, une île grande comme la Corse : Anticosti. Ce n'est pas une simple fantaisie de milliardaire mais l'ambition démesurée d'un homme qui a repris la tradition utopique *de son père et veut* développer, là-bas, un monde nouveau, *avec ses lois et ses règles.* Une ville sera fondée, Port-Menier, mais l'entreprise se soldera par un échec.

La poudre du déclin

Ce qui n'empêchera pas l'empire, en 1889, d'affirmer sa puissance en édifiant, pour l'Exposition *universelle de Paris,* un « arc de triomphe » en chocolat de près *de 50 tonnes, soit l'équivalent* de la production d'une journée à Noisiel. Si Eiffel *n'y construit pas,* comme le *veut* la légende, le bâtiment des « refroidisseurs », le constructeur de la tour viendra cependant le visiter. Dans les premières années de notre siècle, une nouvelle unité est édifiée : la « cathédrale », qui abrite les broyeuses ultra-modernes. Là encore, la technique employée (le béton fretté) est nouvelle. Mais *la* « cathédrale » est également un espace « stratégique », conçu pour le public, venu de loin assiter à la grand-messe du chocolat, à l'union du Capital et de la Science. Car l'usine se visite, en groupe, en famille, en *délégation !* Car les Menier ont, aussi, inventé *le tourisme industriel. Et tout le monde* connaît l'affiche où l'on voit une petite *fille déclarer son amour au plus célèbre* chocolat du monde. Noisiel est devenu la Mecque de l'épicerie.

Pourtant, quand Henri meurt, en 1913, l'*empire commence à décliner. Gaston,* sollicité par la politique (il est sénateur) et les mondanités, s'endort sur ses lauriers. Son yacht lui permet de jouer les M. Bons-Offices. A son bord, le président du conseil, Waldeck-Rousseau, pourra ainsi rencontrer discrètement l'empereur Guillaume II. La direction n'a sans doute plus les réflexes assez vifs. Les concurrents innovent. Les Menier se contentent de suivre. Ils « sentent » moins le marché et s'obstinent à accorder la priorité au « chocolat de ménage » au lieu d'investir dans la confiserie plus sophistiquée. *L'en*treprise rate ainsi la révolution du chocolat en poudre.

Avec la première guerre mondiale, la prospérité faiblit nettement. Après un sursaut dans les années 20, Menier est durement frappé par la crise. *Gaston* meurt, après son fils, en 1934. Deux ans *plus tard les premières grandes grèves* remettent en cause le « *paradis social* » de *Noisiel. En 1940, la route du cacao est* coupée. L'usine, qui continue de tourner *sous contrôle allemand, en est réduite à* fabriquer des cigares. Après la Libération, incapable de se reconvertir, l'empire fond au soleil de la société de consommation. En 1959, la famille liquide l'entreprise. L'usine, vendue et revendue, appartient aujourd'hui au groupe Nestlé. La production chocolatière doit s'y arrêter définitivement cette année. Reste un patrimoine architectural considérable, témoin d'une aventure industrielle étalée sur plus d'un siècle. Celle de la saga du chocolat. ■

La place de la mairie et les deux allégories en bronze, « la Science et l'Industrie », agitant leurs palmes sous le nez d'Emile-Justin Menier.

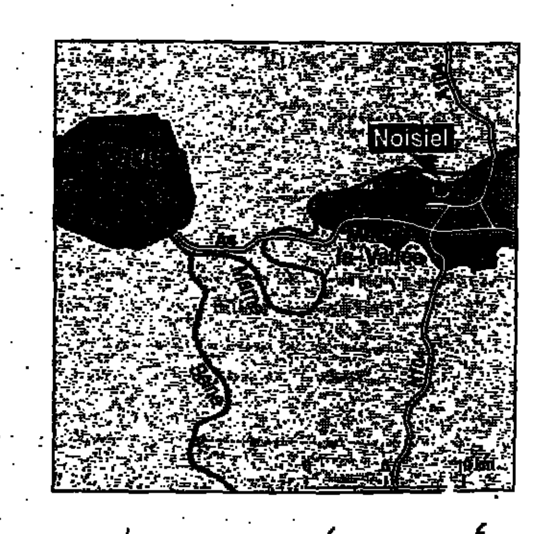
Maisonnette de la cité ouvrière : un modèle unique revu et corrigé par l'occupant.

CARNET DE ROUTE

L'USINE se visite en groupe et sur rendez-vous exclusivement. *Prendre contact avec l'A*ssociation Noisiel ville d'histoire, en mairie de Noisiel, 26, place Emile-Menier, 77186 Noisiel, tél. : 60-05-40-45, poste 417.

POUR SE RENDRE A NOISIEL, on a le choix entre le RER (ligne A, direction Marne-la-Vallée, station Noisiel-le-Luzard) ou la voiture *via* l'autoroute de l'Est (A 4), sortie Val-Maubuée, puis sortie Noisiel. A partir de là, la mairie est indiquée.

A LIRE. *Un capitalisme idéal, chocolat Menier,* par Bernard Marrey, éditions Clancier Guénaud, 236 pages, 90 F.



هكذا من الأصل

L'HEXAGONE EN QUATRE QUARTS

Nord-Est

De la Manche au Jura, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et la Bourgogne.

■

LÉGENDES ET TRADITIONS

Un géant du Nord

PARMI les histoires des géants du Nord, celle de Pierrot Bimberlot a fait la réputation du Quesnoy. Il apparaît dans les ruelles de *la petite ville fortifiée, le premier* week-end d'août, revêtu du blanc *costume de Pierrot. C'est lui,* dit-on, qui serait à l'origine de ce *célèbre personnage de la scène* théâtrale française. L'histoire *raconte qu'au XV*e *siècle, à l'occa*sion du mariage, au Quesnoy, de Guillaume IV de Hainaut avec Marguerite de Bourgogne, un géant, Pierre Host (Pierrot), fut chargé de distribuer des sucreries à la foule rassemblée. Malheureusement victime d'une consommation exagérée d'hydromel, il devait s'endormir dans un bois sans avoir accompli sa mission. En guise de punition, il dut défiler le lendemain dans les rues du Quesnoy et, vêtu en Pierrot, redistribuer des caramels. A ne pas manquer, dans le cadre de la « ducasse » ou kermesse du Quesnoy, avec un petit tour en Avesnois : abbaye de Liessies, beffroi d'Avesnes.

A.-M. M.

▶ Office de tourisme du Quesnoy, tél. : 27-49-05-28. *Une bonne table* : Le Relais du brigand Meneuse, RN 49, 59570 Saint-Waast-la-Vallée (à 1 km de Bavay), tél. : 27-66-88-66 (fermé *dimanche soir et lundi hors saison), qui* propose des repas à la carte et des *menus à partir de 89 F en semaine.* A signaler également les chambres d'hôtes *du château d'En-Haut (59144 à Jenlain,* tél. : 27-49-71-80) : 220 F environ pour 2 *personnes.*

Les feux de la Saint-Jean (Haut-Rhin)

LA vallée de la Thur, à l'ouest *de Mulhouse,* s'anime de façon très particulière, dans la nuit du *24 juin, à la Saint-Jean, jour du* solstice d'été. Suivant une coutume celtique, des dizaines de bûchers s'allument alors sur les *collines environnantes, visibles* d'un village à l'autre. Les plus grands amas de bois dépassent les vingt mètres et constituent de véritables œuvres architecturales. Erigés au fil des mois par les conscrits d'un même village, ils brûleront en quelques heures dans l'allégresse générale. Conique, le haut du bûcher doit tomber à l'intérieur en se consumant. Il s'écroule dans un tourbillon de fumée et d'étincelles blanches sous les applaudissements des Alsaciens. Le 30 juin, la crémation des trois sapins, à Thann, commémore la relique de Saint-Thiébaut, au pied de la tour des Sorcières qui garde la vallée. Des fêtes à compléter par la remontée de la vallée de la Thur et par la route des Crêtes.

A.-M. M.

▶ Association départementale du tou*risme du Haut-Rhin,* tél. : 89-20-10-68. Parmi les bonnes adresses locales, une *des nombreuses fermes-auberges rusti*ques en montagne, Huss à Lautenbach 68610, tél. : 89-82-27-20, un menu à 65 F ; ou le restaurant Wir, 1, porte de Bâle, 68100 Mulhouse, tél. : 89-56-13-22 (fermé le vendredi et en juillet), qui propose des menus à partir de 175 F.

■

PETIT PATRIMOINE

Les églises à pans de bois (Aube, Marne)

SI une route touristique est bien balisée, c'est celle des « églises à pans de bois et des vitraux » qui serpente, au sud du lac du Der-Chantecocq. Le mot *« der » (du celtique dervos, chêne)* rappelle les anciennes forêts et le bois qui servit à construire les édifices à colombages. La plupart de ces églises, aux sihouettes dissemblables, sont éclairées par des vitraux du XVIe siècle, appartenant à l'école de Troyes. Depuis Montier-en-Der (abbatiale, vitraux), la route se faufile à travers le bocage de la Champagne humide. Citons les églises de Puellemontier (vitraux), Lentilles (bel intérieur, architecture curieuse, porche et écailles de bois, vitraux), Villeret (tabernacle), Chavanges (vitraux), Joncreuil (nef romane), Arrembecourt (portail, vitraux), Outines (visites audioguidées), Drosnay (retable) et Châtillon-sur-Broué (clocher carré).

A.-M. M.

▶ Les églises (ouvertes toute l'année) sont éclairées le soir, de mai à septembre, et les week-ends le reste de l'année. A visiter : le village-musée de Sainte-Marie-du-Lac. Office de tourisme du lac du Der-Chantecocq, Maison du Lac, 51290 Giffaumont, tél. : 26-72-62-80. Une bonne table : Le Cheval Blanc, á Giffaumont 51290, tél. : 26-72-62-65 (fermé de la mi-septembre à la mi-octobre, les dimanche soir et lundi) qui propose des menus à partir de 98 F.

Les enseignes du vin (Haut-Rhin, Bas-Rhin)

LORSQU'ON traverse les villages de la route du vin d'Alsace, il ne faut surtout pas oublier de lever la tête pour admirer les enseignes en fer forgé et coloriées des *viticulteurs* et des « winstubs », les fameux bistrots à vin locaux. Certaines, en effet, sont de véritables œuvres d'art, dont l'origine remonte à la civilisation du Rhin. *Parfois* anciennes, elles se veulent toutes une invitation à *s'arrêter et multiplient, pour ce* faire, les symboles attrayants. Sujets d'inspiration les plus prisés : les tonneaux, les vendanges, les grappes de raisins, etc., voire les animaux légendaires figurant sur les armoiries des villages, tels que l'ours d'Andlau, le cerf de Riquewihr ou le chien de Murbach. *Egalement à l'honneur, les outils* de l'artisan. Une route à suivre, au pied des châteaux-forts, entre Strasbourg et Mulhouse, de Mar*lenheim à Thann, au fil des villages* viticoles. Les amateurs d'en*seignes plus anciennes ont ren*dez-vous au très beau musée d'Unterlinden à Colmar.

A.-M. M.

▶ Association départementale du tou*risme du Haut-Rhin, tél.* : 89-20-10-68. Une bonne table : Norbert, 9, Grand' *Rue, 68700, Bergheim,* tél. : 89-73-31-15 (fermé lundi soir et mardi) *où l'on peut savourer à la carte, à partir* de 150 F.



L'AGENDA

NORD-PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. 27 mai au 20 juin, concerts par des artistes britanniques et français. 21-31-68-38.

Tourcoing. 21 au 23 mai, Festival d'histoire et de chevalerie. 20-23-37-00.

Les géants sont à Lille (19 au 21 juin), Douai (11 au 13 juillet) et Arras (28 août au 5 septembre).

PICARDIE

Val-de-Somme. 25 au 27 juin, 3 au 5 juillet, concerts classiques dans les églises locales. 22-31-85-46.

Saint-Germier-de-Fly. 17 juillet au 8 août, musique de chambre et jazz. 44-82-55-59.

Dans la région, Festival des cathédrales, 10 septembre au 3 octobre, à Amiens, Laon, Beauvais, Noyon, la basilique de Saint-Quentin, l'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent, etc. 22-97-37-17.

ILE-DE-FRANCE

Paris. Jusqu'au 31 octobre, le Sport/spectacle, Grande Halle de La Villette (40-03-39-05).

Auvers-sur-Oise. 14 mai au 3 juillet, 24 concerts en terre impressionniste. 30-36-70-82.

Sceaux. 17 juillet au 26 septembre, musique de chambre à l'Orangerie. 46-60-07-79.

Provins. 12 et 13 juin, Fêtes médiévales. 64-00-05-31.

Meaux. Mi-juin/mi-septembre, spectacle historique nocturne. 60-23-40-00.

Versailles. Musique baroque jusqu'au 3 juillet (39-49-48-24), musique classique, fin mai /fin juin (30-97-80-00), grandes eaux musicales de mai à octobre, grande fête de nuit en juillet et Fêtes vénitiennes en septembre (39-50-36-22).

CHAMPAGNE-ARDENNE

Charleville-Mézières. Juin/-septembre, les arts de la marionnette. 24-56-44-55.

Troyes. Juillet/août, spectacle sur les bâtisseurs de cathédrales. 25-73-00-36.

Reims. 12 et 13 juin, Fêtes Johanniques (26-88-37-89) et du 3 juillet au 28 août, fresque retraçant la construction d'une cathédrale sur la façade de Notre-Dame de Reims (26-47-25-69).

LORRAINE

En Moselle, à Fénétrange, 2e quinzaine de juin, Festival de musique baroque (87-07-61-43) ; à Sarrebourg, 2e quinzaine de juin, Festival de musique militaire (87-23-71-01), et à Metz du 28 août au 5 septembre, Fêtes de la Mirabelle (87-75-65-21) ; du 3 au 5 septembre, Festival de musique rock (87-31-03-46) ; du 19 au 21 novembre, Rendez-vous musique nouvelle (87-75-14-88) ; et, toute l'année, son et lumière à l'abbaye Saint-Pierre-aux-Nonnains (87-74-95-98).

Verdun. Dans la 2e quinzaine de juillet, fresque historique à grand spectacle. 29-45-18-18.

Chambley. *30 juillet au 8 août,* le plus grand rassemblement de montgol*fières au monde.* 87-64-08-08.

ALSACE

Strasbourg. 4 juin au 3 juillet ; musique avec en vedette l'opéra de Kiev. 88-32-43-19.

Colmar. 2 au 14 juillet, hommage à Yehudi Menuhin. 89-20-68-92.

FRANCHE-COMTÉ

Arc-et-Senans. 28 juin au 3 janvier 94, exposition Jules Verne à la Saline royale.

Les Hôpitaux-Neufs. Fin août, descente des troupeaux de l'alpage. 81-49-13-81.

Besançon. 4 au 17 septembre, musique et concours de jeunes chefs *d'orchestre,* 81-80-73-26.

Arbois. 5 septembre, Fête des *vignerons.* 84-37-47-37.

BOURGOGNE

Beaune. 2 juillet au 1er août, Festival *de musique baroque* (80-22-24-51).

Dans la région, du 10 juillet au 29 octobre, Festival de musique des grands crus de Bourgogne. 80-51-81-11.

Chalon-sur-Saône. 22 au 25 juillet, théâtre de rue. 85-48-05-22.

Les belles de la Côte

Elégantes et extravagantes, trois « villas-paquebots » échouées sur la Riviera.



La villa Kerylos : contrairement à la villa athénienne classique, les nombreuses fenêtres donnent sur l'extérieur pour profiter de la mer.

CÔTE D'AZUR

Par Michel Guerrin

TROIS villas, trois bateaux. A Hyères, la villa Noailles est un paquebot aux angles secs, avec *ses fenêtres-hublots*, et *un* pavillon jaune et rouge qui flottait sur la ville pour informer la baie que les maîtres des lieux étaient de passage. Au Cap-Ferrat, le palazzino Ile-de-France ressemble à *un vaisseau ivre* avec, *en guise* de pont avant, un jardin à la française où, au début du siècle, s'affairaient trente-cinq jardiniers habillés en matelot, avec béret et pompon rouge. A *Beaulieu-sur-Mer, la villa Kerylos*, les pieds dans l'eau, flotte sur la presqu'île rocheuse de la pointe des Fourmis, véritable hymne à la Grèce, au soleil et à la mer.

La Côte d'Azur. Une lumière éblouissante. Des sites incomparables. Le « dialogue » avec la Méditerranée. La Belle Epoque, les jardins soignés, une histoire qui hante les murs. Se méfier du terme fédérateur « villas de charme » que l'on applique un peu vite à toutes les bâtisses excentriques de la Côte d'Azur. Il suffit de se rendre sur les lieux, de confronter les façades, de se promener dans les jardins, de comparer *les intérieurs*, pour s'apercevoir que, par leur architecture et leur histoire, ces trois villas n'ont rien à voir entre elles. Ce qui ne les empêche pas de figurer parmi les plus belles de la région.

Dingue ou visionnaire

Des villas à l'image de ceux qui les ont fait construire. Il fallait être un peu dingue, en effet, pour les imaginer. Un peu visionnaire, aussi. Il fallait surtout être cultivé et fortuné, être, enfin, sûr de son goût pour ne pas varier d'un pouce durant la construction et prendre le contre-pied de l'air du temps. Le résultat est là : dans la folle piscine suspendue de la villa Noailles, dans l'incroyable patio italiano-hispano-mauresque du palais *Ile-de-France qui y servait d'espace de* réception, ou dans l'élégant péristyle de la villa Kerylos, avec ses douze colonnes de marbre de Carrare, taillées d'un seul bloc. Il n'y a pas de demi-mesure dans ces choix, pas de compromis. Trois arts de vivre distincts et tout autant excitants.

Le nom de la villa grecque est déjà tout un programme. Kerylos c'est l'alcyon, *une hirondelle de mer dont la rencontre* était présage de calme et de paix. Elle est située au bout d'une ruelle anodine, à l'entrée de Beaulieu-sur-Mer, dans un refuge gagné sur la mer, entouré de jardins allégoriques dont les terrasses sont envahies de pergolas. Le maître des lieux avait de l'allure. Il s'appelait Théodore Reinach (1860-1928) et il était banquier, *comme ses frères, Joseph et Salomon*. Bon élève, d'abord : quatorze grands prix remportés au concours général. Juriste de formation, ensuite, il se passionnera pour la philologie, la musicographie, l'archéologie, l'épigraphie et la numismatique. Député de Savoie, membre de l'Académie des belles-lettres, Théodore deviendra un helléniste réputé, comme il y en eut tant dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Cet amour de la Grèce, Théodore Reinach l'exprimera dans cette villa de détente et d'études dont il confiera le *projet à l'architecte niçois Emmanuel* Pontrémoli, grand prix de Rome en 1890, et qui, finalement, lui coûtera la bagatelle de 10 millions de francs or, soit entre 25 et 30 milliards de centimes d'aujourd'hui. Théodore Reinach y séjournera vingt ans, à partir de 1907, uniquement l'été. C'était l'époque où la Côte était d'abord recherchée pour sa saison d'hiver. Les pièces sont distribuées autour d'un péristyle formé par douze colonnes, dans la stricte tradition athénienne. Au centre de la cour, un jet d'eau, un laurier-rose et la lumière qui vient projeter des ombres sur les fresques mythologiques. Cette maison est bien plus qu'un musée. Théodore Reinach la voulait habitable et habitée : une demeure qui traduise une éthique de vie que l'on retrouve aussi bien à Athènes, à Rome, en Egypte, à Herculanum qu'à Byzance. Pour Régis Vian des Rives, l'administrateur de la villa, cette maison est *« la quintessence de toutes les antiquités »*. En vivant comme les Grecs, Reinach entendait démontrer chaque jour la pérennité d'une civilisation apparue il y a deux mille ans. Ses invités devaient suivre le rythme et les coutumes d'alors, porter les habits adéquats, se laver les mains et les pieds dans la fontaine Athena. Deux cadrans solaires fixaient les heures de repos et de travail. Si la bibliothèque est orientée à l'est, c'est *pour pouvoir travailler tôt le matin, à* une heure où les rouleaux de papyrus ne sont pas brûlés par le soleil. Les thermes, avec le gigantesque bain octogonal en marbre et à double siphon (balanéion), étaient un lieu idéal de détente et de discussion avant le dîner.



La villa Ile-de-France : au bout du jardin, *le temple d'amour surélevé, dont l'eau coule* lentement vers le palais rose.

Toutes les découvertes de la Grèce antique, comme la baignoire en marbre (une tonne !), se retrouvent à Kerylos. Mais Théodore Reinach y a accepté quelques adaptations pour faciliter la vie quotidienne. Ainsi, contrairement à la villa *athénienne classique*, de nombreuses fenêtres donnent sur l'extérieur pour profiter de la mer. La chambre du propriétaire ouvre sur trois vues imprenables : la baie des Fourmis avec de grands oliviers, le cap Saint-Jean et la colline de la Turbie. Les apports d'une vie bourgeoise *sont soigneusement dissimulés pour* éviter les anachronismes. *« Cette maison*, explique le maître des lieux, *est une harmonie entre l'Antiquité et le modernisme. »* L'électricité, balbutiante en 1900, est *ici* cachée dans des torches. Aucun livre n'est visible dans la riche bibliothèque. Dans le salon des arts, le piano Pleyel (écrit en grec...) est dissimulé dans un coffre en citronnier incrusté d'ivoire, de sycomore et d'ébène. *« Il n'a pas été accordé depuis trente ans, mais il sonne juste. »* La salle du banquet (*triklinos*) possède un mobilier dont le modernisme est frappant : lits tressés de cuir, tables à trois pieds. La salle de bains de Mme Reinach possédait une douche confortable avec six robinets et six modérateurs.



La villa Noailles : Man Ray, Cocteau, Bérard, Markévitch et Bunuel y ont séjourné.

La maison est discrète, donc élégante. Aucune couleur ne jure. *« Pour l'apprécier*, relève Régis Vian des Rives, *il faut regarder cette maison avec une extrême attention. »* Apprécier la noblesse des matériaux (marbres de Carrare ou de Sienne, opale, albâtre, ivoire, bronze, stucs délicats, bois exotiques et fruitiers) et la richesse de la décoration (fresques, mosaïques, statuaire, plafonds à caissons, lustres, boiseries, dallages, objets d'art).

Le caprice de Béatrice

Des jardins de Kerylos, on aperçoit l'imposante *villa Ile-de-France*, qui domine le Cap-Ferrat, les baies de Beaulieu et de Villefranche-sur-Mer. Sept hectares sur la mer. Le plus beau site de la Côte d'Azur, dit-on, et c'est vrai. Au *point d'avoir enivré Béatrice Ephrussi*, née Rothschild, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour faire construire, entre 1905 et 1912, la villa de ses rêves : éperon rocheux dynamité, terre apportée *pour les sept jardins à thème*, bassins creusés, plateau incurvé pour donner l'impression d'un pont de paquebot, maquettes gigantesques, tour construite et rasée, invraisemblable coquille en *plâtre suspendue au plafond* du patio. Quinze architectes ont épuisé ici les caprices de la maîtresse de maison. *« Je ne vous demande pas si ce serait bien, je vous dis ce que je veux »*, répétait Béatrice Ephrussi.

Le résultat est extravagant. A son image. On en savoure les excentricités. *Amoureuse du* rose (la couleur des murs extérieurs), elle avait transformé son jardin en zoo exotique (avec des flamants roses) et elle apparaissait, dans ses soirées, déguisée en Marie-Antoinette. Il y a de l'Italie, de l'Espagne, de la Chine, des références à Byzance, à l'Orient, aux Maures et à Istanbul dans cette villa qui englobe également tous les éléments décoratifs du quinzième au dix-neuvième siècle. Et ça tient. La rénovation, entre*prise en 1992, y est pour beaucoup*, qui a remisé plusieurs centaines des 5 000 œuvres répertoriées pour ne garder que les essentielles. *« Le visiteur*, reconnaît l'administrateur, James de Lestang, *ne distinguait plus les tableaux de Boucher ou Fragonard des gravures à 50 francs. »*

Outre les œuvres d'art de qualité (peintures médiévales et Renaissance, portes du *palais impérial de Pékin*, plafond de Giambattista Tiepolo, le site offre la plus belle harmonie villa-jardins, ainsi que deux points de vue formidables : celui de la loggia, au premier étage et, au bout du jardin, celui du temple d'amour surélevé, dont l'eau coule lentement vers la villa rose. On se rapprochera de cette demeure en traversant, sur la gauche, les six jardins à thème qui permettent de *« découvrir la planète en un seul jardin »*.

La villa Noailles est perchée tout là-haut sur la colline qui domine la ville d'Hyères. Soyons juste, ce sont les passionnés d'architecture qui viendront, d'abord, visiter un des plus beaux exemples du mouvement moderniste, commandé, en 1923, par Charles de Noailles à Robert Mallet-Stevens. *« Je vous ai dit que je cherchais une maison infiniment pratique et simple où chaque chose serait combinée au seul point de vue de l'utilité »*, écrit le mécène à l'architecte, en 1925. Simplicité, utilité. Ainsi peut-on résumer l'esprit de cette résidence d'été qui rappelle les décors de *l'Inhumaine*, le film de Marcel L'Herbier. Une *villa ? Un paquebot* : blocs dépouillés et cubistes, décrochements, pans de verre, fenêtres horizontales, pièces exiguës, chambres monacales. Mais par son ampleur – neuf ans de travaux ! –, le projet est ambitieux : quatre hectares de terrain et jardins, soixante pièces, d'amples terrasses, une piscine et un jardin suspendus, un gymnase, un squash en terre battue, un salon de coiffure... Et quelques performances techniques : les baies vitrées qui s'escamotent dans le sol, la chambre de verre sur la terrasse ou le jardin cubiste confié à Guévrékian.

Reste à imaginer le formidable foisonnement intellectuel qui a animé la villa dans les années 30, la stature de la soixantaine de convives, tous représentants des avant-gardes : Giacometti, Auric, Bérard, Markévitch. *Man Ray y réalise son film le Mystère du château de Dé* : Cocteau y écrit *le Sang d'un poète* ; Bunuel, *l'Age d'or*. Picasso, Dali ou Balthus viennent y faire le portrait de Marie-Laure. On pense aussi aux robes de Poiret, aux premières nouvelles de Paul Morand, à la musique de Darius Milhaud.

Un nouvel art de vivre s'exprime ici. Toutes les chambres sont ouvertes vers la mer et le soleil. La piscine – une merveille – devient terrasse quand les baies vitrées s'effacent dans le mur de béton. Aujourd'hui, la villa reste un fabuleux décor nu. Les « acteurs » ont disparu, les pièces sont vides. Trois architectes passionnés en ont rénové une partie. Beaucoup reste à faire. La ville se déclare prête à faire revivre Noailles. Espérons. ■

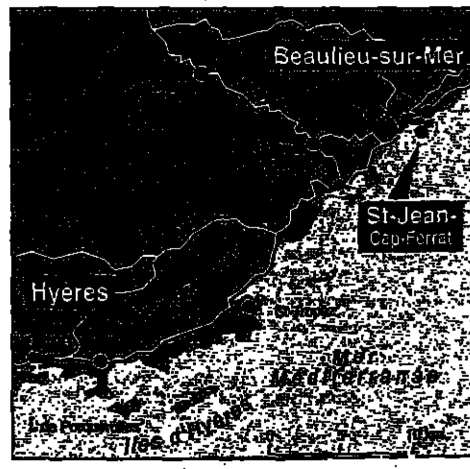
CARNET DE ROUTE

La villa grecque Kerylos (Institut de France, Fondation Théodore-Reinach, 06310 Beaulieu-sur-Mer, tél. : 93-01-01-44) a été classée monument historique en 1967. La villa et les jardins sont ouverts tous les jours, du 15 mars au 30 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h *(10 h à 18 h pendant la Pentecôte). Du 1er juillet* au 30 septembre, tous les jours de 10 h à 19 h. Du 1er octobre au 14 mars, du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (week-ends et vacances de Noël, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30). Visites libres le matin, guidées l'après-midi. Visites pour les groupes, sur rendez-vous. Entrée : 30 F, 20 F pour les groupes et 15 F pour les enfants et étudiants.

La villa Ile-de-France *(Musée Ephrussi de* Rothschild, 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. : 93-01-33-09), rénovée par Culture Espace, concessionnaire des lieux depuis le 1er janvier 1992, est ouverte tous les jours, de 10 h à 18 h (jusqu'à 19 h en juillet et août). *Salon de* thé à partir de 14 h. Entrée (jardins et rez-de-*chaussée) : 34 F et 24 F (étudiants, enfants et* groupes de plus de 20 personnes). Visites commentées des salons du premier étage à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30. Accès : 15 F.

La villa Noailles (renseignements au 94-65-22-72) a été classée monument historique en 1975. Dégradée, pillée pendant plus de dix ans, le bâtiment a été en partie restauré par l'Etat et la ville d'Hyères, à partir de 1989. *Cette restauration a été confiée aux architectes* Cécile Briolle, Claude Marro et Jacques Repiquet, principaux spécialistes de la villa Noailles (tél. : 94-38-67-00). Pour en savoir plus, on lira *Mallet-Stevens, la villa Noailles*, de Cécile Briolle, Agnès Fuzibert et Gérard Monnier, aux éditions Parenthèses (72, cours Julien, 13006 Marseille). *Des visites sont organisées, deux* jours par semaine, pendant les périodes de l'année où Noailles accueille des expositions. Jusqu'au 9 mai : évocation des Ballets russes. Du 1er juillet au 1er octobre : rétrospective du studio photo Harcourt. Du 12 juillet au 17 juillet : manifestations musicales. En dehors des *périodes d'exposition, la villa est fermée au* public mais des demandes, groupées et motivées, peuvent être prises en compte.

Pour préparer un séjour dans la région. Offices du tourisme de Beaulieu (93-01-02-21), de Saint-Jean-Cap-Ferrat (93-76-08-90) et d'Hyères (94-65-18-55), Bureau départemental d'information touristique *Côte-d'Azur*, à la gare routière de Nice (93-80-84-84), Serveur vocal d'informations touristiques (36-68-00-06), Centre d'informations-jeunesse (93-80-93-93), Gîtes de France des Alpes-Maritimes (93-44-39-39), comités régionaux du tourisme de Riviera-Côte d'Azur (55, promenade des Anglais, BP 602, 06011 Nice Cedex 1, 93-37-78-78) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2, rue Henri-Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01, 91-39-38-00), et comité départemental du tourisme du Var (94-68-58-33).



هكذا من الأصل

L'HEXAGONE EN QUATRE QUARTS

Sud-Est

Mer et montagnes pour une harmonieuse cohabitation en quatre régions : Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse.

■

LÉGENDES ET TRADITIONS
Les étoiles de la Madone (Alpes-Maritimes)

PLUSIEURS fois par an (à la Pentecôte, le 15 août, le 8 septembre), des fidèles se réunissent autour du sommet qui domine le village d'Utelle, dans l'arrière-pays niçois. Le site est *magnifique, mais la célébrité de la* madone d'Utelle remonte au temps des barbaresques. Trois marins espagnols, perdus dans une tempête comme en réserve parfois la *Méditerranée, aperçurent au loin* une lueur. Elle indiquait en fait la direction du littoral, situé à plus de 30 km au nord. Une indication qui leur permit de regagner le rivage. *Une fois débarqués, ils se dirigèrent* vers Utelle, petit village perché au nord de Nice, surplombant les gorges de la Vésubie et dominé par un magnifique plateau où *les enfants du pays ramassaient, il n'y* a pas si longtemps encore, des crinoïdes, petits fossiles à cinq branches, surnommés les « étoiles d'Utelle ». L'église, au décor baroque, annonce *les intérieurs* fascinants, très proches de l'art italien, des églises de la contrée où les Pénitents blancs transmirent la tradition de la charité. Un itinéraire à suivre au fil des très beaux villages de cette vallée jusqu'à la chapelle *des Pénitents blancs*, à Saint-Martin-Vésubie.

A.-M. M.

▶ Comité du tourisme de Riviera-Côte d'Azur, tél. : 93-44-50-59. Une bonne adresse : Grand Hôtel du Parc, 06450 Bollène-Vésubie, tél. : 93-03-01-01 (fermé de janvier à avril, et d'octobre à décembre), où l'on peut *séjourner en* demi-pension, en saison, et qui propose des repas à partir de 150 F.

■

PETIT PATRIMOINE
La fuite du temps (Alpes-de-Haute-Provence)

LES cadrans solaires de l'Ubaye remontent, pour les plus anciens, au XVIIIe siècle. Peints sur les murs, il faut lever la tête pour *admirer ces ornements de couleurs* vives, légendés d'une épigraphe philosophique, qui indiquent l'heure suivant l'ombre portée par le soleil. Un astre des plus généreux puisqu'on ne compte pas moins de trois cents jours de soleil par an dans cette vallée qui s'allonge autour de Barcelonnette. Parmi les très nombreux cadrans, citons, d'ouest en est, le long de cet itinéraire de la fuite du temps : Saint-Barthélemy (1765) qui proclame *« Ultima latet »* (« La dernière se cache ») ; Méolans (1773) avec son *« Donnez-moi le soleil, je vous donnerai l'heure »* ; les Thuiles, qui relève *« Je passe et je reviens, tu passes et ne reviens pas »* ; la maison Reynaud, à Barcelonnette (1739), avec une invitation *« Ora ne te fallat hor »* (« Prie pour que *l'heure ne te prenne pas au* dépourvu ») ; Jausiers (1842), qui affirme *« Ibit homo in domum aeternitas suae »* (« L'homme ira dans la demeure de son éternité ») ; *la maison Charles au Melezen* (1801) et son très ronsardien *« His utere unam time »* (« Profite de l'heure présente, mais crains-en une ») ; la maison Faure, à Saint-Paul, avec *« Aeterna ut ferum et haec velut umbra fugit »* (« Éternelle comme le fer, celle-ci fuit comme l'ombre ») et la maison Risoul (1808), à Fouillouse, qui interroge : *« Mortel, sais-tu à quoi je sers ? A marquer les heures que tu perds »*.

A.-M. M.

▶ Syndicat d'initiative de Barcelonnette, tél. : 92-81-04-71. Une bonne table : La Grande Epervière, 18, rue Trois-Frères-Arnaud, 04400 Barcelonnette, tél. : 92-81-00-70 (toute l'année et en demi-pension en saison) avec des menus à partir de 89 F.



Les piévanies de la Corse

ELLES sont rayées de serpentine verte, de *granit rose* et de schiste brun. Elles dressent leurs formes simples et élégantes sur l'or des champs desséchés. Les « églises-piévanies » (de *pieve*, canton) servaient également de maison du peuple et de tribunal ecclésiastique. D'où les symboles judiciaires de leurs sculptures : *main coupée des voleurs, ciseaux* qui tranchent la langue des calomniateurs, pièces de monnaie, etc. L'église romaine percevait ainsi plus de la moitié des amendes judiciaires locales. Sur les milliers d'édifices religieux bâtis dans l'île, entre le VIIe et le XIIe siècle, seuls en *subsistent environ une dizaine*, parmi les plus belles, qui méritent qu'on traverse pour elles le nord de la Corse. Un itinéraire à suivre, de Calvi, en parcourant l'île d'ouest en est, pour voir les églises de Lumio, d'Aregno et de Cateri. Après la visite de la cathédrale de Nebbio de Saint-Florent, dans le *nord, l'appareillage de damiers vert* et blanc et le clocher- porche de la *piévanie* de Murato méritent qu'on redescende vers le centre. Il s'agit, en effet, de l'une des plus remarquables églises romanes de la Corse.

Sur la côte est, dans les anciens marécages du Golo, les deux basiliques-piévanies en schiste clair de *San-Perteo et de la Canonica* étaient supposées protéger les fidèles aussi bien des barbaresques que des fièvres.

A.-M. M.

▶ *Office municipal du tourisme de Calvi*, tél. : 95-65-16-67. Une bonne table : Auberge de la Forêt à Bonifato, 20260 Calvi, tél. : 95-65-09-98 (fermée du 1er novembre au 1er mars) qui propose des menus à partir de 70 F.

L'AGENDA

RHONE-ALPES

Evian. 15 au 30 mai, musique russe. 44-35-26-91.

Divonne-les-Bains. 12 au 23 juin, *musique de chambre*. 50-40-34-34.

Chamonix. 24 au 26 juin, Festival des sciences de la terre, conférences (50-53-00-24) ; 15 août, Fête des guides, également à Pralognan (79-08-71-68).

Vienne. 1er au 13 juillet, jazz avec, à partir du 19 juin, création de Carmen Jazz, opéra-jazz d'après Bizet. 74-85-00-05.

Montélimar. 1er au 12 juillet, guitare. 75-01-00-20.

Albertville. 8 au 11 juillet, musique militaire. 79-32-04-22.

Annecy. 1er au 6 juin, cinéma d'animation (50-45-00-33) ; 11 au 15 juillet, Festival de la vieille ville ; 7 août, fête du lac.

Dié. Fin juin, fête de la transhumance. 75-22-03-03.

Grignan. Juillet/août, au temps de Mme de Sévigné. 75-46-90-16.

Les Arcs. 11 juillet au 8 *août, musique* de chambre. 43-27-95-24.

Chambéry. Juillet à septembre, aux Charmettes avec Rousseau (79-33-42-47).

Saint-Pierre-de-Chartreuse. 20 au 25 juillet, Rencontres Jacques Brel. 76-88-62-08.

Valmorel. 1er au 14 août, musique baroque dans les églises de Tarentaise. 50-52-91-84.

Pesey-Vallandry. 5 au 8 août, Semaine de la glace, des glaciers et des *espaces froids*. 79-07-94-28.

Aix-les-Bains. 10 au 12 septembre, nuits romantiques au lac du Bourget. 79-88-46-20.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Alès. 7 au 19 juin, la littérature orale à l'honneur. 66-30-67-29.

Saint-Guilhem-le-Désert. 21 juin au 12 août, église romane et orgues. 67-63-14-99.

Marvejols. 14 au 17 juillet, jazz et BD. 66-32-02-14.

Villeneuve-lès-Avignon. 15 au 31 juillet, musique contemporaine. 46-44-56-50.

Uzès. *2e* moitié de juillet, musique classique (66-22-68-88).

Prades. 26 juillet au 14 août, Festival Pablo Casals. 68-96-33-07.

Céret. Avant-dernier week-end d'août, Festival de sardanes. 68-87-00-53.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Cannes. 16 au *30 juillet, nuits musicales* du Suquet (92-99-31-08).

Saint-Tropez. 16 au 18 mai, La Bravade. 94-97-45-21.

Saintes-Maries-de-la-Mer. 24 au 26 mai, pèlerinage des gitans (90-97-82-55) ; 10 au 14 juillet, féria du *cheval*.

Toulon. 24 mai au 8 juillet, musique, danse, théâtre, trompette. (94-93-52-84).

Saint-Rémy-de-Provence. Lundi de Pentecôte, Fête de la transhumance (90-92-05-22) ; juillet à septembre, orgue (90-92-36-17).

Salon-de-Provence. 1er au 4 juillet, *spectacle autour de Nostradamus*. 90-44-89-00.

Arles. *1er mai, Fête des gardians* (90-96-29-35) ; 5 au 11 juillet, Rencontres de la photographie (90-96-76-06).

Avignon. 9 juillet au 3 août, le Festival. 90-82-67-08.

Nice. 10 au 20 juillet, Grande parade du jazz. (1) 46-21-08-37.

Aix-en-Provence. 11 au 28 juillet, le Festival (42-17-34-00) ; 15 au 28 juillet, *danse* (42-63-06-75).

Montdauphin. 15 et 22 juillet, 5 et 19 août, Vauban à l'honneur. 92-45-17-80.

Saint-Michel-l'Observatoire. Mi-juillet, Festival des sciences du ciel. 92-31-57-29.

Ramatuelle. 15 au 18 juillet, le saxo en vedette (94-79-26-04) ; 1er au *15 août, Festival Gérard Philipe* (40-82-45-20).

Gordes. 15 juillet au 10 août, Festival. 90-72-02-75.

Manosque. 16 au 27 juillet, jazz. 92-70-34-07.

Orange. 17, 19, 20 juillet, 7 août, Chorégies. 90-51-83-83.

Antibes/Juan. 18 au 28 juillet, jazz. 93-33-95-64.

Forcalquier. 18 au 25 juillet, rencontre *de jeunes musiciens*. (92-79-57-72).

La Roque-d'Anthéron. 1er au 23 août, *piano*. 42-50-51-15.

Menton. 2 au 30 août, Festival de *musique*. 93-35-82-22, à partir de juin.

CORSE

Calvi. *12 au 19 juin, jazz ; 18 au* 19 septembre, rencontres polyphoniques (95-65-23-57).

Région de la Balagne. Dernière *semaine de juin*, polyphonies dans les villages. 95-61-77-31.

Bastia. 1re *semaine* de juillet, danse. 95-32-23-63.

Patrimonio. 2e quinzaine d'août, nuits de la guitare. 95-37-05-78.

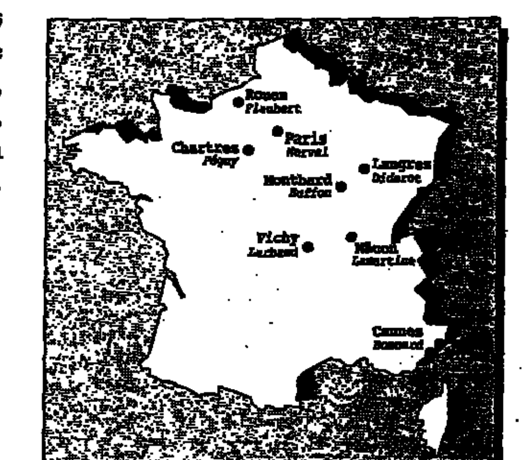
Bonifacio. 2 au 8 septembre, Les Voix de la Méditerranée. 95-73-10-72.

Ajaccio. 19 au 26 septembre, Festival de l'image du monde sous-marin. 95-25-12-58.

هكذا من الأصل

Pèlerinages aux sources

Même les grands hommes sont obligés de naître quelque part. Certes, ils n'ont pas choisi les lieux où ils ont vu le jour ou passé les premières années de leur existence. Mais leurs vies et leurs œuvres en seront à jamais imprégnées, surtout lorsqu'ils auront décidé de renaître dans un cadre jugé propice à leur inspiration. Des lieux qu'ils « habitent » encore aujourd'hui et où, à travers une région, une ville, un quartier, une maison, un cabinet de travail, une bibliothèque, une chambre, un jardin, le promeneur croisera leurs fantômes en découvrant, étonné et ravi, que les objets inanimés ont effectivement une âme.



BONNARD AU CANNET

Beau temps au Bosquet

« L'AN *1926 et le 27 février, par-devant maître Ardisson, notaire* », Pierre Bonnard achète pour 50 000 francs une villa, son jardin et ses orangers, au Cannet, avenue Victoria. Il la surnomme le Bosquet, du nom du quartier où elle est sise. Comme elle est exiguë, le peintre entreprend aussitôt des travaux pour ajouter au premier étage son atelier, un balcon pour jouir du panorama sur la baie et une salle de bains pour y observer Marthe, sa femme, et les reflets de l'eau sur les carreaux de faïence. Les murs des chambres sont en jaune de Naples. Quand tout est prêt, un an plus tard, Bonnard invite à déjeuner Matisse, le voisin de Nice, ami et rival. Dès lors, ils ne cessent plus de s'écrire, de se rendre visite, d'échanger des toiles et des conseils faussement modestes – de se surveiller en somme.

Jusqu'à la fin de sa vie, Bonnard métamorphose l'un après l'autre, en tableau, chaque aspect du Bosquet. A chaque pièce son motif : nus à la toilette et à la baignoire, amandiers et mimosas à travers les vitres de l'atelier, fleurs et vases sur la cheminée, fruits et verres sur les étagères d'un placard. Selon les saisons, les intermittences de la lumière, sa fantaisie, il va d'une pièce à l'autre, avec ses carnets à dessin et ses toiles. Dans l'atelier, au mur, il épingle cartes postales et photographies – Renoir, Picasso, Gauguin, Vermeer, Matisse, la sculpture grecque. Sur la table, une bouteille de térébenthine, des tubes recroquevillés, des pinceaux dans des potiches. Bonnard prend et reprend ses toiles, y dépose quelques touches, attend, recommence, refuse toute précipitation. Le temps n'est plus que peinture, la maison est dans la peinture, elles ne se distinguent plus, elles ne font qu'un – et cet un, c'est Bonnard lui-même. Pour son ultime autoportrait, il s'observe dans la glace de la salle de bains, noyée de lumière verte opalescente.

A sa mort, en 1947, le Bosquet est abandonné, pillé, abîmé. La pluie et les cambrioleurs s'acharnent. Quand ses héritiers peuvent enfin racheter la villa, ils doivent se défendre contre les promoteurs immobiliers, qui rasent les maisons particulières pour édifier des immeubles à vendre par appartements. En 1975, enfin, après bien des retards, le Bosquet est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, le bâtiment restauré à l'identique, le jardin replanté. Elle n'a plus changé. Malgré les métamorphoses de la ville et du paysage, elle demeure, vestige d'une côte d'Azur définitivement gâchée depuis, mausolée fleuri d'un grand peintre très discret. ■



Bonnard dans sa maison du Cannet, photographié par Henri Cartier-Bresson, en 1944.

HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Philippe Dagen

REPÈRES. Le quartier du Bosquet sur les collines du Cannet jouxte l'agglomération de Cannes. La maison où Bonnard passa vingt ans de sa vie et où il mourut en 1947 appartient aujourd'hui à sa famille. Au numéro 24 de l'avenue Victoria, elle se laisse admirer de loin mais ne se visite pas. Au milieu d'un jardin, elle domine les toits rouges du Cannet, Cannes et la mer. Bonnard y peindra plus de deux cents toiles. *On apprendra l'histoire de cette villa* dans le livre que lui consacre Michel Terrasse, petit-neveu du peintre, aux éditions Herscher, *illustré par les photos de Henri Cartier-Bresson.* L'Office du tourisme de Cannes (tél. : 93-39-24-53) informe sur les possibilités d'hébergement.

NERVAL A PARIS

Le trou du souffleur

LE 26 janvier 1855, à 7 heures du matin, il gelait à pierre fendre quand on trouva le corps de Gérard de Nerval pendu à une grille, rue de la Vieille-Lanterne. Le poète, qui portait encore son chapeau sur la tête, *« preuve que son agonie avait été douce »*, nous dit son ami Dumas, n'avait pas quarante-sept ans. Cet infatigable piéton de Paris avait choisi une des ruelles les plus infectes de la capitale pour mettre fin à ses jours. Sébastien Mercier nous les décrit, à la veille de la Révolution, *« étroites, fétides, baignées de sang de bestiaux à moitié corrompu »*. Un demi-siècle, elles n'avaient pas changé. L'architecte Hoffbauer compare ces rues *« à des tranchées ouvertes dans une falaise »*. Alexandre Dumas évoque, dans ses *Nouveaux Mémoires*, *« l'escalier visqueux »* qui coupait le passage, *« l'égout à ciel ouvert, fermé par une grille »* s'ouvrant en face *« d'une fenêtre cintrée, avec des barreaux de fer pareils à ceux qui grillent les fenêtres des prisons »*. *« L'endroit est sinistre,* ajoute le romancier. *On croirait entrer dans le troisième cercle de l'enfer. »*

Ce quartier, qui s'étendait entre la Seine, la place du Châtelet et la rue Saint-Martin, a disparu. Le Théâtre de la Ville a remplacé les venelles mal famées – rue de l'Ecorcherie, rue de la Tuerie, – peuplées de bordels fréquentés par les garçons bouchers des proches abattoirs. Entre les deux guerres, le groupe surréaliste entreprit des recherches minutieuses pour déterminer avec exactitude l'endroit où le poète avait mis fin à ses jours. Après des visites répétées au cadastre, il acquit la conviction que la grille où Gérard de Nerval s'était pendu, rue de la Vieille-Lanterne, se trouvait exactement à l'emplacement actuel du trou du souffleur du théâtre...

La difficulté de l'enquête tient au bouleversement de Paris par Haussmann, qui a anéanti la ville de Nerval. Disparu le marché des Innocents, où l'on pouvait souper toute la nuit à côté des marchands de légumes ; évanouis les tapis-francs de l'avenue des Champs-Elysées, où l'on buvait le vin bleu de Suresnes, le bal des Chiens de la rue Saint-Honoré, le Café des Aveugles du Palais-National (le Palais-Royal) avec son orchestre homérique ; démolie la prison Sainte-Pélagie (56, rue de la Clé), où étaient internés les « politiques », sous la monarchie de Juillet (Nerval y passa quelques jours). Les carrières de Montmartre, autrefois refuge des indigents, sont inaccessibles ou comblées. Le boulevard du Temple est méconnaissable. Restent la passerelle des Arts (encore a-t-elle été refaite) et la place de la Concorde, dont Nerval moquait les statues, les fontaines et les lampadaires qui venaient d'y être placés.

Hôtel de la Sirène

Si l'on veut suivre l'auteur de *Sylvie*, il faut sortir de Paris ; gagner Meaux et sa cathédrale, passer devant l'hôtel où descendait Nerval, à l'enseigne de la Sirène, depuis peu vendu en appartements (rue du Général-Leclerc) ; puis filer à Crépy-en-Valois, visiter l'ancien château des comtes de Valois, transformé en prison par la Révolution – Nerval y fut enfermé une nuit, faute de papiers d'identité, – aujourd'hui le Musée Chopinet, où sont évoqués les souvenirs des traditions locales : par exemple, celui des confréries d'archers vivaces jusqu'au XIXe siècle dans les villes voisines, Loisy et Senlis, dont le décor est presque intact. Un peu plus loin, le poète retrouverait aussi, sans étonnement, les ruines de l'abbaye de Chaalis, Ermenonville ou la Mortefontaine de son enfance. Il découvrirait, en revanche, le château de Chantilly, sous la Révolution, et qui n'avait pas encore été reconstruit. Il faut achever par Pontoise, Saint-Germain-en-Laye et Versailles ce tour de l'Ile-de-France que Gérard faisait à pied. Avec, pour guide, *les Filles du feu* ou *les Nuits d'octobre* de l'infatigable promeneur qui écrivait, la veille de sa mort, à sa tante Labrunie : *« Ne m'attends pas ce soir, car la nuit sera noire et blanche. »* ■

Emmanuel de Roux



Nerval, par Alexandre Lebour. Ce tableau a été exposé au Salon de 1833.

REPÈRES. Les textes de Nerval qui ont pour cadre Paris et l'Ile-de-France, ses nouvelles *(les Filles du feu, Sylvie)*, *ses promenades*, ses souvenirs et *les Nuits d'octobre*, sont rassemblés dans un volume de « la Pléiade » (Gallimard).

Pour dénicher un hôtel de charme à Paris, consulter le guide publié sur ce thème par les éditions Rivages. De bonnes adresses, à petits prix (hôtels et restaurants), figurent dans le « Guide du routard » *Paris* (Hachette). Chez le même éditeur, un Paris Rendez-vous, avec 400 adresses de bistrots, de cafés, de bars, etc. Des forfaits avion + hôtel sont proposés par le voyagiste Visit France pour chacune des escales d'Air Inter. De son côté, Frantour programme des formules « train + hôtel » au départ de toutes les gares. Renseignements auprès de l'Office du tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47-23-61-72, Minitel 3615 Itour.

FLAUBERT A ROUEN

Sur les pas d'Emma

IL faut suivre l'ancien Quai aux meules, grimper le boulevard des Belges, verrouillant à l'ouest le vieux Rouen, prendre à gauche la rue Flaubert, pour gagner la place de la Madeleine, où trône l'Hôtel-Dieu. La bâtisse de pierre blanche, coiffée d'une coupole, déploie ses deux ailes autour d'une vaste cour. Elle date des XVII[e] et XVIII[e] siècles et survécut à toutes sortes de guerres. Gustave Flaubert est né, le 12 décembre 1821, au premier étage du pavillon d'angle qu'habitait son père, Achille-Cléophas Flaubert, chirurgien en chef de l'hôpital. Dans la chambre où Gustave a poussé son premier cri, le parquet en chêne, les boiseries et les trumeaux laqués de gris perle sont sans doute d'époque, à l'inverse des meubles, plus récents. Dans l'antichambre, quelques rares souvenirs : son pot à tabac en forme de tête de mort, Loulou, le perroquet empaillé de Félicité, l'héroïne d'*Un cœur simple*, – l'une des plus belles nouvelles de la littérature française, – trois lettres écrites de sa main, dont celle-ci illustrant sa formidable verve : *« Je vous ferai observer, ma biche, que vous êtes un cochon... »*

Gustave a passé son enfance puis son adolescence dans ce pavillon jusqu'en 1840, l'année de son baccalauréat au lycée Corneille. *« Mais que vais-je faire au sortir du collège ?* écrit-il à son copain Ernest Chevalier. *Aller à Paris, tout seul, faire du droit, perdu avec des crocheteurs et des filles de joie... Je suis le premier en philosophie. M. Mallet a rendu hommage à mes dispositions pour les idées morales, quelle dérision ! »* Il a grandi dans une atmosphère de souffrance, cohabitant avec la maladie et la mort. La pièce du billard, au premier étage (tranformée en musée de la médecine), ouvrait sur la salle commune de l'hôpital. Gustave est aux premières loges pour les séances de dissection : *« L'amphithéâtre de l'hôtel-dieu donnait sur notre jardin. Que de fois avec ma sœur, n'avons-nous pas grimpé au treillage et, suspendus entre la vigne, regardé curieusement les cadavres étalés ! Le soleil donnait dessus ; les mêmes mouches qui voltigeaient sur nous et les fleurs allaient s'abattre là, revenaient, bourdonnaient ! »*

Sous les combles, parmi les vieux ouvrages de médecine, un petit livre est annoté : *le Traité pratique du pied bot*, de Vincent Duval, daté de 1839. Page 7, un passage souligné : *« Nous avons coupé le tendon d'Achille pour guérir le pied-bot varus »*, ravive d'un coup le souvenir de l'opération-massacre d'Hippolyte par Charles Bovary : *« Cependant pour savoir quel tendon couper à Hippolyte*, écrit Flaubert, *il fallait d'abord connaître quelle sorte de pied bot il avait... c'était un équin mêlé d'un peu de varus... »*

Les voûtes s'inclinaient

On suit le pas pressé de Mme Bovary dans les venelles de la cité normande. Chaque jeudi, Emma retrouvait Léon à Rouen, avec l'Hirondelle, la diligence qui descendait à l'Hôtel de la Croix-Rouge sur la place Beauvoisine : *« Ils entendirent huit heures sonner aux différentes horloges du quartier Beauvoisine, qui est plein de pensionnats, d'églises et de grands hôtels abandonnés. Ils ne se parlaient plus ; mais ils sentaient, en se regardant, un bruissement dans leurs têtes, comme si quelque chose de sonore se fût réciproquement échappé de leurs prunelles fixes. »* Au fil des rendez-vous d'Emma, on se promène dans la ville. Par un beau matin d'été, nous voilà sur le parvis Notre-Dame : *« La place, retentissante de cris, sentait des fleurs qui bordaient son pavé, roses, jasmins, œillets, narcisses et tubéreuses... la fontaine au milieu gargouillait, et, sous de larges parapluies, parmi des cantaloups, s'étageant en pyramides, des marchandes nu-tête, tournaient dans du papier des bouquets de violettes. »*

On se faufile dans la nef sur les pas de Léon : *« Elle allait venir tout à l'heure, charmante, agitée, épiant derrière elle les regards qui la suivaient, et avec sa robe à volants, son lorgnon d'or, des bottines minces, dans toutes sortes d'élégances dont il n'avait pas goûté, et dans l'ineffable séduction de la vertu qui succombe. L'église, comme un boudoir gigantesque, se disposait autour d'elle ; les voûtes s'inclinaient pour recueillir dans l'ombre la confession de son amour ; les vitraux resplendissaient pour illuminer son visage, et les encensoirs allaient brûler pour qu'elle parût comme un ange, dans la fumée des parfums. »*



LAUROS-GIRAUDON

Flaubert, adolescent, par Jules-Élie Delaunay.

Ces rêves d'Orient...

Enfin, on rattrape le fiacre dans sa course folle, emballé par la passion qui se consume derrière les stores tendus. Le long de la rivière, sur le chemin de halage pavé de cailloux secs. Du côté d'Oyssel. A travers Quatremares, Sotteville, la Grande Chaussée, la rue d'Elbœuf. Derrière les jardins de l'hôpital. Sur le boulevard Cauchoise. On s'arrête devant le Jardin des Plantes : *« Il existe toujours, à peu près tel qu'il était »*, confie Germain Galerant, un vieux Rouennais médecin et admirateur de Flaubert.

A dix-neuf ans, *« confiné dans cette huître de Rouen »*, Gustave rêvait d'Orient : *« Je crois que j'ai été transplanté par les vents dans ce pays de boue*, écrit-il à Ernest Chevalier, *et que je suis né ailleurs, car j'ai toujours eu comme des souvenirs ou des instincts de rivages embaumés, de mers bleues. J'étais né pour être empereur de Cochinchine, pour fumer des pipes de trente-six toises, pour avoir six mille femmes et mille quatre cents bardaches... Je n'ai rien que des désirs immenses et insatiables, un ennui atroce, et des bâillements continus ! »*

Trois ans plus tard il appelle la vengeance du destin : *« Elle a de belles églises et des habitants stupides, je l'exècre, je la hais, j'attire toutes les imprécations du ciel parce qu'elle m'a vu naître. Malheur aux murs ! Aux bourgeois qui m'ont connu moutard et aux pavés où j'ai commencé à me durcir les talons ! Oh, Attila quand reviendras-tu, aimable humanitaire, avec quatre cent mille cavaliers, pour incendier cette belle France, pays des dessous-de-pieds et des bretelles ? Et commence, je te prie, par Paris d'abord et par Rouen en même temps. »*

Un siècle plus tard, Rouen, par deux fois, est aveuglément bombardée. Gustave Flaubert doit à sa Normandie, terre littéraire entre toutes, d'avoir enfanté et nourri, tout au long de sa vie (il est mort le 8 mai 1880 à Croisset, l'actuelle banlieue de Rouen), cette rigueur, ce *« style qui vous entrerait dans l'idée comme un coup de stylet »*. ■

Florence Evin

REPÈRES. Le Musée Flaubert est situé dans le pavillon habité autrefois par le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, fonction exercée par le père de Flaubert, de 1816 à 1846, puis par son frère aîné, de 1846 à 1882. Ouvert tous les jours (entrée au 51, rue de Lecat, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h) sauf les dimanches, lundis et jours fériés. A la *bibliothèque municipale (3, rue Jacques-Villon*, tél. : 35-71-28-82), on peut consulter (sur microfilms) *le manuscrit autographe de Madame Bovary*, ainsi que les manuscrits et brouillons de *Bouvard et Pécuchet. La mairie de Canteleu, sur les hauteurs de Rouen*, possède, dans la salle des *mariages, le fauteuil* Louis XIII de Flaubert, sa plume d'oie, son coupe-papier en ivoire avec lame d'argent, *ainsi que sa bibliothèque personnelle* provenant de la maison du Croisset (dont il ne reste qu'un petit pavillon qui se visite), où il vécut jusqu'à sa mort. Parmi les quelque 1 200 livres disposés sur des rayonnages de bois sombre à colonnades torsadées, on relève, outre un petit livre de poèmes – *Ce qui est des femmes*, dédicacé en 1852 par Louise Collet à la mère de Flaubert –, les *Essais* de Montaigne, *les Mille et Une Nuits, les Chevaliers de la Table ronde* de Dumas, des œuvres dédicacées par Mallarmé, Maupassant, Hugo, Zola et George Sand, sans compter les propres œuvres de Flaubert, dans des éditions posthumes, notamment une *Madame Bovary, Mœurs de Province*, éditée en 1912 par La Société du livre d'art et l'Imprimerie nationale et illustrée d'eaux-fortes en couleurs d'Henri Jourdain, ainsi qu'un *Bouvard et Pécuchet* publié en 1904 par l'Edition d'art, H. Piazza et Cie avec des illustrations flamboyantes de Ch. Huard. Des trésors qui se consultent sur rendez-vous à la mairie de Canteleu (tél. : 32-83-40-00), auprès d'Eric Martin. La *Correspondance* de Flaubert (une pure merveille) est publiée en trois volumes par La Pléiade (Gallimard). Pour les informations pratiques, l'office du tourisme de Rouen (tél. : 35-71-41-77), face à la cathédrale. L'hôtel de la Cathédrale (2 étoiles), au 12, rue Saint-Romain (tél. : 35-71-57-95, les plus belles chambres, 7 et 17, sont à 330 F) donne sur l'archevêché. Un bon guide, *Rouen et ses environs* (Hachette).

BUFFON A MONTBARD

La tour du naturaliste

MONTBARD, 7 900 habitants, nœud ferroviaire non négligeable, vit au rythme de son complexe métallurgique qui fabrique la tuyauterie sophistiquée des centrales nucléaires. La ville bourguignone, étagée sur une colline lovée dans une boucle de la Brenne, est cernée de bâtiments industriels et de HLM d'assez médiocre qualité. Mais les deux tours qui s'y dressent attestent de l'ancienneté de la cité. C'est tout ce qui reste d'un château médiéval. A l'emplacement de celui-ci, un jardin déploie ses terrasses. Des gloriettes de tôle peinte en blanc sont dispersées, çà et là, sous les beaux arbres, au milieu de quelques médiocres massifs fleuris. A l'entrée du parc, une chapelle et, sur la gauche, une maisonnette ; sur son linteau, une inscription rappelle que Jean-Jacques Rousseau s'est agenouillé au seuil de ce qui, à l'époque, était le cabinet de travail de Buffon.

L'auteur des *Epoques de la nature* partageait, en effet, son temps entre Paris et sa thébaïde bourguignonne. Il avait fait raser les vestiges de la construction médiévale, ne gardant que la tour de l'Aubespin – observatoire qui lui permit d'exécuter des expériences sur les vents – et la tour Saint-Louis aménagée en bibliothèque. Le reste était planté d'essences rares. De son perchoir, il pouvait presque apercevoir ses forges installées sur ses terres de Buffon, à 7 km de là. De magnifiques bâtiments préindustriels qui sont toujours debout.

Montbard, du vivant de l'illustre naturaliste, était une Mecque qui faisait courir toute l'Europe des Lumières. *« Quelle palpitation de joie me saisit, lorsque j'aperçus de loin la tour de Montbard, les terrasses et les jardins qui l'environnent ! »*, note Hérault de Séchelles, brillant avocat au Parlement de Paris qui entreprit le pèlerinage en 1785. Sa visite, qu'il consigna soigneusement dans un petit livre, est sans doute le modèle d'un genre qui allait se multiplier au siècle suivant : l'entrevue avec un grand homme. Une entrevue minutieusement narrée sur un mode à la fois élogieux et subtilement assassin.

Le jeune avocat nous compte ainsi par le menu l'emploi du temps de Buffon. Levé à 5 heures, il quitte son domicile, dans le bas de la ville, pour gagner son lieu de travail : *« M. de Buffon, qui a beaucoup d'ordre, a placé son cabinet loin de sa maison, non seulement pour n'être point distrait, mais parce qu'il aime à séparer ses travaux de ses affaires. »* Il petit-déjeune d'un verre de vin et d'un morceau de pain, mais « dîne », longuement, vers 14 heures ; après une sieste et une promenade, il regagne son cabinet, qu'il quitte à 7 heures du soir. Moment où il *« faisait venir une petite fille, car il les a toujours beaucoup aimées. Mais il se relevait exactement à 5 heures. Il ne voyait que des petites filles, ne voulant avoir de femmes qui lui dépensassent son terme »*. Hérault de Séchelles remarque incidemment que *« M. de Buffon a toujours été fortement occupé de lui-même et préférablement à tout le reste »*, et indique *qu'« un des premiers traits de son caractère, c'est la vanité ; elle est complète, mais franche et de bonne foi »*.

L'intendant des jardins du roi, ermite qui connaissait les horaires de toutes les diligences en partance pour Paris, est mort un an avant le début de la Révolution. Il sera inhumé dans la chapelle de Montbard. Hérault de Séchelles ne lui survivra guère : conventionnel, il sera guillotiné en même temps que Danton. Reste son petit « guide », ultime chapitre de l'*Histoire naturelle* de Buffon dont l'auteur serait devenu le sujet, et avec lequel il faut découvrir Montbard. ■

E. de R.

REPÈRES. Montbard est à 235 km de Paris (prendre l'autoroute A 6 et sortir à Semur-en-Auxois), 91 km de Dijon, 73 km d'Auxerre et 18 km de Semur-en-Auxois. Sa gare est desservie, une ou deux fois par jour, par le TGV. On peut également rallier Montbard par bateau : la ville est, en effet, traversée par le canal de Bourgogne (s'adresser à Bourgogne Voies navigables, 1 et 2, quai de la République, Auxerre 89000). Les forges de Buffon sont situées à Buffon, à 7 km de Montbard, sur la D 905. A lire, Buffon, *Discours sur le style*, suivi de *Voyage à Montbard*, par Hérault de Séchelles (Ed. Climat). A signaler un autre site « littéraire », le château de Bussy, à 20 km de Montbart. Prendre la D 905 en direction de Dijon jusqu'à Venarey-lès-Laumes, tourner à gauche sur la D 954, qui mène à Bussy-Rabutin, où Roger de Rabutin, seigneur de Bussy, auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, fut exilé pendant trente ans par Louis XIV, en raison de son libertinage et de l'insolence de ses écrits. Cousin de la marquise de Sévigné, avec qui il entretint une abondante correspondance, il fit décorer sa demeure d'étonnants panneaux allégoriques. Jardins en cours de restauration. Renseignements auprès de l'Office du tourisme de Montbard, tél. : 80-92-03-75.

DIDEROT A LANGRES

Le chaud et le froid

LANGRES n'a guère changé depuis que Denis Diderot y vit le jour le 5 octobre 1713. Perchée à l'extrémité nord du plateau de Langres, sur un éperon qui tombe brutalement sur trois de ses côtés, la petite ville doit à sa situation d'être depuis les Romains une cité de casernes, agréable, mais plutôt austère. Elle vit paisiblement, bourgeoisement, sans fantaisie, sa situation de vigie.

Les maisons y sont anciennes. Petites demeures Renaissance entourée d'un modeste jardin, sévères bâtisses du XVII[e] siècle bien serrées les unes contre les autres. Il n'y a pas beaucoup de place sur ce morceau de rocher et les grands espaces y sont rares. Que Diderot, l'expansif, l'extraverti, l'écrivain sans cesse en mouvement, ait pu voir le jour et dépenser toute l'énergie de son enfance dans cet environnement presque immobile à force de quiétude ne manque pas de surprendre.

Il est vrai que le futur entrepreneur de l'*Encyclopédie* a fui dès qu'il a pu ce sommeil provincial pour gagner au plus vite, à seize ans, un Paris dont l'agitation correspondait à merveille à son tempérament. Mais il n'a jamais manqué d'évoquer avec nostalgie – un sentiment assez rare chez lui, tout tourné vers l'avenir – la petite ville de ses parents et *« le plus beau paysage du monde »*. Il a même attribué son caractère aux conditions météorologiques particulières de la région : *« Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouette. Cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. (...) La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut du clocher. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour dans la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. »*

Il y a tout à penser que les Langrois ne se reconnaissent guère dans ce portrait de composition. Ils ont d'ailleurs pris leur temps avant de considérer Denis comme un esprit qui honorait leur ville et non comme le fils un peu fou, impie de surcroît, du maître coutelier Diderot, un petit bourgeois méritant, habile et respectable. Il fallut attendre 1780 – trois ans avant la mort de l'écrivain – pour que la municipalité décide d'acheter un exemplaire de l'*Encyclopédie* et vote la décision d'acquérir un portrait du philosophe. Diderot, ravi, fit don à sa ville natale de son buste par Houdon et l'on organisa un dîner pantagruélique pour fêter l'enfant du pays.

Le buste, très beau, est resté. Une autre statue, moins réussie, fait face à la maison natale de l'écrivain, faisant une manière de concurrence aux nombreux crucifix et aux niches protégeant des statuettes de saints qui sont la marque de cette pieuse cité. Mais le Musée Diderot demeure bien modeste, et une plus large place y est faite aux œuvres du père – couteaux, lancettes, scalpels et autres outils de chirurgie – qu'à celles du fils. Une Société Diderot fort active a néanmoins son siège à la mairie de Langres. Elle y édite deux fois par an une excellente revue, imprimée dans la ville même. Cette activité est à l'image des relations de Langres avec son enfant terrible : seule la discrétion ici est extrême. ■

Pierre Lepape

REPÈRES. Langres, dans la Haute-Marne, marque le carrefour des autoroutes A31 (Dijon est à 65 km) et A26. Le Musée du Breuil de Saint-Germain (tél. : 25-87-08-05), installé dans un hôtel particulier du XVII[e] siècle, consacre une galerie à Diderot. Quelques objets personnels y sont rassemblés : une canne, un écritoire, ses œuvres complètes, des portraits, un buste signé Houdon. L'office du tourisme renseigne sur les possibilités locales d'hébergement, tél. : 25-87-67-67.

(Suite page XI.)

هكذا من الإصل

L'HEXAGONE EN QUATRE QUARTS

Sud-Ouest

Avec le Limousin, l'Auvergne, l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées, un quart de France qui conjugue la campagne et la montagne, les saveurs du terroir et les parfums du littoral atlantique.

LÉGENDES ET TRADITIONS

La paix des cimes (Pyrénées-Atlantiques)

LA scène se passe un 13 juillet, devant la borne-frontière de la Pierre-Saint-Martin, en haut Barétous, entre France et Espagne. Une longue vallée béarnaise qui, depuis Oloron-Sainte-Marie, monte jusqu'à ces plateaux karstiques et lunaires qui attirent les explorations spéléologiques internationales. Chaque année, à cette date, se renégocie le plus vieux traité d'Europe. Les maires des six communes françaises, avec leurs écharpes tricolores, accueillent ceux des vallées espagnoles, drapés *dans de grandes capes noires* et portant collerettes. Les femmes sont en robes brodées, couvertes de bijoux. Depuis l'an 1375, les mains se chevauchent au-dessus de la borne 262. C'est «le tribut des trois vaches» donné aux espagnols en échange du droit de pacage. *«Paz Avan !»* jurent-ils, *«la paix avant tout !»* Un échange devenu pacifique après force épisodes belliqueux. Cette cérémonie, qui se déroule face à un panorama grandiose, invite, naturellement, à une belle journée en montagne. Une balade à pied s'impose sur le plateau karstique des Arres d'Anie, voire une incursion en territoire espagnol, à la découverte des villages authentiques d'Isaba et de Roncal. A voir à Oloron, la cathédrale Sainte-Marie et l'église Saint-Croix dans la Vieille ville. La vallée d'Aspe mérite également le détour pour *l'église* de Sarrance et les ours de Borce. A.-M. M.

▶ Agence touristique du Béarn, tél. : 59-30-01-30. Une bonne adresse : Alysson, bd des Pyrénées, 64400 Oloron-Sainte-Marie (tél. : 59-39-70-70), qui propose des menus à partir de 98 F.

Le roi de l'oiseau (Haute-Loire)

A la mi-septembre, les habitants du Puy-en-Velay s'habillent tous en costume Renaissance. Au XVIe siècle, le droit de tirer l'oiseau (de carton, bien sûr) était une coutume qui avait pour principal objectif de détourner les jeunes de la fréquentation des tavernes. Le vainqueur gardait, toute l'année, le titre envié de «roi de l'oiseau». De nos jours, la ville entière participe à ces fêtes qui permettent à chacun de revivre l'histoire locale. Pendant une semaine, se succèdent *les tournois* et des saltimbanques se mêlent aux défilés qui par*courent les rues de la vieille cité* du Puy. Un itinéraire à compléter *par un détour sur le sentier de* Saint-Jacques-de-Compostelle (GR 65), le musée des Dentelles et la Vierge noire au Puy et la route historique La Fayette. A.-M. M.

▶ Comité départemental du tourisme de Haute-Loire, tél. : 71-09-66-66. Une bonne adresse : Eric et Marc Tournayre, 12, *rue* Chênebouterie, tél. : 71-09-58-94 (fermé dimanche soir et lundi, ainsi qu'en octobre) qui proposent des menus à partir de 95 F.

■

PETIT PATRIMOINE

Les trésors des Grandmontains (Haute-Vienne)

AU nord de Limoges, le circuit des Puys et Grands Monts du pays d'Ambazac permet de conjuguer la découverte d'un beau panorama de *collines boisées et la* recherche des trésors qui apparte*naient à un ordre* très pauvre mais très puissant, celui des Grand*montains. C'est saint Etienne de* Muret, un ermite mort en 1124, qui fonda l'ordre de Grandmont, lequel rayonna en Europe sur près de deux cents prieurés. Surnommés les «bonhommes», interdits de viande, ils créèrent les étangs des monts d'Ambazac, fondèrent une abbaye très importante, victime du Prince noir, au XIVe siècle, et des rivalités de la Révolution. On retrouve, aujourd'hui, les pièces éparses du trésor dans les différentes églises, pour la plupart ouvertes, de ce circuit. A parcourir depuis Ambazac : oratoire à l'emplacement de l'ermitage, sur une colline, à l'entrée du bourg. Dans l'église, châsse émaillée (XIIe siècle), *reliquaires, dalmatique* en soie (XIe siècle), habit porté par les *nouveaux moines lors de la cérémonie* des vœux.

Voir ensuite Sauvagnac (chapelle, vitraux), Saint-Léger-la-Montagne (*stalle de l'abbé de* Grandmont), Grandmont (chapelle sur l'emplacement de l'abbaye, *la* grange dîmaire du Coudier ou grange aux Moines (architecture remarquable, 1er prix des chefs-d'œuvre en péril), Saint-Sylvestre (*chef reliquaire en argent de* saint Etienne de Muret, phylactère ou reliquaire *cylindrique en cristal* de roche et argent), les étangs et les systèmes de canalisation aménagés par les moines pour la pêche et l'assainissement de la région. A.-M. M.

▶ Comité départemental de la Haute-Vienne, tél. : 55-79-04-04. Une bonne table : le Champlevé, à Limoges 87000, *tél. : 55-34-43-34 (fermé hors saison le* samedi à déjeuner et le dimanche), qui propose des menus à partir de 150 F. Une adresse de ferme-auberge, au cœur des monts d'Ambazac : la Chèvre Blanche, à Maucloup, 87370 Jabreilles-les-Bordes, tél. : 55-39-84-06 (sur réservation) avec menu à 65 F.

Les forges de l'Auvézère (Dordogne)

UN «maître de forges». Le titre était le plus souvent attribué à un notable, propriétaire de sa maison et de la forge qu'il dirigeait. *Les usines étaient* installées sur les rivières pour alimenter les martinets, *marteaux* et *soufflets. Le* domaine du maître de forge, souvent isolé au bord de l'eau, constituait un monde à part. Proche du Limousin, le Périgord vert assoit sa richesse, entre le XVIe et le XIXe siècle. Les forêts locales ali*mentaient la sidérurgie basée sur* le charbon de bois. Le très vif courant de l'Auvézère permettait le fonctionnement de ces forges, précieux vestiges du patrimoine industriel. Les fers du Périgord étaient réputés pour leur souplesse et leur solidité. Au nord-est de Périgueux, on peut voir, à Exci*deuil, la petite fonderie Lacoste* (coulage des plaques de cheminées et *des chenêts*), les innombrables moulins dont celui de Pervendoux, au cœur des méandres de l'Auvézère, et enfin les forges et le haut fourneau au bois de *Savignac-Lédrier* (château, forge, écomusée sur la sidérurgie au *charbon de bois et la technologie* hydraulique). A.-M. M.

▶ Syndicat d'initiative d'Excideuil, tél. : 53-62-60-21. Une bonne table : Auberge de la Truffe, à Sorges 24420, tél. : 53-05-02-05 (toute l'année), qui propose des menus à partir de 70 F.

L'AGENDA

AQUITAINE

Saint-Emilion. 4 au 6 juin, Festival des arts et de l'enfance (57-24-72-03) et, le 20 juin, intronisation et défilés (56-24-72-03).

Langoiran/Bègles. 18 au 27 juin, *reconstitution historique et fête gas*cone. (56-72-56-18).

Mont-de-Marsan. *5 au 10 juillet*, Festival d'art flamenco. 58-06-86-86.

Saint-Etienne-de-Baïgorry. *11 juil*let et 8 août, Festival de la force basque, *avec bûcherons, leveurs de pierre,* scieurs de long, tir à la corde *(59-37-47-28). Et à la mi-août à Saint-*Palais (59-59-28-77).

Montignac. *18 juillet au 20 août*, Festival de musique du Périgord noir (53-51-95-17).

Sarlat. 21 juillet au 6 août, Goldoni et *les auteurs du XVIIIe. 53-31-10-83.*

Oloron-Sainte-Marie. 2 au 8 août, musiques et danses traditionnelles du monde. (59-39-37-36).

Périgueux. 3 au 11 août, Festival du mime actuel. (53-53-55-17).

Biarritz. 7 au 21 août, cesta punta (pelote basque). (59-59-28-77).

Marmande. 19 au 29 août, Festival lyrique. (53-89-68-75).

Saint-Jean-de-Luz. 3 au 10 juillet, Fête du thon (59-26-03-16). Du 3 au 18 septembre, Académie de musique Maurice-Ravel (59-51-06-12).

LIMOUSIN

Brive. 10 et 11 juillet, Festival de folklore (55-24-45-76). Du 17 au 27 août, rassemblement d'orchestres de jeunes (55-92-39-39).

Gouzon. 31 juillet et 1er août, concours d'attelages (55-81-74-27). 15 août à Pompadour, étalons et attelages du haras national (55-73-92-78).

Lac de Vassivière. Fin juillet, Festival Méga-Rock. (55-69-20-45).

Aubusson. 1er au 15 août, orgue et musique de chambre. (48-93-98-11).

Nexon. 2 au 27 août, le cirque en vedette. (55-58-34-71).

Argentat-sur-Dordogne. 7 et 8 août, Foire de la céramique. (55-28-06-14).

Tulle. 12 au 19 septembre, Festival de l'accordéon. (55-26-89-60).

AUVERGNE

Salers. 17 et 18 juillet, Fêtes Renaissance. (71-40-70-68).

Issoire. 19 au 25 juillet, Festival de folklore et de musique traditionnelle *(73-89-44-55).*

Saint-Sauves. 29 juillet au 10 août, Forum international des percussions (73-37-15-57).

La Chaise-Dieu. 25 août au 5 sep*tembre, musique spirituelle dans l'Ab*batiale St-Robert et les bâtiments *conventuels (71-09-48-28).*

MIDI-PYRÉNÉES

Montauban. 18 au 22 mai, Festival *de la chanson française.* (63-22-12-41). 7 au 10 juillet, jazz *(63-63-00-40). Danse du 3 au 12 août* (63-63-60-60).

Aubrac. Dernier dimanche de mai, Fête de la transhumance avec montée des troupeaux vers les paturages (65-44-33-77). 2e dimanche d'août à Trie-sur-Baise, championnat du monde du cri du cochon (62-35-52-39).

Bagnères-de-Luchon. 13 juin, *chants pyrénéens (61-79-32-22).*

Conques. Juillet/août, musique dans l'abbatiale. (65-72-85-00).

Aveyron. *3 au 10 juillet, La Route du* sel, raid équestre, pédestre et en VTT. *(65-46-73-60).*

Luchon. 11 au 24 juillet, Rencontres lyriques. (61-79-32-22).

Gavarnie. 15 au 28 juillet, spectacle dans le parc national des Pyrénées. (42-78-56-38).

Castres. 15 au 31 juillet, Festival Goya. (63-71-58-58).

Sylvanès. 18 juillet au 22 août, musique et chants sacrés à l'abbaye, musique liturgique de la Russie et de l'Ukraine. (65-99-51-83).

Souillac. *21 au 26 juillet, Festival de* jazz Sim Copans. (65-37-80-90).

Mirepoix. 23 au 26 juillet, Festival de la marionnette. (61-68-83-76).

PÈLERINAGES AUX SOURCES

(Suite de la page IX.)

MATISSE A NICE

La clarté argentée de la lumière

SUR la colline de Cimiez qui surplombe le cœur de la ville de Nice trônent plusieurs palaces dont les noms fleurent bon la Belle Epoque : Majestic, Winter Palace, West End, Riviera, Régina. Tous ont été construits au début du siècle pour y accueillir une riche clientèle étrangère, notamment anglaise, attirée par la douceur de la saison hivernale. Tous ont fait faillite dans les années 30, quand les premiers «congés payés» ont débarqué pour lancer la saison d'été. Trop grands, peu fonctionnels, trop chers, trop loin des plages de galets, ces hôtels ont, finalement, été transformés en appartements.

Le Régina tient son nom de la reine Victoria qui occupait l'aile gauche de cette impressionnante bâtisse blanche construite en 1897. Une des tours est d'ailleurs surmontée d'une couronne et la statue blanche de Sa Majesté est toujours là, en bas du jardin. Mais le Régina a également abrité Henri Matisse. Ce dernier a vécu trente-cinq ans à Nice, d'abord dans le quartier des Ponchettes, près de la vieille ville, non loin de la mer, puis sur les hauteurs, au Régina, entre 1938 et 1943, et de 1948 jusqu'à sa mort, en 1954. Sa tombe, une large et simple dalle de pierre blanche, est située en contrebas de la colline, tout près de la sépulture de Dufy. Le musée qui porte son nom est à deux pas, dans le jardin des arènes, face au musée et aux fouilles archéologiques.

Visages de femmes

Pourquoi Nice? Pour *«la richesse et la clarté argentée de la lumière, surtout dans la belle période de janvier»*, répondait le peintre qui avait installé son atelier dans un vaste appartement lumineux, orienté plein sud et dominant la ville et la mer. *«Nice regarde son peintre et se peint dans ses yeux»*, écrit Aragon (dans *Henri Matisse, roman*) qui ajoute : *«Si je pouvais lui faire dire : «Nice, c'est moi!» à Matisse... Il est trop orgueilleux pour le faire.»* Ce à quoi Matisse répondait, toujours cité par Aragon : *«Voulez-vous que je vous dise? Nice... Dans mon art, j'ai tenté de créer un milieu cristallin pour l'esprit : cette limpidité nécessaire, je l'ai trouvée en plusieurs lieux du monde, à New-York, en Océanie, à Nice.»*

Picasso et Françoise Gilot se rendaient tous les quinze jours au Régina : *«Il faut que nous parlions ensemble le plus possible,* disait Matisse à Picasso, *quand l'un de nous sera mort, il y aura des choses que l'autre ne pourra plus jamais dire à personne.»* Aragon également était un familier : *«J'avais donc, à la fin des fins, rendu visite au peintre dans son palais (...). Il y a dans cette pièce-ci, où nous sommes, à Cimiez, chez Matisse, un ciel, un étrange ciel en puissance, qui n'est pas au plafond, mais sur les murs autour de ces visages de femmes que le Dieu d'ici a voulu sublimes, souvent au sens étymologique. C'est un ciel blanc. Le ciel de Matisse. Sur ce ciel, les visages, ou les natures mortes, se sont inscrits sans l'effacer avec un souci de le ménager, de ménager cet air, cette blancheur uniforme...»* Mais c'est Jacqueline Duhême, témoin privilégié car au service du peintre, qui a le mieux raconté (*Line et les autres*) la vie de Matisse au Régina : *«Dans cette grande pièce toute claire où se trouvent le lit blanc du maître, des dessins au mur, des plantes vertes, des tourterelles, celles que nous avions entendues, dans une cage de bois. Sur les meubles, des poteries en terre rose. La seule touche de bleu dans cet espace : le regard de Matisse passant du bleu pâle au bleu marine.»* ■

Michel Guerrin



SUCCESSION MATISSE

«Autoportrait», 1918, huile sur toile. Collection Musée Matisse, le Cateau-Cambrésis.

REPÈRES. Installé dans une superbe villa italienne, le Musée Matisse (164, avenue des Arènes, tél. : 93-13-29-13) rouvrira ses portes le 26 juin après cinq ans et demi de travaux. Autour du bâtiment ancien, l'architecte Jean-François Bodin a conçu une élégante extension qui double la surface initiale. Le conservateur Xavier Girard annonce une nouvelle présentation de la collection, enrichie d'acquisitions et de dons provenant des héritiers de Matisse. Du musée, on peut se rendre à pied, par la voie romaine, sur la tombe du peintre, puis rejoindre le Régina, au 71, boulevard de Cimiez. Les citations de cet article sont extraites du livre de Xavier Girard, *Matisse, «une splendeur inouie»*, récemment publié chez Gallimard (collection «Découvertes»). L'auteur a également créé la collection des Cahiers Henri Matisse (dix numéros parus). Lire également : Ecrits et propos sur l'art, de Matisse (Hermann), Henri Matisse, Roman, de Louis Aragon (Gallimard), *Line et les autres*, de Jacqueline Duhême (Gallimard), Matisse, de Pierre Schneider (Flammarion) et Henri Matisse, de Marcelin Pleynet (Folio Essais, Gallimard). A noter également les 10 itinéraires de découverte de la Côte à travers les yeux du peintre, itinéraires qui figureront sur une carte proposée au public en juin. Deux adresses utiles : l'Office du tourisme de Nice, avenue Thiers (tél. : 93-87-60-60), et le Comité régional du tourisme, 55, promenade des Anglais, BP 602, 06011 Nice Cedex 1 (tél. : 93-44-50-59).

LAMARTINE A MACON

La «petite patrie»

ON débarque à Mâcon, dans cette Bourgogne qu'il appelait sa *«petite patrie»*. Point de lac mais les rives de la Saône où il aimait flâner et où se dresse, quai Lamartine, sa statue, silhouette de bronze au regard fixé sur le beau pont Saint-Laurent. Son enfance, il la vivra entre Mâcon, où il naquit, et Milly où la famille passait la belle saison. Il voit le jour le 21 octobre 1790 dans une petite maison sise 18, rue des Ursulines (détruite en 1970), attenante à l'hôtel particulier familial et située juste en face du couvent où son père sera incarcéré sous la Terreur. *«Ma pauvre mère,* raconte-t-il dans ses *Confidences, m'apportait tous les jours au grenier, me montrait à mon père, m'allaitait devant lui, me faisait tendre les petites mains vers les grilles de la prison.»*

Mâcon, où le jeune Lamartine, romantisme oblige, s'ennuiera. *«Je crains,* notait sa mère, *que sa jeunesse ne soit bien orageuse.»* Pour qui rêve de gloire, Mâcon pouvait paraître un peu étriquée. Il s'y étourdira de lectures et d'errances sentimentales jusqu'à sa nomination comme attaché d'ambassade à Naples et son mariage, en 1820, avec une jeune Anglaise, Mary-Ann Birch. Mâcon dont il se souviendra quand, saisi par la politique, il décidera, au lendemain de la révolution de 1830, de briguer un siège de député. Conquête laborieuse.

Trois marches de pierre

Conseiller général et conseiller municipal, il faudra attendre 1837 pour voir enfin l'enfant du pays sacré roi dans sa ville. Fleuriront alors les banquets en son honneur, tel celui du 18 juillet 1847 où des milliers de convives festoieront dans la prairie de Marans, au sud du quai, en hommage à l'auteur de l'*Histoire des Girondins* et à son rôle dans le gouvernement provisoire de 1848. Sa défaite aux élections présidentielles, en décembre 1848, face à Louis-Napoléon Bonaparte, mettra un terme à sa carrière politique. Battu et ruiné, il se condamnera aux *«travaux forcés littéraires»* sans parvenir pour autant à combler le gouffre de ses dettes.

On quitte Mâcon pour gagner Milly ou *«la Terre natale»*. Paysan au milieu des petits paysans, Lamartine y vivra une enfance heureuse. A la mort de sa mère, il s'endettera lourdement pour racheter ce coin de terre dont il sera contraint, en 1860, de se séparer. Douce maison où tout s'y souvient encore de lui, tout l'y connaît et tout l'aime. A commencer par l'actuel propriétaire des lieux, François Sornay, qui y a, lui aussi, ses racines mais qui a décidé d'ouvrir sa maison et d'abandonner son métier pour conter, avec ferveur et talent, la vie de cet autre dont tout, ici, est encore peuplé. Comme si, en ce lieu, le temps avait suspendu son vol. Comme si apparaissaient soudain, à chaque fenêtre, *«les traits d'enfants nichés dans cette maison qui vibrait comme un grand cœur de pierre»*.

Un tour du jardin, histoire de humer son univers et d'apercevoir ce lierre qu'il avait imaginé dans un poème et que sa mère se hâtera de planter pour qu'on ne puisse pas accuser son fils d'avoir menti... On gravit *«le seuil désuni de trois marches de pierre»* (en fait, il y en a cinq), pour parcourir le rez-de-chaussée de cette «grande petite maison». *«En face de la cheminée, le coude appuyé sur la table, un homme assis tient un livre à la main. Mon père lit à haute voix* la Jérusalem délivrée *du Tasse, écouté par ma mère avec des larmes dans les yeux.»* Au sommet du bourg, sous un cèdre, un buste du poète, regard posé sur ce paysage *«où chaque arbre a son histoire et chaque pierre un nom»*.

A deux pas de là, sur la route de Cluny, le château de Monceau, où le poète-politicien recevra personnalités de France et d'Europe dont Victor Hugo, Eugène Sue et Liszt, qui y jouera en 1845. Ici, *«on faisait de la politique et du vin, on remuait de la terre et des idées»*. Non loin de là, le château de Saint-Point voit Lamartine *«démolir, rajeunir et crépir»* cette vieille bâtisse médiévale à laquelle il ajoutera une aile «gothique troubadour» et une terrasse. Il y jouera les gentilshommes campagnards, partageant son temps entre la gestion de ses terres, la chasse et les promenades à cheval, au milieu de ses amis dont le peintre Decaisne, qui l'immortalisera en compagnie de deux de ses lévriers.

Lieux qui semblent encore frémir de sa présence. *«Cinq heures n'ont pas encore sonné à l'horloge du clocher voisin.»* Il a quitté son lit, *«fatigué de rêves»*. Il enflamme le sarment de vigne qui réchauffera la petite tour voûtée dont il a fait son cabinet de travail. Il ouvre sa fenêtre, s'avance sur le balcon et regarde les montagnes qui noient leurs cimes dans un océan de brouillard. Dans une chambre du château, trône le lit en bois de rose où il s'éteignit le 28 février 1869 à Paris, dans un chalet de Passy. A gauche de l'église voisine, une petite chapelle et le caveau, où il sera inhumé le 4 mars, au milieu des siens. Dans ce vallon champêtre qui, *«de pente en pente, décline jusqu'au lit d'un humble ruisseau»*. Dans cette terre qu'il aima *«comme l'enfant la nourrice dont il a sucé le lait»* (Aloysius Bertrand).

Retour à Mâcon. Toujours pas de lac mais la statue est là. Objets inanimés, avez-vous donc une âme...■

Patrick Francès

REPÈRES. La gare de Loché est à 1 h 40 en TGV de Paris, à deux pas de Mâcon (400 km par l'A6), préface d'un pèlerinage lamartinien avec le musée qui lui est consacré (du 1er mars au 31 décembre, sauf le mardi), un peu tristounet, certes, mais utile pour rafraîchir ses connaissances avant de partir à la découverte des hauts lieux de la «route Lamartine», situés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres : la maison de Milly (désormais ouverte au public, sauf mardi, du 10 avril au 14 novembre, visite guidée toutes les heures), le château de Saint-Point (visite de quelques pièces habitées par Lamartine, du 1er mars au 15 novembre, sauf mercredi) et le caveau familial, et le château de Montceau (fermé au public).

A voir également les châteaux de Cormatin (où il séjourna) et de Pierreclos, dont on appréciera la dynamique propriétaire et les caves romanes bien garnies. A relire, outre les œuvres du poète, *Lamartine ou l'Amour de la vie*, de Maurice Toesca (Albin Michel), *Avec Lamartine en Bourgogne et en Franche-Comté* et *Lamartine, Poèmes du terroir et du cœur*, d'Emile Magnien (La Taillanderie), le Musée Lamartine (Publication des Musées municipaux de Mâcon). *Pour se renseigner* : Office de tourisme de Mâcon, 187, rue Carnot, (85-39-71-37).

PÉGUY A CHARTRES

L'étoile du matin

ELLE doit être bien solidement fondée sur son tertre, la cathédrale de Chartres, bien associée à son paysage de plaines et de blé, pour ne pas avoir été usée, vidée de sa substance spirituelle par le temps et les distractions humaines; ou simplement par le piétinement des générations de touristes impavides.

En 1794 déjà, un administrateur révolutionnaire, jugeant qu'elle *«dominait trop la cité républicaine»*, voulait la détruire : elle fut seulement dévolue quelque temps au culte civique. Au début de notre siècle, le vaisseau gothique subit une autre menace. C'était l'époque de la discussion sur la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : le député Aristide Briand, comptable des deniers de la République, proposa de transformer la cathédrale, dont l'entretien était trop coûteux, en musée. Fidèle à la religion de la beauté, dont l'Anglais John Ruskin lui avait transmis le dogme, Marcel Proust, dans les colonnes du *Figaro*, s'éleva contre l'idée blasphématoire : esthète plus que mystique, il estima que toutes les représentations de Wagner à Bayreuth ne valaient pas le spectacle d'une grand-messe à Chartres.

Quelques années auparavant, en 1898, par la voix de son double, l'ombrageux converti Durtal, Huysmans, dans *la Cathédrale*, s'appliquait à décrypter le symbolisme de ce *«texte de pierre»*, *«répertoire le plus colossal qui soit du ciel et de la terre, de Dieu et de l'homme»*. Mais il est une autre voie d'accès littéraire à la cathédrale, plus moderne si l'on veut, moins «fin de siècle». Huysmans entrait d'emblée dans l'édifice par le portail royal et, par le seul effort de sa pensée enflammée, s'enchantait de l'ombre et des mystères des arcanes mystiques illustrées par les bâtisseurs médiévaux. Charles Péguy, lui, à la veille de la Grande Guerre où il laissa sa vie un mois après le début des hostilités, vint de plus loin – et à pied. Son hommage à Notre-Dame de Chartres s'effectue à la lumière du plein jour, s'accorde au rythme lent de la marche :

Etoile du matin, inaccessible reine
Voici que nous marchons
vers votre illustre cour
Et voici le plateau de notre pauvre amour
Et voici l'océan de notre immense peine.

La *Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres* et les *Cinq prières dans la cathédrale* qui l'accompagnent décrivent une préparation, une initiation, celle du pèlerin qui par deux fois, en juin 1912 et juillet 1913, s'avança dans *«la profonde houle et l'océan des blés»*. Cette démarche a sa place dans la biographie intime et spirituelle de Péguy, marqué par l'urgence, *«sauvé du désespoir»*, comme il l'écrit lui-même, par cette visite fervente. Mais elle a pris un autre sens qui dépasse cette intimité et rejoint celle des générations qui se sont succédé sur la route qui mène jusqu'à Chartres.

On peut, bien sûr, rester insensible à ce caractère religieux, et le touriste qui visite la cathédrale n'est pas forcément un pèlerin. En revanche, il est hasardeux de prétendre séparer totalement cette symphonie de pierre et de verre, d'ombre et de lumière de l'esprit de ses bâtisseurs, de ses pèlerins et de ses poètes. Esprit auquel Péguy, comme en un autre sens Huysmans, donnèrent ses plus belles expressions.

Patrick Kéchichian

REPÈRES. Les œuvres poétiques complètes de Charles Péguy sont dans la collection «La Pléiade», chez Gallimard. Chartres est à une heure en voiture, ou en train, de Paris. A la cathédrale : la grand'messe chantée et accompagnée à l'orgue a lieu chaque dimanche à 11 heures. Les autres jours, messes à 8 heures et 18 heures. Des visites guidées sont organisées quotidiennement à 10 h 30 et 15 heures. L'office du tourisme se cache près du cloître, au 3, rue de l'Etroit-Degré, tél. : 37-21-50-00. L'hôtel Le Grand Monarque est installé dans un bâtiment XVIIIe, place des Epars. Dans le centre également : l'Hôtel de la Poste constitue une bonne étape. Un restaurant à recommander dans la basse ville, au bord de l'Eure, pour sa vue sur l'église Saint-André, le Moulin de Ponceau.

LARBAUD A VICHY

Le point de départ

POUR un écrivain qui se voulait *«londonien à Londres, romain dans Rome»*, pour le chantre toujours émerveillé des ailleurs les plus éloignés, l'attachement à la terre natale ne pouvait qu'être de commodité. Valery Larbaud est, certes, né à Vichy en 1881, il a, c'est vrai, passé en Bourbonnais, dans sa ville natale et dans les maisons familiales de Saint-Yorre et de Talvois, le gros du temps qu'il ne consacrait pas au voyage, mais il serait déplacé d'en faire l'écrivain d'une région. La maternelle forêt de Tronçais, peut-être, lui correspondait-elle davantage comme un refuge de proximité; c'est que sa vraie mère, redoutable et richissime incarnation de la pesanteur vichyssoise, fut pour beaucoup dans l'irrépressible envie de départs qui ne cessa d'animer son fils.

L'enfant privilégié, élève de Sainte-Barbe et d'Henri-IV à Paris, retourne à Vichy l'été, où *«les domaines du silence s'agrandissent»*. Larbaud ne s'est jamais dépris de ses origines et s'est toujours accommodé de l'étendue bourbonnaise : le passé familial s'y est de tout temps senti bien. Jacques Lacarrière soulignait la prégnance du mot *«Bourbonnais»*, lui-même porteur de boue et de lourdeur. Bien que le style de Larbaud soit aux antipodes de ces notions-là, l'écrivain n'en aurait rien renié. Le lien est fort avec Vichy : c'est toujours de là que Larbaud s'en va pour l'étranger. Il passe à Paris, mais le début de la pérégrination est, au sens propre, en cette source. Et c'est à Vichy qu'il revient, terme invariable de longs voyages.

Ville d'eau, ville d'étude, reflet en mineur du cosmopolitisme qui fut sa vie, Vichy est absente de l'œuvre de Larbaud. Et pourtant, quelles situations romanesques la durée limitée d'une cure thermale ne fournit-elle pas! Les dames provisoirement seules, ces jeunes filles sous la garde de leur gouvernante, ces salles de jeu envahies aux mêmes heures, ces mondanités sous verrière, à la fois débridées, pour faire pièce à la rigueur médicale, et tenues, car on est entre gens du même monde. Larbaud connaît les hôtels de Vichy, ses kiosques et ses thermes, ses fiacres et ses jardins. Il ne les fréquente guère, cependant. Le seul bâtiment public dont il est familier, c'est la gare. Partir, toujours.

Que reste-t-il de lui à Vichy aujourd'hui? Manuscrits, livres, témoignages : pour qu'ils continuent de vivre, encore faut-il qu'on vienne les examiner. L'étrangeté de Larbaud, c'est-à-dire cet éblouissant discernement critique qui jamais n'obscurcit l'inspiration poétique et romanesque, ne semble plus contemporaine, alors qu'elle règne, intacte, sur notre siècle littéraire. Retrouver Larbaud! Le voyage en cette ville est, à cette fin, recommandé. Arpenter les rues aux façades bourgeoises, faire halte un instant sur un banc du parc, prendre le thé dans un salon aux rideaux entrouverts sur la rue, éprouver la pluie fine qui noircit peu à peu les trottoirs de Vichy, c'est abolir la distance qui, trop longtemps, nous a séparé, de Barnabooth.■

Olivier Barrot

REPÈRES. *La bibliothèque personnelle de* Valery Larbaud et son bureau ont été reconstitués dans les locaux de la médiathèque municipale de Vichy (106-110, rue du Maréchal-Lyautey, tél. : 70-32-11-22); visites les jeudis après-midi entre 16 h et 19h, les autres jours sur rendez-vous. Sur place, 20 000 volumes, 6 000 lettres manuscrites, 431 titres de périodiques dont de nombreuses revues littéraires étrangères auxquelles Larbaud était abonné, et ses guides de voyage: Côté bureau, le mobilier de la maison de Talvois, les dessins de Marie Laurencin et quelques objets personnels dont sa lampe, son canotier, sa canne etc. Les œuvres de Larbaud sont publiées dans La Pléiade, chez Gallimard, et en collection de poche. *Pour se renseigner* : l'Office du tourisme de Vichy (19, rue du Parc, tél. : 70-98-71-94) qui se charge également de réserver chambres d'hôtel et locations.

هكذا من الأصل

La France au naturel

Sanctuaires créés pour protéger l'harmonie de nos paysages, les parcs naturels s'ouvrent aux visiteurs.

PAR ANNE-MARIE MINVIELLE

PARCS NATIONAUX

PARC DES CÉVENNES (1970, 84 000 ha, Lozère, Gard, Ardèche). BP 15, 48400 Florac. Tél. : 66-49-53-00. A voir : les chaos granitiques du mont Lozère, les schistes de l'Aigoual, les granits du Bougès, les calcaires du causse Méjean, les décors de la transhumance, les fermes fortifiées des Camisards, les menhirs et leurs légendes, les châtaigneraies, les cultures en terrasses entourées de murets de pierres, les empreintes de dinosaures (Saint-Laurent-de-Trèves). *A visiter : l'écomusée du Mont-Lozère* (48220 Pont-de-Montvert, tél. : 66-45-80-73) *sur l'histoire naturelle (réintroduction du grand* tétras, du vautour fauve, du castor et des grands *mammifères) et humaine* de la région.

PARC DES ÉCRINS (1973, 91 740 ha, Isère, Hautes-Alpes). Domaine de Charance, BP 142, 05004 Gap. Tél. : 92-40-20-10. A voir : les glaciers des Ecrins (jusqu'à 4 000 m), les épicéas de l'Oisans, les alpages et les mélèzes du Briançonnais, les lavandes et les pins du Champsaur, les fleurs rares protégées : génépi, lys orange, blanc, et martagon, grand chardon bleu des Alpes, edelweiss, orchidée sabot de Vénus. Toute la faune alpestre mais aussi le rarissime papillon Isabelle et plus de 110 espèces d'oiseaux dont l'aigle royal et le lagopède. A visiter : le site de la Bérarde et le jardin alpin du Lautaret, dans le nord; le sentier écologique du lac *Lauvitel, le Pré de Madame-Carle*, au pied des Ecrins, et l'architecture de pierre *de la vallée du Réallon, dans le sud.*

PARC DU MERCANTOUR (1979, *68 500 ha, Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-*Provence). Au 23, rue d'Italie, BP 316, 06006 *Nice Cedex. Tél. : 93-87-86-10. A voir : les* sommets limitrophes de la frontière italienne *(3 000 m), les pins cembros et à crochets,* la gentiane bleue, la digitale jaune et la flore des éboulis. Le mouflon et le bouquetin, hôtes de cette ancienne réserve de chasse du Second Empire. A visiter : la vallée des Merveilles et ses célèbres rochers gravés remontant à la protohistoire et les sentiers d'interprétation balisés par le parc.

PARC DE PORT-CROS (1963, 650 ha + 1 800 ha de zone maritime, Var). Castel Sainte-Claire, rue Sainte-Claire, 83400 Hyères. Tél. : 94-65-32-98. A voir : le sentier botanique et le tour de l'île de Port-Cros : pins d'Alep, bruyères du maquis, cistes à feuilles de sauge, lézard des murailles. Le sentier d'initiation sous-marin (observation de l'herbier de posidonies et des algues). *A visiter : le Conservatoire botanique de Porquerolles* (inventaire des espèces végétales menacées), *le fort Sainte-Agathe, à Port-Cros (exposition archéologique sous-marine).*

PARC DES PYRÉNÉES (1967, 45 700 ha, *Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées*). Au 59, route de Pau, 65000 Tarbes. Tél. : 62-93-30-60. A voir : les *grandes forêts de hêtraie-sapinière,* les lacs d'altitude et les «gaves», torrents à truites. Le chardon bleu des Pyrénées et la rare *Ramondia pyrenaica* qui ressemble à une violette. De nombreux rapaces dont le vautour fauve et l'aigle de Bonelli, l'isard, cousin du chamois, le desman aquatique, sorte de musaraigne à longue queue. Le pastoralisme, toujours vivant, et les cabanes de bergers ou «cayolars». A visiter : le *cirque de Gavarnie et la brèche de Roland, somptueuse* porte de calcaire ouverte sur les montagnes *espagnoles. Les cascades de Cauterets,* le Vignemale vu du lac de Gaube, le pic du Midi *d'Ossau vu des lacs* d'Ayous.

PARC DE LA VANOISE (1963, 52 839 ha, Savoie). Siège : 135, *rue* du Docteur-Julliand, BP 705, 73007 Chambéry Cedex. Tél. : 79-62-30-54. A voir : les glaciers et les rochers, proches du parc italien du Grand-Paradis, où courent les bouquetins qu'on y a réintroduits. La matthiole méditerranéenne et la stipe pennée des steppes qui expliquent le contraste climatique de la flore. La grosse gentiane bleue de Koch et l'ancolie des *Alpes qui colorent* les alpages. Les marmottes, chamois et aigles royaux qui accompagnent *sa majesté le bouquetin. A visiter :* les églises baroques de la Maurienne. Les sentiers à *thème de Champagny-le-Haut et les chalets d'estive* de la Tarentaise. Les «vogues» ou fêtes costumées des deux vallées.

PARCS RÉGIONAUX

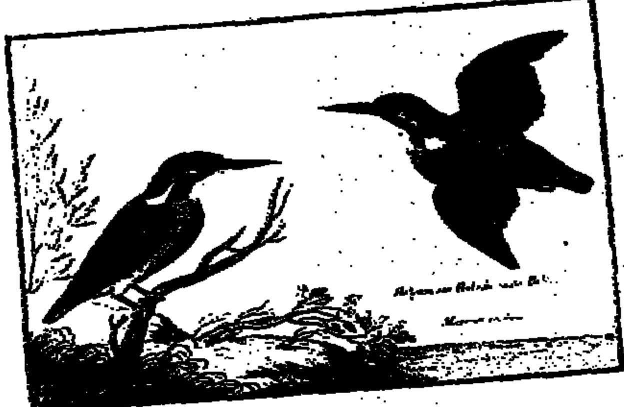
PARC D'ARMORIQUE (1969, 110 000 ha, *Finistère). Menez-Meur, BP 35, 29460* Hanvec. Tél. : 98-21-90-69. A voir : les îles de Sein, *Molène, Ouessant qui contrastent avec la côte* granitique de Crozon et les landes à bruyères des *monts d'Arrée, animées par les mégalithes* et les enclos paroissiaux. Les saumons, castors, phoques gris, ou requins-pèlerins de la mer d'Iroise et près de 300 espèces d'oiseaux marins, entre l'Argoat, pays des bois, et l'Armor, pays de la mer. A visiter : les nombreux écomusées et maisons du parc (Menez-Meur), comme celui des phares et balises ou de la maison ouessantine (Ouessant), le moulin de Karouet ou celui du Cheval breton (monts d'Arrée).

PARC DES BALLONS DES VOSGES (1989, 300 000 ha, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges, Territoire de Belfort). Siège : 1, rue de l'Eglise, BP 11, 68140 Munster. Tél. : 89-77-29-04. A voir : la flore des tourbières et des *hautes-chaumes* ou prairies d'altitude, les grandes forêts *vosgiennes qui abritent* le lynx et la chouette de Tengmalm. Les châteaux forts. A visiter : la *route des Crêtes (jardin d'altitude du Chitelet)* avec un déjeuner (dégustation de munster) dans une *ferme-auberge du marcaire* (berger des Vosges), et *différentes* expositions sur le textile, la mine et la forge.

PARCS DE LA BRENNE (1989, 167 000 ha, Indre). Hameau du Bouchet, 36300 Rosnay. Tél. : 54-37-75-84. A voir : le «pays des mille étangs», la tortue d'eau ou cistude, le vison d'Europe, les orchidées sauvages, les observatoires à oiseaux, les héronnières. A écouter : le brâme du cerf en saison et les légendes. A visiter : sorties guidées pour observer les oiseaux des étangs de la Gabrière et de Chérine, la Maison de la pisciculture à *Mézières,* l'écomusée de la Brenne et du pays Blancois à Le Blanc.

PARC DE LA BRIÈRE (1970, 40 000 ha, *Loire-Atlantique). Siège : 180, île-de-Fedrun,* 44720 Saint-Joachim. Tél. : 40-88-42-72. A *voir : les roseaux des canaux et des prairies* humides qui servent encore à recouvrir les toits *des chaumières briéronnes, les nymphéas, le* héron pourpré et le butor étoilé. La pêche à l'anguille. A visiter : *le parc animalier et son avifaune.* Observer, en hiver, les milliers d'oiseaux migrateurs. Parcourir les canaux en chaland et découvrir le village restauré de Kerhinet.

PARC DE BROTONNE (1974, 41 820 ha, Eure, Seine-Maritime). Maison du Parc, 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit. Tél. : 35-37-23-16. A voir : les 12 000 ha de la forêt de Brotonne, les arbres légendaires (chêne à la cuve, chêne d'Allouville). Les rives de la Seine : abbayes de Jumièges et de Saint-Wandrille, maison de Victor-Hugo à Villequiers. L'histoire de la navigation. A visiter : les nombreux musées du parc (ethno*logie à La Haye-Routot, marine de Seine à Caude*bec, vieux métiers à Bourneville, la pomme à *Sainte-Opportune-la-Mare) et surtout une visite au* marais Vernier, un monde à part en amont de *Tancarville.*



Martin-pêcheur. Vélin de Nicolas Robert, XVIIe siècle. Parc des landes de Gascogne.

Lys orange. Vélin de peintre anonyme. Parc des Ecrins.

***PARC DE CAMARGUE** (1970, 85 000 ha,* Bouches-du-Rhône). Mas du Pont-de-Rousty, *route des Saintes-Maries-de-la-Mer,* 13200 Arles. Tél. : 90-97-10-40. A voir : les oiseaux sauvages de la réserve nationale (356 espèces dont le flamant rose). Les chevaux et les taureaux camarguais, en semi-liberté dans un milieu de vase, de sel et d'eau. La salicorne, plante saline des marais. A visiter : le parc ornithologique de Pont-de-Gau (tél. : 90-97-86-32).

PARC DE LA CORSE (1972, 332 000 ha, Corse). Siège : 4, rue Fiorella, BP 417, 20184 Ajaccio. Tél. : 95-21-56-54. A voir : la façade maritime entre Galeria et Porto, la réserve de *Scandola* (balbuzards). Les forêts de châtaigniers et de pins maritimes de la Castagniccia. Les eucalyptus de la côte est. *Les bruyères arborescentes* du littoral. Le mouflon du Cinto. Les innombrables *petits cochons noirs. Même le merle noir a l'accent* corse! A visiter : les aiguilles de Bavella, les *falaises de Porto, la ville de Corte, les petites* randonnées du parc pour découvrir les villages *perchés de l'intérieur,* la traversée sportive des montagnes par le sentier GR20, les sites archéologiques de Levie.

PARC DE LA FORÊT D'ORIENT (1970, 70 050 ha, Aube). Maison du Parc, 10220 Piney. Tél. : 25-41-35-57. A voir : 20 000 ha de forêts à 60 % de chênes pédonculés, le chat sauvage, le cerf et le chevreuil, la grue cendrée et l'oie sauvage sur les lacs de déversoir. Les églises et maisons à *pans* de bois. A visiter : le Maison du *parc, l'écomusée de Brienne-la-Vieille,* les anciennes halles de la région (Piney, Brienne-le-Château), *les bases nautiques du lac de la forêt* d'Orient.

PARC DE LA HAUTE-VALLÉE DE CHEVREUSE (1985, 25 600 ha, Yvelines). Château de la Madeleine, BP 73, 78460 Chevreuse. Tél. : 30-52-09-09. A voir : le site du château de la Madeleine. Les rivières champêtres de l'Yvette et de la Rémarde, la roselière de Maincourt où fleurit l'iris des marais, les étangs du Perray-en-Yvelines, les bornes poétiques du sentier Jean-Racine. A visiter : l'abbaye janséniste de Port-Royal-des-Champs, les Vaux-de-Cernay, les châteaux de Breteuil et de Dampierre, la curieuse maison de fer démontable des ateliers Eiffel à Dampierre, le parc animalier de la forêt de Rambouillet.

PARC DU HAUT-JURA (1986, 75 600 ha, *Doubs, Jura, Ain). Maison du Haut-Jura, 39310* Lajoux. Tél. : 84-41-20-37. A voir : les feuillus et *résineux des grandes forêts. Les cascades,* cirques et belvédères. Les champs de narcisses et *de grandes gentianes jaunes (en saison),* les plantes carnivores des tourbières (droséras). La *fauvette grisette, le grand tétras et la* gélinotte des bois. Réintroduction du lynx. A visiter : une fruitière pour la fabrication du morbier, comté, bleu de bresse. Les maisons de la boissellerie (Bois-d'Amont), de la lunetterie (Morez), du jouet (Moirans-en-Montagne), des fromages du Haut-Jura (plateau des Moussières), les expositions «pipe et diamant», etc.

PARC DU HAUT-LANGUEDOC (1973, 185 630 ha, Hérault, Tarn). Siège : 13, rue du Cloître, BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Tomières. Tél. : 67-97-02-10. A voir : les landes à ajoncs du Sidobre, celles à *myrtilles et à bruyères* des monts de Lacaune et de l'Espinouse. Les torrents *creusés dans le granit du Caroux. L'aigle royal* et l'aigle de Bonelli, le *rare* merle bleu. Le mouflon, *qui a été réintroduit. A visiter : les sites naturels* du Caroux (Douch, les gorges d'Héric, par les *sentiers de randonnée et le GR7), le chaos granitique* du Sidobre, l'ensemble de maisons de pays restaurés à *Prat-d'Alaric,* le village d'Olargues et son prieuré, la maison Cévenole de Saint-Gervais-sur-Mare.

PARC DES LANDES DE GASCOGNE (1970, 206 000 ha, Gironde, Landes). Place de l'Eglise, 33830 Belin-Beliet. Tél. : 56-88-06-06. A voir : les pins des Landes et leur artisanat, les chênes centenaires et l'hibiscus américain du bord de la Leyre. Les libellules et les martins-pêcheurs, les oiseaux migrateurs du delta de la Leyre. A visiter : *le parc ornithologique du Teich, l'écomusée* de la Grande-Lande et l'airial (habitat agro-pastoral) *de Marquèze où l'on se rend en petit train à* vapeur (gare de Sabres), l'atelier de produits résineux de Luxey. Randonnées dans la forêt *et descente* de la Leyre en bateau.

PARC DU LIVRADOIS-FOREZ (1986, *300 000 ha, Puy-de-Dôme, Haute-Loire). Siège :* BP 17, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont. *Tél. : 73-95-54-31. A voir : la flore des sous-*bois de sapins et d'épicéas (séneçon, luzule *blanc, gaillet à feuilles rondes). La martre* et l'hermine, la bondrée apivore, le milan royal et le circaète. *Les jasseries, ou cabanes de bergers* des monts du Forez où l'on fabriquait la fourme d'Ambert. A emprunter : l'autorail panoramique du Pont-de-Dore à Arlanc. Assister au festival de *musique sacrée* de La Chaise-Dieu, aux concerts de Vollore dans les églises et châteaux du Forez, au festival de «music country», style western, à Dore-l'Eglise. Sentiers-nature et huit musées dont celui des Couteliers (Thiers) et de la Dentelle (Arlanc).

PARC DE LORRAINE (1974, 194 550 ha, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle). Domaine de Charmilly, BP 35, 54702 Pont-à-Mousson Cedex. Tél. : 83-81-11-91. A voir : deux territoires distincts, de part et d'autre de Nancy et de la Moselle, dont les vignobles des côtes de Meuse (ouest), *les étangs de la Moselle* (est). La flore des marais salés et des pelouses calcaires. *La nidification des oiseaux migrateurs, dont le* très rare cygne de Bewick et la cigogne noire. A visiter : les maisons des arts et traditions *rurales* à Hannonville-sous-les-Côtes (55), du sel à Marsal *(57). Sorties guidées ornithologiques, sentiers-*découvertes (mirabelles, vignobles, etc.).

PARC DU LUBÉRON (1977, 142 00 ha, *Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse) Siège :* 1, place Jean-Jaurès, 84400 Apt. Tél. : 90-74-08-55. A *voir : les rochers et les cèdres* de l'Atlas du petit Lubéron, les collines du grand *Lubéron (1 125 m). Les mousses arborescentes* du petit Lubéron, les plantes odoriférantes et *médicinales du maquis (arnica, lavande aspic,* genêt nain de Villars) avec, pour fond sonore, le chant des cigales. Un ciel particulièrement ensoleillé et pur où planent le percnoptère d'Egypte et l'aigle de Bonelli. A visiter : la Maison du parc (expositions, randonnées). Les 4x4 sont interdits dans le parc. Les bories ou cabanes de pierres sèches de Gordes, le Manosque de Jean Giono, le château de Lourmarin, les fantastiques falaises d'ocres du Colorado provençal de Rustrel et de Roussillon, le vallon de l'Aiguebrun.

PARC DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN (1991, 113 000 ha dont 25 000 ha en zone humide, Manche, Calvados). Rond-point de la-Liberté, 50008 Saint-Lô Cedex. Tél. : 33-05-97-72. A voir : les marais et les polders. Les oiseaux migrateurs : la bécassine, le courlis cendré, les pluviers dorés, les oies cendrées, le canard siffleur. Les forêts de feuillus, les landes de Lessay décrites par Barbey-d'Aurevilly. Les restaurations de «bâti en terre», la bauge. A visiter : les réserves ornithologiques de la pointe de Brévands et le domaine de Beauguillot (sorties libres ou guidées, observatoire sur la D 329). Les châteaux de Colombières et de Montfort.

PARC DU MARAIS POITEVIN (1979, 190 000 ha, Charente-Maritime, Vendée, Deux-Sèvres). Maison du Parc, 17170 La Ronde. Tél. : 46-27-82-44. A voir : les canaux et marais de cette «Camargue de l'Ouest». Les oiseaux du littoral vendéen, carrefour des migrations du Grand Nord et de Sibérie. Le chevalier combattant et la barge à queue noire. Les forêts de Chizé, d'Aulnay et de Chef-Boutonne, de Mervent-Vouvant aux sous-bois fleuris. Le célèbre baudet du Poitou, de grande taille et au pelage laineux. A visiter : le parc animalier de la forêt de Chizé. Sorties ornithologiques dans les polders et promenades en barque. Six maisons du parc à thèmes spécifiques (protestantisme, myticulture, meunerie, âne du Poitou, etc.).

(Suite page XVI)

Au pays de Cocagne

Jadis pavée d'or, fermée depuis Louis XVIII, la Route du pastel est rouverte.

TOULOUSE

Par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

AVEC son très prégnant label aéronautique; son député-maire jeune premier, le journaliste Dominique Baudis, *starisé* jusque sur des cartes postales; sa foule estudiantine – quatre-vingt-cinq mille étudiants *dans une agglomération de sept* cent mille âmes – égayant les vieilles rues, Toulouse, contrairement à Marseille ou à *Lille*, «fait jeune», suscite l'immédiate et roborative impression qu'elle croit uniquement en l'avenir, qu'elle se soucie des siècles écoulés comme de *colin-tampon*.

Pourtant, depuis quelques années, elle s'est mise, sans bruit médiatique, à redécouvrir un pan très original et très oublié *de son histoire, lié, il est vrai, au culte* économiste actuel, car il s'agit d'un passé marchand, tout bruissant de mobilité sociale, de grandeur financière.

Un *de ces trentenaires toulousains* typiques, optimiste et précis, nous entraîne sur le terrain, pour illustrer cette nouvelle tendance, et c'est, en plein centre-ville, la découverte tout à fait inattendue d'une cinquantaine d'édifices discrets et spectaculaires, cachés derrière *de hauts murs ou au bout d'impasses*, édifices témoins d'une ère d'énergie, de réussite, révolue, certes, mais fournissant sans doute au dynamisme présent une partie de son terreau.

Le palais du roturier

Dans la cour de l'hôtel de Bernuy, dominé par les sept ou huit étages de ses tours accolées, rousses de briques, blanches de pierres, modèle de transition architecturale entre le Moyen Age et la Renaissance, notre cicérone déploie le grand jeu : *«Voyez-vous, on a une idée fausse de la société de l'ancienne France, qu'on imagine verrouillée, figée. Ce petit palais fut construit entre 1530 et 1540 par un roturier, d'origine judéo-espagnole ayant francisé son nom, Jean Bernuy, qui devint* capitoul, *c'est-à-dire maire de Toulouse, ou plus précisément membre de la municipalité collégiale, épousa deux filles nobles du coin et reçut ici, dans cet hôtel, le roi François Ier en personne. Tout cela parce que Bernuy avait réussi dans le pastel et que Toulouse admirait cette réussite.*

– Le pastel ? Il dessinait ?

– Mais non, rien à voir, il vendait non pas des pastels pour orner le salon mais du pastel, de la teinture bleue dont on fit très large usage en Europe à partir du XVe siècle. La fortune même de Montaigne était partiellement due à ce commerce du pastel dont Bernuy et quelques autres furent, sinon les initiateurs, du moins les promoteurs, en Gascogne et Languedoc.»

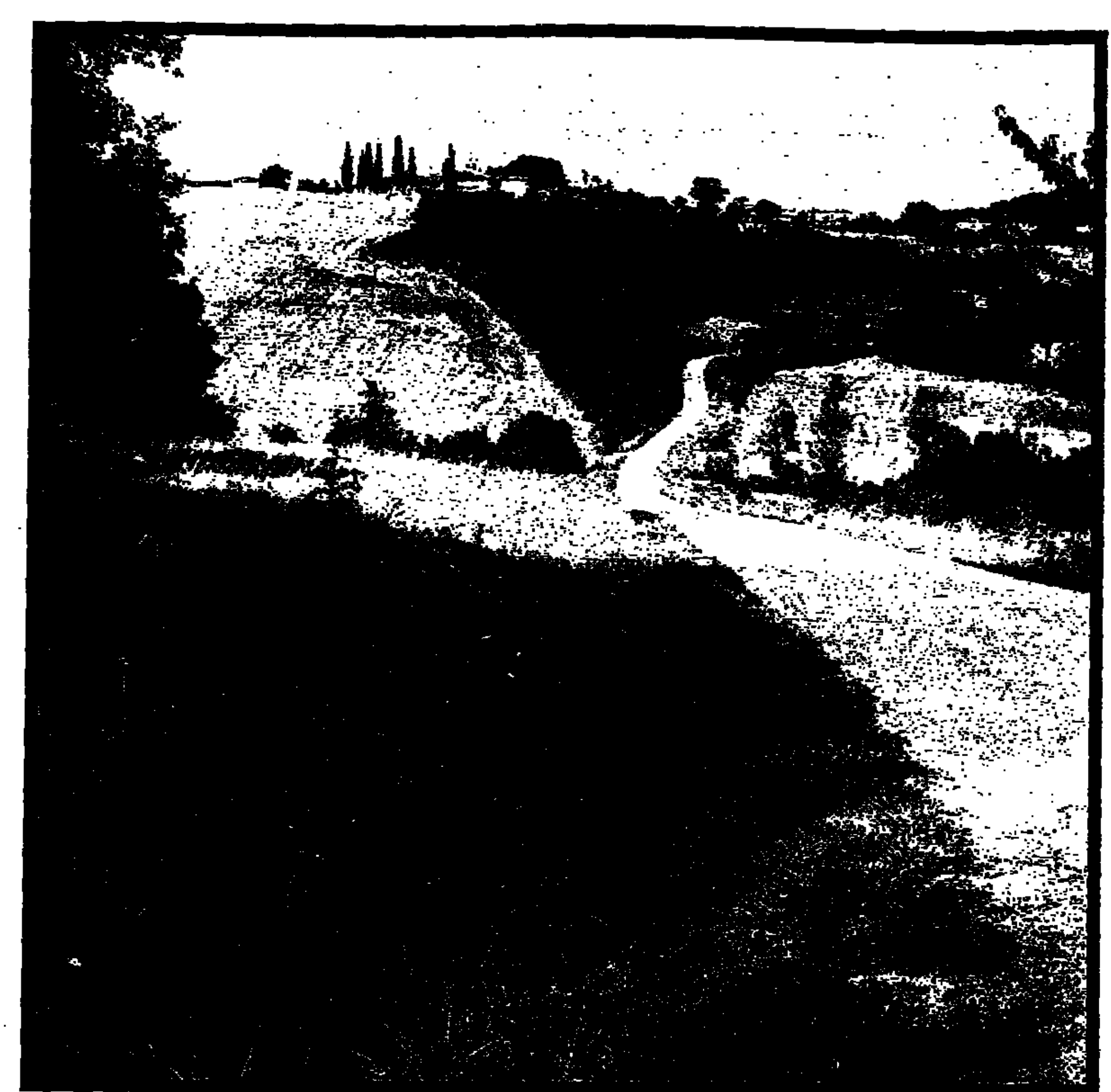
L'existence de ce capitaliste tinctorial, de ce Jacques Cœur méridional, auquel, outre le pastel, presque aucun négoce ne fut étranger, entre 1500 et 1550, de Lübeck à Naples, *via* Londres; de ce fidèle mais surtout généreux sujet que le roi de France vint visiter car il avait offert de payer à Charles-Quint la rançon de François Ier, prisonnier d'Etat, après la défaite de Pavie, l'existence donc de cet *homme d'affaires international* qui eut une fin de paysan – il fut encorné par un taureau furieux échappé, qu'il allait voir combattre des dogues – illustre parfaitement le roman commercial du pastel.

Cette couleur si prisée qu'on faillit, pour elle, mener des guerres comme dans le cas des épices ou du café, fit durant longtemps de la Ville rose une «cité bleue» régentée, autour du capitoulat, par une vingtaine de familles donnant du travail, dans la région, notamment en Lauragais, à des dizaines de milliers de cultivateurs et aussi à une nuée d'intermédiaires : meuniers, courtiers, transporteurs, mariniers de la Garonne entre Toulouse et Bordeaux, «facteurs», manufacturiers et jusqu'aux «peseurs de pastel», corporation s'étant donné saint Michel pour patron. Au plus modeste rang même de la hiérarchie pastellière se ramifiaient de véritables dynasties d'emballeurs, *métier organisé* au point d'avoir sa caisse d'entraide, proto-Sécurité sociale, destinée au secours des travailleurs malades.

Les minipalais *du* XVIe siècle, dus peu ou prou à l'âge d'or du pastel et que Toulouse est en train de réhabiliter, ne sont pas les seuls restes visibles de cette «modernité économique» du siècle des Valois. Les terroirs qui, il y a un demi-millénaire, pourvoyaient l'Europe entière en «bleu», sont toujours là, dans le triangle Toulouse-Albi-Castelnaudary.

Collines vertes et souples, adoucies depuis mille cinq cents ans par la main humaine, villages enfouis dans le relief comme les dents dans la gencive, *châteaux masculins gouvernant* patriarcalement l'ensemble; on trouve là, entre Saint-Félix-de-Lauragais et Saint-Géry, entre Saint-Julia-de-Gras-Capou et Saint-Paul-Cap-de-Joux, le décor peu changé qui vit grandir à partir des années 1400, s'épanouir à la Renaissance et lentement *disparaître après la relance du Premier* Empire le primat du pastel. Une prospérité qui valut jadis à cette circonférence de quelque 200 kilomètres autour de Lavaur (Tarn) *d'être longtemps* baptisée, de par tout le continent, «le pays de Cocagne», un eldorado rural de la vieille France en quelque sorte.

L'expression «pays de Cocagne», passée dans le langage courant pour décrire une «terre d'abondance imaginaire», vient très concrètement des paysages campagnards que nous venons de survoler : *«On appelait ici, en occitan,* cocagne, *c'est-à-dire «petit gâteau», la boule de feuilles fraîches de pastel écrasée et roulée à la main jusqu'à former une petite balle du format d'une orange, balle qui allait noircir et rétrécir en séchant».* explique Patrice Ruffino, ancien journaliste au *Parisien libéré*, acquéreur du château historique partiellement ruiné de Magrin (XIIe-XVIe siècle), haut lieu pastelier jusqu'à *Louis XVI* et que son nouveau propriétaire restaure, réanime et replante – en pastel bien sûr.



A l'est de Toulouse, les collines douces du vrai pays de Cocagne.

Tous les bleus du monde

Cette plante verte banale, à l'air de mauvaise *herbe montée en graine* – elle peut vous arriver jusqu'à mi-taille –, avec des fleurettes jaunes à l'odeur vaguement miellée est l'*Isatis tinctoria*, crucifère teignante, mère du pastel. Il y en aurait jusqu'à soixante-douze espèces poussant à l'état sauvage au Proche-Orient. La variété française, cultivée, produisant abondamment tous les deux ans, prospère de nouveau *sur* la butte de Magrin, au pied même du donjon qui vit passer Henri IV et du *«seul séchoir à pastel, vieux de deux siècles, parvenu pratiquement intact jusqu'à nous»*, avec ses airs mi-volière mi-entrepôt à tabac, surperbe exemple, en tout cas, *des techniques agro-in*dustrielles sous l'Ancien Régime.

Aujourd'hui, les «amis du pastel», entre écologie de luxe, affaires culturelles et *affaires tout court*, s'emploient, du Japon à l'Allemagne, *via* le Toulousain, à travers congrès et expériences – tels les soixante hectares ensemencés en *Isatis* par la Coopérative agricole lauragaise de Castelnaudary (Aude) – à *«relancer le pastel». Le petit* Musée du pastel aménagé à Magrin reçoit quinze mille visiteurs par an. Un intérêt existe pour cette teinture naturelle au pedigree plus que *prestigieux*. Il *est* encore trop tôt pour dire si les intérêts suivront, mais ce végétal, donnant certains des plus beaux bleus du monde, qui plus est résistant au gel et à la canicule, a peut être encore un avenir dans l'art ou les industries haut de gamme.

L'expansion du pastel – notée aussi bien par Olivier de Serres, en 1600, dans son *Théâtre d'agriculture et ménage des champs* que par un édit de Louis XIV, en *1699 – fut cassée par une «drogue pernicieuse et fausse appelée Inde»*, d'où son nom d'indigo, venue – déjà ! – d'Amérique, et qui devait faire sortir de ses *gonds jusqu'au débonnaire roi à la poule* au pot (l'indigo n'est pas indigène au Nouveau Monde, mais cette légumineuse tropicale, apportée par les Européens, s'y acclimata merveilleusement bien).

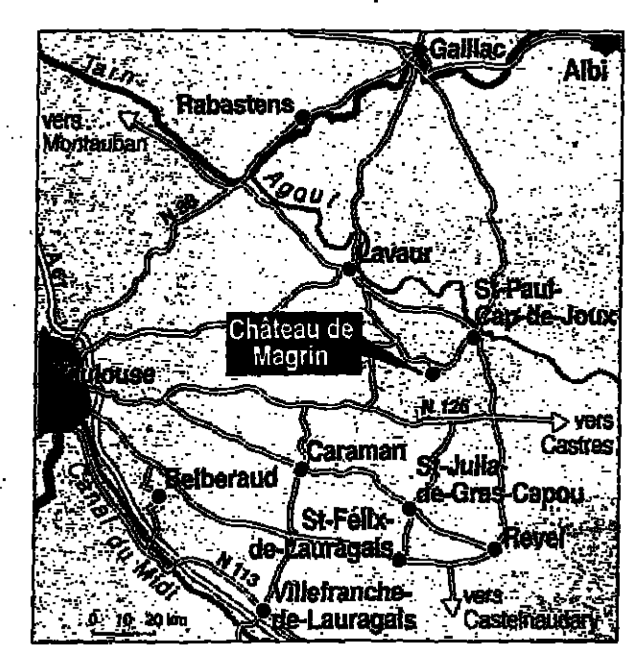
A Toulouse même, l'hôtel d'Assézat, né de la richesse du pastel.

Si Henri II, au milieu du XVIe siècle, avait dû, tant l'engouement paneuropéen pour notre pastel restait pressant, autoriser *par lettres patentes la vente des pro*duits de Cocagne à nos ennemis anglais ou espagnols, dès 1560, les perfides et avisés marchands d'Anvers, arguant d'une moins bonne qualité du bleu toulousain, due à de trop abondantes pluies dans le Sud-Ouest, mirent sur le marché l'*indigo colonial*, *moins cher et*, affirmait-on, aussi efficace que le pastel.

D'où la colère du très nationaliste Henri IV, qui fulmina *«un arrêt en son conseil», prévoyant rien de moins que* la peine capitale pour les complices de l'invasion indigofère, mais cette menace, d'ailleurs jamais mise à exécution, ne fit point reculer les spéculateurs tinctoriaux pas plus qu'une mise en garde du pape lui-même, attaché au bleu traditionnel *pour les ornements sacerdotaux ou les* voûtes peintes des églises (Sainte-Cécile d'Albi en offre un divin exemple).

Le marché du bleu pastel fut lentement *grignoté, en dépit de décrets* et algarades, par le bleu indigo. Avec quelques jolis sursauts quand même, comme celui provoqué par le blocus continental et les instincts guerriers de Napoléon Ier. A partir de ce qui restait – une vingtaine de moulins pasteliers, par exemple, vers *1810, dans l'Albigeois, berceau de cette* industrie au XIVe siècle, contre une quarantaine en 1790, – l'empereur des Français, *en 1806, pour nuire aux industries* ultramarines anglaises et pour habiller de pantalons bleus ses six cent mille soldats, relança le pastel.

Savants, comme le chimiste Chaptal, préfets et agriculteurs se mobilisèrent. La machine se *remit* en marche. On peut voir au petit musée de Magrin une culotte militaire d'un beau bleu martial portée par un *militaire napoléonien*. En 1811, presque tous les départements du Grand Empire, du Tibre aux bouches de l'Escaut, durent planter de l'*Isatis tinctoria* : 14 000 hectares en tout pour le pastel... Bernuy dut siffloter dans sa tombe. L'or bleu allait rendre riche *derechef* entre Toulouse et Villefranche-de-Lauragais.



En fait, après cet ultime éclat, ce fut la fin définitive – sauf à voir se concrétiser la *résurrection attendue de nos jours par* certains «militants du pastel» – car Louis XVIII, pacifique et économe, rangea, dès la chute de l'Ogre corse, lois et *subventions pastelières. Mieux : dans* le pays d'Albi, cultiver du «bleu» devint synonyme de bonapartisme...

Il faudra attendre notre fin de siècle pour que les fleurs jaunes du pastel *reprennent pied en France. A tout* le moins, avec les hôtels toulousains et les bourgs ruraux de l'Ouest languedocien, elles racontent, dans ce qui fut la vraie *terre de Cocagne*, un *édifiant moment* de civilisation. ■

CARNET DE ROUTE

Y ALLER. En avion, desserte quotidienne de Toulouse à partir de Paris avec Air Inter. En TGV, 5 heures depuis Paris. En voiture, Toulouse est à 700 km de Paris, 245 km de Bordeaux, 537 km de Lyon et 400 km de Marseille.

Y SÉJOURNER. Grand choix d'hôtels et de restaurants abordables, tant à Toulouse que dans les localités de la région (Loisirs Accueil Midi-Pyrénées, tél. : 61-13-55-50). A *Toulouse*, *l'Hôtel du Grand Balcon* (8, *rue Romiguières*, à deux pas de la place du Capitole, tél. : 61-21-48-08), un établissement très modeste (54 chambres de 100 F à 200 F), mais dont le charme réside dans l'atmosphère et le souvenir *de l'Aéropostale, dont il fut un des hauts lieux*, avec, pour locataires, Daurat, Guillaumet, Mermoz (chambre 20) et Saint-Ex (chambre 32).

LE CIRCUIT. Des années 1460 à 1560, Toulouse vit son «siècle d'or», grâce au commerce *du pastel, qui engendre des fortunes colossales* dont témoignent une dizaine des plus beaux hôtels particuliers Renaissance de la ville, dont ceux de Bernuy et d'Assézat. L'ATHA (*Association toulousaine d'histoire de l'art, 56, rue du* Taur, 61-48-38-58) propose des visites guidées à pied. Le «Circuit de pastel au pays de Cocagne», construit en collaboration avec la *Caisse nationale des monuments historiques* et des sites, peut se parcourir en deux jours. Pour le château de Magrin (exposition sur l'épopée du pastel, séchoir à pastel et moulin pastelier) et les activités qui y sont organisées (spectacle audiovisuel tous les dimanches), *contacter M. Rufino* au 63-70-63-82.

LIRE. Indispensable, le livre-album de Patrice Georges Ruffino, *le Pastel, or bleu du pays de Cocagne*, qui raconte l'épopée de la couleur de l'Antiquité à nos jours (photos en couleurs *notamment* de Francis Bacon, 165 pages, éditions Daniel Briand, Panayrac, 31280 Drémil-Lafage). Sur les aspects toulousains de l'«épopée pastellière», un autre livre-album, *Rues tolosanes*, de Michel Roquebert (photos en couleurs de Jean-Claude Meauxsoone, 185 pages, éditions Privat, Toulouse).

SE RENSEIGNER. Office du *tourisme/Syndicat d'initiative de Toulouse*, Donjon du Capitole, square Charles-de-Gaulle, tél. : 61-11-02-22. On peut également s'adresser au Comité régional du tourisme (54, bd de l'Embouchure, BP 2166, 31022 Toulouse Cedex, 61-13-55-55).

هكذا من الأصل



LOISIRS SPORTS DETENTE



NAVIGUEZ SUR LES CANAUX ET RIVIERES DE FRANCE



Le plaisir, la découverte...
Bateaux habitables de 2 à 12 personnes.
Choisissez tranquillement sur votre MINITEL, votre bateau et votre itinéraire dans les plus belles régions de France.

3615 Code CF

BP 8 - 34280 LA GRANDE MOTTE - Tél. et Fax: 67.29.15.76.

1



N°1

Location Fluviale de bateaux Jeanneau
Location Fluviale Sans Permis
Pour réserver: (1) 46.22.10.86.

RIVE DE FRANCE - 172 BD BERTHIER - 75017 PARIS

2

Découvrez l'ivresse du marcheur.

Montagnes de France et du monde entier, Sahara et grands déserts; haute montagne et ski d'aventure avec les meilleurs guides et les plus beaux itinéraires de randonnée. Brochure sur demande.

Terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

16, rue Saint-Victor 75005 PARIS. Tél.: 43.29.94.50. Minitel 3615 Terdav
9, rue des Remparts-d'Ainay 69002 Lyon. Tél.: 78.42.99.94. Licence A 1148

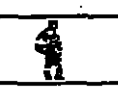
3

CENTRE INTERNATIONAL DE STAGES
Ouvert toute l'année
GOLF-TENNIS-TIR À L'ARC
MOLIETS, la station des 4 saisons
Tél.: 58.48.54.65.
Fax: 58.48.54.88.
Golf de la Côte d'Argent
40660 MOLIETS
Documentation sur demande
Service lecteur: N°4

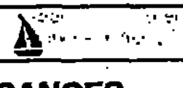
STAGE DE PEINTURE
sur bois / peinture et dessin:
initiation et perfectionnement avec découverte de la région.
Alsace Vosges du Nord.
Possibilité de chambres d'hôtes.
Dem. doc; tél (16) 88.89.81.67.
Service lecteur: N°5



TOURISME FLUVIAL
Locations de bateaux grand *confort sans permis* de 2 à 12 personnes.
MAINE ANJOU RIVIERES
49220 LE LION D'ANGERS
Tél.: 41.95.10.83.
Service lecteur: N°6



RANDONNÉES
Randonnées & voyages à pied
France & étranger doc. couleur gratuite à:
Chemins du Sud 48110 GABRIAC
Tél.: 66.44.73.54.
Service lecteur: N°7



VACANCES FLUVIALES
Bateaux de 2 à 12 personnes à louer sans permis.
ANJOU PLAISANCE
49220 GREZ NEUVILLE
Tél.: 41.95.68.95
Service lecteur: N°8



TOURISME FLUVIAL 3615 CODE F2P
Le bien être au fil de l'eau:
Dans toute la France.
Bateaux habitables de 2 à 12 personnes.
FRANCE PASSION PLAISANCE
BP 89 71600 PARAY LE MONIAL
Tél.: 85.81.73.51.
Fax: 85.81.32.40.
Service lecteur: N°9

LA BRETAGNE au fil de l'eau.
Départ de REDON: cœur des canaux Bretons. Location vedettes fluviales Gd Cft sans permis.
2 à 12 personnes
COMPTOIR NAUTIQUE
2, Quai Surcouf BP 155
35600 REDON
Tél.: 99.71.46.03.
Fax: 99.72.27.91.
Service lecteur: N° 10



NORMANDIE STAGES TENNIS - FOOT-BALL
Bord de mer - pension complète
encadrement 24h/24 - 8 à 17 ans
P. Lairie - 4 allée du clos des 3 coins
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Tél.: 31.95.75.21.
Service lecteur: N° 11

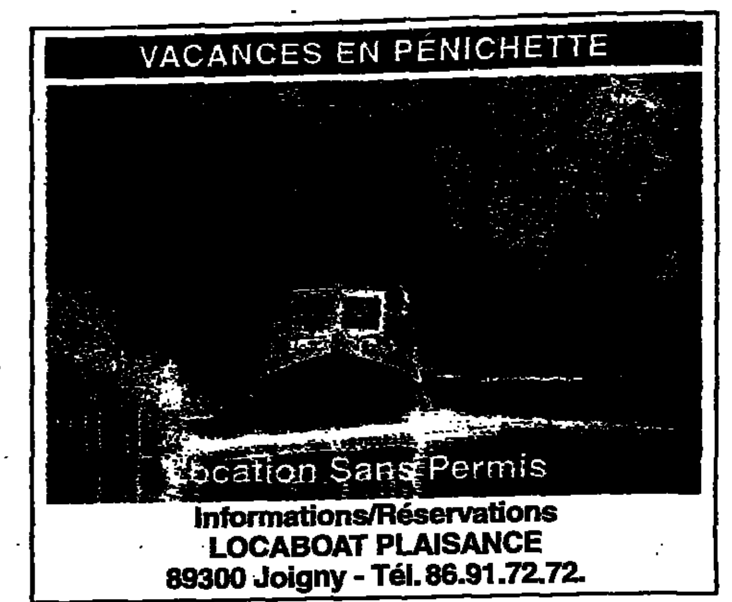
MONTGOLFIERES
Week end à la Ferme du Couvent
Dîner coucher PDJ Vol ballon 1h
Prix 1350 Frs
Tél.: 64.38.75.15. BREAU 77
Service lecteur: N° 12

SANCY - ARTENSE



Découvrez les grands espaces!
Renouez avec la tradition!
Vivez à plein poumons: VTT, randonnée, équitation, baignade, pèche tennis, mini-golf...
Tous types d'hébergements
O. Tourisme rue Pavade
63680 La Tour d'Auvergne
Tél: 73.22.27.81
Service lecteur: N°13

VACANCES EN PÉNICHETTE



Informations/Réservations
LOCABOAT PLAISANCE
89300 Joigny - Tél. 86.91.72.72.

14



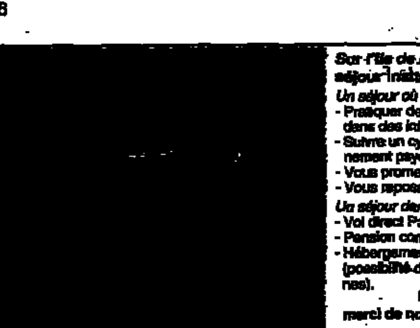
VACANCES DÉCONTRACTÉES
ÉTÉ/HIVER à la montagne
Santé Sports Détente
OFFICE DE TOURISME: 92.24.71.88.

15



A pied...
...toutes les montagnes
Brochure sur demande
GRAND ANGLE
BP 10
38880 AUTRANS
Tél.: 76.95.23.00.
Fax: 76.95.24.78.
Lic 1.38128

16

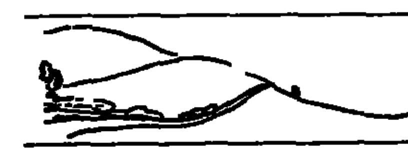


Sur l'île de LANZAROTE, aux Canaries un séjour [illegible] 1993.
Un séjour où vous pourrez selon vos goûts:
- Pratiquer de nombreuses activités sportives dans des infrastructures de haut niveau;
- Suivre un cycle de conférences sur le fonctionnement psychologique de l'être humain;
- Vous promener et découvrir l'île;
- Vous reposer.

Un séjour dans un maximum de confort:
- Vol direct Paris/Lanzarote;
- Pension complète (possibilité de demi-pension);
- Hébergement en appartement de 3 personnes (possibilité de d'un appartement pour 2 personnes).

Pour vos réservations:
merci de nous téléphoner au: 43.48.84.15.

17



HOTELS de FRANCE



SAVOIE

"LE PETIT TETRAS" **



Du 1er mai au 20 septembre, nous vous accueillons dans un site exceptionnel.
De nombreuses activités vous sont proposées pour un agréable séjour.
Programme groupe en *mai, juin,* septembre.
Tél.: 50.34.42.51. Fax: 50.34.12.02.
74740 Sixt Fer à cheval

1

LOISIRS SPORTS DETENTE
Je désire recevoir les documentations suivantes:
☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5 ☐6 ☐7 ☐8 ☐9
☐10 ☐11 ☐12 ☐13 ☐14 ☐15 ☐16 ☐17

HOTELS DE FRANCE
Je désire recevoir les documentations suivantes:
☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5

Le Monde
PUBLICITE
15-17 rue du Col Pierre Avia
75902 Paris Cedex 15

A retourner à: Lucie DUPRE
Offre valable jusqu'au 30 juin 1993
NOM ....
ADRESSE ....
....
....
VILLE ....
.... CODE POSTAL: ....

DORDOGNE

PÉRIGORD NOIR
MANOIR DE BELLERIVE
24480 LE BUISSON
Hôtel*** en bordure de la Dordogne dans un parc de 3 HA dans le triangle d'or: SARLAT, LESEYZIES, BASTIDE.
Piscine, tennis, sauna.
16 chambres, grand confort, Site privilégié.
Tél.: 53.27.16.19.
Fax: 53.22.09.05.
Service lecteur: N°2

TOURAINE

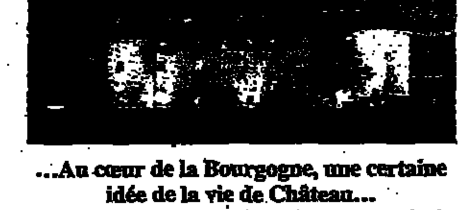
LE VIEUX COGNET
CHAMBRES D'HOTES 3 ÉPIS
Bord de Loire, 4 km de Blois, 350 Frs/2 pers, petit déjeuner raffiné inclus.
Mme COSSON
Tel: 54.56.05.34
Service lecteur: N°3

PROVENCE / COTE D'AZUR

APPIA HOTEL **
Luxes CANNES
Au calme à 100 m DE LA CROISETTE. Climatisé. Asc. Terrasse. Bain WC, TV privés. Nos prix Super Jokers: 7 JOURS PENSION COMPLETE *à partir de* 1 673 F CHAMBRE 833 F.
8 R. Chateauneuf
(20 m r. d'Antibes)
06400 CANNES
Tél: 93.39.46.51
Service lecteur: N°4

BOURGOGNE

CHATEAU DE CHAILLY
HOTEL • GOLF



...Au cœur de la Bourgogne, une certaine idée de la vie de Château...
Hôtel**** 45 chambres - 2 restaurants - séminaires
Golf 18 trous (Par 72) - Tennis - Piscine - VTT -
FORFAITS HOTEL-GOLF
A partir de 1535 FF par pers. en ch. double
(2 nuits, 2 repas, 2 petits déj., 2 green-fees) -
Information sur simple demande -
Château de Chailly 21320 Pouilly-en-Auxois
Renseignements par Tél.: 80.90.30.30. ou Fax: 80.90.30.00.

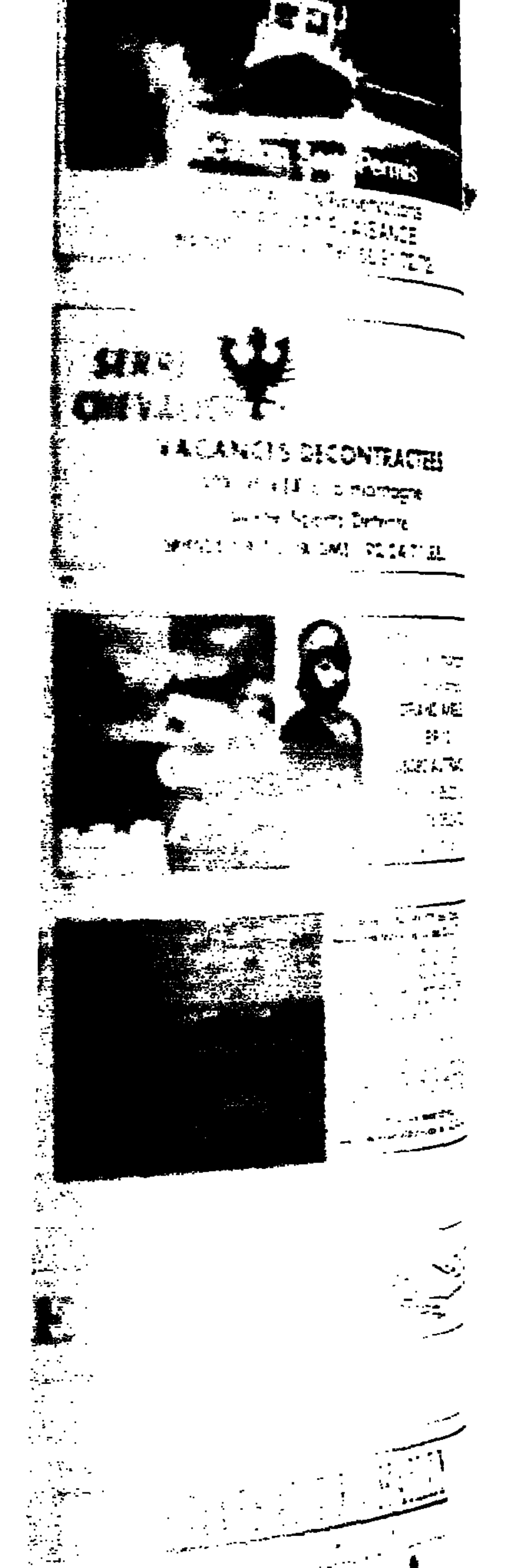
5

MOULIN-ÉTAPE



Une chaîne hôtelière qui vous propose ses 48 moulins en France, Allemagne et Belgique.
Guide sur demande à
MOULIN DE CHAMERON
18210 BANNEGON
contre 7 F en timbres pour frais d'envoi.

4



Les bonnes filières

De « A » à « V », quelques cailloux blancs pour jalonner vos balades dans l'Hexagone, circuler, séjourner et découvrir la France, en liberté ou de manière plus ou moins organisée.

A CONSULTER. Plusieurs sources pour s'informer sur les activités, les hébergements et les moyens de découvrir les richesses locales. Les comités régionaux de tourisme (liste à la Maison de la France, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris), les Maisons régionales à Paris (liste au 42-86-51-86) et, dans chaque département, un comité départemental de tourisme (CDT) figurant dans un annuaire à demander au 44-37-36-00. Pour réserver un hébergement ou un stage, 55 départements ont créé des services de réservation Loisirs Accueil. Leur fédération (direction du tourisme, 2, rue Linois, 75740 Paris cedex 15, 40-59-44-12) diffuse un dépliant avec leurs coordonnées. On peut aussi recourir au Minitel code 3615 SLA (des idées de vacances classées par département, activité ou hébergement) ou se procurer leur guide en librairie. Sur place, plus de 3 000 offices de tourisme (ouverts toute l'année) et syndicats d'initiative (en saison), dont la fédération (40-59-43-82 et Minitel 3615 ITour) diffuse l'annuaire officiel et un répertoire de poche.

AGENCES DE VOYAGES. Contrairement à ce qu'on pense, elles vendent aussi la France, notamment par un serveur regroupant plus de 300 produits représentant la diversité de l'offre touristique française.

ALTEA et MERCURE. 171 hôtels « 3 étoiles », généralement situés au cœur des villes. Réservation Resinter : (1) 60-77-27-27. Des formules week-end sur demande auprès des hôteliers, des « chèques fidélité » permettant de bénéficier de réductions sur un séjour ultérieur, la gratuité totale (avec petits déjeuners) pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre des parents, ou avec une deuxième chambre mise à leur disposition à certaines périodes de l'année.

AUBERGES DE JEUNESSE. La Fédération unie des auberges de jeunesse (27, rue Pajol, 75018 Paris, 46-07-00-01) propose des randonnées sportives à travers la France et des séjours écolos.

BEAUX VILLAGES. L'Association des plus beaux villages de France (mairie de Collonges-la-Rouge, 19500 Meyssac, 55-25-41-09) en regroupe 122, diffuse un guide avec carte et publie un magazine.

CAFÉ COUETTE. Un petit guide (69 F) et une sélection de 400 adresses de chambres d'hôtes, à Paris et en province. Réservation au 42-94-92-00 ou Minitel 3615 Café-Couette.

CAMPING-CARAVANING. Le *Guide de l'Action automobile et touristique* (48 F dans les kiosques) permet de repérer facilement, sur un plan, la commune sélectionnée et présente l'inventaire des aires de stationnement pour camping-cars. Castels et Camping Caravaning, une chaîne de terrains haut de gamme installés à l'ombre d'un château ou d'un manoir (BP 301, 56007 Vannes, 97-42-55-83) ou de plein-pied sur un green de golf (99-73-49-59) près de Saint-Malo.

CENTER PARCS. Avec bientôt deux réalisations, ce groupe européen joue « les courts séjours haut de gamme » au Domaine des Bois-Francs, à 120 km de Paris (une bulle tropicale en Normandie, cottages confortables, vélos imposés, tennis, squash, bowling, cheval, stages de golf ; réservation au 43-35-21-21) et, en juillet, au Domaine des Hauts de Bruyères, en Sologne.

CHAMBRES AU CHÂTEAU. Châteaux Accueil, une association de 76 châteaux privés, offrant quelques chambres d'hôtes. Il ne s'agit pas d'hôtels, mais de demeures familiales où l'on est reçu comme des invités. Informations (catalogue gratuit et suggestions d'itinéraires) auprès de la Demeure historique (57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, 43-29-02-86), réservation directement auprès des châtelains. Châteaux d'en France dispose d'une centrale de réservation (42-94-92-00) pour les demeures privées dispersées dans toutes les régions ; 50 d'entre elles se présentent dans une brochure envoyée sur demande au 8, rue de L'Isly, 75008, Paris.

CHEVAL. L'Association nationale du tourisme équestre (ANTE) édite chaque année un *Guide du tourisme et loisirs équestres en France* (48 F) et donne les coordonnées des associations régionales (ARTE). ANTE, île Saint-Germain, 170, quai de Stalingrad, 92130 Issy-les-Moulineaux, 45-54-29-54.

CLUB MÉDITERRANÉE. Présent sur trois fronts. Les villages de montagne d'été (L'Alpe-d'Huez, Chamonix, Tignes Val-Claret, La Plagne et Superbagnères), des villages hors montagne (Pompadour dans le Limousin, Opio dans les Alpes-Maritimes, Vittel et ses quatre hôtels et le Domaine de Réjaubert, dans la Drôme provençale) et des « villas » à Bénodet, Le Bono et Le Tronchet, en Bretagne. Dans les agences Club Med, Havas Voyages et Forum Voyages, par téléphone (42-86-40-00) et par Minitel 3615 Club Med. Pour ce qui est du **CLUB AQUARIUS**, il propose des vacances aux Deux-Alpes, à La Plagne, à Tignes, à L'Alpe-d'Huez, à Val-Thorens, ainsi qu'à Rodez dans un nouveau village de tentes.

ÉTAPES DE CHARME. De bonnes adresses dans les guides des éditions Rivages : *Guide des auberges de campagne et des hôtels de charme en France, Guide des maisons d'hôtes de charme en France, Guide des villages de charme de France, Guide des hôtels de charme de Paris et des environs, Guide du Paris de charme* et *Guide des auberges et hôtels de charme en montagne*.

ÉPISODES. Accor, premier réseau hôtelier en Europe (Pullman, Sofitel, Novotel, Mercure, Altéa, Arcade, Urbis et Ibis), propose dans une brochure baptisée *Episodes*, des suggestions de courts séjours dans ses établissements. En France : une trentaine de destinations, des week-ends en liberté (découverte, loisirs, thalassothérapie) avec avion ou train + hôtel + voiture. Informations au 44-26-46-46 (de Paris), au 36-63-08-04 (de province) et Minitel 3615 code Episodes.

FRANCE ACCUEIL. Cette chaîne regroupe 135 hôtels traditionnels 2 et 3 étoiles répartis dans toute la France. Guide sur demande, 45-83-04-22.

GÎTES DE FRANCE. Près de 40 000 maisons rurales à louer à la semaine (ou pour le week-end), répertoriées dans 95 guides départementaux, les plus récentes figurant dans *Nouveaux gîtes ruraux* (90 F). Huit guides présentent diverses formules d'hébergement : *Chambres et tables d'hôtes* (14 000 chambres et 1 700 tables, 95 F) ; *Chambres d'hôtes et gîtes de prestige* (300 demeures de caractère, châteaux ou manoirs, 75 F) ; *Vacances en gîtes d'enfants* (460 familles d'accueil, 60 F) ; *Gîtes et logis de pêche* (60 F) ; *Gîtes d'étape* (60 F) ; *Camping à la ferme* (60 F) ; *Gîtes de neige* (ouverts également l'été, 60 F) ; *Gîtes accessibles à tous, notamment aux handicapés* (35 F). Les prix indiqués sont les prix par correspondance. En librairie et aux Gîtes de France, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, 49-70-75-75 et Minitel 3615 Gîtes de France.

GUIDES ET LIVRES. Dans la galaxie Hachette, outre un Guide bleu *France*, les remarquables Guides bleus régionaux (derniers en date, *Pays de la Loire* et *Picardie*), ceux consacrés aux villes et des guides en poche, ainsi que les Guides du routard régionaux et ceux sur Paris, *Week-ends autour de Paris, Restos et hôtels de France* et *l'Aventure en France*.

Toujours chez Hachette, *Guide des hôtels de charme en France, Guide de la France insolite, Guide du patrimoine, Guide des jardins de France, Atlas Hachette des vins de France, Guide des vins de France* et *Maxiroute* (cartes routières). Egalement le *Guide des routes du vin de France* (Jean-Claude Lattès), les guides de La Manufacture et les guides régionaux et thématiques Arthaud, dont *la France par les fleuves et les canaux, la France romane, la France par les petites routes, Villages perchés de Provence et de la Riviera* et le *Guide de la faune et de la flore*. Particulièrement séduisants, les guides consacrés à la Bretagne dans la nouvelle collection de Gallimard, qui se distingue par la qualité de son iconographie.

Citons encore le *Guide SEAT de 7 000 musées et collections en France* (Le Cherche-Midi éditeur), le *Guide des musées de France* (Bordas), le *Guide des 400 plus beaux monuments* (collection « Que voir en France ? », Larousse), le *Guide du patrimoine industriel, scientifique et technique* (la Manufacture), *les Hauts-lieux de la préhistoire en France*, dans une série de Bordas qui s'intéresse aussi au Moyen Age, à la musique, à la peinture, à la littérature, à l'art moderne et au romantisme.

Sans oublier *Vacances et week-ends à la ferme* (Balland), *l'Annuaire du tourisme et des sports nautiques* (en librairies ou au 2, boulevard La Tour-Maubourg), le *Guide du tourisme à cheval* (M. A. Editions), le *Guide France Sport Nature* (Champérard), le *Guide des plages et côtes de France*, de Jean-Noël Darde (Balland) et le *Guide des vacances réussies* (Philippe Lebaud).

Incontournables, le Michelin « rouge » pour les gastronomes et les « Verts » pour parcourir l'Hexagone. Outre ses cartes et son guide annuel *Camping Caravaning*, Michelin propose aussi un service d'assistance (3615 Michelin) qui permet de tout savoir sur un itinéraire choisi. Trois bons guides : le *Bottin gourmand* (Editions Bottin), le *Guide Pudlowski des villes gourmandes* (Albin Michel) et le *Guide gastronomique de l'Auto-Journal*, sans oublier le *Guide Champerard*, le « branché » *Gault et Millau*. Pour explorer les villes, les guides très « pratiques » du *Petit Futé* (Olivier Orban) avec un *France* massif et une quarantaine de cités.

HÔTELS CONCORDE. Une brochure regroupe un ensemble de suggestions de courts séjours dans les 71 hôtels de la chaîne. Renseignements au 40-71-21-21 et numéro vert, 05-05-00-11.

INTERHOME. Villas, maisons traditionnelles, appartements, studios et hôtels dans toutes les régions françaises. Catalogue gratuit, précis et illustré auprès d'Interhome, 15, avenue Jean-Aicard, 75011 Paris, 43-55-44-25.

LAGRANGE VACANCES. Une brochure détaille les résidences, hôtels et appartement de ce voyagiste (9, rue Le Chatelier, 75017 Paris, 47-54-00-00, Minitel 3614 Lagrange, et agences de voyages).

LATITUDES. Trois formules d'hébergement pour cette chaîne d'hôtels 3 et 4 étoiles implantés dans 14 sites : hôtel, location et résidence-club assortis de services hôteliers. La mer (Mandelieu, Les Issambres), la montagne (Les Arcs, Val-d'Isère, Les Ménuires), le golf (Valescure), le tennis (Latitudes Camargue), les sportifs (Le Rouret, en Ardèche). Renseignements : Agence Latitudes Opéra (32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 42-66-01-02), comptoir à Lyon (72-40-24-24), agences Havas Voyages et dans le catalogue Chorus Tour.

LOCATIONS. *Vacances en France* (30 F), un nouveau guide propose des locations à réserver directement au 99-30-24-34. Disponible en kiosque. Egalement le *Guide des locations Vacances Loisirs* (22 F), vendu en kiosque.

LOCATOUR. Hôtels, locations et clubs, à la mer et à la montagne, présentés par thèmes d'activités dans la brochure de ce voyagiste (12, rue Vignon, 75009 Paris, 44-56-30-30 et dans les agences de voyages).

LOGIS DE FRANCE. Plus de 4 000 hôtels-restaurants à gestion familiale, situés presque exclusivement à l'extérieur des villes et classés, selon leur confort, de 1 à 3 cheminées. Guide en librairie (68F). Fédération nationale des Logis de France, 83, avenue d'Italie, 75013 Paris, 45-84-70-00 et Minitel code 3615 Logis de France.

LUCIEN BARRIÈRE. Des hôtels de grand confort à Deauville, Dinard, La Baule et Cannes. Forfaits, notamment pour les golfeurs. Renseignements : 42-96-00-79.

MAEVA. 130 résidences et hôtels dans plus de 75 stations mer ou montagne, en France et à l'étranger. Trois formules de séjour : des appartements équipés, un hébergement en demi-pension ou la pension complète à l'hôtel. Brochure et renseignements : Maeva, (30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly, 46-41-50-50), par Minitel (3614 code Maeva), dans les agences de voyages et les bureaux du Club Med.

MAISON DE LA FRANCE. On peut s'y procurer de remarquables brochures thématiques (*France en fête* utilisée pour l'Agenda de nos sélections, *Jeunes en France, Destination pêche, golf*, etc.), mines de renseignements et de bonnes adresses. Au 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, 42-96-10-23. Sur minitel 3615 code En France, informations touristiques par département, suggestions de week-ends et séjours thématiques, fêtes et festivals, adresses utiles.

MOULIN ÉTAPE. Cette association très motivée par la sauvegarde du patrimoine compte une cinquantaine de restaurants et hôtels installés dans un ancien moulin. Un mini-catalogue, présentant les 48 étapes, est envoyé sur demande par tél. : 16-88-59-22-22. A consulter, le *Guide des moulins en France* (Pierre Horay) qui recense plus de 400 moulins ouverts au public.

NOUVELLES FRONTIÈRES (41-41-58-58 et Minitel 3615 NF) propose une programmation variée : en montagne avec ses hôtels dans les Alpes (à Megève, à Morzine et aux Arcs), dans la France profonde avec des séjours nature multi-activités dans l'Ardèche et l'Aveyron (vol sur Rodez), à pied dans les Alpes du Sud et en Corse, à cheval près de Perpignan, en VTT dans la vallée du Lot, au fil de l'eau (canyoning) dans les Pyrénées et dans les Cévennes, en roulotte dans le Quercy et à la voile en Méditerranée.

ORION. Des résidences de tourisme très bien implantées sur les lieux de vacances. Informations et brochure : Orion, 20, place d'Italie, 75628 Paris cedex 13, 40-78-54-54.

PAYS D'ACCUEIL. La Fédération nationale des pays d'accueil touristiques propose 65 forfaits de qualité contrôlée dans les domaines du vélo, de l'eau vive, du cheval, de la pêche et de la randonnée pédestre. Treize ont été sélectionnés pour les agences de voyages, les autres étant distribués par le guide-réservations « Idée France » (vendu en kiosque) et Décathlon-Voyages. Renseignements au 99-99-75-75.

PIERRE ET VACANCES. Présent dans toutes les régions touristiques, dans plus de 50 stations. Derniers nés : Les Arcs et Port-Fréjus. Des appartements à louer et des hôtels. Catalogue gratuit à demander au 49-52-22-22. Dans les agences de voyages et par Minitel 3615 PV Tour.

RANDONNÉES PÉDESTRES. La Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), 9, avenue George-V, 75008 Paris, 47-23-62-32 et Minitel 3615 code Rando, publie 150 topo-guides décrivant 120 000 km de sentiers balisés et *Randonnée Magazine*. Autres mensuels, *Alpi-Rando* et *Montagnes Magazine*. Adresse utile, le Centre d'information Sentiers et Randonnée, 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, 45-45-31-02. A lire : *la France à pied*, d'Anne-Marie Minvielle (Arthaud), complet et documenté avec 60 idées de randonnées à thèmes. *Gîtes et refuges*, Annick et Serge Mouraret (La Cadole, 34-65-10-40 et Minitel 3615 Cadole).

Parmi les spécialistes de la randonnées, citons La Maison de la randonnée (Rennes, Grenoble et Paris au 2, rue Voltaire, 75011, 43-71-13-09, Minitel 3615 Cimes), avec des randonnées à pied, à cheval, à vélo et sur l'eau, Terres d'aventure (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris, 43-29-94-50), Natures-Déserts (6 et 8, rue Quincampoix, 75004 Paris, 48-04-88-40), Allibert (76-45-22-26 et 48-06-16-61), qui propose également du VTT et de l'alpinisme, Atalante (78-64-16-16), Grand Angle (76-95-23-00), avec les Préalpes, la Haute-Provence et les châteaux cathares, La Bessannaise (79-05-95-15), Sylva (66-69-00-44), La Balaguère Passejada (37, passage du Désir, 75010 Paris, 42-47-10-74), spécialiste des Pyrénées, Les chemins du Sud (La Toureille, 48110 Gabriac, 66-44-73-54), Anes et randonnées (Ladevèze, 46090 Cours, 65-31-42-79), Gentiane (Castagnols, 48220 Le Pont-de-Montvert, 66-41-04-16), pour randonner dans les Cévennes avec un âne, et la Compagnie du Sud (59-27-04-24), dont la brochure *Carnet de route* présente de belles randonnées en liberté dans les Pyrénées, en Bretagne (avec Rando-Balad) et dans le Massif central en collaboration avec Chamina (24, avenue Edouard-Michelin, 63100 Clermont, 73-90-94-82), grand spécialiste de l'« aventure nature ».

RÉCLAMATIONS. En cas de problèmes avec un professionnel de l'hôtellerie, de la restauration ou de la location, transmettez un dossier aussi complet que possible au service « Réclamations » à la direction du tourisme, 2, rue Linois, 75740 Paris cedex 15, ainsi qu'à la préfecture du lieu concerné.

RELAIS DU SILENCE. Chaîne hôtelière volontaire regroupant 208 établissements (dont 158 en France) privilégiant cadre silencieux, confort, gastronomie et accueil dans des maisons de caractère. Un guide, gratuit, est disponible au 2, passage Duguesclin, 75015 Paris, 45-66-77-77, et dans les points d'information du réseau des autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

RELAIS ET CHÂTEAUX. En France, 148 établissements de charme et de prestige, souvent d'anciens châteaux et manoirs transformés en hôtels de luxe. Informations : 9, avenue Marceau, 75116 Paris, 47-23-41-42, où l'on peut se procurer gratuitement guide et carte routière. Une formule judicieuse, signée Visit France (dans les agences), associe billet d'avion sur Air Inter et chambre dans un Relais et Châteaux.

ROUTES HISTORIQUES. 80 itinéraires imaginés par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, pour découvrir, par les petites routes, l'histoire de France et la richesse de son patrimoine architectural. Cartes et descriptifs de chaque route, ainsi qu'une carte « 100 monuments vous accueillent », disponibles à la Demeure historique, 57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, 43-29-02-85, ou à la CNMS, 62, rue Saint-Antoine 75004 Paris, 42-74-22-22.

SPECTACLES HISTORIQUES. Les principales manifestations figurent dans le guide national à demander au (16) 44-79-40-09.

THALASSO. Nouveau service Minitel créé par Ecran Santé : 3615 Thalasso, qui renseigne sur 22 centres en France.

TOURISME ASSOCIATIF. L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (47-83-21-73) regroupe une quarantaine d'associations, dont le **Centre nautique des Glénans** (45-20-21-26), le **Club alpin français** (42-02-68-64), **Loisirs Vacances Tourisme** (48-78-71-21), **Relais Soleil** (50-52-47-01), **Vacances Auvergne-Limousin** (73-43-00-67), **Vacances bleues** (91-37-21-17), **Vacances Loisirs Familles** (40-34-42-30), **Vacances Voyages Loisirs** (46-80-85-17), **Cap France** (48-78-84-25), etc. Parmi les « grands », citons **Villages Vacances Familles** (pour s'informer, 60-81-60-70 en Ile-de-France et 78-95-76-75 à Lyon), avec près de 200 équipements dans une soixantaine de départements, qui propose des vacances seul ou en famille, en week-ends, courts et longs séjours, sportifs ou non, orientés vers la découverte des régions. Les familles y sont choyées et VVF Occaj propose aux jeunes de quatre à dix-neuf ans des vacances sans les parents. Toujours complet, VVF ? Faux, sauf au cœur de l'été. **Renouveau** (18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris, 79-75-75-75, et minitel 3615 Renouvo) et ses 20 villages de vacances. **L'Union des centres de plein air** (UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13, 43-36-05-20 et huit agences en province), spécialiste des vacances et des stages sportifs. Une centaine de centres en France et en Europe et une trentaine d'activités sportives programmées, dont la randonnée, le VTT, les sports aériens, la planche à voile, les activités d'eaux vives et le golf. Des centres réservés aux juniors. Information : 62, rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13, 43-36-05-20.

A signaler le *Guide pratique des villages de vacances* (30 F) réalisé par six associations membres de Loisirs de France (78-89-67-81) et diffusé notamment en librairies et dans les FNAC.

TOURISME NAUTIQUE. Une bonne adresse, le Syndicat national des loueurs de bateaux de plaisance (port de la Bourdonnais, 75007 Paris, 45-55-10-49), qui publie un fascicule répertoriant les loueurs, région par région.

TRAIN + HÔTEL. Forfait proposé au départ de toutes les gares françaises : train en 1re ou 2e classe et trois catégories d'hôtels. Réservation dans les agences Frantour, filiale tourisme de la SNCF, et dans les grandes gares.

VÉLO. La Fédération française de cyclisme (5, rue de Rome, 93561 Rosny-sous-Bois, 49-35-69 00) diffuse le *Guide des centres agréés VTT* (1 500 adresses, 9 000 km d'itinéraires balisés).

VISIT FRANCE. Des forfaits « avion + hôtel + voiture » signés Air Inter, pour des séjours de vacances ou des escapades de fin de semaine. Quelque 800 propositions au départ des escales de la compagnie, mais également sans transport. Thèmes : culture, gastronomie, insolite, sport et remise en forme. Brochures dans les agences et aux points de vente Air Inter.

VOYAGISTES. La France est bien représentée dans les catalogues de certains généralistes. Notamment **Arts et vie** (40-43-20-21), **Cartour** (agences), **Clio** (48-42-15-15), **Frantour** (agences), avec des séjours en hôtel ou résidence dans le Midi et en Corse (région programmée par **Maisons des îles**, 95-28-44-79 à Ajaccio et dans les agences), **Terrien** (agences) et le **Tourisme Français** (42-80-67-80). ■

La France au naturel

(Suite de la page XII)

PARC DE LA MONTAGNE DE REIMS (1976, 50 500 ha, Marne). Maison du parc, 51480 Pourcy. Tél. : 26-59-44-44. **A voir :** la forêt de hêtres et de chênes et surtout les faux de Verzy, hêtres nains millénaires, aux formes tourmentées. Les sangliers et les chevreuils. Les mousses (lycopode à massue, sphaignes). **A visiter :** le site des faux de Verzy, les caves du vignoble de Champagne, les sentiers de découverte des villages, les églises romanes de la vallée de l'Ardre. La Maison du bûcheron à Germaine.

PARC DU MORVAN (1970, 196 100 ha, Nièvre, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire). Maison du Parc, 58230 Saint-Brisson. Tél. : 86-78-70-16. **A voir :** les lacs de barrage créés sous le Second Empire pour réguler le flottage du bois, la forêt « gauloise » du massif granitique repeuplée en daims, le site archéologique du mont Beuvray. **A visiter :** les fouilles archéologiques de Bibracte, la Maison du parc (enclos à daims, *arboretum*) et l'Herbularium (160 espèces de flore du Morvan) de Saint-Brisson, les petites églises romanes. **A déguster :** les « Quatre-heures morvandiaux », au jambon de la montagne, arrosés des vins des coteaux de Vézelay.

PARC DU NORD-PAS-DE-CALAIS (1978, 146 000 ha, Nord, Pas-de-Calais). Espace naturel régional, 17, rue Jean-Roisin, 59800 Lille. Tél. : 20-60-60-60. Quatre secteurs dans la zone du parc : Audomarois, tél. : 21-98-62-98, Boulonnais, tél. : 21-83-38-79, plaine de la Scarpe, tél. : 27-27-88-27, Avesnois, tél. : 27-49-06-61. **A voir :** les falaises crayeuses du Boulonnais, son cheval de trait et ses bocages. Les caps Gris-Nez et Blanc-Nez, et les oiseaux migrateurs. Les dunes du littoral nord et les plantations d'oyats pour retenir le sable. Le marais audomarois arrosé par l'Aa. La réserve biologique de la mare à Goriaux. Les tourbières de la Scarpe et de l'Escaut. **A visiter :** le Centre de la mer à Boulogne, les censes ou fermes carrées du Nord, les abbayes, les faïenceries du Valenciennois. Très nombreux sentiers de randonnée balisés.

PARC DE NORMANDIE-MAINE (1975, 223 000 ha, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe). Maison du parc, Le Chapitre, BP 05, 61320 Carrouges. Tél. : 33-27-21-15. **A voir :** les vergers et les bocages. Les futaies de chênes et de hêtres (Andaines, Ecouves, Perseigne), les landes d'ajoncs de Pré-en-Pail, les rivières poissonneuses, les haras, les fermes et les manoirs, et, surtout, le roi-cheval. **A visiter :** le jardin-conservatoire et le château à Carrouges, la Maison de la pomme et de la poire (Barenton), le Haras-du-Pin (présentation d'attelages, musée des calèches et des écuries). **A parcourir :** les nombreux sentiers balisés (GR 22-36, éd. FFRP. « Tours dans le parc Normandie-Maine »).

PARC DU PILAT (1974, 63 000 ha, Loire, Rhône). Moulin-de-Virieu 2, rue Benay, BP 17, 42410 Pelussin. Tél. : 74-87-65-24. **A voir :** les blocs granitiques ou « chirats » des sommets (crêt de la Perdrix 1 434 m). Le contraste entre les alpages de montagne et les vergers et vignobles de la vallée du Rhône. Les nombreux oiseaux dont la fauvette orphée et le chevalier guignette. L'impatience jaune « ne-me-touchez-pas » et l'airelle. **A visiter :** les sites du gouffre de l'Enfer et du saut du Gier, les différents sommets-belvédères ou « crêts », les églises de Bourg-Argental, de Condrieu et de Malleval, les Maisons de la Béate (Marlhes), de la passementerie (Jonzieux), des tresses et lacets (La Terrasse-sur-Dorlay). **A parcourir :** 9 sentiers à thème dont le sentier Jean-Jacques-Rousseau.

PARC DU QUEYRAS (1977, 60 000 ha, Hautes-Alpes). Route de la Gare, BP 3, 05600 Guillestre. Tél. : 92-45-06-23. **A voir :** la flore méditerranéenne et boréale, dont l'astragale queue-de-renard et la primevère de Haller originaires du Caucase. Le papillon Isabelle et le tétras-lyre, dans les sous-bois de mélèzes. Les aigles royaux. Les chalets majestueux. L'artisanat des jouets en bois. **A parcourir :** le sentier de l'astragale dans les alpages du Guil et le sentier écologique du Pré-Michel, au pied du mont Viso. **A visiter :** la vieille ville de Guillestre, les sites de la Casse-Déserte et du col de l'Izoard, le village de Saint-Véran.



Balsamine des jardins. Vélin d'Abeille de Fontaine, XIXe siècle. Parc du Pilat.

Cigogne blanche. Vélin de Nicolas Robert, XVIIe siècle. Parc de Lorraine.



PARC DU VERCORS (1970, 172 300 ha, Drôme, Isère). Chemin des Fusillés, 38250 Lans-en-Vercors. Tél. : 76-95-40-33. **A voir :** les plateaux karstiques avec des pins à crochets, la forêt de Lente. L'androsace velue et le panicaut blanche épine, suivant les sites alpins ou méditerranéens. Les mouflons de la forêt de Bouvante. La vache brune de race villardaise (en voie d'extinction, préservée sur la montagne de Lans). **A visiter :** la réserve naturelle des hauts-plateaux du Vercors (randonnée réglementée, cartoguides des sentiers du parc), les Grands et Petits-Goulets, les gorges de la Bourne, les grottes de Choranche et de la Luire, le cirque d'Archiane ; la Maison du patrimoine à Villars-de-Lans, le Musée Delphinal à Beauvoir-en-Royans, le Musée de la Résistance et celui de la préhistoire à Vassieux-en-Vercors.

PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE (1977, 393 000 ha, Puy-de-Dôme). Montlosier, 63970 Aydat. Tél. : 73-65-67-19. **A voir :** la chaîne des puys (puy de Dôme, 1 465 m), les monts Dore (puy de Sancy, 1 886 m), monts du Cantal (plomb du Cantal 1 858 m), Musée géologique en plein air sur le volcanisme. La flore et la faune spécifiques au terrain volcanique, qui varie du nord au sud : des tourbières acides (Cézallier) aux œillets de Montpellier. La grande gentiane jaune aux racines digestives. Les champs de jonquilles et de narcisses au printemps. Le mouflon réintroduit sur ces terres. **A visiter :** sept maisons du parc sur la pierre, les fromages, l'eau, la faune, la gentiane, les tourbières (sentier botanique sur pilotis), les burons. Les sentiers de découverte du parc. La basilique de Saint-Nectaire.

PARC DES VOSGES DU NORD (1975, 110 200 ha, Bas-Rhin, Moselle). Maison du Parc, 67290 château de La Petite-Pierre. Tél. : 88-70-46-55. **A voir :** l'immense forêt où règne le cerf, les ruines des magnifiques châteaux forts de grès rose (Xe au XVIe siècle). Les vignobles de Wissembourg. L'habitat des petits villages. **A visiter :** les cristalleries du pays de Bitche (Meisenthal), le Musée des châteaux forts, le Musée des arts et traditions populaires, le parc animalier de La Petite-Pierre, le curieux menhir de la Pierre-des-Douze-Apôtres, les poteries en grès de Betschdorf. **A déguster :** le porc et la châtaigne, le pot-au-feu à l'oie. ■

Anne-Marie Minvielle

CARNET DE ROUTE

Depuis leur création, les parcs naturels ont pour vocation de protéger leurs territoires. Aujourd'hui, ils entendent également faire partager leurs richesses à des visiteurs sensibilisés à la conservation de l'environnement. D'où la politique menée par la Fédération des parcs naturels pour les inciter à proposer des séjours de découverte à une clientèle exigeante, en quête de prestations de qualité, dans un cadre original et authentique. A cette fin, une charte a été définie et un label « Parcs naturels de France » identifie les produits assurant notamment des prestations de qualité, des hébergements de caractère, une restauration axée sur la cuisine régionale, des thèmes spécifiques au patrimoine naturel et un encadrement compétent.

Une démarche concrétisée par la mise en marché, depuis 1991, d'une sélection de séjours de découverte (une trentaine cette année) dans six parcs nationaux (Vanoise, Ecrins, Cévennes, Mercantour, Pyrénées et Guadeloupe) et vingt parcs régionaux (Armorique, Brenne, Brotonne, Corse, Haut-Jura, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Lorraine, Lubéron, Marais du Cotentin et du Bessin, Montagne de Reims, Morvans, Nord-Pas-de-Calais, Pilat, Queyras, Vercors, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord et Martinique). Il s'agit de séjours (6 jours, de 2 375 F à 5 500 F par personne en chambre double, pension complète ou demi-pension), de randonnées pédestres d'une semaine (de 2 400 F à 4 900 F), de circuits équestres (5 jours, 4 725 F) ou de week-ends (séjours, circuits pédestres, en VTT ou en roulotte, de 2 à 4 jours, de 675 F à 2 900 F), en liberté ou accompagnés, de niveaux variables, avec portage des bagages et prix spéciaux pour les enfants.

Montés par des prestataires et producteurs locaux sélectionnés par la Fédération, ces produits sont commercialisés en exclusivité par l'agence de voyages Clés de France (13, rue Saint-Louis, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. : 30-61-23-23) sur la base d'une séduisante brochure baptisée Voyages au naturel.

Pour en savoir plus : Fédération des parcs naturels (4, rue de Stockholm, 75008 Paris, tél. : 42-94-90-84) qui édite, trois fois par an, la revue *Parcs* (50 F).

A lire : *Parcs et réserves de France*, de P. Darmangeat (Arthaud). Pour les publications des différents parcs, s'adresser directement aux sièges de ceux-ci.